

L'ABBÉ CHS.-ED. MAILHOT

Né à Gentilly le 6 juin 1855.

L'Abbé CHARLES-ÉDOUARD MAILHOT

Les Bois-Francs

TOME DEUXIÈME

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
Bois-Francs qu'on a dotés, hélas ! d'étranges noms,
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
Vous nous apparteniez et nous vous reprenons !

ADOLPHE POISSON.

ARTHABASKA
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.
IMPRIMEUR

1920

PROLOGUE

LE bienveillant et généreux accueil que reçut mon premier volume sur les Bois-Francis et les invitations gracieuses d'un grand nombre de mes souscripteurs et lecteurs de continuer la publication de mes notes historiques sur cet intéressant coin de terre toute canadienne m'engagèrent à me remettre à l'œuvre.

Le sympathique encouragement accordé au premier me permet d'espérer que le second recevra la même protection.

La reconnaissance est un devoir sacré. Elle attire de nouvelles faveurs. Aussi, sans plus tarder, j'offre un cordial merci à tous ceux qui, par leur générosité, leurs paroles réconfortantes, leurs bienveillantes recommandations, ont largement contribué au succès de mon humble travail historique sur les "Bois-Francis".

Ce second volume renfermera une esquisse des paroisses de Saint-Ferdinand-de-Halifax, de Saint-Paul-de-Chester, de Sainte-Hélène-de-Chester et une Étude sur les Débuts de Victoriaville.

Nous rappellerons le travail des premiers mission-

naires pour promouvoir la grande œuvre de la colonisation, en particulier par la rédaction du célèbre Mémoire "Le Canadien émigrant".

Ce Mémoire nous amènera, tout naturellement, à parler des deux grands problèmes pleins d'actualité : "La Désertion des campagnes" et "Le Retour à la terre".

L'histoire nous apprend que parmi les premiers colons des Bois-Francis bon nombre étaient d'origine acadienne : Les Héon, Leprince, Richard, Cormier, Béliveau, Thibeau, Pellerin, Landry-dit-Bercase, Bourk (Bourk), Michel, Savoie, Girouard, Hébert et autres.

Pour les mieux connaître et apprécier, je rappellerai sommairement les malheurs qui fondirent sur eux lors du Grand-Dérangement, en 1755. Nous les verrons partant pour l'exil ; nous les suivrons dans leurs courses à travers les bois, le long des rivières, pour atteindre la terre canadienne, où ils savent rencontrer des cœurs qui compatiront à leurs peines et les soulageront dans leurs infortunes. Après leur hivernement à Québec, nous assisterons à leur établissement à Bécancour, près de leurs amis et alliés, les Abénaquis.

C'est de Bécancour et de Saint-Grégoire que, il y a près d'un siècle, leurs descendants s'enfoncèrent dans les forêts et les montagnes où, de concert avec leurs frères les Canadiens-Français, ils ouvrirent à la colonisation ce magnifique territoire appelé les "Bois-Francis", territoire arrosé de leurs sueurs, de leurs larmes, territoire qu'ils nous ont conquis, conservé et légué malgré les tracasseries, les persécutions, qu'ils surent vaincre par leur courage, leur fermeté, leur amour du travail, leur attachement

au sol, à la culture de la terre, et à leur esprit de famille.

Les Canadiens-français, compagnons de labeur des Acadiens, furent : Les Leclerc, Beauchesne, Marchand, Lafond, Laurendeau, Comtois, Beaudet, Houle, Pothier, Héroux, Perrault, Deshayes-dit-Tourigny et autres.

Toutes ces familles ont fait souche dans les Bois-Francis, et bien nombreux sont leurs descendants.

Leurs généalogies, inscrites dans ce volume, seront un arsenal où les contemporains puiseront les notions premières pour se rallier aux ancêtres.

Les photographies remettront en mémoire leur souvenir.

Nous relaterons aussi certains événements importants du domaine de l'histoire de nos Cantons.

Enfin, l'histoire du "Barreau d'Arthabaska", œuvre de monsieur l'avocat Jules Poisson, fils de notre poète, sera le couronnement du second volume des "Bois-Francis".



NOTICE

— SUR LA —

Paroisse de St-Ferdinand (1)

LA paroisse de St-Ferdinand se prépare à célébrer, cette année (1913) de glorieux anniversaires. Premièrement, le 79ème anniversaire de la première messe célébrée à St-Ferdinand. Deuxièmement, le 64ème anniversaire de la fondation de la paroisse civile et canonique. Troisièmement, le 41ème anniversaire de la fondation du Couvent, de l'Asile et de l'Hospice. Quatrièmement, le 25ème anniversaire de la fondation du Collège commercial. Cinquièmement, la dédicace du nouvel Hôpital du Sacré-Cœur. C'est toute l'histoire et le développement d'une paroisse que nous allons commémorer.

Qu'ils nous soit permis de donner quelques détails qui permettront de suivre ce développement, cette croissance d'une paroisse dans les Bois Francs.

Nous nous sommes servis de tous les documents que nous avons pu recueillir dans les archives de Saint-Fer-

(1) Cette monographie paroissiale est l'œuvre de M. l'abbé Lucien Gagné, curé de St-Ferdinand, à qui je présente mes meilleurs remerciements.

dinand. Si nous avons fait quelque erreur nous serons heureux qu'on nous les signale.

Nous entreprenons de fixer sur le papier les notions que nous avons, afin de les conserver pour l'avenir et les sauver de l'oubli et de la destruction.

St-Ferdinand est situé au centre du Comté de Mégantic. Pendant longtemps, et encore pour quelques-uns aujourd'hui, on ne lui donnait pas d'autres noms que celui de " la paroisse du Lac " ; on disait : " les gens du Lac," " nous irons au Lac," ce qui indique que ce beau Lac William joue un grand rôle dans cette paroisse. Il est situé à peu près au centre du territoire de la paroisse.

Un poète aimé, M. Adolphe Poisson, a chanté ses beautés dans le poème intitulé " Le Lac St-Ferdinand " ; cet hymne à la perle des Bois-Francis est inscrit dans son volume " Sous les Pins." M. l'abbé L. E. Grondin, ravi à son tour de ces beautés, a adapté aux strophes de M. Poisson une charmante mélodie. Oui, qu'il est beau notre Lac, lorsqu'au printemps il se réveille de son sommeil hivernal, lorsqu'il commence à chanter sous le souffle de la brise ! Quand le soleil multiplie ses rayons sur le prisme de ses gouttelettes, il inonde ses rives d'une lumière éblouissante. Le poète nous décrit son existence dans les temps préhistoriques par ces deux stances :

Le lac aux ondes blanchissantes
 Ne reflétait dans ses flots clairs
 Que les bois aux cimes puissantes
 Que noircit l'aile des éclairs.
 Dans cette solitude
 Pleine de quiétude
 Seuls chantaient les oiseaux.
 Aucune voix humaine
 — Chant d'amour, cri de haine —
 N'avait troublé ces eaux.

Oui, aucune voix humaine n'avait troublé ses eaux, si ce n'est peut-être le chant du paisible Abénakis, mais jamais le cri de guerre du farouche Iroquois. La vie cependant devait être abondante dans son sein, car dans les temps anciens, à ce que l'on rapporte, il était très poissonneux, puisque les premiers colons trouvaient dans les lacs de cette région une partie de leur nourriture. Mais le poète ajoute :

Or, un jour que le lac éprouvait de la peine
A battre de ses flots des rivages déserts,
Un cri retentit dans les airs
Et le sol tressaillit sous la chute d'un chêne.
Adieux, jours sans clameurs !
Adieu, nuits sans rumeurs !
La chanson des rameurs
Court sur le lac sauvage.
Et sur ses frais îlots
Les ormes, les bouleaux
Qui jetaient l'ombre aux flots
Gisent sur le rivage.

Oui, cette chanson des rameurs, nous l'avons entendue souvent, le soir, lorsque l'astre des nuits s'élève silencieux dans le ciel et argente de ses rayons la surface des flots. C'est l'heure du rêve. Comme alors la pensée s'élève, comme elle remercie Dieu des beautés qu'il a semées autour de nous !

Mais laissons les rives enchanteresses de notre beau Lac.

La paroisse de St-Ferdinand a été une des premières ouvertes à la colonisation. Nous croyons que son nom lui a été donné en souvenir du Révérend Messire Ferdinand Gauvreau, alors curé de St-Sylvestre, qui le premier attira les bénédictions de Dieu en y disant la première messe sous le dôme des bois. C'était la prise de possession du Christ Rédempteur.

Ayant probablement entendu parler de la beauté de cette partie des Bois-Francis, il partit avec un groupe de ses paroissiens, à l'été de 1834, par le chemin Craig, chemin militaire qui avait été construit en 1810. Quelles ont été des impressions de ces hardis voyageurs en voyant ces belles forêts d'érables, de bois francs de toutes essences, de ces bonnes terres qui promettaient tant pour l'avenir, nous pouvons le conjecturer.

L'histoire ne nous a pas conservé les noms de ces hardis pionniers. Seulement, il est resté dans la tradition qu'au nombre des premiers colons venus en 1835 il y avait Joseph Fréchette, Joseph Côté et Joseph Fortier. Mais il devait y en avoir d'autres puisqu'en 1835 M. Gauvreau, après avoir fait de son expédition un rapport à l'archevêque, fut nommé missionnaire pour cette nouvelle mission. Quelqu'un pourra peut-être nous renseigner à ce sujet.



LES PREMIERS MISSIONNAIRES

M. Ferdinand Gauvreau desservit la mission de St-Ferdinand jusqu'en 1837, où de St-Sylvestre il fut transféré à Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick. Il fallait que les prêtres de cette époque fussent pleins de santé et aimassent à voyager, pour qu'on les transférât à de si grandes distances, et cela assez souvent. Il est probable que M. Gauvreau vint quelquefois, pendant ces deux ans de mission, encourager ces colons. Il disait la messe tantôt dans une maison de colon, tantôt dans une autre. Le seul acte officiel que nous possédions de lui est l'acte d'achat de la terre actuelle de la fabrique.

Cette terre fut achetée le 7 avril 1835, de Monsieur Edmond Sherridan, pour cinq shellings courant, tel que marqué au contrat. L'argent n'avait pas la valeur qu'il a aujourd'hui. D'ailleurs, le gouvernement d'alors concédait les lots de terre presque pour rien, comme nous le constatons dans certains titres.

Ce M. Sherridan, venu du comté de Mayo, en Irlande, arriva au Canada vers 1830, avec son épouse et huit enfants. Il conclut un contrat avec le gouvernement pour la confection d'une section du chemin de colonisation "Le Gosford," à travers le comté de Mégantic. Quant il arriva sur les bords du Lac William, il trouva cet endroit si beau, cette forêt si riche, qu'il concéda du

gouvernement quatre cents acres de terre, fit un joli défriché, bâtit une maison et y amena sa famille. Il y vécut jusqu'en 1847, date de sa mort.

Ce lopin de terre, acheté pour la Fabrique de St-Ferdinand, contenait huit acres de terre en superficie, borné d'un côté au Lac William et sur les trois autres par la propriété de Edmond Sherridan. Ce fut une vente et non un don, comme on l'a cru pendant longtemps. Cette terre avait été achetée par Mgr Signay, archevêque de Québec, au nom de la corporation archi-épiscopale. Celle-ci la céda à la Fabrique le 9 août 1858, avec les bornes désignées plus haut. M. Sherridan porte aussi, dans quelques actes, le nom d'Edward. La route de l'église ne passait pas sur cette propriété, mais plus au sud.

A M. F. Gauvreau succéda M. James Nelligan, comme curé de St-Sylvestre et aussi comme missionnaire de St-Ferdinand. Le courant d'immigration a dû être très fort dans cette seconde période, car pendant la desserte de son successeur le nombre des colons était assez grand pour exiger un curé résidant. M. Nelligan desservit la mission de 1837 à 1843. On ne connaît que peu de choses de son administration : seulement ce qui est resté dans les traditions.

On rapporte qu'il avait célébré la messe chez le père Paul Gardner, au cinquième rang, et chez Adrien Fréchette, au deuxième rang de Wolfestown. Ce sont les temps préhistoriques de St-Ferdinand. Un représentant de cette époque reculée vit encore : c'est le père Frédéric Patry, arrivé en 1837 et âgé alors de 18 ans.

Il fallait des colons vigoureux, pleins de courage et d'énergie, pour entreprendre la rude vie de défricheur. Honneur à ces hardis pionniers qui ont ouvert notre province à la colonisation et à la civilisation chrétienne. Il n'y avait alors, pour communiquer avec le monde extérieur, que le grand chemin militaire "Le Craig," car le Gosford était seulement en construction. Par le Craig ils pouvaient atteindre St-Nicholas, St-Antoine et Québec.

Il est vrai qu'il y avait déjà sur les bords du Lac St-Joseph, à quelques lieues du Lac William, les émigrants écossais de l'Isle d'Arran, située à l'entrée de la Clyde, en Ecosse, mais la différence de langue, de religion, de coutumes, mettait peu de relations entre ces colons de différentes races.

Il est vrai aussi que l'exode des Canadiens-Français vers les États-Unis n'était pas encore commencée, le Grand-Tronc et le Québec-Central n'étant pas encore construits, ce qui favorisa la colonisation dans ces cantons. Le Grand-Tronc a été construit en 1854 et le Québec Central en 1878.

Il n'y avait aucun autre chemin que le "Craig" et le "Gosford." Les communications se faisaient à travers les bois. On peut s'imaginer quelle vigueur, quelle force et quelle somme de courage il fallait pour aller chercher à dos d'homme les ustensiles absolument nécessaires, comme les poêles de chauffage et autres, les provisions de bouche, comme la farine, les viandes, etc., que la terre ne produisait pas encore ou en trop petite quantité.

On dit que dans ces temps reculés, la femme était la digne compagne de ces vigoureux colons et qu'elle ne

refusait pas de partager ses labeurs et ses courses. Honneur à ces femmes fortes, à ces excellentes chrétiennes.

Si ces défricheurs n'avaient eu qu'à pourvoir aux besoins de la vie, mais ils avaient quelquefois à accomplir de pénibles devoirs. La mort frappait là comme ailleurs. On m'a raconté le transport douloureux d'un cercueil à bras d'hommes, d'une distance d'au delà de trois lieues, à travers la forêt épaisse. Il fallait sauter d'une racine à l'autre.

Je ne sais quelle figure nos jeunes gens d'aujourd'hui auraient faite en pareille circonstance. Il me semble que le souvenir des sacrifices et des souffrances de leurs ancêtres pour créer le patrimoine ancestral devrait les remplir d'énergie et leur faire aimer cette terre arrosée des sueurs de leurs aïeux.

Voulant favoriser la colonisation des Cantons de l'Est, Lord Gosford fit ouvrir le grand chemin de colonisation qui porte son nom. Commencé en 1830, il fut complété en 1842. Comme il traversait la paroisse de St-Gilles, plus rapprochée de St-Ferdinand que celle de St-Sylvestre, la desserte de la mission de St-Ferdinand passa aux Curés de St-Gilles. M. Antoine Lebel en fut le premier titulaire.

Le nombre des colons était considérablement accru. Une requête adressée vers ce temps par eux à l'archevêque est signée de 158 noms. M. Lebel vit, dès sa première visite, qu'il fallait une chapelle à la mission. Arrivé en 1843, il commença la première chapelle. C'est toute une légende que l'histoire de la construction et le sort de cette chapelle. Elle ne fut pas construite sur le terrain

que la corporation archiépiscopale avait acheté de M. Edmond Sherridan.

Le 18 avril 1844, par acte notarié passé devant Maître R. Bergevin, Edward Sherridan, alias Edmond, et son épouse Mary Carey, donnèrent aux trois marguilliers de St-Ferdinand, Procul Olivier, Thomas Sherridan et Adrien Fréchette (il faut remarquer qu'il n'y avait pas encore de Fabrique érigée légalement) un lot de terre situé "entre le chemin Gosford, au nord, et le cordon de la concession St-Antoine, au sud-ouest, tenant sur toutes ses faces au terrain des dits donateurs." Cette donation ne peut concerner le lot acheté de M. Edmond Sherridan, le 7 avril 1835, et qui dépassait au Nord le chemin Gosford et était borné au Lac ; ce terrain donné devait être au sud de celui acheté en 1835. Qu'est-il advenu de ce don ? Son histoire est un peu nuageuse. D'après une lettre de M. le Notaire Ant. Parent, en date du 10 mars 1846, écrite sur l'ordre de l'archevêque Signay, vu que cette donation n'était pas régulière, ayant été faite à la Fabrique de St-Ferdinand qui n'existait pas, il fut ordonné aux donateurs et aux donataires de résilier ce contrat de donation, et dans cette lettre il est parlé d'un échange que l'archevêque devait faire entre le terrain acquis par la corporation archiépiscopale le 7 avril 1835, avec un terrain qui n'est pas désigné dans la lettre ; nous sommes portés à croire que cet échange n'eut pas lieu ; nous n'avons aucun acte qui le prouve, et d'ailleurs quand la paroisse fut érigée civilement et canoniquement, en 1858, il est dit formellement, dans un acte notarié du 7 juin 1858, que le terrain que la corporation archiépiscopale transmet à la Fabrique

est celui acquis le 7 avril 1835. Il n'y avait donc pas eu d'échange.

Cette explication conforme aux actes va surprendre, car jusqu'à ce jour on avait dit et proclamé que la terre de la Fabrique avait été donnée par Edmond Sherridan.

Revenons à M. Lebel. Il résolut de bâtir une chapelle pour la mission, et, le 2 août 1848, il passait avec M. Ignace Gaguon un marché pour cette construction. Rien de curieux comme ce contrat (car c'est un véritable contrat); c'est une pièce du genre. On y prend un ton solennel; on croirait qu'il s'agit de la construction d'une des grandes cathédrales du moyen-âge qui, par leur solidité, ont défié les temps et les siècles. Cependant il n'en fut point ainsi; cette chapelle fut d'une construction si peu solide, que les fidèles ne voulurent jamais y entrer, craignant qu'elle ne s'écroulât sur leur tête.

Il faut lire le rapport que le Rév. Messire Ls Proulx, alors curé de St-Antoine et délégué pour en faire l'examen, fit à l'archevêque. Qu'il nous soit permis d'en citer quelques passages pour montrer l'état des choses à cette époque; c'est une histoire du passé pleine d'enseignements. Après avoir décrit la mauvaise construction de la chapelle, M. Proulx ajoute :

“Je pense que l'édifice s'écroulera au premier coup de vent. . . . On voulait poser sur cette frêle charpente un immense clocher qui aurait entraîné l'édifice entier dans sa ruine; on m'a promis d'en poser un plus proportionné avec la force et la grandeur de la charpente.”

L'acte notarié de la souscription des habitants a été perdu par M. Lebel, dit le notaire Bergevin, et par le

notaire Bergevin, dit M. Lebel ; ce notaire n'a point de minutes."

Je crois qu'il manquait bien d'autres choses à ce bon notaire, quand on examine le marché de Antoine Gagnon.

Il y a bien d'autres remarques de la part de M. Proulx ; il serait trop long de les citer ici, mais la fin de son rapport ouvre devant nous quelques perspectives encore ignorées. En matière de conclusion, il ajoute :

" Monseigneur, cette partie de votre troupeau est dans un état déplorable ; l'état de leurs affaires en ruine, leurs dettes écrasantes, leurs défauts mêmes qu'ils reconnaissent les réduisent à un état d'abattement qui approche du désespoir. " Un prêtre ! un prêtre ! " s'écrient-ils, " ou nous sommes perdus. Dites à Monseigneur qu'il ait pitié de nous et qu'il nous envoie un prêtre."

" J'en pleurais et je leur promis de vous conjurer de leur envoyer un prêtre. Ils veulent payer la dîme avec fidélité, payer le supplément et m'ont donné *instanter* une liste de souscriptions.

" Des protestants sont venus me faire des offres généreuses pour le soutien d'un curé, me disant que leurs familles étaient catholiques et qu'ils le seraient bientôt eux-mêmes, s'ils pouvaient communiquer facilement avec un ministre catholique. La population desservie à St-Ferdinand est très nombreuse et l'on m'a assuré que les personnes présentes à l'assemblée ne formaient que le tiers de la population et que les autres partageaient les mêmes sentiments.

" Le presbytère est très petit, la sacristie est un misérable appentis, adossé à la chapelle, qui est aussi dans un état à faire gémir.

“ Un prêtre qui se consacrerait à cette œuvre divine avec l'esprit d'un missionnaire serait reçu par ce pauvre peuple comme un ange tutélaire, opèrerait un bien infini, dirigerait et conduirait à leur fin des travaux qui vont infailliblement s'arrêter en chemin et jouirait d'une aisance raisonnable dans une localité des plus abondantes en beautés naturelles.”

Nous avons tenu à citer de si longues parties du rapport de M. Proulx pour faire connaître aux paroissiens de St-Ferdinand, qui sont aujourd'hui heureux et prospères, quelles ont été les souffrances et les privations de leurs ancêtres. Qu'ils remercient Dieu et qu'ils soient toujours bien attachés à ces prêtres, à ces curés qui ont toujours travaillé à leur bonheur spirituel et temporel. Qu'ils voient comme leurs ancêtres étaient de bons catholiques.

Pour le canadien-français, il faut une paroisse, une organisation paroissiale, une église, un curé. C'est ce qui a conservé le peuple canadien-français dans le passé et ce qui le conservera dans l'avenir.

Ce que nous apprend aussi cette fin de rapport, c'est la parfaite harmonie qui régnait entre catholiques et protestants, harmonie qui n'a jamais cessé de régner, car ici les catholiques et les protestants sont en rapports continuels ; ils se connaissent et s'estiment.

M. Lebel laissa St-Gilles, et par conséquent St-Ferdinand, en octobre 1845.

LE RVD MESSIRE L. A. DUPUIS (I)

Ce fut le Révd M. Pierre Patry qui remplaça M. Lebel à St-Gilles. Il desservit St-Ferdinand, ou plutôt ce fut Messire L. E. A. Dupuis, son vicaire, qui remplit cette fonction pendant encore un an, jusqu'à l'été de 1847, alors qu'il fut nommé premier curé de St-Ferdinand, avec résidence. Nous croyons que M. Patry, qui d'ailleurs n'a été qu'un an à St-Gilles, ne vint pas souvent à St-Ferdinand. Nous n'avons rien pour nous fixer à cet égard.

Donc, la demande si pressante des colons de St-Ferdinand d'un prêtre résidant fut exaucée : M. Dupuis fut nommé premier curé ; ce fut une ère nouvelle qui commença.

(1) NOTE BIOGRAPHIQUE. — L'abbé Louis-Adélarde Adolphe Dupuis, né à Maskinongé, le 7 avril 1823, de Joseph Dupuis et de Théotiste Vanasse-Vertefeuille, fit ses études à l'Assomption, à Nicolot et à Baltimore, Maryland ; fut ordonné à Québec, le 1er octobre 1845. Premier curé de Saint-Ferdinand (1846-1851), avec desserte de Saint-Gilles (1846-1847) ; premier curé de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, avec desserte de Sainte-Hélène-de-Kamouraska (1851-1852) ; curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade (1852-1882), où il a rebâti l'église en 1869 et appelé les Frères du Sacré-Cœur en 1877 ; curé de Valmont (1882-1885), de Saint-Stanislas-de-ChAMPLAIN (1885-1892) où il se retire (1892-1893) et décède le 4 juillet 1893.

L'ABBÉ ALLAIRE,

Dictionnaire biographique du clergé.

N. B. Le 27 novembre 1845 M. l'abbé A. Dupuis signe dans les registres de Somerset l'acte de sépulture de M. l'abbé C. E. Bélanger.

L'histoire des paroisses, comme l'histoire des peuples, se divise en différentes périodes. Avec M. Dupuis s'ouvre la période qu'on pourrait appeler les temps héroïques. M. Dupuis a accompli de grandes choses, au spirituel comme au temporel. Il bâtit une chapelle, à peu près sur le terrain où est l'Hôpital aujourd'hui, construisit le presbytère actuel, avec le bois de l'ancienne chapelle, organisa les écoles, avec beaucoup de difficultés, s'éleva contre les désordres, réorganisa la Société de Tempérance qui avait été établie imparfaitement le 23 juin 1844. Les registres de l'état civil datent de son arrivée ; précédemment les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures sont consignés dans les registres de St-Sylvestre et de St-Gilles, suivant l'époque.

La population était alors assez nombreuse, puisqu'une requête présentée à l'archevêque, en 1844, est signée de 158 noms de francs-tenanciers ; l'accroissement fut rapide.

Le registre des baptêmes, pour l'espace du 9 juillet au 31 décembre 1847, contient 41 baptêmes, 1 mariage ; l'année suivante 1848, 78 baptêmes, 8 mariages ; en 1849, 93 baptêmes, 13 mariages, et en 1850, 121 baptêmes et 18 mariages. Le premier registre a été paraphé le 26 mai 1847, à Québec, et le premier baptême inscrit est celui de Elisabeth-Marguerite Dallaire, le 9 juillet 1847. Le premier acte de sépulture inscrit est celui de Thomas Shea, enfant âgé de 18 mois, décédé depuis vingt jours. Il ne faut pas être surpris de ces vingt jours ; les gens faisaient les sépultures en attendant la visite du missionnaire. On voit des actes de baptême d'enfants nés depuis onze mois : les colons étaient quelquefois si éloignés, et il y

avait si peu de chemins. Le premier mariage inscrit au registre, après publication de trois baus, est celui de Joseph Fournier et de Marguerite Duperron, en 1847. Ces renseignements pourront intéresser les paroissiens actuels.

Comme nous l'avons dit, M. Dupuis organisa les écoles, mais non sans difficulté. Il paraît que ses paroissiens n'étaient pas tous des Mécène, amis des sciences et des arts. Il fit plusieurs assemblées pour cette organisation, entre autre une qui fut passablement orageuse. Cette assemblée fut tenue dans la sacristie d'alors, qui était un faible appentis, placé près de la porte du chœur de la chapelle. Quelques degrés allaient de la sacristie au chœur. C'est sur ces *marches* que M. Dupuis se plaça pour adresser la parole à l'assemblée. Comme il était très élevé de taille, une taille d'athlète, il touchait presque au plafond de la petite sacristie ; ce plafond était probablement peu cloué. Les criaileries des turbulents couvraient sa voix. Emporté par un mouvement primo-primi, M. Dupuis lance un coup de poing dans le plafond et décloue deux planches qui retombent de chaque côté avec grand bruit. Surpris par ce bruit soudain, les assistants crurent que le plafond leur tombait sur la tête. Le silence se fit immédiatement, et M. Dupuis de leur dire "Le premier qui va ouvrir la bouche maintenant, je l'écrapoutis."

Il paraît que la force matérielle était l'argument le plus convaincant dans ces temps que j'ai appelés avec raison héroïques.

M. Dupuis était un athlète qui aurait pu faire honneur à la lice antique. Ce brave curé était l'homme de la Providence pour son temps.

Une autre circonstance où il a prouvé sa force herculéenne est celle-ci : Il était à construire le presbytère actuel ; les ouvriers avaient à remuer une poutre très grosse. Quatre hommes étaient autour et se demandaient s'ils étaient de force à la soulever. M. Dupuis, qui était à prendre son repas, les apercevait par la fenêtre. Il sort. " Mais comment, leur dit-il, vous n'êtes pas capables de soulever cette poutre ? Un seul homme peut la porter sur son dos." Nos hommes, un peu piqués, lui dirent : " Mais, M. le curé cette poutre n'est pas un enfant, il faudrait un bon homme pour la soulever de terre ; il n'y a plus de Samson maintenant." " Oui, vous croyez ?" dit le curé. " François, assis-toi sur ce bout-là, et toi, Joseph, sur l'autre bout, et tenez-vous bien. Surprise d'abord et ensuite sourire moqueur. Ces bons paroissiens se disaient : " Il va se tromper, notre bon curé." M. Dupuis relève un peu sa soutane, met un pied d'un côté de la poutre et l'autre de l'autre, se courbe, prend la poutre à deux mains et la soulève de quelques pouces, avec François et Joseph, à l'ébahissement et je pourrais dire à l'ahurissement des assistants, qui restent la bouche ouverte ; un se risque à dire : " M. le curé, vous êtes bon." C'était une grande louange.

M. Dupuis venait de se déclarer capable de conduire une paroisse dans les Bois-Francis. C'était les temps héroïques ; la force primait le droit dans ces pays reculés ; le plus fort dominait les autres.

Après le passage éphémère de M. Patry, un an à St-Gilles, M. Dupuis qui, pendant cette courte année, avait été son vicaire, le remplaça, de 1846 à 1847, et

l'année suivante, fut transféré à St-Ferdinand comme curé. Il y demeura jusqu'en 1851.

Les grands talents qu'il déploya dans cette première charge le firent nommer à un poste plus élevé, à la cure de St-Alexandre de Kamouraska, avec desserte de Ste-Hélène. M. Dupuis, ne pouvant suffire à la besogne, eut pour vicaire M. Jérômes Sasseville, mort curé de Ste-Foye. Celui-ci arriva en octobre 1849. M. Dupuis desservait tout le territoire jusqu'à Garthby.

Nous voyons que la première chapelle de Garthby a été bénie le 7 février 1850, par le Rév. Antoine Racine, premier curé de Stanfold. Le premier curé de Garthby a été le Rév. Messire Frs-Xavier Bégin, qui s'intitule ainsi dans les actes qu'il a signés dans les registres de St-Ferdinand. Il est à croire qu'il résidait avec M. Dupuis, car son nom paraît souvent en signature des actes de baptêmes, mariages et sépultures. M. Dupuis a bâti la deuxième chapelle, un peu en arrière de l'endroit où est l'Hôpital aujourd'hui. Cette chapelle a brûlé en février 1854.

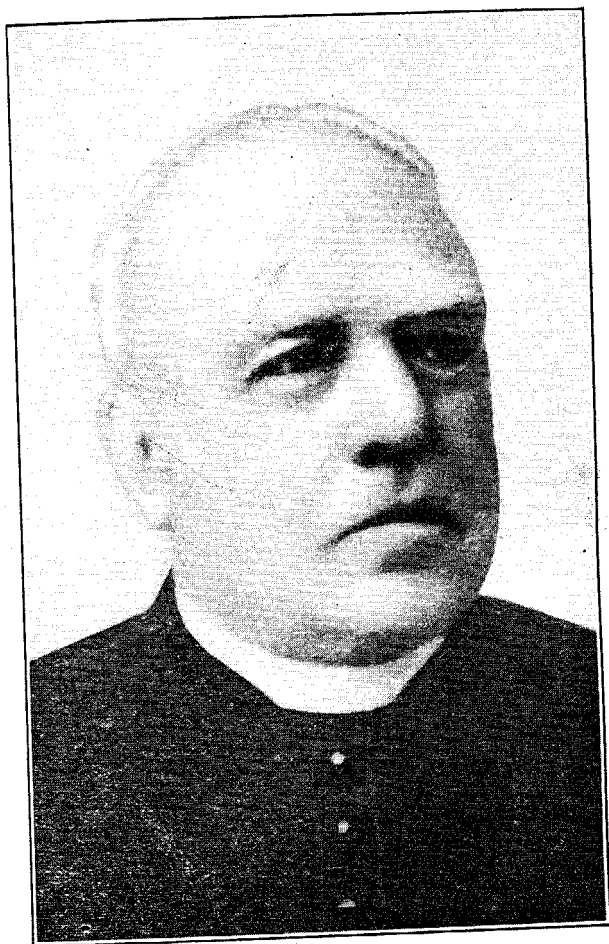


M. J. M. BERNIER (I)

M. J. M. Bernier, qui fut ordonné prêtre le 27 octobre 1850, succéda à M. Dupuis en 1851, après avoir été son vicaire pendant un an. M. Bernier partit pour St-Ferdinand le lendemain de son ordination. Par dévouement, il renonça au bonheur d'aller dire sa première messe dans sa paroisse natale, le Cap St-Ignace. En 1850 et 1851, nous sommes encore à une époque reculée, que nous pouvons appeler les temps anciens. M. Bernier était jeune, plein de santé et de vigueur ; il se dévoua tout entier à ce pays qu'il adoptait. Il devait y dépenser sa vie pendant trente-six ans, y accomplir bien des œuvres et y dormir son dernier sommeil, au milieu de cette génération qu'il avait baptisé et dont il regardait tous les membres comme ses enfants.

La population de St-Ferdinand était considérable, puisqu'en 1851, il y eut 132 baptêmes, 27 mariages, en 1853, 137 baptêmes, 17 mariages. M. Bernier desservait alors tout le territoire qui forme aujourd'hui les paroisses

(1) NOTE BIOGRAPHIQUE.—L'abbé Julien-Melchior Bernier, né au Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny, le 5 janvier 1825, de Louis Bernier et d'Elisabeth Méthot, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Québec et à Nicolet ; fut ordonné à Québec, le 27 octobre 1850 ; vicaire à Saint-Ferdinand (1850-1851), avec desserte de Weedon (1850-1851), curé de Saint-Ferdinand (1851-1886), où il a fondé un couvent en 1872, retiré à Lévis (1886-1887), où il décède le 8 novembre 1887.



L'ABBÉ JULIEN-MELCHIOR BERNIER
2me Curé de St-Ferdinand.

de St-Ferdinand, de St-Fortunat, de St-Julien, de Garthby, de St-Désiré, de St-Alphonse, de St-Adrien, une partie de St-Pierre-Baptiste, un vrai diocèse qui se peuplait rapidement. Et pour faire cette desserte, il n'y avait pas beaucoup de routes carrossables. M. Bernier parcourait ces espaces à cheval, dans de pauvres sentiers. Il lui fallait des chevaux au pied bien sûr, comme les petits ânes des pays montagneux. Il paraît qu'il aimait beaucoup ces courses apostoliques, à travers cette végétation luxuriante des Bois-Francis, ces grands bois d'érable.

Nous lui demandions, un jour : "Mais que faisiez-vous pour diminuer la longueur et la monotonie de la route ?" "Mon cheval, disait-il, était bon, avait le pied sûr, il connaissait le chemin ; je le laissais aller et je disais mon bréviaire et mon chapelet."

Il nous semble voir ici passer devant nos yeux cette jolie légende du moyen-âge : — Il est rapporté qu'un religieux traversait un jour une forêt, et lui aussi, pour abrégé la route, récitait son chapelet. C'était le soir, le ciel était calme, le vent silencieux, rien ne pouvait troubler ni distraire le cours de l'oraison. Il fut troublé cependant. Des accords d'une suavité infinie, un mouvement d'ailes palpitantes, un mélange de voix et de cantiques, s'élevèrent du fond du bois. Étonné, effrayé peut-être, le pauvre moine interrompit sa prière et prêta l'oreille. Mais les chants avaient cessé ; à peine quelques feuilles tremblantes bruissaient-elles par intervalles au sommet des arbres. "C'était une illusion," pensa le Père : "Je n'ai rien entendu, si ce n'est ma folle imagination," se dit-il. "Qui sait les ruses du démon pour empêcher de prier ?"

Il reprit son dernier *Ave* et continua. Mais, pour la seconde fois, les cantiques joyeux et les joyeux battements d'ailes, plus rapprochés, plus distincts, renvoyaient mille échos à sa litanie. Il s'arrêta de nouveau, il écouta . . . Rien, pas même un oiseau, pas même une brise. Alors, marchant et priant, les voix de l'horizon semblèrent l'accompagner et s'avancèrent avec lui, toujours plus proches et plus suaves. Évidemment elles étaient comme liées aux grains de son rosaire.

Cette gracieuse légende est prise dans un livre publié il y a déjà longtemps. Certainement, le chant des anges, les harmonies célestes accompagnent nos prières et les portent au pied du trône de Dieu.

Le premier souci de M. Bernier fut de s'occuper de la construction d'une église.

Pour agrandir la chapelle, on avait construit une galerie extérieure et, en été, quelques paroissiens pouvaient s'y placer pour entendre la messe. Cela était trop primitif et surtout devait favoriser trop les distractions.

Les paroissiens de la mission de St-Ferdinand ayant sollicité la permission de construire une nouvelle chapelle, une église cette fois, M. Chs. Trudelle, curé de Somerset, fut député *ad hoc* et, le 23 juin, il fit à Mgr Turgeon un rapport favorable pour cette construction. En conséquence, Mgr l'archevêque décréta, le 22 septembre 1853, qu'une église en pierre serait construite à environ cent pieds de la chapelle actuelle et à 25 pieds du chemin public, l'édifice devant avoir 120 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, mesure française, avec une sacristie de 36 pieds de longueur et 25 pieds de largeur.

Le commencement de cette église, en 1853, fut vraiment providentiel, puisque la pauvre vieille chapelle brûlait le 24 février 1854. En apprenant la nouvelle de cet incendie, Mgr P. F. Turgeon écrivit une belle lettre de consolation aux paroissiens de St-Ferdinand. Il recommanda à M. Bernier de descendre au plus tôt à Québec pour se procurer les choses les plus pressantes pour les besoins du culte. Il conseilla de presser la construction de la nouvelle église.

Pour accéder à ce conseil, M. Bernier fit à l'archevêque, le 6 mars 1854, la demande d'une autorisation d'emprunt de deux cents livres au nom de la corporation archiépiscopale, car la paroisse n'était pas encore érigée canoniquement et civilement. Cette naissance de la paroisse religieuse et civile ne devait avoir lieu que quatre ans plus tard, le 7 juin 1858.

Il est vrai que, le 9 novembre 1843, Mgr Signay avait ordonné une élection de marguilliers, mais ce n'était pas de véritables marguilliers suivant la loi des fabriques ; les biens de l'église ne leur appartenaient pas, et il fallut que tous les actes, contrats et emprunts fussent ratifiés plus tard. Le 7 mai 1856, M. Bernier eut encore une procuration pour emprunter cinquante livres pour la construction du clocher. Il n'y eut point de répartition pour cette construction ; tout fut payé à même les revenus de l'église. A St-Ferdinand, il n'y a jamais eu de répartition ; c'est ce qui explique pourquoi la fabrique n'a jamais pu thésauriser, ayant à faire face en tout temps à toutes les dépenses.

Aussi, nous voyons dans les comptes que les dépenses

de la construction ont occasionné des déficits qu'il a fallu combler par des emprunts, lesquels n'ont pu être remis qu'après plusieurs années ; et aussi, en 1886, lors de l'arrivée du curé actuel, il était encore dû au conseil municipal de St-Ferdinand d'Halifax mille piastres d'emprunt, bien que ce conseil lui eût fait don d'un autre mille piastres.

L'ouvrage à l'église ayant été poussé activement, on put procéder, le 7 novembre de cette année 1854, à sa bénédiction solennelle. Elle fut faite par M. Chs. Trudelle, curé de Somerset. Il chanta la grand'messe avec M. Richardson comme diacre et M. Bernier comme sous-diacre. M. Richardson, qui était alors curé de St-Gilles, donna le sermon en anglais. M. Prince, curé de St-Norbert, qui devait le donner en français, ne put venir. Il y eut un magnifique pain béni donné par les paroissiens du village.

Les temps avaient marché, lorsqu'en 1858, M. Bernier résolut de faire ériger canoniquement et civilement la mission de St-Ferdinand.

Le 1er juin 1858, Mgr C. F. Baillargeon, administrateur de Québec, érigea, par décret, la paroisse de St-Ferdinand d'Halifax, confirmant les élections des marguilliers faites jusqu'à l'année 1858 inclusivement, et ordonnant qu'à l'avenir ils fussent élus suivant la loi des Fabriques. Le 11 juillet suivant, dans une assemblée de paroisse convoquée légalement, les paroissiens, désormais francs-tenanciers, ratifièrent à leur tour ces élections. St-Ferdinand était passé de l'état de mission à celui de paroisse.

L'érection civile eut lieu le 7 janvier 1858. Le 9 août suivant, la corporation archiépiscopale, qui jusqu'à ce jour avait été propriétaire des biens de la mission, les céda à la nouvelle paroisse par acte passé devant le notaire Chs. Cinq-Mars et enregistré au premier arrondissement d'enregistrement pour le comté de Mégantic, à Inverness, sous le No. 3772, le 26 mars 1859. M. W. H. Lambly, le registrateur actuel, occupait déjà ce poste.

Il est remarquable comme M. Bernier aimait à faire tout régulièrement. Ce fut un excellent administrateur, et la paroisse de St-Ferdinand lui doit beaucoup.

Après avoir construit le corps de l'église, il allait s'occuper de la faire finir à l'intérieur. Aussi nous voyons qu'après autorisation de la Fabrique, il passe un contrat pour cet ouvrage avec M. Gédéon Leblanc, de la paroisse de St-Grégoire-le-Grand, pour la somme de 750 £ s (\$3,000.00) payables en quinze versements, à raison de deux par année, savoir \$200.00 chaque versement. Il fallut faire bien des emprunts pour solder ces paiements vu que les revenus de la Fabrique ne pouvaient payer les intérêts et la dette qu'avec le cours des années.

De plus nous voyons par les comptes que les revenus de la Fabrique ne rentraient pas régulièrement. Cette négligence des débiteurs à payer ce qu'ils devaient s'est continuée et a causé bien du mal à la fabrique.

Ainsi, nous voyons qu'en 1871 Mgr Taschereau dit dans les notes qu'il inscrivit au bas des comptes : "Recommandons de faire toute la diligence possible pour recouvrer les sommes dues à la fabrique et acquitter les dettes dont elle est grevée."

En 1875, il revient à la charge et ajoute : "Vu le grand nombre de débiteurs et d'arrérages, nous recommandons à la fabrique de repasser la liste des débiteurs et d'en effacer tous les noms de ceux que l'on n'a plus l'espérance de faire payer."

Aussi, le 1er juin 1879, à la veille d'une visite épiscopale subséquente, on retrancha comme perdues \$608.14. Cela n'avauçait pas les affaires de la fabrique.

Au 4 juillet suivant, Mgr Taschereau dit encore : "Nous regrettons néanmoins de voir que malgré nos recommandations faites dans l'ordonnance de notre dernière visite, les arrérages de casuel et de bancs se sont presque doublés depuis cette époque. Renouvelons la dite recommandation, afin que la fabrique soit plus vite en état d'acquitter la dette dont elle est grevée et qui absorbe par intérêt chaque année une partie notable de ses revenus."

Nous allons nous borner à ces citations, mais nous les devons à la vérité historique.

Cette négligence des débiteurs est devenue endémique ; avec l'absence de toute répartition, elle explique pourquoi la fabrique a toujours eu des dettes.

Les comptes ne commencèrent à être tenus avec un certain ordre qu'en 1852, à l'arrivée de M. Bernier. Il est le premier qui ait fait une reddition des comptes. Jusque-là il n'y a rien. L'archevêque ayant ordonné de faire des redditions pour les années précédentes depuis 1846 (avant cette date c'est le néant complet), M. Bernier et les Marguilliers firent ces redditions avec habileté, se servant d'une formule générale dont voici la teneur

“L'argent perçu durant l'année d'office de M.... ayant été déposé entre les mains des missionnaires (qui eurent à payer les dépenses ordinaires, extraordinaires, de constructions, etc., etc., car il n'y a jamais eu de répartition dans St-Ferdinand), nos prédécesseurs, ces derniers par suite d'un embrouillement de comptes causé par la négligence des débiteurs, n'ayant pu tenir, non plus que le marguillier, un chapitre exact de recettes et de dépenses pendant son année de gestion des affaires, les marguilliers, réunis en assemblée spéciale, ont déchargé le dit sieur A.... pour l'année de son administration et se sont déclarés satisfaits.”

On a rendu avec cette formule les comptes de 1846, 1847, 1848, 1849, 1850 et 1851. A partir de cette dernière date les comptes sont rendus régulièrement, chaque année.

Ce qui est intéressant à constater, c'est le développement de la population pendant ces années.

Lors de l'arrivée de M. Bernier, en 1851, il y eut 121 baptêmes, 18 mariages ; en 1853, 137 baptêmes, 17 mariages ; en 1859, 181 baptêmes, 25 mariages ; en 1860, 222 baptêmes, 30 mariages et en 1862, 242 baptêmes, 28 mariages. Comme St-Julien fut détaché en 1864, le nombre des naissances diminua, mais cependant, en 1866, il était encore de 135, et de 164 en 1873. En 1877, il était de 170, lorsque la mission de St-Adrien fut détachée pour former une paroisse séparée, avec la desserte de Thetford, de Coleraine et du Lac Noir qui toutes trois n'avaient encore que quelques colons.

M. l'abbé Alphonse d'Auteuil, vicaire de St-Ferdi-

mand, fut le premier curé de St-Adrien.

M. l'abbé Olivier Anaclet Pélisson fut le premier curé de St-Julien, en 1864, avec desserte du territoire de St-Fortunat.

Nous voyons par les registres que l'on venait de Ste-Hélène-de-Chester faire baptiser les enfants, et cela jusqu'en 1869. Je ne sais si M. Bernier est allé desservir cette mission, et y exercer le ministère.

La vie d'une paroisse est, comme la vie des individus, parsemée de jours heureux et de jours malheureux, de jours de deuil.

Au cours des années il y eut de tristes noyades dans les eaux de notre beau Lac qui, comme une sirène enchanteresse, attirait les baigneurs, les canotiers, les enfants, les jeunes gens. Ainsi, J. B. Grenier, Augustin Côté et Joseph Côté, trois jeunes hommes, se sont noyés le 14 mai 1852. En juin 1865, ce furent Bernard Johnson, John Brennon, James Brennon, Patrick McCaffrey ; le 17 avril 1869, Odélie Nollette, âgée de huit ans, et le surlendemain, Jean-Delphis Vallée, âgé de dix-huit ans ; le 5 décembre 1872, Achille Morin, le 14 septembre 1891, Thomas Ward, vingt-quatre ans ; le 27 août 1899, John Brogan, 47 ans, et en décembre 1899, Raoul Schambier, 13 ans.

M. Bernier eut plusieurs vicaires : MM. les abbés C. G. Fournier, de 1859 à 1861 ; Ls. A. Gauthier, de 1861 à 1862, Louis Bernier, de 1861 à 1864 ; A. d'Auteuil, de 1876 à 1879 ; Félix Brunet, comme aide, de 1879 à 1886. Il fut cependant assez souvent seul.

Comme nous l'avons vu, en 1848, M. Dupuis s'était

occupé de l'établissement des écoles. En 1858, M. Bernier avait donné l'existence légale à la paroisse par l'érection canonique et civile. Cette même année, 1^{er} janvier 1858, on fit ériger St-Ferdinand en municipalité rurale. On lui conserva son nom de Municipalité d'Halifax-Sud, qu'on lui a donné lors de son érection en "Canton" par proclamation en date du 7 août 1802.

Le premier maire, en 1858, fut M. Thomas Woods et le premier secrétaire-trésorier, M. Chs. Pézard de Champlain.

Le village fut érigé en municipalité séparée, sous le nom de Bernierville, par proclamation en date du 28 avril 1898 ; le premier maire fut M. Jules-Siméon Larochelle et le premier Secrétaire-Trésorier, M. L. J. O. Sirois, médecin.

Halifax-Sud-Ouest, subdivision de Halifax-Sud, avec les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Rangs, a été érigé par proclamation, le 14 décembre 1912. Le premier maire est M. L.-N. Beaudoin et le premier Secrétaire-Trésorier, M. Pierre Girard.

Une partie des Rangs 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du canton d'Irlande, mais appartenant à la paroisse de St-Ferdinand, est sous le contrôle du Conseil Municipal d'Irlande, et quinze lots du canton de Wolfstown, faisant également partie de la paroisse de St-Ferdinand, sont sous le contrôle de la municipalité de Wolfstown.

Une autre question qu'il importe de signaler, qui n'a pu encore être résolue et qui aurait contribué grandement au progrès de St-Ferdinand, est celle du chemin de fer.

A trois reprises différentes on a fait le tracé d'un chemin de fer qui devait relier Sherbrooke à Québec et passer par St-Ferdinand. C'est le chemin le plus court, et, par conséquent, le plus avantageux pour le commerce entre ces deux villes, surtout pour le commerce avec les États-Unis.

Toujours les intérêts privés ont fait échouer cette entreprise, mais un jour elle devra, par la force des choses, être menée à bonne fin. Avant la construction du Grand Tronc, en 1854, et bien avant celle du Québec-Central, en 1878, il y eut un premier tracé, vers 1855. M. Bernier conçut alors de si légitimes espérances pour cette entreprise, qu'il fit construire une belle et grande maison qu'il destinait au gérant de ce chemin. Vers 1903, nous avons eu un deuxième tracé, et enfin un troisième, en 1911. C'est pourtant la ligne la plus courte et la plus avantageuse. Espérons dans l'avenir.

Comme on le voit, M. Bernier s'occupait beaucoup des intérêts matériels de sa paroisse ; il s'occupait encore plus de ses intérêts spirituels et religieux.

Il a fait donner de nombreuses retraites paroissiales ; il a combattu avec énergie les désordres, surtout ceux de la boisson. Il est remarquable que pendant ses trente-cinq années d'administration curiale il n'y a jamais eu de vente autorisée de boisson, pas de licence, ce qui a été continué jusqu'à nos jours.

Une question qui l'occupa longtemps à l'avance, ce fut celle de l'éducation de la jeunesse, et en premier lieu de l'éducation de la jeune fille, car c'est la jeune fille qui doit être le fondement de la famille chrétienne.

Après avoir longtemps songé, avoir longtemps médité, il demanda, en 1869, à Mgr Baillargeon l'autorisation d'établir une maison de charité. Sa Grandeur félicita le charitable curé de son projet digne d'éloges et de toute approbation, mais elle ajouta : "Il ne suffit pas de bâtir une maison pour la fin que vous mentionnez, il faut la fonder, cette maison, c'est-à-dire trouver les moyens de la soutenir, et où trouveriez-vous ces moyens ? etc." Le même jour, M. Bernier faisait l'inventaire des moyens à sa disposition et l'expédiait à Sa Grandeur Mgr l'archevêque. Le 5 février 1870, il recevait la lettre suivante :

MON CHER CURÉ,

Après lecture faite de votre dernière lettre concernant les ressources à votre disposition pour la fondation de l'hospice que vous vous proposez de bâtir, plus de doute pour moi sur le succès de ce beau projet. J'ai toute confiance que, Dieu aidant, il réussira. Dieu bénira votre œuvre, c'est ce que je lui demande pour vous. Elle a toute mon approbation, et vous serez vous-même béni de Dieu et des hommes dans le temps et dans l'éternité ! Je me ferai un plaisir de vous donner des Sœurs de la Charité pour prendre soin de cette maison, et elles seront heureuses d'accepter cette charge. Et vous bénissant de tout mon cœur,

Je demeure, etc.,

C.-F. Arch. de Québec.

Dieu soit béni ! s'écria M. Bernier, après la lecture de cette lettre. Mes faibles prières sont enfin exaucées.

Ce grain de sénevé que je vais semer dans le domaine fertile de l'église germera comme celui de notre évangile, et, comme lui, se développera, grandira et deviendra un arbre vigoureux à l'abri duquel les pauvres du Seigneur trouveront en tout temps un refuge assuré contre les intempéries du vieil âge !

Le 7 mai suivant, M. le Curé jetait les fondations de son œuvre chérie sur un terrain acheté à cette fin, vers l'extrémité nord du village, sur les bords du lac, à quatre arpents environ de l'église paroissiale. Ses dimensions sont soixante-seize pieds de longueur sur quarante de largeur, à trois étages, à toit plat à la française.

L'ameublement ne laisse rien à désirer.

Le 12 septembre 1872, les Sœurs arrivent pour en prendre possession. Le conseil de la Maison-Mère de Québec avait désigné pour cette nouvelle mission : les Sœurs St-François-Xavier, comme Supérieure ; Ste-Marguerite, pour assistante ; St-Augustin, pour économe ; les Sœurs Ste-Clotilde, Ste-Alice et Ste-Christine leur furent adjointes comme coopératrices dans la grande œuvre qu'elles allaient entreprendre.

Il fallait voir la joie du bon curé à l'arrivée de ses religieuses ! Il avait pourvu à tout avec un cœur de père, ne ménageant ni son temps ni ses deniers.

Les Sœurs ouvrirent leurs classes le 16 septembre 1872. Dès le premier jour elles eurent cinq demi-pensionnaires : Mlles Eugénie et Adélia Pelletier, Marie et Célianire Cloutier et^e Caroline Schambier ; une quart-pensionnaire, Mlle Léonie Pelletier et quinze élèves externes.

Le 30 octobre, on admet M. et Mme Olivier Guy dans l'hospice St-Julien. Ce furent les deux premiers pauvres qui recueillirent les fruits de l'admirable charité du Rév. M. Bernier.

Le 4 novembre, dans la vue d'un plus grand bien, les Sœurs ouvrirent un pensionnat pour les enfants de la paroisse. Ce jour-là même, elles reçurent Mlles Clémence Bernier, Adélia Pelletier et Léonie Pelletier.

Le 25 décembre est un jour de bonheur pour le personnel de la maison, et particulièrement pour les religieuses : Le Dieu de l'Eucharistie habitera désormais sous leur toit, après être descendu à la messe, la première célébrée dans leur maison. Le même jour, on fit à l'église, avec le plus de solennité possible, la bénédiction de la cloche destinée au couvent. Elle reçut les noms de Marie-Joseph-Julienne.

Au mois de mars 1873, sur la demande de M. Bernier, le gouvernement promit de confier sous peu à l'hospice le soin de vingt-deux idiots prises à l'asile de Beauport. Le 10 juin arrivèrent vingt idiots depuis longtemps attendues.

L'œuvre de M. Bernier était fondée !

Franchissant presque un demi-siècle, il nous reste à voir combien s'est développé ce grain de semence semé par une main charitable et dévouée, et que la rosée du ciel a fécondé.

Le pensionnat compte maintenant trente-quatre élèves. Plus de cent enfants fréquentent les classes. Dix vieilles infirmes reçoivent l'hospitalité gratuitement ; cent cinquante idiots habitent un nouvel asile aussi spacieux

que propre et beau. Trente-cinq religieuses se dévouent auprès de ce nombreux personnel, heureuses de leur vocation sublime et gardant avec un soin jaloux le souvenir des bienfaits émanés du cœur de leur généreux fondateur, dont les travaux sont marqués au coin de l'immortalité.

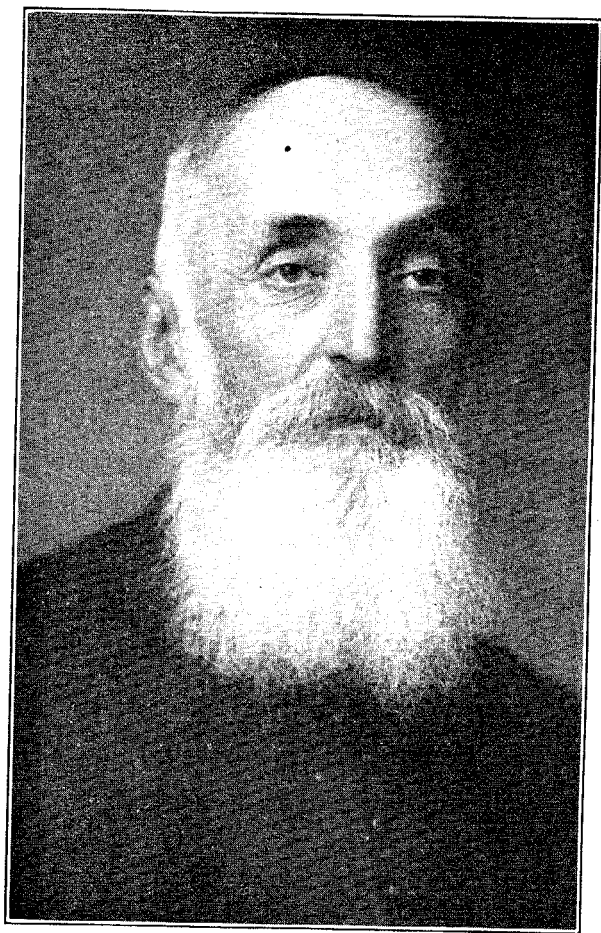
Après avoir réussi pour les jeunes filles, il voulut s'occuper de l'éducation des jeunes garçons. En 1880, il appela les Frères du Sacré-Cœur et les plaça dans cette grande maison qu'il avait fait construire en prévision du chemin de fer. Je crois que les bons Frères manquaient de sujets religieux. Toujours est-il qu'ils ne restèrent à St-Ferdinand que huit mois.

M. Bernier avait beaucoup travaillé, il était le serviteur bon et fidèle. Il laissa la cure de St-Ferdinand le 1er octobre 1886 et fut remplacé par le curé actuel, l'abbé L. E. A. Gagné. Nous ne donnerons que peu de détails sur cette époque, seulement les choses les plus importantes et qui peuvent éclairer certains points obscurs, car nous entrons dans les temps modernes, les temps contemporains.

L'ABBÉ L. E. A. GAGNÉ (I)

Avant d'écrire ce chapitre où il va être fortement question de l'éducation et de la fondation du collège,

(1) BIOGRAPHIE.—Lucien-Elzéar-Anthime Gagné, né à l'Islet, le 27 avril 1845, de Calixte Gagné, cultivateur, et d'Appoline Giasson, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; fut ordonné à Québec par Monseigneur Taschereau, le 1er octobre 1871. Assistant-directeur des élèves à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1871-1872) ; vicaire à Saint-Joseph-de-Lévis (1872-1875) ; curé de Saint-Cajetan (1875-1886), où il a bâti un presbytère en 1876 ; depuis 1886, curé de Saint-Ferdinand, où il a restauré l'église et le presbytère et fondé un collège commercial en 1887.



L'ABBÉ LUCIEN-E.-A. GAGNÉ
Curé de St-Ferdinand.

qu'on nous permette de citer ici l'ode poétique de M. Adolphe Poisson, d'Arthabaska, intitulée "Le lac Saint-Ferdinand" et que l'on appelle : la cantate du collègue, depuis qu'elle a été adaptée à un thème musical.

LE LAC SAINT-FERDINAND

Le lac aux ondes blanchissantes
 Ne reflétait dans ses flots clairs
 Que les bois aux cimes puissantes
 Que noircit l'aile des éclairs.

Dans cette solitude
 Pleine de quiétude
 Seuls chantaient les oiseaux.
 Aucune voix humaine
 —Chant d'amour, cri de haine—
 N'avait troublé ces eaux.

Or, un jour que le lac éprouvait de la peine
 A battre de ses flots des rivages déserts,
 Un cri retentit dans les airs
 Et le sol tressaillit sous la chute d'un chêne.

Adieux, jours sans clameurs !
 Adieu, nuits sans rumeurs !
 La chanson des rameurs
 Court sur le lac sauvage.
 Et sur ses frais ilots
 Les ormes, les bouleaux
 Qui jetaient l'ombre aux flots
 Gisent sur le rivage.

Car, fils des héros d'autrefois,
 Nos pères vinrent là plus forts que nous ne sommes.
 Leur cognée a couché ces bois.
 Comme un jour leur épée a moissonné les hommes.

Et du lac en repos
 On dirait que la lame
 A ces humbles héros
 Chante un épithalame.

O trembles frissonnants, érables gracieux,
 Frênes au tronc robuste, ormes audacieux,
 Qui penchez sur les flots vos fronts silencieux,
 Sur la rive où régnait ce solennel silence
 Un clocher, tout rempli de voix joyeuses, lance
 Sa flèche d'argent vers les cieux
 Et le nid fragile et soyeux
 Du ramier jaloux s'y balance.

Quand la cloche a sonné,
 Le vieux lac étonné,
 S'éveillant d'un long rêve,
 Vint amoureuxment,
 Comme un étrange amant,
 Soupirer sur la grève.
 Mais dans ses flots d'argent
 A peine il se repose
 Le lac est exigeant
 Et rêve d'autre chose.

L'oreille ouverte au vol si léger des esprits,
 Sur la rive penché, le prêtre a tout compris.
 Et voilà pourquoi l'on contemple,
 Se dressant à l'ombre du temple,
 Un toit que le ciel va bénir,
 Une enceinte où déjà se presse
 L'essaim joyeux d'une jeunesse,
 Espoir et fleur de l'avenir.

Et le lac a calmé sa colère sauvage,
 On n'entend plus le soir son souffle haletant ;
 Et depuis ce jour là les vagues au rivage
 Viennent dire tout bas que le lac est content.

Dès sa prise de possession de la cure, M. Gagné comprit, comme son prédécesseur, la nécessité de l'éducation et de la formation religieuses pour les enfants de sa paroisse. Le lendemain de son arrivée, étant à une fenêtre du presbytère, il vit sortir de l'école du village plus de soixante-et-dix enfants, pleins d'une activité débordante, et il dit : " Il faut là une communauté religieuse." A son premier voyage à Québec, il en entretint l'archevêque, le Cardinal Taschereau, qui lui dit : " Tâchez de trouver cette communauté, et vous aurez de ma part toutes les autorisations nécessaires."

Ce projet était dans les vues de la Providence, car tout réussit à merveille. Les paroissiens entrèrent avec joie et empressement dans les vues de leur curé.

Pour seconder l'entreprise, dans une assemblée de paroisse, tenue le 27 février 1887, ils consacrèrent à cette œuvre le surplus des revenus de la Fabrique pendant quatre ans, après les dépenses ordinaires payées, ce qui fut ratifié tout de suite par l'archevêque.

Le 4 mars suivant, un des prospectus de l'instruction donnée par les Frères de la Charité établis à Montréal étant tombé sous la vue du curé, il s'adressa tout de suite à cette communauté et fut exaucé.

De son côté, le Cardinal Taschereau, qui s'était rendu à Rome pour son pèlerinage *ad limina*, écrivit, le 24 février 1887, à Mgr Cyrille Lëgaré, administrateur : " J'autorise l'entrée de la communauté des Frères de la Charité dans mon diocèse. J'espère que vous serez heureux d'apprendre cette nouvelle. Secondez M. le curé Gagné de tous vos efforts." L'œuvre était bénie de Dieu

et allait grandir et prospérer. On reçut de nombreux dons, et un encouragement, qui ne fut pas le moindre, nous vint de la Rvde Mère Supérieure du Couvent de St-Ferdinand, Sr Ste-Angèle. Elle nous écrivait, le 28 mars 1887 :

“ Nous nous engageons, mes sœurs et moi, à faire, chaque mois, pendant un an, aux intentions de ceux qui donneront pour le Collège de St-Ferdinand, cent chemins de croix, cent communions, d'entendre cent vingt messes, de dire cent vingt chapelets.”

Pour nous reposer un peu, et comme renseignements, qu'on nous permette d'introduire ici certaines statistiques que nous devons signaler au sujet des affaires de la Fabrique. Il est bon d'être édifié à ce sujet.

Comme nous l'avons dit, les paroissiens abandonnèrent le surplus des revenus de la Fabrique pendant quatre ans, pour aider à la construction du collège. Ce surplus s'éleva à la somme de \$2,565.30.

En 1891, on fit prolonger le jubé de l'église, pour le prix de \$452.57.

En 1893, on acheta des Sœurs de la Charité et du Rév. Ed. Sherridan le terrain du cimetière actuel et on y fit les améliorations nécessaires, pour une somme de \$2,363.41. En 1898, ce furent des réparations à l'église pour \$3,059.38 et au presbytère pour \$1641.00. Les fournaises dans l'église et la sacristie, en 1899, coûtèrent \$398.53. En 1899, aussi, un octroi consenti au collège pour aider la commission scolaire fut de \$1,000.00. En 1902, l'orgue a coûté \$2,580.00. Enfin, en 1905, un certain nombre de citoyens obtinrent de Mgr l'archevêque

de transférer à la Fabrique le montant des intérêts que la corporation scolaire s'était engagée à payer à M. Joseph Perrault, intérêts qui s'élevèrent pendant cinq ans à la somme de \$1500.00. Nous en oublions probablement.

Reprenons notre récit au sujet du collège : Au printemps de 1887, on en commença la construction et, à l'ouverture des classes, en septembre de cette année, la bâtisse n'étant pas encore prête pour recevoir les Frères de la Charité, on ouvrit cependant une classe, la plus élevée, dans le presbytère, avec un professeur laïque, M. H. Fortin, et une autre classe moyenne dans une salle du collège, avec Melle Hedwige Gosselin, comme institutrice. En février 1888, la maison était assez avancée pour recevoir les religieux et les élèves. Les premiers religieux qui prirent la direction de la mission furent : le Frère Louis, comme directeur ; le Frère Eugène et le Frère Tillon, comme professeurs. M. Fortin continua sa classe. La première journée de l'ouverture, il entra soixante-et-quatorze élèves. C'était un beau succès.

Dans les mois suivants, le nombre en augmenta sensiblement, en sorte qu'à la fin de l'année scolaire il y en avait au-delà de cent-vingt. On avait réussi au-delà de toute espérance, l'avenir s'ouvrait plein de promesses. Sept des premiers élèves entrés en 1888 et en 1889 sont aujourd'hui prêtres ; ce sont : MM. les abbés Odilon Gosselin, procureur du Séminaire de Québec ; Joseph F. Roy, vicaire à St-Ferdinand ; Ivanhoe Caron, missionnaire-colonisateur pour le Témiscamingue ; Ulric Croteau, curé de Ste-Aurélie, Beauce ; Jos.-Zoël Lambert, curé à Black River, N.-B. ; Téléphore Lambert, curé à St-Ignace, Co.

de Kent, N. B. ; Octave Faucher, retiré du ministère. A ces premières vocations s'en sont ajoutées d'autres : MM. les abbés Wilfrid Ferland, économiste au Séminaire de Québec ; Jos.-A. Provencher, curé des SS. Anges de Beauce ; Osias Boucher, vicaire à St-Roch de Fall-River.

Cette source n'est point encore tarie ; d'autres suivront. Des premiers et anciens élèves, il y en a aussi plusieurs qui réussissent très bien, qui dans les professions libérales, qui dans le commerce, qui dans d'autres états ; il serait trop long de les énumérer tous. Ils font la gloire et l'honneur de leur *Alma Mater*.

En 1890, les Frères de la Charité, voyant le rapide développement de la maison, décidèrent d'y ouvrir un petit noviciat pour recruter des vocations religieuses. Dès le commencement ils eurent une trentaine de novices ; plusieurs de ces premiers petits novices sont aujourd'hui religieux. Des nombreux religieux qui se sont dévoués à l'éducation, à St-Ferdinand, plusieurs sont déjà allés recevoir au ciel la récompense de leur dévouement. Ils ont emporté avec eux l'estime et la reconnaissance éternelle de leurs élèves et du curé de St-Ferdinand. Que du haut du ciel ils protègent notre maison.

En 1896, s'étant établis à Sorel, ils laissèrent à regret la maison de St-Ferdinand. Le curé était alors en Europe.

Mgr Bégin appela pour les remplacer les excellents Frères des Ecoles Chrétiennes. Le Frère Albert fut le premier directeur pour St-Ferdinand. Dieu veillait sur cette maison et elle continua à progresser sous le Frère Godfroy, deuxième directeur ; le nombre des pension-

naires s'éleva jusqu'à quatre-vingt-seize et celui de tous les élèves à cent quatre-vingt-cinq.

Au milieu de la prospérité, le bon Dieu vient quelquefois nous donner de terribles leçons.

En 1903, un incendie désastreux consumait tout le collège ; ce fut une rude épreuve, surtout pour le curé, mais cette épreuve retrempa notre courage et nous reprîmes un nouvel essor.

Les classes continuèrent dans une maison du village, et, au printemps de 1903, on commençait la construction du collège actuel.

Nous fûmes encouragés de toutes manières.

M. Joseph Perrault, ce généreux donateur pour lequel nous aurons une reconnaissance éternelle, nous donna six mille piastres. Mgr Bégin nous encouragea de ses bonnes paroles ; le 10 août 1903, il écrivait au curé : " Dites à vos paroissiens qu'ils profitent largement de l'avantage précieux qui leur est donné et qu'ils ont sous la main. Beaucoup d'autres paroissiens leur envient ce privilège et ne l'ont pas. Exhortez tous les parents, non-seulement de votre village, mais même des concessions, à envoyer leurs enfants étudier au collège, pour qu'ils y puisent, avec la pratique des vertus chrétiennes, les connaissances qui leur seront utiles, nécessaires même dans le monde. Il ne manque pas d'enfants—dans nos campagnes les plus reculées—qui ont des talents brillants et qui ne demandent qu'une occasion favorable pour se développer. Les chefs de familles doivent faire tout en leur pouvoir pour procurer à leurs enfants le degré de culture intellectuelle et morale dont ils sont capables."

J'espère que les paroissiens de St-Ferdinand mettront en pratique ces excellents conseils.

En 1910, étant trop à l'étroit, on agrandit le collège par une aile nouvelle, de 65 par 50 pieds, à quatre étages ; l'autre partie avait 80 par 48 pieds, aussi à quatre étages.

Il ne nous appartient pas de dire quelles sont la part et le mérite d'un chacun dans ces œuvres ; à d'autres de le dire et de l'écrire.

On se prépare à célébrer bientôt les noces d'argent, le 25ème anniversaire de la fondation de cette maison. Le Révd Frère Lucien, Directeur actuel, donne pour cette fête tout son cœur et son talent. Que Dieu le bénisse et bénisse tous les excellents religieux qui le secondent. Mgr Bégin veut bien, malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, venir embellir nos fêtes, nous encourager et nous bénir. Que Dieu le récompense au centuple.

Il va bénir le nouvel hôpital ; nous espérons que cette maison aura un avenir prospère et heureux, comme le couvent et le collège. Il est sous la direction éclairée et énergique des excellentes religieuses de la Charité, surtout, des Rvdes Mères St-Josaphat, supérieure, et St-Joachim, directrice. Nous dirons à ceux qui liront ces lignes : " Venez, voyez et jugez par vous-mêmes."

Cet hôpital est très vaste, très beau, en un site charmant, pouvant recevoir non seulement les malades mais toutes personnes qui désirent couler des jours tranquilles et heureux, surtout dans la vieillesse. Il renferme une quarantaine de chambres, grandes et petites.

Nous croyons que notre tâche est remplie ; nous allons déposer notre plume. Nous demandons indulgence pour ces quelques lignes sur St-Ferdinand. Nous les avons écrites à la dérobée, au milieu de mille occupations. Notre but a été de sauver de l'oubli et de la destruction les faits et gestes du passé ; voilà toute notre ambition.

Nous aurions voulu avoir le temps de faire une œuvre plus parfaite, plus littéraire, mais le temps nous a manqué pour cela. Seulement, nous nous sommes efforcé d'être aussi exact que possible, ayant toujours sous les yeux les documents que nous citons.

CONCLUSION

Quelle leçon se dégage des faits que nous venons d'étudier et que nous avons décrits ? Cette leçon ne peut être mieux mise en lumière que dans ces beaux vers du poète Chapman, dans le volume intitulé "Les Fleurs de Givre."

" Comment ne pourrions-nous pas chérir ces hommes ?
" Patriotes, ils nous ont faits ce que nous sommes,
" Pour nous, ils ont souffert, pour nous ils ont lutté,
" Et si nous jouissons de cette liberté
" Qui fait de notre plage une terre bénie,
" Si nous avons jadis vaincu la tyrannie,
" Si d'un siècle fécond nous voyons les éclairs
" Illuminer nos champs, nos forêts et nos mers,
" Si nous restons toujours ce qu'étaient nos ancêtres,
" Nous devons ces bienfaits augustes à nos prêtres. "

Oui, ils nous ont faits ce que nous sommes. Il est

dit que les évêques de France ont fait ce beau royaume comme les abeilles forment leur ruche. Ici, au Canada, c'est le clergé : les évêques et les prêtres qui ont formé le peuple canadien-français. Cette vérité se dégage avec force du rapport de M. l'abbé Ls. Proulx, rapport cité plus haut, quand il dit à l'archevêque : "Monseigneur, cette partie de votre troupeau est dans un état déplorable : l'état de leurs affaires en ruine, leurs dettes écrasantes, leurs défauts mêmes qu'ils reconnaissent les réduisent à un état d'abattement qui approche du désespoir : "Un prêtre, un prêtre, s'écrient-ils, ou nous sommes perdus. Dites à Monseigneur qu'il ait pitié de nous et qu'il nous envoie un prêtre."

Ce besoin du prêtre pour fonder et développer nos paroisses, pour promouvoir les intérêts de la colonisation, a été le même partout.

Nous voyons aussi dans ces pages que le prêtre et les communautés religieuses ont été les éducateurs par excellence.

Il n'est point, dans la Province de Québec, de Séminaires, de Collèges classiques ou commerciaux, de Couvents qui ne doivent leur origine à un évêque ou à un prêtre.

Oui, nous devons ces bienfaits augustes à nos prêtres. Et comment ne pourrions-nous pas chérir ces hommes ?

Sainte-Victoire d'Arthabaska

SES DÉBUTS

PREMIERS COLONS DES POINTES DE BULSTRODE

Dans une jeune colonie chaque fait est gros de conséquences pour l'avenir.

F.-X. GARNEAU.

Ce fut dans les Pointes Beudet, primitivement appelées "Pointes de Bulstrode," que s'établirent les premiers colons de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Ces Pointes situées sur la branche nord-est de la rivière Nicolet, comprennent une partie des Cantons de Bulstrode, de Stanfold et d'Arthabaska. L'origine de cette colonie, berceau de la paroisse de Ste-Victoire, remonte au moins à l'an 1833 (1) puisqu'à cette date,

(1) Registres de Bécancour, année 1833. — Baptême de Onésime Marchand.

François Marchand et son épouse Marguerite Beauchesne y étaient déjà établis. François Marchand, qui fut tout probablement le premier colon de Ste-Victoire, et à qui reviendrait conséquemment le titre de fondateur de cette paroisse, naquit à Bécancour, le 9 avril 1789. Il était le fils de Simon Marchand et de Louise St-Cyr. Le 2 février, 1818, il épousa, à Bécancour, Marguerite Beauchesne, née le 15 mars 1794, fille de Charles Beauchesne et de Agathe Deshayes.

François Marchand fut inhumé à Victoriaville le 20 avril 1867, et son épouse, le 29 mars 1880. Marguerite Beauchesne rendit d'éminents services aux premiers colons des Bois-Francis. On l'appelait généralement la *mère Simon*. Dans le but de soulager l'humanité souffrante, dit Mgr Suzor, la mère Simon s'était dévouée au soin des malades.

“Une mère de famille réclamait-elle ses services, vite on courait à la mère Simon. Le jour comme la nuit, on ne la surprenait jamais ; au premier bruit qu'elle entendait, elle était sur pied et prête à partir. On avait beau lui représenter quelquefois qu'elle avait une longue route à faire, de mauvais pas à traverser, de grandes fatigues à endurer : “ n'importe, répondait-elle bravement, pourvu que je soulage ces pauvres malades, c'est tout ce que je demande. Dieu saura bien me donner les grâces nécessaires pour accomplir mon devoir ; et d'ailleurs n'a-t-il pas promis de nous envoyer son ange, pour reculer du chemin la pierre qui s'oppose à notre passage : lorsque je suis si bien appuyée et en si bonne compagnie, je ne crains rien.”

C'était alors, disent les témoins de ses excursions charitables, un spectacle assez curieux de voir la bonne femme endosser un gros capot d'étoffe, et suivre, à la lueur d'un fanal que l'on ne manquait jamais d'apporter en semblable occasion, ceux qui étaient venus la requérir. D'autres fois vous l'eussiez vue monter à cheval avec l'agilité d'un cavalier de vingt ans, pour faire des deux, trois et quatre lieues de chemin, à travers les arbres, toujours gaie et remplie d'anecdotes dont elle savait assaisonner à propos la conversation. Que de larmes elle a essuyées, que d'inquiétudes elle a calmées, que d'heureuses elle a faites ! Dieu seul le sait.

GÉNÉALOGIE DE FRANÇOIS MARCHAND

François Marchand, fils de Simon-Marie et de Marie-Louise Deshayes-dit-St-Cyr, baptisé à Bécancour le 9 avril 1789, inhumé à Victoriaville le 20 avril 1867 ; marié à Bécancour le 2 février 1818, à Marguerite Beauchesne (fille de Charles et de Agathe Deshayes), née à Bécancour vers 1793, inhumée à Victoriaville le 29 mars 1880, âgée de 87 ans.

Simon-Marie Marchand, fils de Jean-François et de Marie-Josette Lambert, baptisé à Sainte-Croix le 6 mai 1754, décédé à Bécancour avant 1818 ; marié à Bécancour, le 4 novembre 1782, à Marie-Louise Deshayes-dit-St-Cyr (fille de Charles et de Claire Amable Pré).

Jean-François Marchand, fils de François et de Ca-

therine Paulet, baptisé à St-Antoine-de-Tilly, le 19 décembre 1724, marié en 1748 à Marie-Josette Lambert.

François Marchand, fils de Jean et de Marie Ayotte, baptisé à Québec le 18 juin 1685, sépulture à Saint-Antoine-de-Tilly le 23 avril 1748 ; marié en premières noccs au Château-Richer, le 22 octobre 1709, à Barbe Cauchon-dit-Lamothe ; en secondes noccs, à St-Pierre, Ile-d'Orléans, le 29 juillet 1720, à Catherine Paulet (fille de Antoine et de Anne Loignon), baptisée à St-Pierre d'Orléans le 13 janvier 1697.

Jean Marchand, charpentier, fils de Jean et de Catherine Charest, de St-Sauveur, évêché de LaRochele, baptisé en France en 1646, marié à Québec le 14 avril 1681, à Marie Hayotte (fille d'Adrien et de Marie-Madeleine Guyon), baptisée le 7 mars 1663, au Château-Richer.

La généalogie de Marguerite Beauchesne, épouse de François Marchand, est la même que celle de son frère, Charles Beauchesne, fondateur de Saint-Christophe.

Vers 1839, Jean Labonté ouvrit un petit magasin dans les Pointes de Bulstrode et y construisit une perlasserie.

Dans la même année, Valère Rivard-dit-Lavigne bâtit un moulin à farine sur le petit ruisseau "à la truite", qui se décharge dans la rivière Nicolet.

En 1841, ce moulin devint la propriété de M. Eustache

Baril, de Saint-Pierre-les-Becquets. Un an ou deux après, M. Eustache Baril installa un moulin à scies. En 1848, il vendit le moulin à scies à un nommé Auger, de Lotbinière, et transporta le moulin à farine sur la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, près du Mont-Christo. Le moulin à scies disparut vers 1854—On voit encore les vestiges de la chaussée.

Pendant la première décade de la colonisation des Pointes Beudet et Provencher et du rang des Bras, outre les pionniers déjà mentionnés, les registres paroissiaux et le recensement de janvier 1839 nous signalent la présence des familles suivantes : Hamel, Provencher, Beudet-dit-Ducap, Prince, Raymond, Cloutier, Lemay, Langlois, Boudreault, Ouellet, Boisvert-dit-Dupré, Jolin, Delisle, Lorenger, Lemieux, Doiron, Desharnais, Langlois, Normandeau, Babineau, Girard, Albœuf-dit-Boutet, Lanouvelle, Corbeil, Bernier, Perrault, Gagnon, Labrie, Gosselin, Rochette, Piché, Descoteaux, Houle, Talbot, Labbé, et autres.



MONSIEUR OLIVIER LARUE

CURÉ DE GENTILLY, PREMIER MISSIONNAIRE DES
POINTES DE BULSTRODE

Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance ; car ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient comptait leurs larmes et ne pouvait oublier leurs souffrances.

L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE.

M. L'ABBÉ Olivier Larue naquit à la Pointe-aux-Trembles de Québec le 23 septembre 1798, de François Larue et d'Ursule Deguise, fit ses études à Québec et fut ordonné le 15 septembre 1826. Vicaire au Cap Santé, (1826) ; à Yamachiche (1826-1829) ; curé de la Pointe-du-Lac (1829-1836) ; de Gentilly (1836-1854) ; avec desserte des Bois-Francs, (1836-1840) ; retiré à Québec (1854-1855), où il est décédé le 18 décembre 1855 ; inhumé à la Pointe-aux-Trembles de Québec.

De l'automne 1836 à l'automne 1840, M. Olivier

Larue visita les différentes missions des Bois-Francis : Blandford, Stanfold, Somerset et Arthabaska, douze à treize fois.

Accoutumés, dès l'enfance, à entendre la voix du prêtre, nos premiers colons ne pouvaient se familiariser avec la pensée de demeurer longtemps séparés de lui ; aussi, le soir, tristement assis sur le seuil de leurs chaumières, élevaient-ils souvent leurs regards vers le ciel pour lui demander d'où leur viendrait ce secours qui apporterait un adoucissement à leurs peines. Ils travaillaient bien avec courage, dans l'espérance d'un avenir meilleur, ils priaient bien quelquefois en commun, mais au milieu de toutes leurs petites réunions, il y avait un vide que l'homme de la prière seul pouvait remplir. Il n'était pas là pour faire couler l'eau régénératrice du baptême sur le front de leurs petits enfants, pour leur rappeler, avec l'âge, qu'ils avaient dans le ciel un Dieu qui leur commande l'obéissance et le respect aux auteurs de leurs jours, pour leur distribuer le pain de l'intelligence des vérités éternelles. Aux jours des fêtes et des dimanches, ils ne le voyaient pas monter au saint autel, immoler Celui qui se faisait annoncer autrefois aux bergers pour recevoir ensuite leurs hommages et leurs adorations.

Quand donc, se disaient-ils les uns aux autres, les larmes aux yeux, nous sera-t-il donné de recevoir la bénédiction du prêtre ? La forêt que nous habitons, élève, il est vrai, une barrière presque infranchissable entre nos parents et nous, mais nous ne cessons pas pour cela d'appartenir à la grande famille des chrétiens ! Dieu ne

saurait nous délaisser ici longtemps encore !!...

Pendant cinq années, les premiers défricheurs de Sainte-Victoire d'Arthabaska furent privés de la visite de l'homme de Dieu. Il leur fallait, pour les baptêmes, descendre dans les paroisses du fleuve—voyage qu'on ne pouvait faire par voiture qu'en hiver.

Ainsi, à l'été de 1833, François Marchand et sa femme, Marguerite Beauchesne, voulant se rendre à Bécancour, pour la naissance d'un enfant, firent à pieds le voyage des Pointes de Bulstrode, à la rivière Bécancour, en suivant la grande ligne de Bulstrode et Stanfold. De la rivière Bécancour à Gentilly, on fit le trajet en voiture, mais hélas ! par quels chemins ? La route de la rivière Bécancour au Domaine de Gentilly était à demi-faite, dans un état dangereux pour la vie des voyageurs.

Le 13 juillet 1833, avait lieu à Bécancour le baptême de leur fils Onésime.

Le 2 janvier 1836, François Marchand et Charles Beauchesne, du canton d'Arthabaska, sont à Gentilly, pour y faire baptiser chacun un enfant : J.-Baptiste Marchand, né le 18 mai 1835, (probablement le premier enfant canadien né dans Arthabaska), et Marie-Scholastique Beauchesne, née le 28 novembre 1835.

Au commencement de mars 1839, J.-Bte Ouellet, d'Arthabaska, eût la douleur de perdre sa femme, Victoire Verville, qui lui laissa trois enfants en bas âge. Ouellet transporta le corps de sa femme à Gentilly, où eut lieu la sépulture.

Notre veuf avait laissé trois petits enfants aux soins des voisins. Comment pourra-t-il en prendre soin et faire

son ouvrage ? Bien difficile de retourner seul. Il prend donc le parti de convoler en secondes noces, avant de remonter dans les Bois-Francis. Le 1er avril 1839, il épousa, à Gentilly, Judith Durand, et se mit immédiatement en route pour revoir ses petits enfants. Un voyage de noces bien primitif ! (1)

Au début de la colonisation des Bois-Francis, plusieurs personnes moururent sans jouir des consolations de la religion à l'heure dernière.

Les cadavres étaient déposés en terre ; on y faisait certaines prières, en attendant que le prêtre fît la bénédiction de la fosse aux jours de la mission.

Enfin, le 8 février 1838, M. Larue offrit pour la première fois le saint-sacrifice de la messe, en présence de nos vaillants colonisateurs.

C'était, au dire des anciens, chez un nommé Hamel, établi près de la grande ligne entre Bulstrode et Stanfold. Monsieur Larue fit ou suppléa aux cérémonies du baptême de cinq enfants :

1. Louis-Olivier, né le 18 décembre 1837, fils de Joseph Cloutier et de Marie-Nathalie Sauvageau, de la rivière Nicolet. Parrain, Charles Richard ; marraine, Cléopée Cloutier.

2. Joseph-Narcisse, né le 3 avril 1836, fils de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, de la rivière Nicolet. Parrain, Pierre Richard ; marraine, Angèle Leclerc.

3. Marie-Philomène, née le 4 juin 1837, fille de Pierre Beauchesne et de Archange Montambault, de la

(1) Registre de Gentilly, année 1839.

rivière Nicolet. Parrain, Joseph Tourigny ; marraine, Marguerite Beauchesne.

4. Marie-Émélie, née le 19 janvier 1838, fille de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, de la rivière Nicolet. Parrain, Olivier Leblanc ; marraine, Marie Lafond.

5. Marie-Philomène, née le 24 mars 1837, fille de J.-Bte Boudreault et de Julie Collet, de la rivière au Loup (1). Parrain, Charles Prince ; marraine, Françoise Christian. (2)

Cette mission se fit-elle sur le territoire de Sainte-Victoire ; C'est bien probable ; néanmoins nous ne pouvons l'affirmer d'une manière positive. Une chose certaine, c'est que la mission faite par Monsieur Larue, les 17 et 18 janvier 1839, eut lieu sur le territoire de Sainte-Victoire. En effet, nous savons qu'alors la messe fut dite dans la maison de Valère Rivard-dit-Lavigne, résidant sur le premier lot du douzième rang de Bulstrode.

Cinq baptêmes eurent lieu pendant cette mission :

1. Pierre, né le 29 mai 1838, fils de J.-Bte St-Cyr et de Vitaline Lemay, de Bulstrode. Parrain, Pierre Provencher ; marraine, Josette St-Cyr.

2. André, né le 6 mars 1838, fils de Joseph St-Cyr et de Cécile Babineau, d'Arthabaska. Parrain, Abraham Landry ; marraine, Victoire Ouellet.

3. Marie-Philomène, née le 2 septembre 1838, fille de Louis Rivard-dit-Lavigne et de Adèle Durand, d'Artha-

(1) Surnom donné à la rivière Nicolet, en descendant vers St-Valère de Bulstrode.

(2) Registre de Gentilly, année 1838.

baska. Parrain, Joseph Rivard-dit-Lavigne ; marraine, Marguerite Tourigny.

4. Joseph-Octave, né le 17 janvier 1839, fils de Charles Prince et de Marie Robichaut, de Stanfold. Parrain, Joseph Bourque ; marraine, Marie-Dina Prince.

5. Luce-Emélie, née le 5 novembre 1838, fille de Valère Rivard-dit-Lavigne et de Sophie Delisle, de Bulstrode. Parrain, Alexis Rivard-dit-Lavigne ; marraine, Lucie Leblanc. (1)

Ce fut la dernière mission de monsieur Larue aux colons des Pointes de Bulstrode. Du 15 au 23 janvier 1839 monsieur Larue visita tous les Bois-Francis et en profita pour faire un recensement nominal, qui nous a été conservé par M. Denis Marcoux, second missionnaire des Bois-Francis.

(1) Registre de Gentilly, année 1839.



RECENSEMENT DES BOIS-FRANCS FAIT EN
1839, PAR M. L'ABBÉ OLIVIER LARUE

Dans le premier volume des Bois-Francis, j'ai laissé planer des doutes sur l'auteur et la date de ce recensement. Une étude approfondie de ce recensement me permet de dire d'une manière positive que le véritable auteur est M. l'abbé Olivier Larue et qu'il a été fait en janvier 1839.

SOMERSET

| Ames | | Communians |
|------|------------------------|------------|
| 6 | François Marchand, | 3 |
| 8 | Basile Lupien, (capt.) | 5 |
| 10 | Joseph Semper, | 7 |
| 8 | François Lafrance, | 2 |
| 2 | Jean Rousseau, | 2 |
| 10 | Jean-Bte Lafond, | 6 |
| 9 | François Beauchène, | 8 |
| 5 | Placide Beauchène, | 2 |
| 5 | Joseph Grondin, fils, | 3 |
| 6 | Toussaint Grondin, | 2 |
| 6 | Joseph Grondin, père, | 4 |
| 7 | Jean Marchand, | 3 |
| 2 | Ambroise Bertrand, | 2 |

SOMERSET, (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|------|-----------------------|------------|
| | André Nadeau, | 2 |
| 2 | Isaïe Boisvert, | 1 |
| 1 | Simon Marcoux, | 2 |
| 3 | Noël Derois, | 3 |
| 3 | Alexis Bigot, | 7 |
| 8 | Joseph Perreault, | 2 |
| 3 | Moïse Perreault, | 1 |
| 1 | Eustache Houle, fils, | 1 |
| 1 | Louis Houle, | 1 |
| 5 | Eustache Houle, père, | 5 |
| 5 | François Champoux, | 2 |
| 1 | Pierre Grondin, | 1 |
| 1 | François Bigot, | 1 |
| 1 | Louis St-Cyr, | 1 |
| 1 | Joseph St-Cyr, | 1 |
| 1 | Olivier Boisvert, | 1 |
| 1 | Louis Boisvert, | 1 |
| 1 | Joseph Sanschagrin, | 1 |
| 8 | David Héon, | 1 |
| 1 | Victor Héon, | 1 |
| 5 | Olivier Bourk, | 2 |
| 3 | Edouard Grondin, | 2 |
| 1 | Paschal Cormier, | 1 |
| 1 | Olivier Cormier, | 1 |
| 8 | Charles Doucet, | 7 |
| 1 | Charles Hébert, | 1 |
| 8 | Antoine Laurendeau, | 5 |
| 3 | Michel Brisset, | 2 |

SOMERSET (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|-------|------------------------|------------|
| 1 | Hubert Gauvreau, | 1 |
| 1 | Hubert Boisvert, | 1 |
| 5 | Romain Auger, | 2 |
| 2 | Joseph Béliveau, | 2 |
| 1 | Jean-Bte. Béliveau, | 1 |
| 3 | Pierre Louis Pellerin, | 2 |
| 1 | David Thibodeau, | 1 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 177 | | 116 |

STANFOLD

| Ames | | Communians |
|------|-----------------------|------------|
| 1 | Jean Grondin, | 1 |
| 1 | Jean-Pierre Poirier, | 1 |
| 7 | Antoine Hamel, | 3 |
| 2 | Jean-Bte. St.-Cyr, | 2 |
| 3 | Michel Bourk, | 2 |
| 1 | Joseph Bourk, | 1 |
| 9 | Simon Bourk, | 8 |
| 5 | Pierre Lefrançois, | 2 |
| 5 | Narcisse Pepin, | 2 |
| 2 | François Lacroix, | 2 |
| 4 | Joseph St.-Cyr, | 3 |
| 3 | Joseph Bourk, | 2 |
| 9 | Joseph St.-Cyr, père, | 3 |
| 2 | Jean Bourk, | 2 |

STANFOLD (*Suite*)

| Ames | | Communiants |
|------|-----------------------|-------------|
| 9 | Joseph Cloutier, | 3 |
| 5 | Joseph Héon, | 5 |
| 3 | Charles Prince, fils, | 2 |
| 7 | Charles Prince, père, | 5 |
| 6 | Simon Lafrance, | 3 |
| 4 | Pierre Richard, | 2 |
| 7 | Augustin Richard, | 4 |
| 1 | Charles Richard, | 1 |
| 4 | Bruno Richard, | 2 |
| 1 | Olivier Leblanc, | 1 |
| 9 | Pierre Deslauriers, | 7 |
| 3 | Honoré Hébert, | 3 |
| 1 | Alexis Hébert, | 1 |
| 5 | Joseph Pellerin, | 2 |
| 7 | Charles Houle, | 7 |
| 6 | Barthélemi Auger, | 5 |
| 4 | David Régis, | 2 |
| 4 | Hilaire Richard, | 3 |
| 3 | Pierre Prince, | 2 |
| 5 | Célestin Brunelle, | 2 |
| 5 | Alexis Bernard, | 2 |
| 8 | Grégoire Girouard, | 3 |
| 1 | Georges Bernard, | 1 |
| 4 | Joseph Rousseau, | 2 |
| 11 | Jean Tourigny, | 6 |
| 8 | Joseph Gagnon, | 3 |
| 4 | Augustin Poisson, | 4 |

STANFOLD (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|------|--------------------------|------------|
| 2 | François Richard, | 2 |
| 7 | François Leblanc, | 3 |
| 1 | Charles Héon, | 1 |
| 4 | Uldéric Héon, | 2 |
| 1 | Moïse Héon, | 1 |
| 11 | Pierre Marchand, | 6 |
| 1 | Pierre Blanchet, | 1 |
| 1 | André Lafrance, | 1 |
| 7 | Paschal Baril, | 6 |
| 1 | Paul Lafrance, | 1 |
| 3 | Elie Mongrain, | 1 |
| 6 | Joseph Desrochers, | 3 |
| 1 | Israël Alexandre, | 1 |
| 1 | Moïse Alexandre, | 1 |
| 8 | Nicholas Gagnon, | 2 |
| 1 | Ls. Villemure-Lefebvre, | 1 |
| 1 | Jean Villemure-Lefebvre, | 1 |
| 1 | François Blais, | 1 |
| 1 | Alexis Lavigne, | 1 |
| 6 | Legros Lavigne, | 5 |
| 7 | François Sanschagrin, | 7 |
| 1 | Charles Champagne, | 1 |
| 1 | Cyrille Semper, | 1 |
| 1 | Antoine Baril, | 1 |
| 3 | Joseph Descôteaux, | 2 |
| 1 | Louis Descôteaux, | 1 |
| 6 | Joseph Hébert, | 2 |
| 1 | Isaac Lafrance, | 1 |

STANFOLD (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|------|-----------------------|------------|
| 7 | Joseph Hébert, | 2 |
| 2 | Joseph Girouard, | 2 |
| 3 | Antoine Labrègue, | 2 |
| 6 | Amable Marchand, | 2 |
| 2 | Charles Ratté, | 2 |
| 1 | François Beauchêne, | 1 |
| 1 | Prisque Bourassa, | 1 |
| 1 | David Bourassa, | 1 |
| 1 | Charles Bourassa, | 1 |
| 2 | Hubert Prince, | 2 |
| 1 | Michel Prince, | 1 |
| 1 | Edouard Leclerc, | 1 |
| 1 | Olivier Coulombe, | 1 |
| 3 | David Houle, | 2 |
| 1 | Bruno Routier, | 1 |
| 5 | François Allemame, | 2 |
| 1 | Antoine Leclerc, | 1 |
| 4 | Edouard Leduc, | 2 |
| 10 | Pierre Landry-Barcas, | 5 |
| 8 | Alexis Turcotte, | 2 |
| 6 | François Charest, | 3 |
| 1 | Louis Prince, | 1 |
| 1 | François Pellerin, | 1 |
| 1 | Narcisse Béliveau, | 1 |
| 4 | Joseph Abel, | 2 |
| 9 | Moïse Cantin, | 5 |
| 14 | Antoine Abel, | 3 |
| 4 | Joseph Durand, | 2 |

STANFOLD (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|-------|-------------------------|------------|
| 9 | Etienne Landry, | 2 |
| 3 | Pierre St-Pierre, | 2 |
| 7 | Charles Dubois, | 4 |
| 4 | Hilaire Richard, | 3 |
| 3 | Jérémie Ouellet, | 2 |
| 2 | Abraham Landry, | 1 |
| 4 | Jean-Bte Ouellet, | 4 |
| 8 | François Marchand, | 3 |
| 7 | Jean-Baptiste Langlois, | 4 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 425 | | 251 |

ARTHABASKA

| Ames | | Communians |
|------|-----------------------|------------|
| 13 | Joseph Poisson, | 7 |
| 4 | Louis Prince, | 4 |
| 3 | Maximilien Malhiot, | 2 |
| 4 | Adrien Piché, | 4 |
| 3 | Léon Billy, | 2 |
| 5 | Joseph Brunelle, | 2 |
| 9 | Antoine Billy, | 4 |
| 7 | Jean Roi-dit-Mazeret, | 5 |
| 1 | Uldoric Lanouette, | 1 |
| 3 | Louis Vézina, | 2 |
| 8 | Raphaël Baril, | 5 |
| 1 | Charles Beudet, | 1 |

ARTHABASKA (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|------|--------------------|------------|
| 3 | Charles Landry, | 2 |
| 1 | Pierre Parre, | 1 |
| 5 | Godfroi Cormier, | 2 |
| 1 | David Prince, | 1 |
| 1 | Alexis Lavigne, | 1 |
| 2 | David Descôteaux, | 2 |
| 3 | Rémi Trottier, | 3 |
| 1 | Alexis Mailhot, | 1 |
| 1 | Charles Bergeron, | 1 |
| 4 | François Hamel, | 2 |
| 2 | Louis Hamel, | 2 |
| 1 | Joseph Hamel, | 1 |
| 9 | Pierre Cloutier, | 2 |
| 2 | André Bertrand, | 2 |
| 1 | Moïse Boisvert, | 1 |
| 1 | Moïse Beauchène, | 1 |
| 1 | Joseph Lavigne, | 1 |
| 1 | Nazaire Lavigne, | 1 |
| 1 | Anselme Lavigne, | 1 |
| 3 | Louis Garneau, | 2 |
| 1 | François Martin, | 1 |
| 8 | Charles Beauchène, | 2 |
| 4 | Louis Lavigne, | 2 |
| 5 | Jean-Bte Ouellet, | 2 |
| 2 | Charles Gosselin, | 2 |
| 9 | Pierre Beauchène, | 3 |
| 8 | Amable Leblanc, | 3 |
| 1 | Alexis Lavigne, | 1 |

ARTHABASKA (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|-------|----------------------|------------|
| 6 | Valère Lavigne, | 2 |
| 6 | Joseph Lavigne, | 4 |
| 7 | Louis Raymond, | 2 |
| 4 | Joseph Tourigny, | 2 |
| 12 | Joseph St. Cyr, | 4 |
| 9 | Joseph Boisvert, | 2 |
| 9 | François Leblanc, | 2 |
| 3 | Louis Provencher, | 2 |
| 1 | Pierre Provencher, | 1 |
| 12 | François Provencher, | 7 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 212 | | 113 |

BULSTRODE

| Ames | | Communians |
|------|--------------------|------------|
| 3 | Charles Prince, | 2 |
| 6 | Jean-Bte Labonté, | 2 |
| 4 | François Boisvert, | 2 |
| 4 | François St. Cyr, | 2 |
| 7 | Jean Golin, | 2 |
| 7 | François Lafrance, | 2 |
| 3 | Louis Tourigny, | 2 |
| 3 | Moïse Provencher, | 2 |
| 9 | Alexis Balte, | 3 |
| 10 | Jean Tourigny, | 4 |
| 8 | Joseph Gagnon, | 3 |

BULSTRODE (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|-------|---------------------|------------|
| 4 | Jean-Bte. Neuville, | 3 |
| 5 | Rémi Auger, | 2 |
| 4 | Clément Mailhiot, | 2 |
| 9 | Jean Rousseau, | 6 |
| 1 | François Hébert, | 1 |
| 5 | Abraham Gagnon, | 2 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 92 | | 42 |

WARWICK

| Ames | | Communians |
|------|--------------------|------------|
| 1 | Gilbert Poirier, | 1 |
| 1 | Louis Blanchet, | 1 |
| 1 | Jean Landry, | 1 |
| 1 | Olivier St. Cyr, | 1 |
| 1 | François St. Cyr, | 3 |
| 3 | Gilbert Bergeron, | 1 |
| 3 | Jean-Bte Prince, | 2 |
| 2 | Elizé Bergeron, | 1 |
| 1 | Georges Bergeron, | 1 |
| 1 | Narcisse Bergeron, | 1 |
| 1 | Louis Boisvert, | 2 |
| 6 | Olivier Boisvert, | 1 |
| 1 | Jean-Bte Houle, | 3 |
| 4 | Louis Laurent, | 2 |
| 3 | Pierre Béliveau, | 2 |
| 2 | Joseph Houle, | 2 |

WARWICK (*Suite*)

| Ames | | Communians |
|-------|----------------------|------------|
| 4 | Louis Martin, | 3 |
| 5 | Augustin Larochelle, | 1 |
| 1 | Frs. Dupré Boisvert, | 2 |
| 2 | Joseph Labelle, | 1 |
| 1 | Gervais Labelle, | 1 |
| 1 | Olivier Béliveau, | 1 |
| 1 | François Béliveau, | 1 |
| 1 | François Blanchet, | 1 |
| 1 | Bélaire Leduc, | 1 |
| 1 | Joseph Poirier, | 1 |
| 3 | Raphaël Poirier, | 2 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 53 | | 41 |

Le recensement nominal de la Rivière Bécancour ne nous est pas parvenu. Nous savons cependant que la population était alors de 230 âmes et de 127 communiants.

RÉCAPITULATION

| | | |
|-------|------------|-------|
| 177 | Somerset | 116 |
| 425 | Stanford | 251 |
| 212 | Arthabaska | 113 |
| 92 | Bulstrode | 42 |
| 53 | Warwick | 40 |
| 230 | Blandford | 127 |
| <hr/> | | <hr/> |
| 1189 | | 689 |

CIMETIÈRE DES POINTES DE BULSTRODE

VERS 1837, on érigea sur la terre de Charles Prince (Charles à Guenne), sur la partie nord du 1er lot du 12e rang de Bulstrode, un petit cimetière d'une trentaine de pieds carrés.

Le premier inhumé dans ce cimetière fut Laurent Raymond. N'ayant point de planches pour lui faire un cercueil, on utilisa une auge de bois-blanc dont on s'était servie au printemps pour recueillir l'eau d'érable. Le second, Louis Cloutier, fut inhumé dans de la paille de sarrasin. C'étaient des cercueils bien rudimentaires.

Autre manière de fabriquer des cercueils, au dire des anciens : On coupait, de la longueur voulue, le tronc d'un gros arbre creux ; on y introduisait le mort au moyen d'une corde passée à son cou et on l'enfouissait dans la terre. La seule pensée d'un tel enterrement attire les larmes. Quel chagrin ! quelle douleur pour les parents et les amis qui en furent les spectateurs !

Le 23 novembre 1854, les corps qui reposaient dans

le cimetière des Pointes-de-Bulstrode, au nombre de 23, dont 8 grandes personnes et 15 enfants, furent exhumés et déposés dans le cimetière de Saint-Christophe.

Noms des grandes personnes exhumées :

Laurent Raymond, Louis Cloutier, Pierre Cloutier, Suzanne Beudet, Sophie Baril, Marie-Henriette Desharnais, Gilbert Doiron, Josette St-Cyr.



PREMIER COLON DE VICTORIAVILLE

AU printemps de 1839, M. Olivier Perrault vint le premier planter sa tente sur le territoire de la ville de Victoriaville. Il prit possession d'une partie du 9ème et les 10ème, 11ème et 12ème lots du 3ème rang d'Arthabaska. Son beau-frère Charles Beauchesne était déjà résidant à St-Christophe depuis quatre ans.

Olivier Perrault fut baptisé à Deschambault, le 4 octobre 1794. Il était le fils de Paul Perrault et de Marie-Louise Naud. En 1827, il était navigateur et résidait aux Trois-Rivières. Le 26 février 1827, il épousa à Bécancour, Marie Levasseur, fille de Modeste et de Josette Deshayes-dit-St-Cyr.

Marie Levasseur fut baptisée à Bécancour, le 30 janvier 1809, sous le nom de Marie-Faïne. Tantôt elle porta seulement le nom de Marie, tantôt le nom de Faïne, et quelquefois celui de Françoise.

Enfin, le 30 avril 1872, elle est inhumée à Victoria-

ville sous le nom de *Epiphane* Levasseur.

Le 13 février 1840, Olivier Perrault fait baptiser à Bécancour, un garçon, sous le nom de Louis Trefflé, né dans le canton d'Arthabaska, le 1er novembre 1839.

M. Olivier Perrault fut le père d'une nombreuse famille. Il mourut à Victoriaville le 4 septembre 1871.



M. L'ABBÉ DENIS MARCOUX

VICAIRE À GENTILLY, DEUXIÈME MISSIONNAIRE
DES POINTES DE BULSTRODE

M. L'ABBÉ Denis Marcoux, naquit à Québec, le 3 avril 1814, de François Marcoux et d'Elisabeth Durette, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le premier octobre 1837. Vicaire à St-François-du-Lac (1837-1839); à Gentilly, avec desserte des Bois-Francis (1839-1840), à Maskinongé (1840-1841); curé à Maskinongé (1841-1846); de Sainte Famille d'Orléans (1846-1848); de Champlain (1848-1886), où il est décédé le 22 mai 1889.

M. l'abbé Marcoux fut nommé vicaire à Gentilly avec desserte des "Bois-Francis", à l'automne de 1838, mais il ne put se rendre à son poste qu'à l'automne de 1839, vû le mauvais état de sa santé.

Pendant le cours des mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet et août 1840, M. D. Marcoux fit quatre missions dans les Bois-Francis.

Du mois de février au mois d'août 1840, Monsieur Denis Marcoux fit trois missions dans les Pointes de Bulstrode, disant la messe, faisant les baptêmes, célébrant les mariages chez Valère Rivard-dit-Lavigne. La première mission eut lieu le 3 février 1840, pendant laquelle M. Marcoux baptisa Jean-Trefflé, né le 22 décembre 1839, fils de Louis Provencher et d'Appoline Provencher. Parrain : Auguste Provencher, marraine, Amélie Provencher (1).

Les premier et deux mars, seconde mission de monsieur D. Marcoux. Il fit deux baptêmes.

1. Joseph, né le 18 janvier 1840, fils de Janvier Jolin, et de Marie-Desanges St-Louis. Parrain : F. X. Baril ; marraine : Pélagie Labissonnière-dit-Trottier.

2. Marie-Olive, née le 21 décembre 1839, fille de Israël Normandeau et de Marie Vézina. Parrain : Pierre Normandeau ; marraine : Catherine Vézina.

Le 2 mars 1840 eut lieu le premier mariage dans les Pointes de Bulstrode. Joseph Hamel, fils de François et de Antoinette Gilbert, et Marie Provencher, fille de François et de Angélique Bourbeau, d'Arthabaska.

Le même jour M. D. Marcoux admit à la Sainte-Table quatre jeunes communiant : Joseph Garneau, qui servit la messe et qui avait enseigné le catéchisme à ses trois compagnons, Pierre Cloutier, Louise Cloutier et Adélaïde Hamel.

La troisième et dernière mission de M. D. Marcoux aux colons des Pointes de Bulstrode eut lieu du 17 au 23

(1) Registres de Blandford et autres townships, Greffe d'Arthabaska.

août 1840. Le 18, il célébra le mariage de François Martin, fils de Augustin et de Françoise Guillemette ; et de Josette Jolin, fille de François et de Marie Plante, d'Arthabaska.

Le même jour, il baptisa Pierre Sinai, né le 29 juin 1840, fils de Louis Marchand et de Marie Jolin. Parrain François Martin ; marraine, Josette Jolin.

Le 23 août, il fit trois baptêmes :

1. Alexis, né le 17 août, fils de Pierre Beauchesne et d'Archange Montambault. Parrain : Louis Garneau ; marraine, Marie Ouellet.

2. Marie-Julienne, née le 19 juillet précédent, fille de Michel Loranger et de Marie Desauges Lamothe. Parrain : Charles Gosselin ; marraine : Rosalie Lavigne.

3. Marie-Louise Zénaïde, née le 9 courant, fille de Valère Rivard-dit-Lavigne et de Sophie Délisle. Parrain : Joseph Lavigne ; marraine : Sophie Roux-dit-Alexandre.

Le 23 août 1840, Monsieur Denis Marcoux, après quelques jours de catéchisme, fit faire la première communion aux neuf enfants dont les noms suivent : Aubert Beudet-dit-Ducap, Nérée Beauchesne, Prosper Beauchesne, Zoé Beauchesne, Emélie Beauchesne, (1) Adélaïde Bernier, Marie Ouellet, Louis Marchand et Joseph Marchand.

(1) Demoiselle Emélie Beauchesne, résidante à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a atteint, le premier février 1920, sa quatre-vingt-treizième année. Fille de Pierre Beauchesne et de Archange Montambault, elle est née à Bécancour, le 1er février 1827. Elle arriva à Arthabaska en 1836. Demoiselle Emélie Beauchesne est la doyenne, par la résidence, des personnes vivantes dans les Bois-Francis.

MONSIEUR CLOVIS GAGNON,

MISSIONNAIRE DES BOIS-FRANCS, RÉSIDANT À SOMERSBYT
DE 1840 à 1844 ET À ST-NORBERT DE 1844 à 1848.

TROISIÈME MISSIONNAIRE DES POINTES DE BULSTRODE

DE janvier 1841 à septembre 1843, Monsieur Clovis Gagnon vint à peu près à tous les mois dire la messe dans les Pointes de Bulstrode, chez Valère Rivard-dit-Lavigne, et quelques fois chez un nommé Delisle.

Au cours de ses missions, de 1841 à 1843, monsieur C. Gagnon se rendit chez M. François Hamel, établi sur la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, dans les Pointes Métivier nord, où il dit la messe. C'est pendant une de ces missions aussi que M. C. Gagnon fit la bénédiction de la première croix, érigée dans la paroisse de Sainte-Victoire, sur la terre de Joseph Marchand, dans le rang des Bras. Cette cérémonie eut lieu à l'automne de 1841. Cette croix fut renouvelée en février 1863.

LA CHAPELLE DES BRAS

DE LA RIVIÈRE NICOLET

Il faut au canadien son église ou sa chapelle, son curé, ses marguilliers, les offices du dimanche, douce occasion pour lui de rencontrer ses parents, ses amis et ceux avec qui il a quelque chose à régler.

L'ABBÉ CHARLES TRUELLE.

CETTE chapelle, bâtie sur la terre de Pierre Bernier, 10e lot du 4ème rang d'Arthabaska, fut ouverte au culte à la St-Michel 1843. Elle fut construite par Paul Beaudet-dit-Ducap. Lors de la bénédiction par M. C. Gagnon, les chantres furent : François Marchand, Charles Gosselin et François-d'Assise Baril ; le servent de messe : Olivier Perrault, fils, et le bedeau : Paul Rivard.

Les premiers marguilliers furent : Paul Beaudet-dit-Ducap, Pierre Bernier, François Provencher, Eustache Baril, Louis Garneau, Louis Provencher et François-d'Assise Baril.

M. C. Gagnon venait dire la messe cinq à six fois par année. Le premier mariage célébré dans la Chapelle

des Bras fut celui de Pierre Béliveau et de Marie Courtois.

A l'automne de 1848, M. Moïse Duguay remplaça M. C. Gagnon à St-Norbert. La population augmentant assez considérablement, M. Duguay jugea bon de faire la mission à tous les mois. En juillet 1849, il transporta au pied de la montagne tous les ornements du culte et cessa de faire la mission dans la Chapelle des Bras.

Les colons du rang des Bras, des Pointes Beudet et Provencher passèrent alors sous la juridiction du curé de Stanfold, M. Antoine Racine, qui les desservit jusqu'à l'arrivée du premier curé de St-Christophe à l'automne de 1851. De cette date jusqu'à l'automne de 1865, nos colons se rendirent à l'église de St-Christophe pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux.



CIMETIÈRE DE LA CHAPELLE DES BRAS

MONSIEUR Pierre Bernier, qui avait donné le terrain pour la Chapelle des Bras, en donna un aussi pour un cimetière. La première personne inhumée dans ce cimetière fut la veuve Corbeil, Louise Glaude, et la dernière, Céline Girard. Il y eut aussi un vieillard du nom de Jacques Hamel, qui mourut le 13 novembre 1845, âgé de 99 ans et 8 mois. Les anciens racontent que, le matin de sa mort, ce bon vieillard, voyant qu'il ne pouvait avoir les secours de la religion à l'heure suprême, réunit ses enfants autour de son chevet et leur recommanda de prier avec ferveur, disant qu'il allait mourir le soir même. En effet, au coucher du soleil, il rendit son âme à Dieu.

En 1868, Mgr Suzor écrivait ce qui suit :

“On demandera peut-être, comment il se fait que l'on n'a pas relevé jusqu'à ce jour les corps inhumés dans ce petit cimetière. La réponse à cette question est très facile. Sur la demande de plusieurs intéressés, des mesures avaient été prises, en 1852, pour procéder à l'exhumation de ces corps ; une dizaine d'hommes s'étaient même rendus sur les lieux pour la commencer, mais force leur fut de retourner sur leurs pas, ayant reçu l'assurance formelle que s'ils avançaient leur vie était en danger.

Sur ce, ils ne crurent pas prudent de passer outre, et je louai la sagesse de leur conduite. Plus tard, en 1855, Monseigneur Thomas Cooke étant en visite pastorale à St. Christophe et ayant entendu les raisons de part et d'autre, les trouva bonnes, et se contenta d'ordonner à messieurs les marguilliers de l'œuvre de voir à ce que l'ancien cimetière des Bras fût entouré à l'épreuve des animaux. Plus tard encore, en 1859, ayant renouvelé sa précédente ordonnance, Sa Grandeur alla plus loin. Elle conseilla aux paroissiens de lever et d'apporter dans le cimetière de la paroisse les corps qui étaient déposés dans ce petit cimetière. Cependant jusqu'à présent rien n'a été fait, pour de bonnes raisons, je suppose. Il est bien probable qu'avant longtemps tous les intéressés comprendront qu'il est à propos de réunir les cendres de ces premiers colons à celles de leurs enfants, et de les faire reposer à l'ombre du temple qui leur a coûté de grands et de nombreux sacrifices."

Qu'est-ce qui, en réalité, empêcha l'exhumation des corps de ce cimetière, en 1852 ? Comment se fait-il que la dizaine d'hommes venus pour procéder à l'exhumation des corps craignirent pour leur vie ?

Les gens du rang des Bras, qui avaient vu d'un mauvais œil la translation des ornements de leur chapelle au pied de la montagne, voulaient au moins garder leurs morts dans leur cimetière.

Or, à l'arrivée des travailleurs, Eulalie Boisvert-dit-Joubin, épouse de feu Georges Albœuf-dit-Boutet, s'arma d'un fusil, se plaça à la porte du cimetière et somma les gens du pied de la montagne d'avoir à s'en retourner, ou bien qu'elle ferait feu

C'était sa manière à elle de s'opposer à l'enlèvement du corps de son premier mari, qui avait été déposé dans ce cimetière à la fin d'août 1846.

Georges Albœuf-dit-Boutet, originaire des Grondines, arriva dans les Bois-Francis vers 1840 avec son épouse, Eulalie Boisvert-dit-Joubin. Il s'établit dans le 4^{ème} rang du canton d'Arthabaska. Comme la plupart des premiers colons, Georges Albœuf-dit-Boutet fut obligé, pour nourrir sa famille de s'occuper de l'industrie du *sall*. Un jour, en 1845, il transporta à Danville, sur son dos, dans un sac d'écorce de bouleau, une certaine quantité de cette perlasse. La transpiration causée par la chaleur et la fatigue du voyage détrempea cette composition corrosive et lui brûla une partie du dos. Il endura de grandes souffrances jusqu'à l'été de 1846, alors que la plaie s'agrandit tellement, qu'elle monta jusqu'à la tête et fit sortir un œil de son orbite. Enfin, il devint gravement malade. Quelqu'un descendit donc dans les Pointes de Bulstrode pour demander à M. Eustache Baril de bien vouloir aller chercher le missionnaire pour lui administrer les derniers sacrements. Le missionnaire alors était M. Clovis Gagnon, résidant à St-Norbert.

M. Eustache Baril s'exécuta de bonne grâce et se rendit à St-Norbert, en suivant la rivière Nicolet jusqu'au moulin de M. Joseph Girouard, sur le chemin royal qui conduit de Stanfold à St-Norbert. Il reprit le même chemin, accompagné de M. Gagnon, et arriva chez lui sur le soir. Se sentant fatigué, M. Eustache Baril dit à son petit garçon Ciuna, alors âgé d'environ treize ans, de conduire M. Gagnon à la résidence de Georges Albœuf-dit-Boutet. On fut rendu à la brunante. Le prêtre ad-

ministra les sacrements au mourant et reprit, avec son jeune compagnon, le sentier conduisant chez M. Eustache Baril, où M. Gagnon voulait passer le reste de la nuit. Au milieu de la route, la chandelle s'étant épuisée, nos deux voyageurs furent plongés dans l'obscurité. Que faire ? M. Gagnon, qui en avait vu bien d'autres et qui n'était jamais à bout de ressources, dit au jeune Cinna d'ôter ses chaussures, afin de mieux suivre le petit sentier. Par ce moyen, on pût se rendre à la rivière Nicolet sans s'écarter dans la forêt. Le lendemain, M. Gagnon reprit seul le chemin de St-Norbert.

Georges Albœuf-dit-Boutet mourut le 24 août 1846 et fut enterré dans le cimetière de la chapelle des Bras. Son cercueil fut, dit-on, bien primitif. On creusa un gros arbre dans lequel on plaça le cadavre et on le recouvrit avec une planche préparée à la hache et fixée avec des chevilles de bois.

Sa veuve, Eulalie Boisvert-dit-Joubin, se remaria le 30 août 1847 à M. Joseph Pothier.

Eulalie Boisvert mourut à Victoriaville le 19 novembre 1878 et Joseph Pothier le 11 juillet 1897.

Georges Albœuf-dit-Boutet était le père de M. Charles Boutet, baptisé le 9 décembre 1843, et de Elise Boutet, épouse de M. Narcisse Marcotte, de Victoriaville.

Le 17 juin 1872, les corps qui reposaient dans le cimetière des Bras furent exhumés, et le lendemain on les déposa dans le cimetière de Sainte-Victoire. Il y en avait une quarantaine, parmi lesquels on reconnut Louis Perrault, Noël Rochette, Georges Albœuf-dit-Boutet, Virginie Albœuf-dit-Boutet, Céline Girard, Josette Piché, Jacques Hamel, Joseph Descôteaux, François Labry, Marie-Louise Houle et Gervais Talbot.

ERECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE
DE SAINTE VICTOIRE D'ARTHA-
BASKA

Il est évident que la Constitution de la paroisse canadienne, au milieu des Canadiens, agit à la fois comme action religieuse, par la morale qu'elle accroit en chaque individu, et comme action organisatrice.

RAMEAU.

LE 12 septembre 1863, Monseigneur Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, érigea canoniquement la paroisse de Sainte-Victoire, lui donnant pour titulaire Sainte-Victoire, vierge et martyre, dont la fête se célèbre le 23 décembre. Ce décret fut sanctionné par le Gouvernement le 30 juin 1864.

Victoriaville fut érigée en village le 18 mai 1861, et en ville en 1890.

Cependant, les paroissiens de cette nouvelle paroisse continuèrent à être desservis par le curé de Saint-Chris-

tophe jusqu'à l'automne de 1865.

Le 23 novembre 1863, Mgr Cooke émit un décret permettant la construction d'une église et sacristie en bois, et l'érection d'un nouveau cimetière sur la terre de monsieur Louis Foisy, sur le 11ème lot du 3ème rang d'Arthabaska.

Cette église fut ouverte au culte le 23 septembre 1865.



MONSIEUR ADOLPHE BAROLET

PREMIER DESSERVANT, RÉSIDANT À SAINTE-VICTOIRE
D'ARTHABASKA DE 1865 À 1867

MONSIEUR l'abbé Georges-Adolphe Barolet, né à Saint-Léon-de-Maskinongé, le 30 août 1834, de Pierre Barolet et d'Angèle Corriveau, fit ses études à Nicolet et fut ordonné dans sa paroisse natale, le 9 août 1863. Vicaire à Arthabaskaville (1863-1865), à Victoria-ville (1865-1867) ; curé de Weedon (1867-1882), où il est décédé le 1er mai 1882.

Au mois de septembre 1865, M. Adolphe Barolet, qui était vicaire à St-Christophe, vint résider à Sainte-Victoire. Il logea à quelques arpents de l'église, chez M. Joseph Labbé.

Le 29 septembre 1865, M. Adolphe Barolet chanta la première messe dans l'église de Sainte-Victoire.

Le 4 octobre 1865, décret de Mgr Cooke pour l'érection d'un cimetière.

Le 24 décembre 1865, eut lieu l'élection d'un corps de marguilliers pour Sainte-Victoire.

M. Louis Foisy fut élu premier marguillier du banc, M. F.-X. Beaudet, second, M. J. Bte. Métivier, troisième. Les anciens marguilliers nommés furent MM. Antoine Hamel, père, Joseph Pothier, Moïse Carignan, Jean Provencher et Abraham Fortin.



MGR JOSEPH-CALIXTE-CANAC MARQUIS

MGR Joseph-Calixte-Canac Marquis naquit à Québec, le 14 octobre 1821, de David-Canac Marquis et d'Euphrosine Goulet, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 21 décembre 1844. Professeur de physique au séminaire de Québec (1844-1845); vicaire à St-Grégoire-de-Nicolet (1845-1852); curé, non résidant de St-Célestin, (1852-1854), curé résidant à St-Célestin (1854-1877), retiré à St-Célestin (1877-1904), où il est décédé le 19 décembre 1904.

Mgr Marquis était protonotaire apostolique et chanoine de Lorette.

Du 30 juillet au 10 octobre 1845, M. l'abbé Marquis exerça le saint ministère à St-Calixte-de-Somerset, en compagnie de M. l'abbé C.-E. Bélanger, alors missionnaire de Somerset, de Stanfold et de Blandford.

Un bon samedi, Messieurs Bélanger et Marquis se rendirent à Blandford pour y faire la mission, le lendemain.

Ils firent ce voyage en canot, par la rivière Blanche et par la rivière Bécancour. Quel ne fut pas leur désappointement lorsqu'en préparant ce qu'il fallait pour dire

la messe, ils s'aperçurent qu'ils avaient oublié le missel ! Impossible de retourner à Somerset pour s'en procurer un pour le lendemain.

Entendre les confessions, faire une instruction, administrer le sacrement de Baptême, voir les malades, était sans doute bien consolant pour les colons de Blandford ; mais ne pas avoir de messe, quel chagrin ! Ceux qui n'avaient la visite du missionnaire qu'à de rares intervalles.

Le soir venu, Messieurs Bélanger et Marquis se rendirent chez M. Antoine Marchand, époux de Françoise Mailhot, pour y passer la nuit.

Pendant la veillée, M. Marquis remarqua un livre de prières sur la tablette d'une des fenêtres de la maison.

Il voulut bien l'examiner, et, à sa grande surprise et joie, il constata que c'était un paroissien romain, contenant la messe en latin et en français. Il y avait donc moyen de dire la messe.

Le lendemain matin, M. Bélanger officiait et M. Marquis remplaça le porte-missel, tenant en mains, pendant toute la messe le missel improvisé.

En octobre 1845, M. l'abbé Marquis fut nommé vicaire à St-Grégoire-le-Grand, comté de Nicolet, et il y demeura jusqu'en 1852, comme vicaire.

Le 16 septembre 1852, il fut nommé premier curé de la paroisse de St-Célestin, qui avait été érigée canoniquement le 4 juillet 1850. Mais, de 1852 à 1854, M. Marquis continua à résider à St-Grégoire.

A l'été de 1850, M. Marquis alla faire une mission à Wotton, et de là se rendit jusque sur les bords du Lac

Nicolet, entre Ham-Nord, Ham-Sud et Garthby. Il fut conduit à cet endroit par un colon de Wotton, M. O'Brady. Le trajet se fit en petite charrette à bois de corde, par des chemins à peine ébauchés. La mission eut lieu à un endroit appelé le "Petit Québec." La porte de la cabane servit de table d'autel. Des chevilles enfoncées dans une des pièces de la cabane servirent de confessionnal.

M. Marquis appelait cela "Confesser à la cheville."

En 1865, le 18 septembre, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, nomma M. Marquis, alors curé de St-Célestin, curé de Ste-Victoire-d'Arthabaska, paroisse érigée canoniquement, le 12 septembre 1853.

M. Marquis avait ordre de se rendre à Victoriaville pour le premier octobre 1865.

Mais les faits subséquents nous prouvent qu'il n'en fit rien et continua à être curé de St-Célestin et à y résider. Aussi, dans le décret d'annexion d'une partie de St-Valère à Ste-Victoire, émané par Mgr Thomas Cooke, le 23 décembre 1865, M. Marquis, délégué par l'évêque, le 9 novembre 1865, est qualifié du titre de curé de St-Célestin.

Quoi qu'il en soit, de 1865 à 1867, M. Marquis desservit Ste-Victoire, conjointement avec M. l'abbé Adolphe Barolet, qui, lui, résida à Ste-Victoire.

Dans le procès-verbal de sa visite pastorale à Saine Victoire, en date des 15 et 16 juin 1868, Mgr L.-F. Laflèche, évêque d'Anthédon, coadjuteur des Trois-Rivières dit :

" Cette église (l'église de Sainte-Victoire), quoique non terminée, a été ouverte au culte le 23 septembre 1865, et la première messe a été dite par le Rév. Messire Adol-

phe Barolet, vicaire à St-Christophe, qui continua à *des-servir* la paroisse conjointement avec le Révérend Messire Calixte Marquis, curé de Saint-Célestin, jusqu'à l'arrivée de Messire J.-N. Héroux, le curé actuel de Sainte-Victoire." (1)

Pendant la desserte de la paroisse par M. Marquis et M. Barolet, une grande retraite de tempérance fut prêchée, du 15 au 22 avril 1866 par M. le Grand Vicaire Mailloux. On lui présenta une adresse à la fin de la retraite.

Les signataires de cette adresse furent : A. Fortin, maire ; D.-O. Bourbeau, Alf. Bouchard, J.-O. Bourbeau, J.P. Julien Demers, F.-R. Héroux, J. P. ; J.-B.Edge, Prosper Comeau, R.-Alphé Arcand, Gonzague Houle, Livin Provencher, Olivier Legendre, Julien Labbé, père ; Julien Labbé, fils ; Elisée Labbé, Jacques Plamondon, Ignace Plamondon.

Lors de l'apparition de "L'Union des Cantons de l'Est", en 1866, M. Marquis voulut bien être un des fondateurs du journal.

M. l'abbé Marquis s'occupa beaucoup de colonisation dans les Cantons de l'Est.

En 1877, M. Marquis abandonna le ministère et prit sa retraite à St-Célestin, où il bâtit une chapelle, appelée "La Tour des Martyrs" célèbre par la multitude des Reliques qui y sont exposées.

M. Marquis fut fait Protonotaire Apostolique, par sa

(1) Archives évêché des Trois-Rivières. Décret de Mgr Cooke en date 23 déc. 1868.

Sainteté Léon XIII. Il était aussi chanoine de la Basilique de Lorette, en Italie.

Monseigneur Marquis mourut à St-Célestin le 19 décembre 1904 et y fut inhumé le 22.

Mgr Marquis a été un grand colonisateur. On lui attribue la fondation d'une douzaine de paroisses dans les Cantons de l'Est. Il a été mêlé à plusieurs questions brûlantes, irritantes. Sa carrière a été diversement appréciée. Après sa mort une grande polémique s'est élevée, dans les journaux, au sujet de la part qu'il prit dans la fondation de la communauté des Sœurs de l'Assomption, à St-Grégoire. Les uns lui attribuaient le titre exclusif de fondateur de cette communauté ; d'autres proclamant M. Harper, curé de St-Grégoire, le véritable et seul fondateur.

D'autres plus modérés les considéraient tout deux comme fondateurs-conjoints.

On nous dit que des documents, tenus secrets jusqu'à ce jour, seront exhibés en temps opportun, et décerneront à qui de droit le vrai titre de fondateur.

Attendons ! Avec le temps les esprits vont se calmer. L'histoire, un jour, s'écrira à la lumière de la vérité, sans parti pris, sans préjugés. Ce qui aujourd'hui semble être une énigme aura un jour une solution, rendant justice à qui de droit.

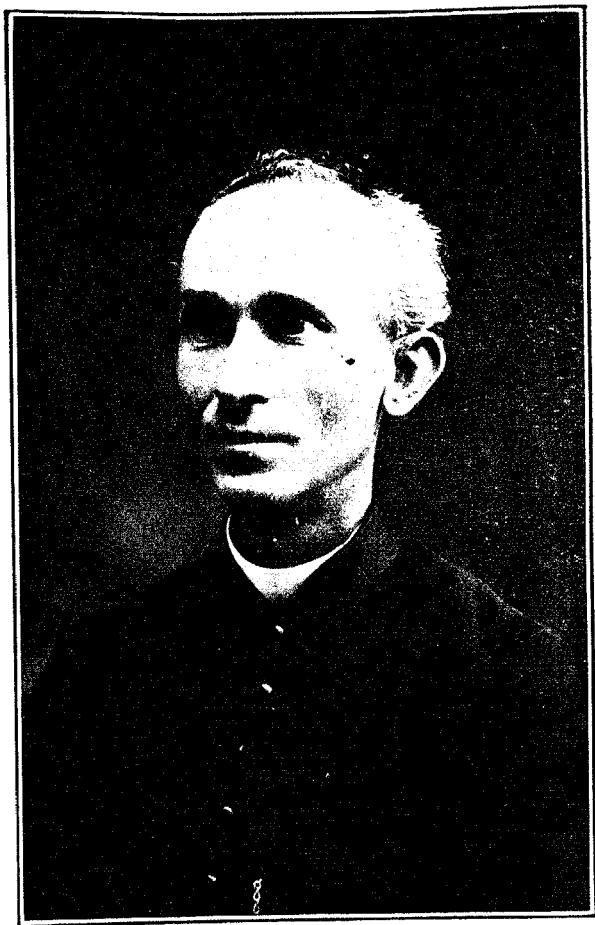
Un historien impartial tranchera, espérons-le, ce nœud-gordien.

L'histoire de Victoriaville de 1867 à nos jours a été

écrite dans le premier volume des Bois-Francis ; je n'y reviendrai pas.

Je consignerai seulement les deux principaux événements qui se sont déroulés dans la paroisse, en ces derniers temps : La bénédiction du carillon de cinq cloches et le Congrès Eucharistique.





L'ABBÉ P.-O. MILOT
V. G. H., curé de Victoriaville.

M. L'ABBÉ ONIL MILOT

BIOGRAPHIE

M. L'ABBÉ Pierre Joseph Onil Milot, né à Ste-Monique-de-Nicolet le 24 octobre 1857, de Pierre Milot, notaire, et de Sophie Lesieur, fit ses études à Nicolet, fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Laflèche, le 25 septembre 1881. Vicaire à Sainte-Monique-de-Nicolet (1881); à Arthabaskaville, vicaire (1881-1883), aumônier des Frères du Sacré-Cœur (1883-1894); curé de l'Avenir (1894-1900), où il a fondé un couvent des Sœurs de l'Assomption, en 1896; de 1900 à 1910 curé de St-Germain-de-Grantham, où il a également établi un couvent des Sœurs de l'Assomption, en 1906, et construit une église, en 1907. V. G. le 17 avril 1910; curé de Victoriaville et V. G. H. depuis le 5 juillet 1913:

Le Congrès Eucharistique tenu à Victoriaville les 13, 14 et 15 septembre 1918, dont le brillant succès a dé-

passé les prévisions de tous, suffirait à lui seul à graver en lettres d'or dans les archives paroissiales le nom de Monsieur le Grand-Vicaire Onil Milot, cinquième curé de Ste-Victoire d'Arthabaska.

Comme un compte-rendu complet de cet événement mémorable est en préparation, je laisse à d'autres l'agréable tâche de nous faire la relation de cette imposante glorification de Jésus-Hostie.

Si ces jours glorieux du Congrès Eucharistique brillent d'un éclat plus radieux que les autres, il en est cependant un autre qui mérite une mention spéciale : le 8 août 1915, date de la bénédiction du carillon de cinq cloches.

Le matin, Mgr J.-S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, officia pontificalement et dans l'après-midi, Sa Grandeur fit solennellement la bénédiction des cinq cloches baptisées sous les noms de :

| | | |
|------------------|-----------|--------------|
| Maria | Pesanteur | 5607 livres |
| Angelus | | 2300 " |
| Josephus | | 1712 " |
| Joannes Baptista | | 1170 " |
| Victoria | | 701 " |
| | | 11490 livres |

Avant que le Pontife oignît de l'huile sainte les cinq catéchumènes exposées à nos regards, enguirlandées de fleurs variées, de soieries somptueuses, monsieur l'abbé Henri Beaudé, dans un style harmonieux, comme la voix de la cloche, prononça l'allocution de circonstance :

*Cum melodia illius vasculi ad aures insonuerit popu-
lorum, crescat in eis devotio fidei.*

“Lorsque la mélodie de ces vases de bronze parvien-
dra aux oreilles des peuples, que la dévotion de la foi
s'accroisse en eux.”

PONT. ROM.

Monseigneur,
Mes Frères,

Nous allons assister à l'une des cérémonies les plus augustes de la liturgie catholique.

Des vases de bronze vont être bénis et consacrés par les mains du Pontife ; et cette consécration va avoir pour effet de donner à ce métal, sonore et précieux par nature, une âme religieuse et en quelque sorte divine. Il sera désormais messager de Dieu et de l'Église, Ange du Seigneur, annonciateur des choses d'en haut. Sous l'ancien testament, Dieu députait à son peuple choisi des ambassadeurs appelés Anges, du nom de leur mission, qui veut dire envoyés.

Sous la loi nouvelle, la voix de Dieu retentit dans les espaces et frappe les oreilles des peuples par l'intermédiaire de la cloche.

Le son des cloches a quelque chose de mystique ; comme il est beau, puissant, ample, nombreux !... comme il s'épand dans les airs, en ondulations majestueuses, qui sont comme des battements d'ailes !

Un homme d'état protestant a dit de l'église catholique qu'elle était “une grande école de respect.” Nous ajoutons, sans crainte d'être contredit, qu'elle est une

grande école de beauté : elle, et elle seule, pouvait trouver ce moyen de transmettre aux âmes les échos de son enseignement, de porter jusqu'aux extrémités de son berceau les battements et les soupirs de son cœur maternel.

Nous allons donc étudier pendant quelques instants le sens de la cérémonie qui va se dérouler, préciser le rôle, la mission qui seront assignés, désormais, à ce métal vierge et sonore, qui a jailli, brûlant et purifié, du creuset du fondeur, et qui s'est cristallisé en une matière solide et éternelle.

La cloche est une voix ; il n'y a rien de plus grand, de plus magnifique dans le monde que la voix, parce qu'elle sert d'expression à l'âme. Pourquoi dit-on de l'éloquence qu'elle est le premier des arts, si ce n'est parce que l'esprit, la pensée se communique par l'intermédiaire de la parole ; que la parole, la voix rend en quelque sorte sensibles et tangibles les moindres nuances des sentiments, tous les mouvements de la pensée ?

Souvenons-nous d'ailleurs que Jean-Baptiste, le précurseur, l'homme "le plus grand qui soit né de la femme," s'est défini lui-même d'un mot : "Je suis, a-t-il dit, je suis une voix.... *ego vox*" ;—l'extraordinaire grandeur de sa mission, l'importance de son rôle tenait dans cette seule formule : "Je suis une voix—je suis une voix." Et le Fils de Dieu, comment s'appelle-t-il de toute éternité ?—Le verbe, c'est-à-dire la voix, la parole de Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ c'est la voix, le Verbe de Dieu incarné.

L'Eglise a aussi besoin d'une voix pour proclamer *an* ses joies et ses peines, ses triomphes et ses deuils :

la voix de ses ministres n'a qu'une portée restreinte, elle se limite aux bornes d'un sanctuaire ; il lui faut un instrument plus sonore et plus large, capable de répandre par les espaces les messages surnaturels qu'elle veut adresser à ses fidèles, un instrument qui jamais ne se fatigue, qui puisse retentir nuit et jour, dans le silence et le bruit, dans le calme comme dans la tempête, et cet instrument c'est la cloche. Une fois muni de la bénédiction pontificale, empreint des onctions saintes, embaumé d'encens, consacré par les rites liturgiques et les prières les plus belles, le bronze reçoit une âme, une âme divine : du haut de ses tours, il inaugure une mission qui peut durer des siècles.

Il frémit d'abord, il s'ébranle, chaque matin, au lever du jour, pour nous rappeler le mystère qui a été pour nous la source du salut.

C'est la Rédemption du Christ qui nous a rachetés et qui perpétue son mystère de régénération à travers les âges.

L'Incarnation est donc un fait initial, le plus gros de conséquence qui ait jamais été posé : c'est de lui que découlent la grâce et toute la gloire. C'est en ce fait que l'humanité avait espéré pendant quarante siècles ; c'est de la réalisation de ce mystère qu'elle vivra toujours. Non-seulement il nous importe de ne pas l'oublier, mais il faut remercier tous les jours les personnages augustes qui ont concouru à son accomplissement, à savoir :—

L'Ange, la Vierge Marie, le Verbe de Dieu. Et c'est cela que le bronze nous annonce chaque jour, et plus d'une fois le jour, avec des modulations, légères comme

la brise du matin, ou calmes et attendries comme les murmures du soir ; elle vient nous rappeler un souvenir qui doit être toujours présent à nos pensées, puisque c'est de lui que nous tenons toutes les bénédictions du temps et que nous attendons les récompenses de l'éternité. Et quand on apporte un enfant pour lui faire recevoir la grâce du baptême, à peine l'eau a-t-elle touché son front et lui a-t-elle donné la naissance à l'ordre surnaturel, que la cloche retentit à toute volée ; les notes s'échappent joyeuses. L'Eglise, notre mère, veut dire l'allégresse qui déborde de son cœur. Lorsqu'une mère a mis au monde un enfant, elle oublie vite ses douleurs, comme dit Notre-Seigneur dans l'Évangile, pour embrasser avec ivresse le fruit de ses entrailles. Ainsi fait notre mère l'Eglise : un enfant vient de lui être donné : il faut qu'elle dise, qu'elle chante son bonheur, que sa voix aille jusqu'au ciel, pour demander aux anges de préparer une place à un futur citoyen de la patrie céleste.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que la cloche puisse se plier à l'expression des sentiments les plus divers et les plus opposés. Si elle n'avait pas une âme, si l'esprit de Dieu n'était pas en elle, comment expliquerait-on qu'elle puisse chanter si bien les joies et les deuils de l'Eglise ?—Ainsi, entendez-la la nuit de Noël : ses sons ne rappellent-ils pas les chants des anges au-dessus de la crèche de Bethléem, ou les mélodies rustiques des bergers venant adorer l'Enfant-Dieu ?

Il y a quelque chose d'adorablement doux et berceur dans ces notes qui s'égrènent dans la nuit claire comme des chants maternels.... Entendez-la le matin de Pâques :

que d'allégresse dans ses carillons ! comme ses vibrations nombreuses et folles se mêlent à celles de la lumière ! Quand même on ne saurait pas que c'est Pâques, et que l'église célèbre la résurrection de son Sauveur, l'on deviendrait, rien qu'à entendre palpiter, dans les espaces lumineux, ces myriades de sons comme ivres de leurs propres harmonies, qu'un événement extraordinaire est commémoré et que les peuples sont invités à se réjouir, à se livrer à l'enthousiasme, à oublier toutes leurs peines, à mettre de côté toutes leurs préoccupations, pour goûter à l'avance les délices de l'infini.

Et entendez-la maintenant à la mort de l'un de ses enfants : c'est la même cloche, le même bronze, mais quelle différence dans la tonalité ! le son est martelé, les notes s'épandent une à une, séparées par un long intervalle ; elles tombent comme de grosses larmes, on dirait un cœur maternel suffoqué par de longs sanglots. C'est Rachel qui a perdu son fils et elle ne veut pas être consolée, parce qu'il n'est plus : l'Église pleure. Comme elle a chanté sa joie à la naissance d'un enfant, elle clame sa douleur quand cet enfant est arraché de son sein et plongé dans la mort. C'est un roulement de sons qui ont la gravité d'une marche funèbre, l'ampleur, la solennité d'un dernier adieu ; et comme cette harmonie douloureuse se fait suppliante, comme elle sait insister, s'infiltrer en quelque sorte dans les cœurs, goutte à goutte, comme une eau d'amertume, pour demander aux fidèles une prière, l'aumône d'une prière en faveur du trépassé ! — Qui n'a frémi en entendant tinter le glas ! Dès son premier écho, on se dit : quelqu'un vient de mourir. La

cloche pousse comme des soupirs, on dirait le dernier soupir de l'âme qui vient de s'exhaler : le bronze semble avoir accueilli ce souffle suprême, il lui donne un retentissement extraordinaire, il l'agrandit, il va le porter partout, il va le semer jusqu'aux extrêmes limites d'une paroisse qui ne forme qu'un cœur et qu'une âme—car il faut que tous implorant miséricorde et pardon pour celui qui n'est plus ; et ce sont des pleurs, une pluie de larmes qui tombent dans les espaces, mais l'on sent à travers la tristesse profonde de ces vibrations, passer un souffle d'espérance, quelque chose de divin ; un rayon de salut vient éclairer ces grosses larmes pesantes, l'aube de l'éternité bienheureuse dore déjà de ses reflets le cercueil à peine fermé.

Joies, deuils, les Noëls et les Pâques, fêtes paroissiales et fêtes de famille, douleurs communes ou douleurs de chacun, épreuves et triomphes de notre mère l'Église, appels intimes à la prière, souvenirs donnés aux grands mystères de la Religion, la cloche chante donc tout cela, elle se mêle à nos vies, elle devient en quelque sorte notre guide, notre inspiratrice, c'est elle qui, dans le deuil même, vous anime d'espérance, sa voix, comme un grand souffle, épure les espaces autour de nous et y fait régner comme une brise céleste.

Cloches virginales, travaillées comme des bijoux, enguirlandées comme des fiancées qui marchent à l'autel, recevez donc la bénédiction et la consécration du Pontife ; que votre métal se sature d'huile sainte et de chrême ; ces rites augustes vont vous donner une âme divine ; et

puis montez dans vos tours, ascendez dans les espaces, et là commencez votre mission éternelle, votre rôle de sonorité, de musique, d'harmonie ; réjouissez nos cœurs, enivrez-les de vos carillonnements, bercez nos deuils de vos notes pleines d'espoir : lancez-nous vos invitations à la prière : toujours nos âmes fidèles seront attentives à vous écouter et à comprendre le sens de votre voix, écho de la voix même de Dieu,

Ainsi-soit-il.



RECENSEMENTS QUINQUENNAUX DE SAINTE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

EN janvier 1839, il y avait dans tout le canton d'Arthabaska : Ste-Victoire, St-Christophe et St-Norbert, 212 âmes, dont 113 communicants et 99 non-communicants, 50 feux, 34 ménages et 16 célibataires.

STATISTIQUES DE STE-VICTOIRE D'ARTHABASKA, DEPUIS 1870

| <i>Années</i> | <i>Ames</i> |
|---------------|-------------|
| 1870..... | 1425 |
| 1875..... | 1903 |
| 1880..... | 1762 |
| 1885..... | 1898 |
| 1890..... | 1965 |
| 1895..... | 2075 |
| 1900..... | 2766 |
| 1905..... | 3375 |
| 1910..... | 4269 |
| 1915..... | 5334 |
| 1920..... | 4820 |

Esquisse de la Paroisse

— DE —

Saint-Paul-de-Chester

DE 1849 À 1901

LE CANTON DE CHESTER

Qu'elles sont belles nos campagnes !
En Canada qu'on vit content !
Saluts aux sublimes montagnes,
Bords du superbe St-Laurent !

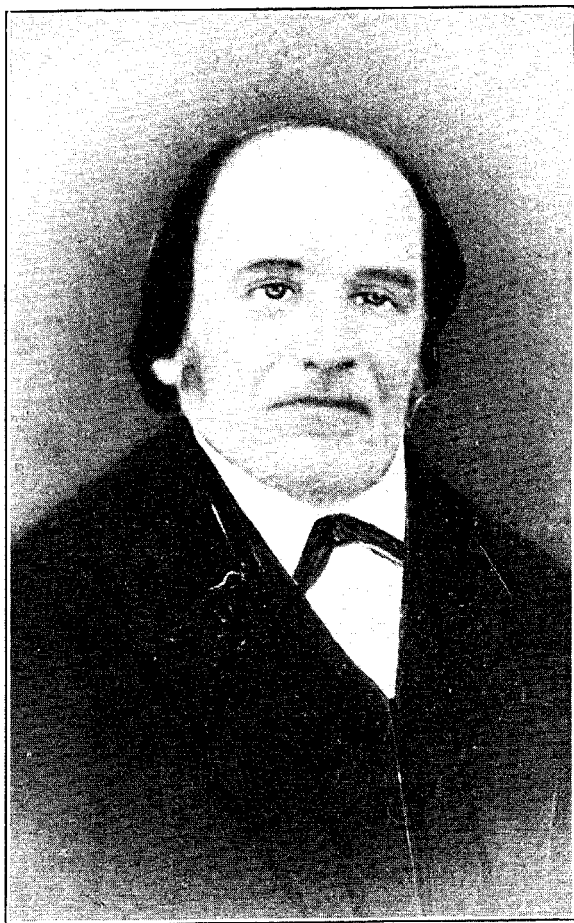
L'ABBÉ CHARLES TRUDEL.

LE Canton de Chester, qui comprend les paroisses de Saint-Paul et de Sainte-Hélène et une partie des paroisses de Saint-Christophe et de Saint-Norbert, fut érigé le 17 juillet 1802.

Le mot Chester, comme la plupart des dénominations de nos Cantons, est d'origine anglaise. Rien d'éton-

nant, puisque, lors de l'arpentage ou division de nos cantons, les gouvernants du temps avaient résolu d'y implanter une colonie anglaise. Aussi voyons-nous que la presque totalité des propriétaires des Cantons de l'Est, même des Bois-Francis, furent des Anglais—mais la Providence en avait décidé autrement. Ce furent les Canadiens-français qui, avec les années, devinrent les maîtres des Cantons de l'Est.





CHARLES HOUD dit DESROCHERS
Fondateur de St-Paul en 1849.

PREMIERS COLONS DE ST-PAUL-DE-CHESTER

LE premier habitant, canadien, catholique résidant à St-Paul-de-Chester fut M. Charles Houd-dit-Desrochers, originaire de Ste-Croix, comté de Lotbinière. Charles Desrochers pénétra dans la partie du canton de Chester formant aujourd'hui la paroisse de St-Paul, à travers de nombreuses montagnes. Il s'enfonça dans la forêt en suivant le cours de la rivière Nicolet, jusqu'au septième lot du dixième rang de Chester. C'était au printemps de 1849. Installé sur ce lopin de terre, il s'arma courageusement de la cognée du défricheur, et en peu de temps, à force d'énergie et de travail, il parvint à préparer une certaine étendue de terrain et y bâtit une cabane en bois rond, pour se mettre à l'abri des injures de l'air et se protéger contre l'inclémence des saisons.

A son arrivée à St-Paul de Chester, Charles Houd-dit-Desrochers était célibataire et âgé de 26 ans. (1) L'en-

(1) Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ste-Croix, pour l'année mil-huit-cent-vingt-trois :

“ Le vingt-deux mars mil huit cent-vingt-trois par nous, curé, soussigné, a été baptisé Charles Desrochers, né aujourd'hui du légitime mariage de Charles Desrochers, cultivateur, de cette paroisse, et de Marie Guillemet. Parrain, Laurent Martel ; marraine, Marcel Desrochers, qui avec le père ont déclaré ne savoir signer. ”

(Signé) J. C. Gagnon, ptre.

lui, l'isolement firent vite décider notre brave colon à se prendre une compagne pour partager ses peines et ses joies. Aussi, le 26 novembre 1849, nous le voyons, dans la Chapelle des Bras, s'unir par les liens du mariage à Demoiselle Hermine Tourigny, de la mission de St-Christophe. Ce mariage fut célébré par Monsieur Antoine Racine, alors curé de Stanfold, devenu plus tard évêque de Sherbrooke. (1)

Le vingt-six novembre, mil-huit-cent-quarante-neuf, vu la dispense d'un ban de mariage obtenue de nous, en vertu des pouvoirs accordés à Sa Grandeur Joseph Signay, archevêque de Québec, en date du six mars mil huit cent quarante-deux, et vu la publication des deux autres bans, faite aux prônes de nos messes paroissiales entre Charles Houd-dit-Desrochers, cultivateur, fils majeur de Charles Houd-dit-Desrochers et de Marie Guilmet, de Chester d'une part, et Hermine Tourigny, fille majeure de feu Jean Tourigny et de Marguerite Verville, d'Arthabaska, d'autre part ; ne s'étant découvert aucun autre empêchement au dit mariage, nous prêtre, curé soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Elisée Martel, ami de l'époux et de Michel Loranger, beau-frère de l'épouse, lesquels ainsi que les époux ont déclaré ne savoir signer.

ANTOINE RACINE, Ptre.

Nos deux jeunes époux, immédiatement, vinrent occuper le petit logis préparé dans le cours de l'été précédent, à St-Paul-de-Chester.

(1) Registres de Stanfold, 1849.

Ils avaient foi dans un avenir prospère ; la richesse du sol qu'ils arrosaient de leurs sueurs le leur garantissait. Une espérance brillait pour eux dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir leur courage. Car, comme l'a dit un auteur : "le courage ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi, il se montre encore dans cette fermeté que l'homme de cœur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence et les mille autres obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre, seul, parvient à surmonter."

ANECDOTE BEAUCHESNE-GOODHUE

Notons qu'avant Charles Desrochers-dit-Houd, il y avait déjà à St-Paul, sur le chemin Craig (1) un résident de langue anglaise, M. James Goodhue. Depuis quand cet homme était-il établi à Chester-Ouest ? Je ne connais

(1) Le chemin Craig ou Craig's Road, fut commencé en 1800 par l'arpenteur Joseph Kilborne et terminé en 1809, par ordre de Sir James Henry Craig, cinquième gouverneur anglais du Canada. Pendant l'administration de Craig, des détachements de soldats furent employés à travailler à ce chemin et à y construire des ponts.

Ce chemin part de la rive sud du St-Laurent, traverse la seigneurie de Saint-Gilles et passe par les cantons de Leeds, d'Ireland, d'Halifax, de Chester, de Tingwick, de Shipton et de Cleveland, et vient déboucher à Richmond. Lord Sherbrooke, pendant son administration de 1816 à 1818, s'en servit avec son état-major pour venir visiter en personne les Cantons de l'Est. En souvenir de cette visite, la métropole de ces cantons qui avait porté jusque là le nom de "Grandes Fourches" reçut celui de "Sherbrooke". Elle n'est pas d'ailleurs la seule ville qui rappelle le souvenir de nos premiers gouverneurs anglais : "Lennoxville" et "Richmond" portent les noms du successeur de Lord Sherbrooke ; l'un de nos plus beaux lacs doit le sien à Lord "Aylmer".

pas l'époque. Néanmoins sa présence est signalée dès les premiers temps de la colonisation de St-Christophe, commencée en 1835. Vers 1836 ou 37 Charles Beauchesne et son frère Pierre, récemment arrivés dans les Bois-Francis, firent une visite à ce nommé Goodhue. Après avoir confectionné une petite embarcation, ils remontèrent la rivière Nicolet jusqu'au chemin Craig, dans Chester Ouest. Ils achetèrent une certaine quantité de patates qu'ils placèrent dans leur espèce de canot. Comme il se faisait tard, ils jugèrent bon d'attendre au lendemain pour revenir de Saint-Paul. Dans la nuit il plut tellement, que l'embarcation fut submergée et les patates furent emportées par le courant de l'eau.

Le lendemain matin, les enfants de Charles et Pierre Beauchesne, s'amusant sur le bord de la rivière, furent tout étonnés d'y voir grand nombre de patates entraînées par le courant. Ils en ramassèrent autant que possible et les emportèrent à la maison où se trouvaient les deux femmes Beauchesne. En apprenant ce qui se passait à la rivière et voyant les patates, elles crurent de suite qu'un malheur était arrivé à leurs maris. Elles se mirent à fondre en larmes et dirent à leurs enfants : " Vos pères sont noyés, vous voilà orphelins." Quelle désolation !

Deux femmes seules, ayant chacune sept à huit enfants en bas âge. Que vont-elles devenir ? Pourront-elles au moins retrouver les cadavres ? Elles sont accablées par la douleur et les inquiétudes. Elles supplient le ciel de venir à leur secours.

Enfin, après plusieurs heures d'angoisse, les enfants qui sont sur le rivage, pleurant, sanglotant, jettent des cris de joie.

Ils aperçoivent, déjà tout près d'eux, leurs pères qu'ils pensaient noyés.

Quelle consolation pour les deux mères explorées de revoir leurs époux sains et saufs ! (1)

Le 3 septembre 1850, Dame Hermine Tourigny donnait à son époux un fils, qui fut baptisé sous le nom de Nazaire. Le ciel bénissait leur union. Ce fut le premier enfant canadien catholique qui vit le jour dans la paroisse de St-Paul-de-Chester. Il fut baptisé le 29 septembre, à St-Christophe, par M. Paul de Villers, alors missionnaire de St-Norbert d'Arthabaska et de St-Christophe.

Le vingt-neuf septembre mil-huit-cent-cinquante, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Nazaire, né le trois du courant, du légitime mariage de Charles Desrochers, cultivateur et de Hermine Tourigny, de St-Christophe. Parrain : Honoré Demers, marraine, Marguerite Tourigny, qui n'ont su signer.

P. DE VILLERS, Ptre. (2)

Nazaire Desrochers est décédé à Saint-Paul-de-Chester, le 9 mai 1915.

Au mois d'août 1850 arrivèrent de St-Jean-Chrysostôme deux nouveaux colons : Louis Demers et Hippolyte Hinse. Tous deux étaient garçons. En 1851, Hippolyte Hinse retourna à St-Jean Chrysostôme, où il épousa demoiselle Henriette Demers. Après son mariage, il

(1) Cette anecdote m'a été racontée par Demoiselle Emélie Beuchesne, témoin elle-même de ce fait.

(2) Registres de St-Norbert.

revint à St-Paul-de-Chester sur le lot qu'il avait choisi l'an précédent et qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juin 1893. Son épouse l'avait précédé dans la tombe d'un an à peine, étant décédée le 10 août 1892.

Louis Demers demeura deux ans garçon, à St-Paul. Le 19 octobre 1852, il épousa, à Stanfold, Demoiselle Antoinette Bruneau, fille du capitaine Pierre Bruneau, de la paroisse de Saint-Louis-de-Blandford.

Louis Demers et son épouse sont tous deux descendus dans la tombe. Leur terre est occupée par leur gendre, M. Arsène Vallière.

L'exemple de ces deux braves défricheurs fut suivi par plusieurs autres jeunes gens de St-Jean-Chrysostôme. A l'automne de 1850 arrivèrent : André Simoneau, Firmin Hinse, Magloire Hinse, Julien Demers, Damase Hinse, Vital Cantin, Magloire Roberge, Pierre Roberge, Jacques Dubois, Gobert Dubois et Moïse Boutin.

Vers le même temps aussi arriva M. Zoël Béliveau, natif de St-Grégoire, comté de Nicolet. Il se fixa sur le 18ème lot du 11ème rang de Chester ; mais il n'y demeura pas longtemps. Il échangea sa terre contre celle de M. Charles Desrochers. Tous deux occupèrent leurs lots respectifs jusqu'à leur mort.

Charles Houd-dit-Desrochers, fondateur de la paroisse de St-Paul-de-Chester, mourut le 13 novembre 1884. Le 28 décembre 1879, il avait eu la douleur de perdre sa vertueuse épouse, Hermine Tourigny.

LA PREMIERE MESSE À ST-PAUL-DE-CHESTER ET LA PREMIÈRE CHAPELLE

Quel beau jour ! Quel bonheur suprême !
Enfants, élevez vos concerts :
La terre devient le ciel même,
Voici le Dieu de l'univers !

DE 1849 à 1851, les colons de Chester-Ouest avaient recours, pour les services de la religion, au missionnaire de Saint-Christophe, résidant à Saint-Norbert. Il leur fallait faire 7 à 8 milles, à pieds ou à cheval, à travers la forêt et les montagnes pour se rendre à la mission de Saint-Christophe.

A l'automne de 1851, ils furent placés sous la juridiction, du premier curé de Saint-Christophe, M. l'abbé P.-H. Suzor. Il en fut ainsi jusqu'au 5 octobre 1857, alors que le missionnaire de Warwick, M. l'abbé T. Lacoursière, en fut chargé par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières.

C'est dans le cours du mois de juin 1855 que fut célébrée, dans Chester-Ouest, la première messe.

Ce fut pour ces pauvres exilés un bien et beau grand jour, un jour d'allégresse. Il leur laissait entrevoir

qu'avant longtemps ils auraient au milieu d'eux un prêtre pour les consoler, les encourager, les assister.

Cette première messe fut dite dans la maison de M. Moïse Dupuis, située sur le 9ième lot du 10ème rang de Chester. (1)

Le prêtre qui offrit le saint sacrifice, qui le premier immola l'auguste victime sur la terre de la future paroisse de St-Paul-de-Chester, fut le Révérend M. P.-H. Suzor, curé de St-Christophe d'Arthabaska.

Pendant le cours des années 1855 et 1856, M. Suzor se rendit plusieurs fois chez M. Moïse Dupuis, pour y dire la messe, confesser, prêcher et baptiser. Le 12 février 1857 la première messe fut dite dans la chapelle.

(1) M. Moïse Dupuis était originaire de la Beauce. Il mourut à St-Paul le 14 janvier 1893, âgé d'environ 84 ans.



M. L'ABBÉ J.-O. PRINCE

CURÉ DE SAINT-NORBERT, DÉLÉGUÉ POUR FIXER LE SITE
DE LA PREMIÈRE CHAPELLE DANS CHESTER-OUEST

LE 9 août 1855, les colons de Chester-Ouest, ayant présenté une requête à Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, demandant la permission de bâtir une chapelle, l'évêque délégua, le 27 août 1855, pour prendre connaissance de la susdite requête, M. l'abbé J.-O. Prince, curé de Saint-Norbert d'Arthabaska.

Conformément à cette ordonnance, M. Prince, accompagné de M. Suzor, se transporta, le 4 octobre 1855, sur la future paroisse de Saint-Paul-de-Chester, pour y fixer l'endroit de la chapelle demandée, en y plantant une croix. Le trajet devait alors se faire à cheval. Monsieur Prince avait d'abord songé à fixer la place de la chapelle à l'entrée du chemin dit : "St-Philippe," sur le 5ème lot du rang Craig-Sud, où se trouve l'église actuelle.

Il en conféra avec les colons de l'endroit, et la chose semblait tellement décidée en ce sens, que l'on se mit à l'œuvre pour confectionner une croix, que M. Prince devait planter à son retour de la visite qu'il croyait devoir faire d'un autre site proposé pour la future chapelle. (1)

(1) Cette croix fut faite par un Monsieur Boutin.

C'était bien la place naturelle, et plus tard, on dût y revenir, non sans bien des peines, des souffrances, des sacrifices et même des troubles qui eurent à l'étranger malheureusement trop de retentissement, à cette époque.

Monsieur Prince se rendit donc au second endroit. C'était sur le lot 10 du 10ème rang de Chester. Ce terrain appartenait à M. Joseph Pellerin, de Stanfold, qui l'offrait gratuitement. Il en fit don, le 7 octobre 1855.

Le terrain que l'on proposait sur le 5ième lot du chemin Craig-sud appartenait à un protestant. Il s'agissait d'en avoir la propriété.

Premier obstacle.

De plus, un certain nombre de colons établis dans le 1er rang de Ham désiraient avoir la chapelle aussi rapprochée d'eux que possible.

Pour toutes ces causes, M. Prince trouva bon d'accepter le terrain offert par M. Joseph Pellerin et y planta une croix, fixant ainsi le site de la chapelle sur le lot 10 du 10ème rang.

Mais il fallait repasser par le premier endroit. Quelle ne fut pas la surprise de ce groupe de colons, lorsqu'ils apprirent que la croix était plantée et que la chapelle serait bâtie à environ deux milles de la place où ils désiraient l'avoir ! De la surprise on passa au mécontentement, même à la colère. On se permit des propos déplacés à l'adresse de M. Prince. La chose menaçait de prendre une tournure assez désagréable, lorsque M. Prince et M. Suzor jugèrent bon de commander leurs chevaux et de mettre ainsi fin à cette scène disgracieuse.

Le 15 novembre 1855, Mgr Cooke chargea M. Suzor de communiquer aux colons de Chester-Ouest une lettre pastorale leur permettant de bâtir une chapelle à l'endroit déterminé par M. J. O. Prince.

Lettre de Mgr Cooke, Evêque des Trois-Rivières, permettant aux fidèles des 8ème, 9ème, 10ème et 11ème Rangs de Chester de bâtir une chapelle, sous le titulaire de St-Paul, apôtre.

Thomas Cooke,
Evêque des Trois-Rivières.

Aux fidèles des huitième, neuvième, dixième et onzième rangs du township de Chester. Salut.

Nous vous faisons savoir par les présentes, que, vû le procès-verbal en date du quatre Octobre de la présente année, de Messire Jean-Octave Prince, prêtre missionnaire de Durham, ci-devant curé de Saint-Norbert d'Arthabaska, par Nous député pour ce qui concerne la construction d'une chapelle dans la partie ci-dessus désignée du dit township de Chester, comté de Drummond, district de St-François, en conformité d'une requête, en date du neuf d'août de la présente année, que vous nous avez adressée à cet effet ; Nous approuvons les opérations de Notre dit député, et voulons que, au lieu marqué par lui, c'est-à-dire sur le dixième lot du dixième rang, à quarante-cinq pieds environ du chemin royal, il soit construit, sous le titulaire de St-Paul, apôtre, une chapelle ayant quarante pieds environ de longueur sur trente

pieds de largeur, et environ treize pieds de hauteur entre les deux planchers, le tout à mesure française. Nous aimerions que l'on ajoutât à la dite chapelle dix ou quinze pieds pour procurer un logement au prêtre desservant.

Nous vous exhortons à faire toute diligence afin d'offrir au plus tôt un lieu convenable pour la célébration de l'office divin. Ne refusez pas de faire à cet effet les sacrifices nécessaires et soyez fidèles à remplir vos obligations envers Dieu et envers l'Eglise : ce sera le moyen assuré de mériter la faveur d'une desserte régulière et d'attirer sur vous la bénédiction du ciel.

Donné aux Trois-Rivières, sous Notre Seing et sceau et le contre-seing de Notre secrétaire le quinze de Novembre, mil-huit-cent-cinquante-cinq.

† THOMAS, Ev. 3-R.

Par Monseigneur

Ph. O. Gélinas, Eccl., Sec.

Cette lettre était accompagnée de la note suivante de Monsieur le secrétaire de l'évêque :

A M. Ph. Suzor, Ptre,

Curé de St-Christophe.

Monsieur,

Vous recevrez avec la présente une lettre pastorale de Monseigneur, adressée aux habitants de Chester, relativement à la construction de leur chapelle ; vous êtes prié de la lire à votre prône aussitôt que possible.

Vû que cette chapelle devra, pendant plusieurs années, servir d'église, Monseigneur désirerait qu'on lui donnât environ soixante pieds de long, avec quarante

pieds de largeur et une hauteur proportionnée. Au moyen de cette augmentation le prêtre desservant aurait à une des extrémités de l'édifice une sacristie et un logement.

Faites comprendre, s'il vous plaît, aux intéressés les avantages qui doivent résulter de l'arrangement proposé. Sans cela, ils seront bientôt obligés de construire à part, un presbytère, une sacristie ou une église, ce qu'il est bon de différer autant que possible. Enfin, Sa Grandeur ne doute pas que vous ne fassiez pour le mieux, etc., etc.

PH. O. GÉLINAS, ECC. SECRÉTAIRE.

Nous verrons plus tard comment on se conforma à ces ordonnances, pourtant bien claires, bien expresses.

Au printemps de 1856, Monsieur Suzor visita les colons de Chester-Ouest et de Ham.

Vers la fin de juin de la même année, il se rendit sur le 10ème lot du 10ème rang de Chester, pour surveiller les travaux de la chapelle que l'on commençait à bâtir.

Le 12 février 1857, la chapelle était logeable et, ce jour-là, Monsieur P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, accompagné de M. Alexandre Bouchard, son vicaire, en fit la bénédiction. La messe fut chantée par M. Alexandre Bouchard, vicaire de St-Christophe.

Au lieu de bâtir, conformément aux ordres de l'évêque, une maison devant servir de chapelle et de presbytère, on construisit seulement une chapelle, remettant à plus tard la construction du presbytère.

Première désobéissance !

En 1862, le presbytère projeté était encore à peine logeable, puisque l'évêque menace de retirer le curé, si on n'y fait pas les améliorations nécessaires.

PREMIERS MISSIONNAIRES DE ST-PAUL- DE-CHESTER

A Monsieur P.-H. Suzor, premier missionnaire de Chester-Ouest, de 1851 à 1857, succéda M. A. T. Lacoursière. Le 25 septembre 1857, celui-ci fut nommé missionnaire de Saint-Médard de Warwick et de Saint-Paul-de Chester, avec résidence à Warwick.

On rapporte qu'un jour M. Lacoursière venant administrer un malade, Eustache Hinse, père de Hippolyte Hinse, longeait la rivière Nicolet, dont les eaux coulaient à pleins bords. A un moment donné, voilà que la charrette verse, et M. Lacoursière est lancé dans les flots impétueux de la rivière. Heureusement que plusieurs hommes étaient dans les environs. Ils accoururent et retirèrent Monsieur Lacoursière de la position critique où il se trouvait. Il en fut quitte pour la peur et un bain forcé.

Monsieur Lacoursière, pendant ses trois années de mission, vint plusieurs fois à St-Paul pour y dire la messe, confesser et administrer les sacrements.

Le 9 février 1858, M. T. Lacoursière fit l'élection des premiers marguilliers de la mission de Saint-Paul.

Attendu que, pour mettre la nouvelle mission de St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska, district des Trois-Rivières, sur le même pied que les autres paroisses du diocèse, il convient d'y établir un corps de marguillers, nous prêtre soussigné, après avoir fait une annonce au prône de la messe paroissiale de St-Paul-de-Chester, convoquant une assemblée de tous les habitants tenanciers de la dite mission, pour procéder au choix de huit personnes qui devront former le corps des marguillers de la dite mission, conjointement avec le dit missionnaire, et les trois personnes qui auront le plus de voix seront les marguillers de l'œuvre.

Aujourd'hui, sept février mil-huit-cent-cinquante-huit, il a été constaté dans la dite assemblée, tenue dans la sacristie de la dite paroisse de St-Paul-de-Chester, que les sieurs Olivier Lafontaine, Isaïe Comtois, Zoël Béliveau, Firmin Hinse, François Boisvert, Pierre Binette, père, Pierre Roberge, Cina Baril, tenanciers de la dite paroisse, ont réuni la grande majorité des suffrages et ont été en conséquence déclarés former le corps des marguillers qui, conjointement avec monsieur le dit missionnaire, seront chargés de l'administration des biens temporels de la chapelle de la dite paroisse.

Les trois personnes, des huit ainsi élues marguillers, qui ont obtenu le plus de voix sont : Olivier Lafontaine, Isaïe Comtois, Zoël Béliveau, qui en conséquence seront les trois marguillers de l'œuvre ; celle des trois qui a réuni le plus de voix est Olivier Lafontaine, qui sera le marguiller en exercice pour l'année courante, celle qui en a eu le plus ensuite est Isaïe Comtois, qui sera le

second marguiller, et enfin Zoël Béliveau, qui en avait eu le moins des trois, sera le troisième marguiller.

Fait et passé, les jour et an tel que dessus et au dit lieu mentionnés, en présence d'une nombreuse assemblée des habitants tenanciers de la dite mission.

En foi de quoi, ont signé avec nous : Olivier Lafontaine, Zoël Belliveau, Isaïe Comtois.

OLIVIER x LAFONTAINE,
 ISAÏE x COMTOIS,
 J. Z. BELLIVEAU,
 A. T. LACOURSIÈRE, Ptre.

M. T. Lacoursière fut missionnaire de St-Paul jusqu'à l'automne de 1860, époque où il fut remplacé par M. l'abbé Damase Carufel.

BIOGRAPHIE DE M. T. LACOURSIÈRE

M. l'abbé Téléphore Lacoursière, né à Batiscan, comté de Champlain, le 2 septembre 1830, de Joseph Rivard-Lacoursière et de Sophie Leblanc, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 23 septembre 1855. Vicaire à Ste-Anne-de-la Pérade (1855-1857), premier curé de St-Médard de Warwick (1857-1864), avec desserte de St-Paul de Chester (1857-1860) ; retiré à Ste-Geneviève de Batiscan (1864-1867), où il est décédé le 22 février 1867.

ERECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE DE ST-PAUL-DE-CHESTER

Partout où il va, le Canadien français porte en lui sa paroisse. Il n'est pas catholique isolé pour son compte personnel, il est catholique socialement ; il lui faut la société religieuse dont il vit comme dans sa famille.

PAR un décret daté du 3 avril 1861, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, érigea la mission de Chester-Ouest en paroisse canonique, sous le vocable de Saint-Paul, apôtre, dont on célèbre la fête le 29 juin.

Ce territoire avait été érigé en municipalité le 1er janvier 1859. L'érection civile est datée du 19 juillet 1861. La population à cette époque était de 1876 âmes.

M. L'ABBÉ DAMASE CARUFEL

PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT EN 1860. PREMIER
CURÉ EN 1861

La population de Saint-Paul étant déjà assez considérable, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, crut opportun d'y mettre un prêtre résidant. Monseigneur

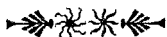
jeta les yeux sur M. l'abbé Damase Carufel, vicaire à Ste-Geneviève-de-Batiscan, et le nomma, le 10 octobre 1860, missionnaire de Saint-Paul-de-Chester et des S. S. Anges-de-Ham. Lors de l'érection canonique de la paroisse, en 1861, il devint premier curé de Saint-Paul-de-Chester, tout en conservant la mission des S. S. Anges.

Le premier acte dans les registres de St-Paul est daté du 20 octobre 1860. C'est le baptême de Marie-Christine Leclerc, fille d'Antoine et de Adèle Gagné.

Le 27 novembre 1860, Moïse René épouse Julienne Boulanger. Le même jour, sépulture de Marie Guertin, enfant de Augustin et de Adélaïde Provencher.

Le 5 février 1862, Monsieur P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, fit la bénédiction de la première cloche de St-Paul. Elle pesait 128 livres. Elle fut baptisée sous le nom de Marie-Agathe, et eut pour parrain : Sieur Amable Sicard-de-Carufel et pour marraine Dame Léocadie Grenier, son épouse, de la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold.

Cette cloche reposa sur une *chèvre* jusqu'en 1865, alors qu'on fit un petit clocher dans lequel elle séjourna jusqu'en 1873. Elle est actuellement à l'usage de l'école du village.



PREMIÈRE VISITE EPISCOPALE À SAINT-PAUL-DE-CHESTER

LES 28, 29 ET 30 JUIN 1863, PAR MGR THOMAS COOKE, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

MGR Cooke ordonna d'abord l'exhumation des corps qui se trouvaient dans un petit cimetière abandonné, situé au nord de la chapelle. Cette exhumation ne se fit qu'en 1867. Après avoir examiné l'endroit où se trouvaient la chapelle et le presbytère, Monseigneur, au dire d'un ancien marguillier bien digne de foi, aurait prononcé les paroles suivantes : (1)

“Ce n'est pas ici qu'on aurait dû placer l'église. C'est une *barbassière*, un trou de *bouette*. Je consens à ce qu'elle reste ici tant qu'elle sera assez grande et convenable ; après cela il faudra changer de place.”

Cette relation est corroborée par le passage suivant de la lettre de Mgr Laffèche, du 27 septembre 1869, au sujet du site choisi pour la nouvelle église, par M. Suzor :

“Or, l'endroit qu'il a désigné est précisément celui

(1) M. Cina Baril.

que le vénérable Evêque de ce diocèse avait déjà jugé comme le plus convenable pour cette fin, et c'est aussi ce que Nous avions jugé Nous-même, sans toutefois vous le dire clairement."

En attendant, Mgr Cooke conseilla, pendant sa visite aux paroissiens, d'aviser aux moyens d'allonger leur chapelle en reculant la sacristie jusqu'au ruisseau, afin de pouvoir la conserver encore une dizaine d'années et de retarder d'autant la construction d'une nouvelle église. En outre de ces conseils donnés pendant la visite épiscopale, Mgr Cooke avait déjà écrit, dans une lettre datée du 8 novembre 1862, que la chapelle était trop petite, même dangereuse.

Par ces quelques paroles il est facile de constater que cette chapelle, construite depuis à peine cinq ans, laissait beaucoup à désirer, tant sous le rapport de la solidité que sous le rapport des dimensions exigées par le nombre de la population.

En face d'un tel état de choses, un certain nombre de francs-tenanciers présentèrent, le 23 septembre 1863, une requête à l'évêque, lui demandant la permission de bâtir une nouvelle église et sacristie, un nouveau presbytère et un nouveau cimetière.

Le 26 octobre suivant, Mgr Cooke délégua M. le Grand-Vicaire L. F. Laflèche pour vérifier la susdite requête.

Quel fut le résultat de cette délégation ? Les archives sont muettes sur ce sujet.

En 1865, certains travaux furent faits à l'intérieur de

l'église, mais on ne tint pas compte de la direction épiscopale au sujet de l'agrandissement.

A l'automne de 1866, M. l'abbé Damase Carufel laissa St-Paul-de-Chester pour aller prendre possession de la cure de St-Étienne-des-Grès.

BIOGRAPHIE DE M. D. CARUFEL

M. l'abbé Joseph Damase Sicard-de-Carufel, né dans le district des Trois-Rivières le 24 octobre 1832, de David Sicard-de-Carufel et d'Agathe Lupien, fut ordonné à Nicolet le 25 septembre 1859. Vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan (1859-1860); curé de St-Paul-de-Chester (1860-1866), de St-Étienne des Grès (1866-1884); en repos (1884-1889); Vicaire de Waterville, dans le Maine (1889-1891); à Brunswick (1891-1900); à St-André de Biddeford (1900-1906, retiré aux Trois-Rivières (1906), où il décède le 1er novembre 1910.

DEUXIÈME CURÉ, MONSIEUR AGÉNOR MOREAU

Nommé curé le 12 septembre 1866, Monsieur Agénor Moreau arriva à St-Paul-de-Chester le 3 octobre suivant. Il était en même temps chargé de la mission des SS. Anges de Ham, qu'il desservit jusqu'en 1868.

M. Moreau constatant l'exigüité du cimetière, se fit autoriser à l'agrandir, par une lettre de Mgr Cooke, en date du 9 novembre 1866.

En vertu d'une permission épiscopale en date du 24 octobre 1867, M. Moreau procéda à l'exhumation des corps déposés dans le petit cimetière, situé au nord de la chapelle.

La seconde visite épiscopale à St-Paul-de-Chester eut lieu en 1868, les 19, 20 et 21 juin. Elle fut faite par Mgr Louis-François Laffèche, évêque d'Anthédon, coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières.

La population de la paroisse était alors de 1930 âmes, dont 925 communicants. Considérant le peu de moyens de la plupart des paroissiens, Monseigneur, tout en constatant que la chapelle était devenue beaucoup trop petite, ne voulut pas les obliger à bâtir à neuf. Il ordonna donc de mettre à exécution, pour le moment, l'ordonnance portée par Mgr Cooke en 1863.

“Nous vous ordonnons, dit Mgr Laffèche, que l'on mette à exécution le plus tôt possible la recommandation faite aux paroissiens par Mgr Cooke, dans sa dernière visite, relative à l'agrandissement de la chapelle, en reculant la sacristie du côté du ruisseau, afin de faire une allonge d'environ vingt pieds, ce qui éloignera encore pour quelques années la nécessité de bâtir une nouvelle église.”



LA SECONDE ÉGLISE DE ST-PAUL-DE CHESTER

LES MISÈRES, LES TROUBLES OCCASIONNÉS PAR LE
CHANGEMENT DU SITE DE L'ÉGLISE

IL y a dans l'histoire des paroisses des circonstances que j'appellerai critiques, parce qu'elles troublent le bonheur de ceux qui les composent et en ralentissent notamment le progrès. Ce n'est pas que de leur nature elles soient propres à produire ces résultats, mais elles ne deviennent telles que par la méchanceté de certains esprits artificieux qui ne cherchent qu'à neutraliser l'action de ceux qui ont reçu la mission de gouverner. Or, parmi ces circonstances, je compte celle du changement de place d'une chapelle devenue nécessaire dans une localité. S'agit-il d'effectuer cette translation, vous voyez surgir un certain nombre de personnes qui ne veulent entendre aucune raison et s'obstinent à faire une opposition malheureusement trop féconde en fâcheux résultats.

Je suis arrivé à cette époque critique de la paroisse de Saint-Paul-de-Chester. Nous allons entrer dans une

ère bien sombre et bien lamentable. La paix va être troublée ; le discord va pénétrer au milieu de la population.

Et ces dissensions vont, hélas ! se prolonger bien trop longtemps. Même, de pauvres malheureux feront naufrage dans la foi.

C'est une question hérissée de beaucoup de difficultés et grave de conséquences qu'il me faut traiter. En mon âme et conscience, je veux être véridique et impartial pour tous et un chacun. Je ne veux blesser personne mais j'ai l'obligation de dire toute la vérité. D'ailleurs les pièces justificatives parlent par elles-mêmes.

Nous sommes en 1869. Une année s'est écoulée depuis la dernière visite épiscopale. Les ordonnances de Mgr Cooke en 1863, et renouvelées par Mgr Lafèche en 1868 ne sont pas encore mises à exécution.

Cependant, il faut agrandir ou bien bâtir ; le besoin est devenu impérieux. En effet, comment loger une population de 1930 âmes dans une si petite chapelle ? Mgr Cooke et Mgr Lafèche conseillaient aux paroissiens de St-Paul d'agrandir, pour le moment. Plus tard, quand leurs moyens seraient plus considérables, ils pourraient songer à bâtir. La majorité, en réalité, demandait de bâtir à neuf, mais en même temps on demandait le transfert de la chapelle au bout du chemin St-Philippe.

L'autorité religieuse, entrevoyant les misères que ce changement allait entraîner, conseillait l'agrandissement, une réparation ; mais enfin, comme on ne faisait rien

dans ce sens et que le bien des âmes demandait un local plus spacieux pour les offices religieux, il fallait de toute nécessité remédier à ce malheureux état de choses.

Le 11 juillet 1869, la majorité des francs-tenanciers de St-Paul-de-Chester présentèrent à l'évêque une requête demandant de bâtir à neuf, à l'endroit qu'il ferait désigner à cet effet.

Monsieur P.-H. Suzor, V. F., et curé d'Arthabaska, fut nommé délégué pour vérifier les allégués de cette requête, ce qu'il fit le 12 août 1869.

Le 27 septembre 1869, Mgr Laffèche, coadjuteur de Mgr des Trois-Rivières, ayant reçu le rapport de M. P.-H. Suzor, écrivit la lettre suivante aux paroissiens de St-Paul de Chester :

*Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque d'Anthédon
aux fidèles de la paroisse de St-Paul-de-Chester*

LOUIS FRANÇOIS LAFLÈCHE,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège
Apostolique, Evêque d'Anthédon et Administra-
teur du diocèse des Trois-Rivières, etc., etc.

Aux fidèles de la Paroisse de St-Paul-de-Chester, Salut
et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Lors de notre dernière visite pastorale dans
votre paroisse, en juin 1868, Nous avons renouvelé l'or-
donnance que Mgr Thomas Cooke avait donnée dans la
visite précédente, prescrivant l'agrandissement de votre

église, afin de la faire durer encore quelques années, et de retarder d'autant la construction d'une nouvelle église.

Cependant, par une requête de la majorité des habitants francs-tenanciers de votre paroisse, (1) vous Nous avez exprimé le désir de bâtir plus tôt, afin de vous épargner les frais d'un agrandissement de votre chapelle, et en conséquence vous Nous avez demandé la permission de bâtir une nouvelle église à l'endroit que Nous ferions désigner à cet effet.

Nous avons chargé Notre Bien-Aimé Vicaire Forain, le Révérend Monsieur P. Suzor, Curé de St-Christophe, de se transporter sur les lieux aux fins de vérifier la dite requête et ses allégués et de marquer la place de la future église, s'il y avait lieu.

Par le rapport qu'il Nous a fait de son opération, (2) Nous voyons que votre chapelle peut encore durer quelques années, avec de légères réparations, et que cependant il a cru devoir choisir de suite le site où devra être faite la future église.

Or, l'endroit qu'il a désigné est précisément celui que le Vénérable Evêque de ce diocèse avait déjà jugé comme le plus convenable pour cette fin, et c'est aussi ce que Nous avons jugé nous-même, sans toutefois vous le dire clairement.

Des réclamations nous ont été faites de la part de plusieurs d'entre vous, contre la construction immédiate d'une église et de ses dépendances, et ces réclamations s'appuyaient surtout sur le peu de ressources de la pa-

(1) En date du 11 juillet 1869.

(2) En date du 12 août 1869.

roisse dans le temps actuel. Ils avouaient cependant que la majorité des habitants acceptaient avec plaisir la place désignée par Notre député et désiraient bâtir, et qu'eux-mêmes se soumettraient volontiers à ce qui avait été décidé, mais qu'ils demandaient seulement de différer l'époque de la construction des édifices.

En conséquence, donc, N. T. C. F., désirant rendre justice à tout le monde, et conserver l'accord et l'union si nécessaires à la prospérité et au bonheur d'une paroisse, Nous acceptons l'opération faite par notre Député et le site qu'il a choisi pour la construction de la future église et de ses dépendances, mais pour ne pas frustrer de leurs travaux et sacrifices ceux qui ont construit la chapelle actuelle, Nous la laisserons subsister aussi longtemps qu'elle pourra rencontrer absolument les besoins de la paroisse, en lui faisant les légères réparations qu'elle pourrait exiger, et Nous retarderons d'autant l'émission de Notre décret permettant la construction de la future église et de ses dépendances ; ce qui pourra aller à quelques années, comme le prévoyait Mgr Cooke.

Sera Notre présente lettre pastorale lue au prône de la messe paroissiale de St-Paul-de-Chester, le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, sous notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, ce vingt-sept septembre, mil-huit-cent-soixante-et-neuf.

L. F., EVÊQUE D'ANTHÉDON,

Par ordre,

Administrateur.

AGAPIT LEGRIS, Ptre,

Secrétaire.

Monsieur le curé Agénor Moreau, craignant que la lecture de cette lettre n'amenât de nouveaux troubles, de nouvelles misères, prit le parti de garder le silence. Quelque bonnes que fussent les intentions de M. Moreau d'en agir ainsi, il est regrettable qu'il n'en avertît pas l'autorité religieuse.

Mais l'omission de la lecture de cette lettre peut-elle être invoquée par les opposants au changement du site de la chapelle pour excuser leur opiniâtreté à se rendre aux ordonnances épiscopales de 1863 et 1868 ?

Est-ce que la lecture de la lettre de 1869 aurait appris quelque chose de nouveaux aux récalcitrants ? Voyons : tout le monde ne connaissait-il pas les deux susdites ordonnances ? Est-ce qu'on ne savait pas qu'une requête avait été signée par la majorité des francs-tenanciers le 11 juillet 1869 et présentée à l'évêque ?

N'était-il pas à la connaissance de tous les paroissiens que M. Suzor, nommé délégué pour vérifier la dite requête, avait tenu une assemblée à St-Paul, le 12 août suivant ? Les décisions arrêtées à cette assemblée, à savoir : que la chapelle, en l'agrandissant et en la réparant, pourrait durer encore quelques années ; que dans le cas où l'on bâtirait à neuf, le site de la nouvelle église était fixé au bout du chemin St-Philippe, ces décisions, dis-je, n'étaient-elles pas connues de tous ?

Alors pourquoi les gens du haut de la paroisse retardaient-ils tant à exécuter les ordonnances déjà connues ? La lettre du 29 septembre 1869 ne faisait que les répéter.

Rien n'a donc été caché, comme on a voulu le prétendre et s'en servir pour excuse.

L'omission de la lecture de cette lettre n'a pu être cause que, depuis déjà six ans, on refusait ou au moins on négligeait de se rendre aux ordonnances épiscopales. C'est évident.

Que les gens du bas de la paroisse, qui espéraient avoir l'église nouvelle plus rapprochée, se soient croisés les bras, c'est facile à comprendre. Mais que les gens du haut de la paroisse, qui disaient tant tenir à conserver la chapelle à la même place, n'aient pas pris les moyens pour y arriver, en agrandissant et en réparant, c'est bien difficile à expliquer.

Ont-ils eu raison de critiquer, de blâmer l'autorité religieuse, d'accuser leur curé d'avoir voulu les tromper? Certainement non.

DÉCRET PERMETTANT DE BATIR UNE NOUVELLE ÉGLISE

Nous sommes en 1871. Il y a donc huit ans que Monseigneur Cooke a donné son premier avis officiel d'agrandir, de réparer la chapelle. Trois années se sont écoulées depuis que le même avis a été réitéré par Mgr Laffèche, en visite pastorale. Deux années se sont écoulées depuis l'assemblée tenue par M. Suzor au sujet d'une nouvelle chapelle. Cependant, la chapelle est encore dans le même état de délabrement. Elle est devenue depuis assez longtemps bien trop petite pour contenir la population.

Les gens du bas de la paroisse, à plusieurs reprises,

ont supplié l'évêque de leur permettre de bâtir à neuf à l'endroit fixé en 1869. Pour le plus grand bien des âmes, et pour rendre justice à la majorité des francs-tenanciers, Mgr Laflèche écrivit le décret suivant :

DÉCRET POUR PERMETTRE DE CONSTRUIRE UNE ÉGLISE

4 AOUT 1871

LOUIS FRANÇOIS LAFLÈCHE,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège
Apostolique, Evêque des Trois-Rivières.

A tous ceux qui ces présentes verront, savoir faisons que vû le procès-verbal, en date du douze d'aôût mil-huit-cent-soixante-et-neuf, de Messire P. H. Suzor, Vicaire Forain et Curé de St-Christophe d'Arthabaska, par Nous député dans la paroisse de St-Paul-de-Chester, comté et district d'Arthabaska, pour ce qui concerne l'érection d'une nouvelle église, d'une nouvelle sacristie et d'un nouveau presbytère, et d'un nouveau cimetièrre dans la dite paroisse, en conformité d'une requête en date du 11 juillet mil-huit-cent-soixante-et-neuf, à Nous présentée à cet effet par les habitants francs-tenanciers de la dite paroisse.

Nous étant assuré que Notre dit député a fidèlement observé dans l'exécution de la commission que Nous lui avons donnée, au sujet de la dite érection, les formalités prescrites en pareil cas par les lois ecclésiastiques et civiles :

En conséquence, Nous avons permis et permettons qu'il soit construit dans la dite paroisse de St-Paul-de-

Chester une nouvelle église et une nouvelle sacristie en bois, et aussi qu'il y soit érigé un nouveau presbytère et un nouveau cimetière; et de plus Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1^o. Les dites nouvelles églises et sacristies et les nouveaux presbytère et cimetière seront situés à deux milles environ de la chapelle actuelle, sur le lot numéro cinq, rang Craig-Sud, le portail de la dite église devant être à soixante-dix pieds environ du Chemin Craig et tourné vers le dit chemin. (1)

2^o. La dite église aura environ cent pieds de longueur, cinquante pieds de largeur et vingt pieds de hauteur au-dessus des lambourdes ;

3^o. La dite sacristie aura environ trente pieds de longueur, vingt-quatre pieds de largeur et dix pieds de hauteur entre les deux planchers finis ;

4^o. Le presbytère, qui sera également en bois, aura quarante pieds environ de longueur, quarante pieds de largeur et dix pieds de hauteur ;

5^o. Toutes les dimensions seront prises en dedans et à mesure anglaise ;

6^o. Le dit cimetière sera situé en arrière de la nou-

(1) Le chemin Craig ou Craig's Road, nommé ainsi en l'honneur de Sir James Craig, fut ouvert en 1810. Ce chemin, qui commence dans Saint-Gilles de Beaurivage et passe à travers les cantons de Leeds, Inverness, Chester et Tingwick, se termine dans le canton Shipton, sur la rivière Saint-François. Il a une longueur d'environ 75 milles. A l'origine il avait 15 pieds de largeur. Commencé le 1er août 1810 par près de 400 soldats des différents régiments de la garnison de Québec, il fut terminé le 1er novembre de la même année. L'ouvrage fut fait sous la direction du lieutenant colonel Robertson. Craig fut gouverneur du Canada de 1807 à 1811.

velle église et aura trois-quarts d'arpent de largeur sur autant de profondeur ;

7^o. Il ne sera procédé à l'érection des dites nouvelles bâtisses qu'après qu'un plan aura reçu notre approbation.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de la dite paroisse de St-Paul-de-Chester, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Trois-Rivières, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatre août mil-huit-cent-soixante-et-onze.

L. F. Ev. des Trois-Rivières,

Par Monseigneur,

J. AGAPIT LEGRIS, Ptre.,

Secrétaire.

Si la chapelle bâtie en 1857 sur le 10^{ème} lot du 10^{ème} rang de Chester était, dans le principe, au centre de la population, elle n'était pas au centre de la paroisse, ni au centre des chemins. Impossible d'ailleurs de la mettre au centre de la paroisse, vû les montagnes et la disposition des chemins.

Le centre géographique de la paroisse de Saint-Paul érigée en 1861 aurait été au bout sud du 10^{ème} lot, sur le chemin Craig-sud. C'était, en 1871, encore une épaisse forêt. Pour y parvenir, soit par le chemin Craig, soit par le cordon entre le 8^{ème} et 9^{ème} rangs, il aurait fallu faire un chemin de plus d'un mille de longueur en plein *bois debout*.

En 1871, le centre de la population n'était plus le même. Les gens de Ham avaient leur église. En plaçant l'église au bout du chemin St-Philippe, l'évêque se rendait à la demande de la majorité des paroissiens.

Les gens du 6ème rang de Chester avaient encore plus loin à venir à l'église neuve que les gens du haut du chemin St-Philippe et du rang des Binet.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE

VISITE DE MGR LAFLÈCHE À ST-PAUL EN 1871

Aussitôt après la réception du décret du 4 août 1871, la majorité des paroissiens de St Paul se mirent courageusement à l'œuvre et construisirent, à l'endroit désigné par l'évêque, la nouvelle chapelle.

Le 19 octobre 1870, Monsieur Thomas Booth, agent de M. Emmerson, avait donné à la fabrique de St-Paul-de-Chester un terrain sur le lot No. 5 du rang Craig-Sud, de deux arpents de front sur quatre de profondeur. Ce terrain avait été choisi par Monsieur P.-H. Suzor, V. F. et délégué de l'évêque des Trois-Rivières à ce sujet, le 12 août 1869, pour y ériger la nouvelle chapelle ou église.

Jusqu'ici, les opposants et les requérants étaient justifiables de défendre leur cause par des moyens légitimes et loyaux ; mais maintenant que l'autorité religieuse a parlé, tous, en fils soumis à l'église catholique, devaient faire acte d'obéissance.

Mais hélas ! faut-il le dire, le démon de l'insubordination et de la discorde s'empara d'un certain nombre. Afin de remédier à ce lamentable état de chose, Mgr Laflèche résolut de venir visiter les paroissiens de St-Paul pour les pacifier et leur faire entendre raison. La scène fut bien disgracieuse et bien pénible.

Pendant l'assemblée, deux paroissiens annoncèrent leur résolution d'abandonner la religion catholique, qu'ils ne pratiquaient presque plus, à la vérité, depuis assez longtemps. Ils persistèrent dans leur apostasie, moururent sans reconnaître leur erreur et allèrent paraître ainsi, devant le Juge Suprême.

Octave Dupuis et Xavier Fortier sont, à proprement parler, les deux seuls qui apostasièrent à St-Paul même ; la plupart des autres abandonnèrent la religion catholique aux États-Unis.

Enfin, les gens du haut de la paroisse ayant représenté à Mgr Laflèche qu'ayant bâti la première chapelle sans le concours des gens du bas, il ne leur semblait pas juste de contribuer à la construction de la seconde église ; les gens du bas de la paroisse tranchèrent cette objection en s'engageant à bâtir la nouvelle église sans l'aide des gens du haut.

On travailla si bien et avec tant de zèle, que le 30 janvier 1873 on pouvait en faire la bénédiction :

“Le trente du mois de janvier mil-huit-cent-soixante-treize, Nous soussigné, Vicaire Forain de Sa Grandeur Monseigneur Louis-François Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, avons béni la nouvelle église de St-Paul-de-Chester, bâtie sur le chemin Craig, et longue de cent pieds

sur cinquante de largeur. La messe fut chantée par M. Louis-Adélarde Buisson, prêtre, curé de Ste-Hélène-de-Chester. Furent présents à la bénédiction : le Révérend Père Resther, de la Compagnie de Jésus, M. H.-C. Hamelin, archi-prêtre, curé de St-Hippolyte, Pierre Roy, curé de St-Norbert, C. Bochet, curé de St-Patrice-de-Tingwick, Charles Lemire, curé des SS. Anges-de-Ham, L. A. Moreau, curé de St-Paul-de-Chester, Napoléon St-Cyr, vicaire de St-Romain, et A. H. Trottier, vicaire de St-Christophe.”

P. H. SUZOR, P. V. F.

Le marguillier en charge s'opposa à la translation des vases sacrés et des ornements servant au culte, de l'ancienne chapelle à la nouvelle.

Même, pendant près d'un mois, un homme, fusil au bras, garda nuit et jour la chapelle afin que rien ne fût enlevé.

Alors, le Très Révérend Charles Olivier Caron, V. G. et Administrateur du diocèse, crut devoir frapper d'interdiction l'ancienne chapelle et menacer d'excommunication les deux marguilliers du banc, chefs des récalcitrants.



INTERDICTION DE L'ANCIENNE EGLISE,
7 FÉVRIER, 1873

CHARLES-OLIVIER CARON,
Vicaire Général et Administrateur
du diocèse des Trois-Rivières.

Aux Curé et Fidèles de la paroisse de St-Paul-de-Chester,
paix et charité en Notre-Seigneur.

A tous ceux que la présente concerne savoir faisons que l'ancienne église paroissiale de cette paroisse a cessé et cesse dès à présent à toujours d'être l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Paul-de-Chester ;

Car nous l'avons frappée et la frappons par les présentes, en vertu de l'autorité qui nous est confiée par sa Grandeur Monseigneur Louis-Frs Lafèche, Evêque de ce Diocèse des Trois-Rivières, de l'interdit perpétuel aux fins qu'il ne soit et ne sera plus permis de célébrer les saints mystères dans la dite ancienne église, non plus d'y administrer la parole de Dieu, ni d'y faire aucun acte du culte religieux, et ce, sous peine de suspense *ipso facto* pour tout prêtre qui oserait contrevenir à la présente. De plus nous déclarons que l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Paul-de-Chester est la présente église qui a été bénite à cet effet le trentième jour de janvier dernier, comme vous le savez, et qu'en icelle seulement sera et se fera la desserte paroissiale de cette paroisse.

Sera la présente lue au prône de la messe paroissiale dans la dite nouvelle église le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, le sept de février, mil huit-cent-soixante-et-treize, sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contre-seing du secrétaire soussigné.

CHS.-OL. CARON,
V. G. Adm. du D.

Par ordre,

J. AGAPIT LEGRIS, Ptre, Sec.

Je soussigné, curé de St-Paul-de-Chester, certifie avoir lu la lettre plus haut écrite, selon la prescription, le dimanche, 9 février 1873.

St-Paul-de-Chester.

J.-A. MOREAU, Ptre.

MONITION AUX SIEURS ISRAEL COMTOIS ET
RICHARD VACHON, MARGUILLIERS
10 FÉVRIER 1873

Province ecclésiastique de Québec,
Diocèse catholique romain des Trois-Rivières,
Juridiction ecclésiastique.

Monition aux Sieurs Israël Comtois et Richard Vachon,
Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse
de St-Paul-de-Chester.

Par ordre en date du huit février courant, de la part du Très Révérend Charles-Olivier Caron, V. G., Administrateur *pro tempore* de ce diocèse des Trois-Rivières, je viens vous déclarer à vous, Israël Comtois et Richard Vachon, que nul paroissien n'est appelé à la charge de marguillier pour devenir le contrôleur et maître du pasteur,

non plus que de l'église et des objets servant au culte de Dieu, mais seulement pour aider le prêtre dans l'administration du temporel de l'église.

Qu'en refusant à votre pasteur l'usage des ornements sacrés et autres objets du culte divin, vous vous êtes rendus, aux yeux de Dieu et de l'église, coupables d'abus et d'usurpation du pouvoir, d'attentat contre la dignité et l'autorité des pasteurs, de violation ouverte des droits inviolables de l'Église, que vous avez mis par là le pasteur de cette paroisse dans l'impossibilité de célébrer les saints mystères sans avoir recours à la charité des paroisses voisines, et ce, au grand étonnement, désavantage et scandale des fidèles.

En conséquence, pour faire cesser le scandale, ramener toutes choses dans l'ordre et selon les lois et les droits sacrés de l'Église de Jésus-Christ, Moi, prêtre et pasteur de cette paroisse, en ma double qualité de prêtre pasteur, et agissant au nom et lieu du Très Révérend Charles-Olivier Caron, Administrateur de ce Diocèse des Trois-Rivières, vous parlant en son nom et comme s'il vous parlait lui-même en personne, je vous signifie et ordonne, par la présente monition, équivalente à trois, de cesser de séquestrer les ornements sacrés et tous autres objets servant directement au culte divin ou religieux, à l'administration des sacrements, à la célébration des saints mystères, et de remettre paisiblement en la possession utile du Révérend J.-Agénor Moreau, curé de cette paroisse, tous les dits objets, sans exception aucune et sous quelque nom qu'ils puissent être, et de les laisser au paisible et libre usage du pasteur et des fidèles de cette pa-

roisse, sans entrave ni molestation quelconque, sous quelque prétexte que ce puisse être. Faute par vous d'obéir au présent ordre et monition, d'hui à huit jours révolus, vous serez frappés d'excommunication et de toutes les peines qui l'accompagnent ou qui la suivent.

En fait de la teneur et de la signification par moi faite à qui devait de la présente monition, j'ai signé la présente avec les témoins soussignés et en ai laissé copies aux dits marguilliers, le dix de février, mil-huit-cent-soixante-treize.

J.-A. MOREAU, Ptre Curé.

Témoins } G.-E. JACQUES,
ÉVANGÉLISTE LEBLANC.

Appel ayant été fait avant la fulmination de la sentence d'excommunication, à Monseigneur en personne, dès qu'il serait de retour de Rome, Monsieur l'Administrateur a sursis les procédés et consenti à l'appel.

Dans le cours du mois de mars, comme on avait cessé de garder la chapelle, deux paroissiens, M. Dieu-donné Côté et M. Grégoire Lafontaine, à la faveur des ténèbres de la nuit, pénétrèrent dans l'ancienne chapelle et emportèrent à l'église nouvelle tous les ornements et vases sacrés.

Un tableau du Sacré-Cœur actuellement dans la sacristie de St-Paul, et la cloche furent transportés à la nouvelle église dans le cours de l'été, après la visite pastorale.

Cette cloche est maintenant sur l'école du village.

ESCLANDRE DU MOIS DE MAI 1873

Au printemps de 1873, un certain nombre de paroisiens du haut de Saint-Paul-de-Chester se présentèrent chez M. l'avocat L. E. Pacaud et lui demandèrent de bien vouloir légaliser une résolution qu'ils venaient de prendre.

On était alors aux jours néfastes des désordres religieux.

La campagne organisée contre l'autorité religieuse battait son plein.

La première église bâtie en 1857 avait été fermée, même interdite ; l'église nouvelle, bâtie au bout du chemin Saint-Philippe, avait été ouverte au culte en janvier 1873.

Les gens du haut de la paroisse, se prétendant lésés dans leurs droits, victimes d'une criante injustice, refusaient de se rendre à la nouvelle église pour y accomplir leurs devoirs de catholiques. On avait décidé de ne plus faire partie de la religion catholique si on ne voulait pas se rendre à leur demande. Mais pour se soustraire à l'obligation de payer la dîme, il leur fallait apostasier officiellement ; ils crurent devoir faire les démarches nécessaires. On vit donc, un jour du mois de mai 1873, passer devant l'église nouvelle de Saint-Paul-de-Chester une quarantaine de voitures. C'étaient quarante chefs de famille, du haut de la paroisse, qui descendaient à Arthabaska. Ils se rendaient chez M. L. E. Pacaud, avocat, pour signer officiellement un acte d'apostasie.

—Entrés chez M. Pacaud, "Nous venons, disent-ils,

nous mettre protestants. On nous a enlevé notre chapelle. On ne veut pas nous rendre justice ; nous nous tournons protestants.”

—“C'est bien grave ce que vous entreprenez là, mes amis, dit M. Pacaud. Pensez qu'un jour il faudra mourir.”

—“Ah ça ! nous ne voulons pas mourir protestants ; nous voulons nous mettre protestants pour un an ou deux seulement. C'est afin de forcer l'évêque à remettre l'église à la même place.”

—“Mgr Laflèche n'a fait que son devoir, reprend M. Pacaud. Il était obligé de se conformer aux désirs de la majorité. D'ailleurs, je connais Mgr Laflèche ; vous ne le connaissez pas. Il ne se laissera pas effrayer par cela.

—“Nous voulons essayer tout de même. Combien est-ce que ça va coûter ?”

—“Cent piastres chacun,” répond M. Pacaud.

—“C'est bien cher ; ça va faire quatre mille piastres ? Vous n'y pensez pas ?”

—“Oui, j'y pense ; c'est vous-autres qui ne pensez pas à ce que vous voulez faire. Retournez-vous-en chacun chez vous et restez catholiques. C'est ce que vous avez de mieux à faire.”

Nos gens revinrent à St-Paul, commençant déjà à regretter leur démarche inconsidérée et repréhensible. La leçon avait été bonne et elle fut profitable au plus grand nombre.

Cette anecdote m'a été racontée par un des quarante qui, tout naturellement, désapprouvait alors cet acte malheureux et propre à porter scandale : démarche qui fit

croire à l'étranger que bon nombre de paroissiens de St-Paul avaient apostasié officiellement.

TROISIÈME VISITE PASTORALE

DE MGR L. F. LAFLÈCHE, EV. DES TROIS-RIVIÈRES,
À ST-PAUL-DE-CHESTER, 12 ET 13 JUILLET 1873

Les douze et treize de juillet 1873 eut lieu la troisième visite pastorale faite par Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Il y avait alors six mois que la chapelle nouvelle était ouverte au culte et que l'ancienne était abandonnée. Pendant ce laps de temps, les gens du haut de la paroisse, en grand nombre, s'étaient abstenus de fréquenter la nouvelle chapelle ; plusieurs avaient manqué à leur devoir pascal, espérant par là, mais bien à tort, qu'ils obligeraient l'autorité religieuse à revenir sur sa décision.

Dans cette visite pastorale, Mgr Laflèche confirma 211 personnes. La population alors était de 1466 âmes, dont 729 communiant.

Dans le procès-verbal de la visite, Mgr Laflèche dit :

“ Nous voyons avec douleur la division profonde qui existe dans cette paroisse, et la résistance coupable d'un bon nombre à se soumettre aux décisions de l'autorité ecclésiastique, au sujet de la nouvelle église. Nous les engageons fortement, dans leur propre intérêt et celui de leur famille, à renoncer à cet esprit d'insubordination et à se soumettre en fidèles enfants de l'Église, notre Mère,

au commandement qu'Elle leur fait d'assister à la messe les dimanches et fêtes, de se confesser au moins une fois l'an, de faire leurs Pâques et de payer fidèlement les droits et dîmes dûs à l'église et à leur curé. Nous conjurons dans le Seigneur tous les fidèles de cette paroisse de faire tout en leur pouvoir pour ramener la concorde et la paix au milieu d'eux, afin qu'ils puissent goûter de nouveau combien il est agréable et consolant de vivre tous ensemble, comme de véritables frères, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, pour s'entr'aider et faire le bien. Nous leur déclarons de nouveau, ici, que le moyen sûr pour arriver à cet heureux résultat, c'est d'écouter leurs pasteurs, comme N. S. J. C. le prescrit dans le Saint Évangile, et d'éviter avec soin ceux qui viennent leur conseiller le contraire ; car l'Apôtre S. Paul nous dit que tels hommes sont des loups ravissants qui cherchent à détruire le troupeau."

Ces avis paternels du premier pasteur du diocèse produisirent un bon effet. La plupart des paroissiens de St-Paul rentrèrent dans la voie du devoir et revinrent à la pratique fidèle de leurs devoirs religieux et fréquentèrent régulièrement la nouvelle église. Ceux qui persévérèrent dans leur insubordination prirent, malheureusement, le chemin des États-Unis, où ils firent naufrage dans la foi.

Le 10 octobre 1873, Mgr Laflèche autorisa M. le curé Moreau à vendre le terrain de la vieille chapelle,—terrain d'environ 17 à 18 arpents en superficie, ainsi que la vieille chapelle elle-même, le presbytère et les dépendances.—(1).

(1) L'acquéreur fut M. Prudent Paquet. En 1899 le propriétaire était M. Henri Faucher.

BÉNÉDICTION DE LA DEUXIÈME CLOCHE DE ST-PAUL-DE-CHESTER

18 JUIN 1874

Le dix-huit juin mil-huit-cent-soixante-quatorze, Nous soussigné, Vicaire général du Diocèse de St-Hyacinthe, a ce autorisé par Monseigneur l'Évêque des Trois-Rivières, avons solennellement béni pour l'usage de l'église de cette paroisse une cloche du poids de quatre cent-sept livres, présentée à la bénédiction par Monsieur Philippe Hébert, marchand, de Tingwick, et Madame Narcisse Grenier, de St-Grégoire.

Furent présents à cette cérémonie : MM. Thomas Caron, Vicaire-Général et Supérieur du Séminaire de Nicolet, Philippe-Hippolyte Suzor, Vicaire Forain et curé de St. Christophe, tous trois soussignés. On donna à cette cloche les noms de Joseph-Paul-Marie-Anna-Odélie.

Marie T. Grenier, Ths. Caron, Ptre. V. G., Sup. S. N. ; P. Hébert, Ph. H. Suzor, Ptre. V. F. ; B. C. Bochet, ptre. curé de St-Patrice ; Lj.-Chs. Lemire, ptre. curé des S.S. Anges ; L.-A. Buisson, ptre. curé de Ste-Hélène-de-Chester ; Roméo Poisson, étudiant en médecine, St-Christophe ; J. A. Moreau, ptre. curé de St-Paul-de-Chester.

L. Z. MOREAU, Ptre. Vic-Gen.

Lors de l'achat d'un carillon, en 1898, cette cloche fut vendue à la fabrique de St-Calixte-de-Somerset.

A l'automne de 1875, M. Agénor Moreau fut promu

à l'importante cure de St-David d'Yamaska.

La carrière pastorale de M. Moreau à St-Paul-de-Chester avait été bien douloureuse, bien crucifiante.

Presque continuellement en lutte avec une opposition formidable, il ne faillit cependant pas à son devoir. Comme St-Paul, il pouvait dire : "J'ai combattu le bon combat." Nul doute que le Seigneur le récompensa par la couronne promise à ses bons et fidèles serviteurs.

BIOGRAPHIE DE M. AGÉNOR MOREAU

L'abbé Joseph Agénor Moreau, né à Bécancour, comté de Nicolet, le 20 mars 1840, de Louis Zéphirin Moreau et de Marie-Marguerite Champoux, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 25 septembre 1864. Vicaire à Wotton (1864-1866) ; curé de St-Paul-de-Chester (1866-1875) ; de St-David d'Yamaska (1875-1890) ; retiré à la Longue-Pointe (1890-1891) où il décède le 20 novembre 1891.

M. L'ABBÉ EDOUARD LAFLÈCHE

3ÈME CURÉ DE ST-PAUL-DE-CHESTER.

A l'arrivée de M. Edouard Laffèche à St-Paul-de-Chester, à l'automne de 1875, la population était de 1468 âmes, dont 876 communiants. Il y avait six protestants : deux familles et un homme marié vivant seul.

Le calme et la paix commençaient à renaître dans St-Paul ; mais voilà que ceux qui avaient émigré aux États-Unis pour y apostasier plus librement revinrent dans la paroisse. Ils furent cause que les dissensions recommencèrent et se prolongèrent encore pendant quelques années.

Ces apostats appelèrent à leur secours des ministres chiniquistes, qui employèrent tous les moyens diaboliques pour faire pénétrer de nouveau dans la paroisse les démons de la discorde et de l'insubordination. Ils réussirent à maintenir dans leurs tristes égarements les pauvres fourvoyés ; mais leur mission dans la véritable vigne du Seigneur se réduisit, en définitive, à créer des misères et des ennuis au pasteur de la paroisse.

En face des dangers auxquels étaient exposés les paroissiens de St-Paul, Mgr Laflèche leur écrivit une lettre pastorale pour les mettre en garde contre les faux prédicants, contre leurs doctrines pernicieuses, et défendre aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles qu'ils avaient ouvertes.

Cette lettre est encore pleine d'actualité, puisque de nos jours, sous une forme ou une autre, en maints endroits, on fait encore une guerre acharnée à l'instruction religieuse.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières aux fidèles de la paroisse de St-Paul-de-Chester.

LOUIS FRANÇOIS LAFLÈCHE

Par la Miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, Etc. Etc.

Aux fidèles de la paroisse de St-Paul-de-Chester. Salut et bénédiction Apostolique en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

En présence des dangers auxquels votre foi est exposée, la charge pastorale nous fait un devoir d'élever la voix et de vous donner les avis les plus

propres à vous éclairer sur la gravité de ces dangers, et à vous faire comprendre l'obligation où vous êtes de vous en éloigner avec le plus grand soin. Ce devoir nous est tracé bien clairement dans ces paroles de l'apôtre St. Paul, patron de votre paroisse, et que nous lisons au chapitre vingtième des actes des Apôtres, verset 28 et suivants : "Veillez donc sur vous-mêmes et sur tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang. Je sais qu'après mon départ il s'introduira parmi vous des loups ravissants qui n'épargneront point le troupeau. Et d'entre vous-mêmes il s'élèvera des hommes qui enseigneront des doctrines perverses, afin d'attirer des disciples après eux."

Le scandale que vous voyez aujourd'hui dans votre paroisse ne doit donc point vous surprendre, N. T. C. F. puisqu'il a été prédit en termes si clairs par l'Apôtre St. Paul. Ainsi, qu'il y ait parmi vous des hommes qui enseignent des doctrines perverses, et que quelques-uns de ces hommes aient été de vos frères, enfants de l'Eglise catholique contre laquelle ils sont aujourd'hui en révolte, et qu'ils cherchent par tous les moyens à attirer des disciples après eux, c'est ce qui doit nous affliger sans doute, mais nullement nous scandaliser, puisque le Grand Docteur des nations nous en prévient, et qu'il nous trace avec tant de précision la ligne de conduite à suivre en ces circonstances difficiles. Vous le voyez, c'est aux Evêques qu'il s'adresse pour préserver le troupeau du danger de ces hommes pervers qu'il appelle des loups ravissants. Et pour faire mieux comprendre aux Fidèles l'obligation

où ils sont d'écouter attentivement les avis et les directions qui leur sont donnés par leurs pasteurs, il leur rappelle que les Evêques n'ont pas été établis par les hommes dans l'Eglise de Dieu, et que l'autorité qu'ils ont ne vient pas des hommes, mais il dit en termes formels que c'est l'Esprit-Saint qui a établi les Evêques sur le troupeau des Fidèles, et que c'est l'Esprit-Saint qui leur a donné l'autorité pour gouverner l'Eglise de Dieu.

Or, c'est en cette qualité d'Evêque légitimement constitué dans ce diocèse, c'est avec cette autorité que nous tenons de Dieu même par son Vicaire et Représentant sur la terre, Notre Très Saint Père le Pape, que nous nous adressons à vous aujourd'hui, N. T. C. F., pour vous avertir du danger auquel vous êtes exposés de la part de ces faux docteurs et de ces faux frères qui viennent vous enseigner une doctrine fausse et perverse, et vous apprendre à ne pas écouter l'Eglise et ses Pasteurs, mais à les mépriser par les mensonges et les calomnies qu'ils ne cessent de répandre contre cette Eglise Sainte que Notre-Seigneur nous ordonne d'écouter sous peine d'être regardés comme des païens et des publicains, et contre ces Pasteurs vénérables que le même Seigneur et Sauveur nous ordonne de respecter et d'écouter comme lui-même. Voici, en effet, les paroles que nous lisons en St-Mathieu, chap. 18 V. 17 "Et s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit "pour vous comme un païen et un publicain."

Et en St. Luc, chap. 10, V. 16, le Sauveur dit aux Pasteurs, dans la personne des disciples, en les envoyant prêcher : "Celui qui vous écoute m'écoute ; et celui qui

“ vous méprise me méprise. Et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé.”

Vous voyez donc, N. T. C. F., combien se rendent coupables ces docteurs de l'erreur et ces faux frères qui débitent ainsi le mensonge et la calomnie, dans leurs discours et leurs petits tracts ou traités et leurs livres contre notre Mère la Sainte Eglise Catholique, et contre ses légitimes Pasteurs qui sont nos pères dans la Foi.

De là aussi il vous est facile de comprendre avec quel soin vous devez éviter et éloigner de vos maisons et de vos enfants ces hommes dont la langue est plus dangereuse que celle des serpents, puisque le venin de l'erreur dont elle est imprégnée atteint l'âme même et peut lui ôter la vie de la foi.

Car vous savez que la foi est le principe de la vie surnaturelle, comme le dit St. Paul dans l'Épître aux Romains, chap. 1, V. 17 : “ le juste vit de la foi”. Et encore dans l'Épître aux Hébreux, chap. 11, V. 6 : “ Et sans la foi il est impossible de plaire à Dieu.” En vous recommandant d'éviter ces hommes et de les éloigner de vos familles, nous ne faisons que vous intimer l'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui nous dit dans l'Évangile de St. Mathieu, chap. 7, V. 11 : “ Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements de brebis et qui au dedans sont des loups ravissants”.

Et en St. Jean, deuxième Épître, V. 10 : “ Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point dans votre maison et ne le saluez point.”

Ainsi vous voyez, N. T. C. F., avec quel soin vous devez éviter ces hommes qui viennent à vous et vous

prêchent une doctrine contraire à celle de l'Église. Ils se donnent le nom de Pasteurs, mais ce sont de faux pasteurs, puisqu'ils viennent d'eux-mêmes et sans être envoyés par une autorité légitime, et sans aucune mission ni recommandation du Pasteur Suprême à qui le Seigneur a confié le soin de tout le troupeau, quand il dit au chef de l'Église, dans la personne de S. Pierre : " Pais mes agneaux, pais mes brebis". Il n'y aura qu'un bercail et qu'un Pasteur. Ainsi, N. T. C. F., le Pasteur unique et Suprême dans toute l'Église, c'est Notre Très-Saint Père le Pape, le successeur légitime de S. Pierre et le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pasteur unique dans le diocèse, c'est l'Évêque que le Pape y a nommé et à qui il a communiqué la juridiction et les pouvoirs nécessaires au salut des âmes, et enfin le Pasteur dans la paroisse, c'est le curé régulièrement nommé par l'Évêque, avec les pouvoirs nécessaires pour enseigner aux Fidèles qui lui sont confiés les vérités dont la connaissance est nécessaire au salut et leur administrer les sacrements que Notre-Seigneur Jésus-Christ a institués pour la sanctification de leurs âmes. Vous connaissez depuis longtemps ces vérités que vous avez apprises dans votre jeune âge, N. T. C. F., cependant Nous avons cru qu'il était à propos de vous les rappeler dans les circonstances où vous vous trouvez, pour vous prémunir davantage contre les dangers auxquels vous vous trouvez exposés.

Votre devoir est donc d'éviter avec soin ces faux pasteurs, ces docteurs de l'erreur et du mensonge, qui viennent à vous couverts de la peau de brebis, mais qui n'ont aucune mission, et ne sont nullement envoyés par

l'autorité légitime. Vous ne devez ni les écouter, ni recevoir leurs livres mensongers, ni leurs bibles ou testaments falsifiés ou tronqués. Vous devez, à plus forte raison, ne point les recevoir dans vos maisons ni leur permettre de débiter leurs erreurs, leurs mensonges et leurs calomnies contre notre sainte religion devant vos familles. De là, vous comprenez combien se rendraient coupables les parents qui leur confieraient leurs enfants pour les emmener dans leurs écoles hérétiques, et leur arracher cette foi catholique qui est le bien le plus précieux que nous ont légué nos pieux ancêtres.

Or, Nous avons eu la douleur d'apprendre que c'est là ce qu'ont fait quelques parents imprudents.

Nous les avertissons donc qu'ils ont manqué à l'un de leurs plus importants devoirs en agissant ainsi, et Nous leur enjoignons et ordonnons par l'autorité que Nous tenons de Dieu de faire revenir sans délais dans leurs familles ces chers enfants qu'ils ont ainsi exposés à un danger éminent de perdre la foi. Nous leur déclarons de plus qu'ils ne peuvent être admis aux sacrements, même à l'article de la mort, ni recevoir la sépulture ecclésiastique, s'ils négligent et refusent de les retirer de ces écoles. Enfin, N. T. C. F., nous avons eu aussi la douleur d'apprendre que quelques-uns ont eu la faiblesse et la témérité d'écouter ces faux docteurs, ces docteurs du mensonge et de l'erreur, et de se laisser entraîner par eux dans la voie de l'hérésie ! C'est là un malheur que nous déplorons de tout Notre Cœur, et Nous avertissons ces enfants égarés que s'ils avaient le malheur de persister dans cette voie fausse ils ne pourraient manquer d'arriver au malheur

suprême, puisque hors de l'Eglise il n'y a pas de salut à espérer.

Nous les engageons donc à ouvrir les yeux sur la grandeur de ce mal. Nous les engageons, de toute l'affection de notre cœur et pour le salut de leurs âmes, à sortir de cette voie funeste, et à revenir à leur Mère la Ste. Eglise Catholique. Nous leur déclarons de plus que si quelques-uns en étaient venus jusqu'à apostasier la foi catholique et à se faire réellement protestants par un acte formel d'hérésie, ils auraient commis un crime si grand, qu'ils seraient par le fait même excommuniés de l'excommunication majeure réservée au Pape. Nous aimons cependant à croire qu'ils n'en sont point venus jusqu'à ce point, et que c'est plutôt par imprudence qu'ils se sont ainsi laissés entraîner hors de la voie de la vérité. Nous prions le Dieu de toute miséricorde d'avoir pitié d'eux, de les éclairer et de toucher leurs cœurs d'un sincère et véritable repentir, et de les ramener au plus tôt au sein de cette Mère la Ste. Eglise Catholique qu'ils n'auraient jamais dû abandonner. Et nous vous engageons tous aussi, N. T. C. F., à prier aussi de même pour eux. Nous demandons également pour vous tous au Seigneur de vous préserver de tous ces dangers et de vous maintenir fermes et inébranlables dans la voie de la vérité et de l'obéissance à sa Sainte Eglise.

Le zèle avec lequel vous avez suivi les exercices du Jubilé et la piété avec laquelle vous vous êtes approchés des sacrements Nous ont bien consolé au milieu de toutes ces tristesses, et Nous avons la confiance que vous continuerez à faire notre joie et notre consolation ainsi que celle

de votre zélé Pasteur et digne Curé, par votre fidélité à remplir vos devoirs de catholiques et votre docilité à suivre nos avis ainsi que les siens.

Sera notre présente lettre Pastorale lue au prône de la messe paroissiale de St-Paul-de-Chester le premier dimanche après sa réception.

Donné au Séminaire des Trois-Rivières sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre seing de Notre Secrétaire, ce dix-septième jour de décembre 1875.

† L.-F. Ev. des Trois-Rivières.

Par ordre.

ED. LING, Ptre. Secrétaire.

4ÈME VISITE DE MGR LAFLÈCHE

À SAINT-PAUL LES 5 ET 6 JUILLET 1876.

Les 5 et 6 juillet 1876, les paroissiens de St-Paul avaient le bonheur de recevoir la quatrième visite du premier pasteur du diocèse, Mgr L.-F. Laflèche. A cette visite 176 personnes furent confirmées. Après avoir félicité les paroissiens de St-Paul sur l'accord et la bonne entente qui revenaient dans la paroisse, Mgr engagea les marguilliers à échanger le presbytère alors existant pour une maison que le conseil faisait construire, dans le temps. Cet acte d'échange se fit le 10 août 1876. C'est le presbytère actuel.

Extrait du procès-verbal de la visite :

“ Nous voyons avec bonheur, dit Mgr Laflèche, l'ac-

cord et la bonne entente revenir entre les paroissiens, et nous les engageons fortement à oublier complètement les difficultés passées, et à être unis comme un seul homme, dans toutes les affaires paroissiales, car l'union fait la force. Et c'est ainsi qu'ils pourront assurer l'avenir, la prospérité de la paroisse."

Le 2 septembre 1877, M. Laflèche fut autorisé à relever les corps du cimetière de la vieille chapelle. Cette exhumation eut lieu en octobre 1877. Les ossements recueillis furent déposés dans le coin sud-ouest du cimetière, près de l'église. En 1911, ils ont été transportés dans le cimetière actuel de St-Paul, ouvert en 1906.

En février 1878, M. Edouard Laflèche fut appelé à la cure de Ste-Victoire d'Arthabaska et eut pour successeur, le Révérend Messire Charles Trudel, vicaire à St-Pierre-les-Becquets.

BIOGRAPHIE DE M. EDOUARD LAFLÈCHE

L'abbé Edouard Laflèche, né à Ste-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, le 6 juillet 1843, de Hector Laflèche, cultivateur, et de Esther Nobert, fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec par Mgr Laflèche le 20 octobre 1870. Professeur au Séminaire de Nicolet (1870-1871), vicaire à St-Grégoire-de-Nicolet (1871) ; à St-David d'Yamaska (1871-1872) ; desservant à Yamaska (1872-1874) ; vicaire de St-Norbert d'Arthabaska (1874-1875) ; curé de St-Paul-de-Chester (1875-1878) ; de Victoriaville (1878-1886), où il a fondé, en 1881, un couvent des Sœurs de la Congrégation ; retiré à Ste-Anne-de-la-Pérade depuis 1886.

QUATRIÈME CURÉ, M. CHARLES TRUDEL

DE FÉVRIER 1878 À AVRIL 1883

M. Charles Trudel, qui était un homme de goût et amateur des embellissements, planta dès le premier printemps qu'il fut à St-Paul, en face du presbytère, plusieurs arbres fruitiers et les magnifiques érables qui font encore l'ornement du presbytère.

En 1879, M. C. Trudel fit le recensement de la paroisse. Il y trouva 1882 âmes, dont 1102 communians et 720 non communians.

Les 11 et 12 juin 1879, Mgr L.-F. Laflèche fit la cinquième visite pastorale dans la paroisse. Deux cents personnes furent confirmées.

Pendant le cours de la visite, il fut décidé de surmonter la chapelle d'un clocher. L'entreprise fut donnée, le 28 juillet 1879, à MM. Caron & Frères, au coût de trois cents piastres.

Jusqu'au 29 mai 1879 les paroissiens de St-Paul n'avaient la malle que trois fois par semaine entre Arthabaskaville et St-Paul. M. Trudel, de concert avec les paroissiens, obtint qu'elle fût quotidienne.

Dans le cours de l'année 1882 Monsieur Trudel fit augmenter le nombre de bancs dans la chapelle, par le moyen de galeries. En même temps, on fit terminer l'intérieur du presbytère.

Tout allait très bien ; mais voilà que M. Trudel, dont la santé n'était pas très robuste, tomba malade, à la suite d'un voyage pénible à Ste-Hélène-de-Chester, à l'occasion des Quarante-Heures, en janvier 1883.

M. Trudel ne fut malade que trois mois. Il mourut le 10 avril 1883, âgé de 33 ans et 3 mois.

Il avait exercé le ministère curial avec zèle et succès en la paroisse de St-Paul, pendant cinq ans et deux mois. Son corps repose dans l'église, sous l'autel de la Ste-Vierge, du côté de l'Épître.

M. l'abbé Omer Manseau, vicaire à St-Christophe, desservit la paroisse depuis cette date jusqu'à l'arrivée de Messire Dosithée Comeau, nommé desservant le 1er mai 1883.

BIOGRAPHIE DE M. CHARLES TRUDEL

L'abbé Charles Trudel né à la Pointe-aux-Trembles de Québec, comté de Portneuf, le 20 décembre 1849, de Charles Trudel et de Sarah Rhéaume, fut ordonné à St-Pierre-les-Becquets, le 12 juillet 1874. Vicaire à Champlain (1874-1876) ; à St-Pierre-les-Becquets (1876-1878) ; curé de St-Paul-de-Chester (1878-1883) où il est décédé le 10 avril 1883.

MONSIEUR DOSITHÉE COMEAU

DESSERVANT À ST-PAUL, DE MAI 1883 À SEPTEMBRE 1884

M. Dosithée Comeau arriva à St-Paul le 13 mai 1883. Le 20 août de la même année M. Arsène Longval fut nommé vicaire.

“Le vingt-trois janvier de l’an mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre ont été bénites les statues de l’Immaculée Conception de la Ste-Vierge, de St. Pierre et de St. Paul. Le Révérend Messire Adélarde Buisson, curé de St-Norbert d’Arthabaska, présidait à la cérémonie, assisté de Messire O. Milot, chapelain du collège d’Arthabaskaville, comme diacre, et de Messire Hormidas Béland, vicaire de St-Christophe, comme sous-diacre. La messe fut chantée par le Révérend Charles Lemire, curé des SS. Anges.

Messire Omer Manseau, vicaire à Tingwick, nous donna un magnifique sermon, dans lequel il nous fit voir d’une manière admirable la gloire et les vertus de la Ste-Vierge. Le prédicateur du jour sut aussi toucher d’une manière habile quelques-uns des principaux points de la vie de St. Pierre et de St. Paul. En somme, la fête fut splendide sous tous les rapports.

Parmi les membres du clergé présent, on remarquait Messire D. Comeau, desservant de la paroisse, Messire B. C. Bochet, curé de St-Patrice de Tingwick, Messire Hercule Bellemare, curé de St-Rémi-de-Tingwick, et le Révérend Messire Arsène Longval, vicaire de la paroisse.”

Les 12 et 13 juin 1884 eut lieu la sixième et dernière visite épiscopale par Mgr des Trois-Rivières. Pendant cette visite, Mgr Laffèche nomma M. Arsène Longval desservant de la paroisse, M. D. Comeau étant trop malade pour administrer par lui-même la paroisse. Il y avait alors dans la paroisse 1710 âmes, dont 1300 communiants et 410 non communiants. Il n'y avait qu'un seul protestant.

A l'automne de 1884, M. Dosithée Comeau, toujours de plus en plus malade, abandonna le ministère et se retira à la Pointe-du-Lac. Il mourut à Montréal, le 30 décembre 1899, et fut inhumé à la Pointe-du-Lac.

BIOGRAPHIE DE M. D. COMEAU

L'abbé Joseph Dosithée Comeau, né à la Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, le 3 août 1835, de Pierre Comeau et de Marie Côté, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 25 septembre 1859. Vicaire à St-Thomas de Pierreville, (1859-1861) ; premier curé de Shawinigan, (1861-1875), avec desserte de Ste-Flore (1861-1867) ; retiré du ministère (1875-1877), curé de Ste-Ursule (1877-1881) ; encore retiré du ministère (1881-1883 ; desservant à St-Paul-de-Chester (1883-1884), retiré à la Pointe-du-Lac et aux Trois-Rivières (1884-1899). Décédé à Montréal le 30 décembre 1899, inhumé à la Pointe-du-Lac.

MONSIEUR J. BTE. H. BELLEMARE

CINQUIÈME CURÉ.

Le 27 septembre 1884, M. J. Bte. H. Bellemare, curé de St-Rémi-de-Tingwick, était appelé à la cure de St-Paul-de-Chester.

A cette époque commence pour St-Paul une ère de prospérité et de progrès, amenée par l'introduction de l'industrie laitière dans la paroisse.

Jusqu'à ce jour, St-Paul avait bien le commerce de bois et des animaux, mais les cultivateurs ne jouissaient pas d'une bien grande prospérité. Plusieurs même étaient dans un certain état de gêne et de pauvreté.

L'industrie laitière transforma, pour ainsi dire, la paroisse. L'aisance, le bien-être devinrent le partage de la plupart des paroissiens. Aujourd'hui, il se fait un commerce de beurre et de fromage très considérable, étant donnés les pâturages excellents et les sources d'eau abondantes qui se trouvent dans les montagnes.

Au mois d'août 1886, M. Bellemare obtint de Mgr de Nicolet la permission de faire un voyage en Europe. Pendant son absence, M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot, nommé desservant le 29 août, devait administrer la paroisse. Il ne fut néanmoins que quelque temps à St-Paul. Le 27 septembre 1886, il était nommé curé de St-Louis-de-Blandford.

Le desservant, pendant l'absence de M. Bellemare,

fut M. l'abbé Omer Manseau. Sa nomination est datée du 27 septembre 1886.

Les 8, 9 et 10 juin 1888, Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, fit sa première visite à St-Paul-de-Chester.

Il y trouva 1755 âmes, dont 1022 communiant et 733 non communiant, 295 familles. Il y eut 231 personnes confirmées.

Pendant l'année 1888, M. Bellemare fit faire des réparations assez considérables au presbytère et installer un système de chauffage à l'eau chaude.

La seconde visite de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, eut lieu les 30 et 31 mai et le 1er juin 1891. Population à cette date : 1694 âmes, 1025 communiant et 669 non communiant, 300 familles.

En 1894, Mgr Gravel visita la paroisse pour la troisième fois, les 13 et 14 juin. Selon le recensement, il y avait 1750 âmes, 1079 communiant, 671 non communiant et 311 familles. Dans le procès-verbal de la visite, Mgr Gravel disait ce qui suit : "L'église paroissiale est dans un état qui fait peine à voir. N'y aurait-il pas moyen de remédier à un état de chose si peu en rapport avec la majesté divine qui habite nos temples, avec les sentiments religieux des paroissiens et avec leurs moyens ? Nous pourrions facilement répondre à cette question, mais nous préférons laisser les paroissiens répondre eux-mêmes."

Cette parole de Monseigneur ne fut pas vainement prononcée, et elle porta ses fruits. Les paroissiens se firent un devoir de religion et un bonheur de correspondre aux justes désirs de l'évêque.

M. le curé Bellemare, un homme actif et habile, secondé généreusement par le plus grand nombre de ses paroissiens, se mit à l'œuvre cœur et âme. On comprenait et admettait sincèrement qu'il n'y avait plus à reculer, à retarder, et que le temps était venu d'élever au Dieu trois fois Saint un temple convenable, aussi digne que possible de sa Majesté, et honorable pour la paroisse de St-Paul qui marchait de progrès en progrès. On n'hésita pas à faire les sacrifices exigés dans de telles circonstances, voulant par là remercier le Seigneur de ses bienfaits.

L'ennemi essaya de souffler l'esprit de la discorde et de l'opposition. Le feu qui couvait sous la cendre depuis 1873 menaça, pour un temps, de se rallumer, mais ce ne fut qu'un nuage passager.

L'esprit de foi de la majorité triompha et, le 3 juillet 1895, on posait la première pierre de l'église. La première messe y fut chantée le dimanche, 14 mars 1897. Le vendredi, 12 mars 1897, on avait chanté la première messe dans la sacristie.

En janvier 1897, on avait installé dans le portail de l'église trois magnifiques statues, œuvre de M. Jobin, de Ste-Anne-de-Beaupré : St. Paul, St. Joseph et St. Jean-Baptiste.

Les 13, 14 et 15 juin 1897, Mgr E. Gravel fit sa quatrième et dernière visite pastorale à St-Paul. Il reviendra cependant encore deux fois : le 16 août 1898, pour bénir l'église et les cloches, et le 30 juin 1901 pour inaugurer l'intérieur de l'église et bénir l'orgue et plusieurs statues.

Le recensement annuel de 1897 constate que la population de St-Paul était de 1860 âmes, dont 1150 communiants, 709 non communiants et 324 familles.

Dans le procès-verbal de cette visite, Mgr Gravel dit : "Nous voyons avec bonheur qu'une fort belle église remplace la vieille chapelle, où vous avez été réunis si longtemps. C'est un succès bien propre à réjouir les paroissiens."

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE ET DE TROIS CLOCHES

"Le 16 août 1898, nous soussigné, Evêque de Nicolet, avons solennellement béni, en présence de plusieurs prêtres et d'un grand concours de fidèles : 1^o. une église pour l'usage des fidèles de cette paroisse, construite en pierre, de 158 pieds de longueur sur 65 pieds de largeur, avec une sacristie à deux étages, de 58 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur, dont les plans ont été donnés par Monsieur Louis Caron, architecte de Nicolet, et exécutés par le même et par M. Johnny Bergeron ; 2^o. trois cloches de la fabrique de Mears & Stainbank, de Londres, Angleterre. On a donné à la première de ces cloches, du poids de 1548 livres, le nom de Joseph-Léon, à la seconde, du poids de 1130 livres, le nom de Marie-Elphège, et à la troisième, du poids de 965, le nom de Paul-Jean-Baptiste-Hercule.

ELPHÈGE, Ev. de Nicolet."

Le 25 août 1898, Monsieur J.-Bte. H. Bellemare était

nommé à la cure de St-Zéphirin-de-Courval. Il quitta St-Paul-de-Chester le 26 septembre 1898.

BIOGRAPHIE DE M. J. B. H. BELLEMARE

L'abbé J.-Bte. Hercule Bellemare, né à Yamachiche, comté de St-Maurice le 25 mai 1845, de Jean Bellemare et de Justine Rivard-Dufresne, fit ses études à Nicolet et fut ordonné aux Trois-Rivières le 19 septembre 1875. Vicaire à St-Thomas de Pierreville (1875-1878) ; à St-Léon de Maskinongé (1878-1881) ; premier curé de St-Rémi-de-Tingwick (1881-1884) ; curé de St-Paul-de-Chester (1884-1898) ; de St-Zéphirin (1898-1907). Décédé à Montréal le 4 janvier 1907. Inhumé à St-Zéphirin.

M. L'ABBÉ CHARLES-ÉDOUARD MAILHOT

SIXIÈME CURÉ

Le 25 août 1898, M. l'abbé Charles-Édouard Mailhot, curé de St-Louis-de-Blandford, était nommé curé de St-Paul-de-Chester, par Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet.

Il prit possession de sa cure le 27 septembre 1898. A son arrivée, il y avait dans la paroisse 309 familles, 1874 âmes, 1194 communicants et 690 non communicants.

Le 26 mars 1899, messieurs les marguilliers anciens et nouveaux décidèrent de parachever l'intérieur de l'église et de la sacristie. Cette résolution fut approuvée par Mgr Gravel le 3 avril 1899.

Les plans et devis faits par MM. Louis Caron & Cie., architectes, de Nicolet, furent approuvés par Mgr de Nicolet, le 28 juin 1899. L'entreprise fut donnée à MM. Louis Caron & Cie le 8 août 1899, pour le prix de \$13,800.00.

Au printemps de 1899, on fit la plantation de bon nombre d'érables, sur le terrain en face de l'église.

Le 19 août 1900, les fabriciens décidèrent d'acheter un orgue. Cette résolution fut approuvée par Mgr Gravel le 23 août 1900. Cet orgue, du prix de \$2600.00, fut installé par les Messieurs Casavant, de St-Hyacinthe, le 17 mai 1901.

Les 5, 6 et 7 juin 1901, les paroissiens de St-Paul avaient le bonheur de recevoir la visite de Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Tubuna, Coadjuteur de Mgr Gravel, évêque de Nicolet.

"Les comptes et les registres, dit Mgr Brunault, dans le procès-verbal de sa visite, sont fidèlement tenus par M. le curé. Le vestiaire est très bien fourni et tout est dans un ordre parfait. Depuis la dernière visite pastorale, le presbytère a été agrandi très convenablement; l'église et la sacristie ont été parachevées; on a acheté un orgue magnifique de messieurs Casavant & Frère, de St-Hyacinthe, et l'on a installé dans la sacristie et dans l'église plusieurs belles statues. Le temple qui vient d'être terminé fait grandement honneur à la paroisse de St-Paul, et peut être regardé à bon droit, comme l'un des plus beaux du diocèse. Nos meilleures félicitations et nos remerciements."

J. S. H. BRUNAUT,
Év. de Tubuna, Coadjuteur de Nicolet.

INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-PAUL-DE-CHESTER

LE 30 JUIN 1901, PAR MGR ELPHÈGE GRAVEL,
EVÊQUE DE NICOLET.

Le 30 juin 1901 figurera toujours dans les annales historiques de la paroisse comme un jour bien glorieux et bien consolant pour les paroissiens. Il fut le digne couronnement des cinquante premières années de labeur et de dévouement des vaillants défricheurs de cette partie du canton de Chester.

En effet, le 30 juin 1901 était le jour de l'inauguration du beau temple commencé en 1895, sous M. le curé J.-Bte Hercule Bellemare, et terminé pendant que M. l'abbé C.-E. Maillhot était curé. Cette église présente le plus bel aspect à l'extérieur. Elle est bâtie en pierres. La façade, ornementée de trois magnifiques statues, est vraiment belle. L'intérieur, fini en bois, est peint en blanc, avec décoration en or. C'est M. Louis Caron, architecte, de Nicolet, qui a fait les plans et a exécuté les travaux, tant de l'extérieur que de l'intérieur.

En même temps avait lieu la bénédiction d'un orgue superbe, du prix de \$2600.00, œuvre des MM. Casavant, de St-Hyacinthe, ainsi que la bénédiction de plusieurs statues : Sacré-Cœur-de-Jésus, la Ste Vierge, St. Joseph, Ste-Anne, St. Antoine de Padoue, St. François-Xavier et St-Charles-Borromée, de Notre-Dame du Suffrage et de Notre-Dame-de-Pitié.

Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, malgré l'état précaire de sa santé, voulut bien venir présider lui-même la cérémonie, accompagné de M. le Grand-Vicaire Thibaudier, et de monsieur l'abbé Edouard Baril, représentant du séminaire de Nicolet.

La messe fut chantée par Monsieur l'abbé J. B. H. Bellemare, curé de St-Zéphirin, ancien curé de cette paroisse, assisté de Monsieur l'abbé A. Moreau, représentant officiel du Séminaire des Trois-Rivières, comme diacre, et de monsieur l'abbé Noé Pepin, vicaire à St-Christophe, comme sous-diacre, Messieurs Raoul Bourbeau et Rosario Richard, ecclésiastiques, de Ste-Victoire, faisant l'office de cérémoniaire et thuriféraire et Henri Lamy et Edouard Roberge étant acolythes. Assistaient au chœur : Monsieur Tétreault, ancien curé, de New-York, monsieur Ferdinand Cantin, prêtre, de Tingwick, monsieur Arseneault, professeur au Séminaire de Nicolet.

L'orgue était tenu par l'éminent organiste d'Arthabaskaville, monsieur Roméo Poisson, qui sut faire valoir par sa maîtrise toutes les brillantes qualités de l'instrument. Quelques amateurs d'Arthabaskaville étaient venus prêter leur concours aux chantres de St-Paul. Le "Jesu Dei vivi" de Verdi fut très bien rendu par messieurs A. Poisson, R. Poisson et S. Casavant.

A l'offertoire, messieurs A. Poisson et R. Poisson exécutèrent un superbe "Ecce Panis" de Mercier, et après l'élévation, le docteur Blondin interpréta le cantique si touchant de Gounod : "Le ciel a visité la terre."

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Grenier, curé

de St-Grégoire. C'est une belle pièce d'éloquence sacrée dont nous allons citer quelques passages.

Le prédicateur avait pris pour texte : "Sanctum est templum tuum." Il commence par féliciter les paroissiens de St-Paul sur le beau temple qu'ils ont élevé au Seigneur. Comme, dit-il, au Moyen Age il y avait des logeurs du bon Dieu, société organisée, qui se chargeaient de bâtir gratuitement des églises, les paroissiens de St-Paul les ont même surpassés par la beauté du temple qu'ils ont élevé.

Le prédicateur parle ensuite du but de la fondation des églises : "Domus Dei, Domus Orationis." C'est l'endroit par excellence pour prier Dieu, l'implorer, le louer : "Oculi mei aperti et Cor meum, Endroit privilégié pour la prière, où, dit-il, la prière est la plus écoutée, car le Cœur de Jésus est là."

L'orateur parle ensuite des profanateurs des temples et parle des malheurs arrivés à ceux-ci. Il nous montre Antiochus et sa punition : "Ultio Dei ultio templi." M. l'abbé Grenier a eu un magnifique mouvement oratoire quand il nous parla de l'église paroissiale et de son influence sur la nationalité canadienne. "C'est, dit-il, l'endroit où tous nos ancêtres, sentant les efforts que les Anglais faisaient pour leur faire perdre leur nationalité, se réunissaient pour s'encourager mutuellement et fortifier leurs croyances nationales. Vous en avez la preuve, dit-il, dans ces 100,000 Acadiens qui n'ont jamais varié."

Parlant ensuite de la musique, il explique à son auditoire que c'est dans la musique sacrée que les musiciens

les plus célèbres ont trouvé leurs plus belles inspirations et compositions.

L'orateur parle ensuite des saints et pourquoi on leur a élevé des statues. C'est pour conserver leur mémoire. Le crédit des saints, dit-il, fait pardonner par Dieu bien des choses aux hommes. Le prédicateur termine avec beaucoup d'éloquence en disant aux paroissiens de St-Paul que ce temple qu'ils ont élevé au Seigneur leur portera bonheur.

Après la communion, Sa Grandeur, dans une touchante allocution, a terminé en donnant de paternels conseils à ses ouailles. Il leur a exprimé le plaisir qu'il avait eu de partir de chez lui pour venir les voir et les féliciter de leur générosité.

Heureux dans ses remarques, délicat dans ses allusions et ses éloges, il créa une profonde impression, surtout lorsqu'il parla de l'état précaire de sa santé, qui lui interdisait presque l'espoir de revoir ses chers paroissiens de St-Paul.

Il communiqua à tout l'auditoire la poignante émotion qui l'étreignait lui-même.

Après la messe, un grand dîner a eu lieu au presbytère, en l'honneur de Monseigneur. Tous les prêtres dont les noms ont été mentionnés plus haut y prirent part.

A quatre heures de l'après-midi, les Vêpres solennelles furent présidées par Sa Grandeur, qui laissait la paroisse vers sept heures du soir, emportant avec Elle les vœux de toute une population comblée de joie, animée des sentiments de la plus vive reconnaissance, formant

des vœux les plus sincères pour le rétablissement de la santé de son Premier Pasteur. On ne voulait pas lui dire "ADIEU" ; mais on lui criait : " Au Revoir."

Mais hélas ! ce fut la dernière visite de Mgr Gravel à St-Paul.

A Arthabaska, Monseigneur fut l'hôte de M. le Curé Côté.

Monseigneur en profita pour aller saluer Sir Wilfrid Laurier, alors en repos dans sa villa au pied du *Mont-Christo*.

STATISTIQUES

Du 20 octobre 1860 au 31 décembre 1901, il y a eu dans la paroisse de St-Paul 4129 baptêmes, 1455 sépultures et 595 mariages.

En 1901, la population était de 1996 âmes, 1290 communicants, 706 non communicants, 343 familles, dont trois familles protestantes.

Avec l'année 1901 se terminent les cinquante premières années de l'histoire de St-Paul-de-Chester. La fondation de cette paroisse fut l'œuvre du dévouement, du sacrifice et de la persévérance. En effet, quel courage n'a-t-il pas fallu à ces héroïques pionniers pour s'enfermer dans la forêt, s'introduire au milieu d'innombrables montagnes et y vivre des années, dans l'isolement, privés des voies de communications si nécessaires au développement d'une nouvelle colonie. A St-Paul, plus qu'ailleurs, les privations et les misères de toutes sortes furent le partage des premiers colons.

Leur persévérance inlassable, leur profond attache-

ment au sol canadien, leur amour de la culture de la terre, surmontèrent tous les obstacles et ajoutèrent une paroisse à nos Bois-Francis.

Après les souffrances physiques et temporelles, St-Paul eut à traverser une période de misères morales et religieuses ; mais il ne faut pas en tenir tous les paroissiens responsables.

Un trop grand nombre, hélas ! se fourvoyèrent, mais la majorité fit noblement son devoir.

Encore une fois, le différend religieux suscité par le changement du site de l'église aurait été de plus courte durée sans l'intervention malheureuse des prédicants chiniquistes et le retour des quelques familles apostates.

La génération actuelle est sans doute animée de meilleurs sentiments. L'esprit religieux y est en honneur. En effet, les paroissiens de St-Paul ne viennent-ils pas d'élever un temple superbe, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, à la gloire du Très-Haut ? n'ont-ils pas orné le clocher d'un carillon des plus harmonieux ? un orgue assez dispendieux n'est-il pas installé dans l'église ? N'ont-ils pas prouvé leur esprit d'union, d'accord, lorsqu'il s'est agi d'ériger un nouveau cimetière ? Tous ces actes disent hautement leurs sentiments de foi et de générosité.

J'en parle avec connaissance de cause, ayant été pendant dix ans leur pasteur.

Si mon devoir d'historien m'a obligé à relater certains faits parfois désagréables pour quelques-uns, je suis heureux, en terminant cette esquisse d'une partie de l'histoire de St-Paul, de proclamer les faits et gestes glo-

rieux qui se sont accomplis depuis plusieurs années.

Chers anciens paroissiens, je forme les vœux les plus sincères pour que vous marchiez toujours désormais dans le chemin du devoir et de l'honneur.

Mon dernier mot est celui de Notre-Seigneur : *Pax vobis* ! La paix soit avec vous.

M. L'ABBÉ C.-E. MAILHOT

SIXIÈME CURÉ

L'abbé Charles-Édouard Mailhot-Leblond, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 6 juin 1855, de Michel Mailhot-Leblond, cultivateur, et de Julie Bourbeau-Beauchesne, fit ses études classiques et théologiques aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laffèche, le 25 septembre 1881; Vicaire à Gentilly (1881-1883), à St-Célestin, à St-Pierres-Becquets, à St-Stanislas-de-Champlain (1883-1884), de nouveau à Gentilly (1884-1886); curé de St-Louis-de-Blandford (1886-1898), où il a restauré l'église en 1891; missionnaire de Ste-Marie-de-Blandford (1887-1889), où en 1889, il fit transporter la chapelle du Domaine de Gentilly à l'endroit actuel; missionnaire aussi de Ste-Anne-du-Sault (1887-1888); curé de St-Paul-de-Chester (1898-1908), où il a terminé l'intérieur de l'église. Retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en 1908.

M. L'ABBÉ L.-M.-O. LAPERRIÈRE

SEPTIÈME CURÉ

M. l'abbé Louis-Majorique Ouvrard-Laperrière, né à St-Léon-de-Maskinongé le 11 juin 1859, de Fidèle Ouvrard-Laperrière, cultivateur, et de Marie-Delphine Lemire-Gonneville, fit ses études à Nicolet et aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche, le 21 septembre 1884. Vicaire à St-David-d'Yamaska (1884-1886), à St-Guillaume (1886-1888), à St-Médard (1888-1890), curé de Ste-Hélène-de-Chester (1890-1905); de Ste-Anne-du-Sault (1905-1908); de St-Paul-de-Chester (1908-1911); décédé aux Trois-Rivières le 19 octobre 1911, et inhumé à St-Paul-de-Chester.

M. L'ABBÉ J.-T.-PHILIPPE BOURASSA

HUITIÈME CURÉ

M. l'abbé Joseph-Thomas-Philippe Bourassa, né à St-Barnabé-de-St-Maurice le 12 décembre 1851, de Georges Bourassa, cultivateur, et d'Angèle Désaulniers, fit ses études à Nicolet et aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche le 25 septembre 1881; vicaire à Yamaska (1881-1883), à Gentilly (1883-1884), à St-Thomas-de-Pierreville (1884-1886); curé fondateur de St-Elphège (1886-1904); curé de St-Bonaventure (1904-1911); à St-

Paul-de-Chester (1911-1916) ; depuis mars 1916, curé de St-David-d'Yamaska.

M. L'ABBÉ OMER MELANÇON

NEUVIÈME CURÉ

M. l'abbé Joseph-Omer Melançon, né à Saint-David-d'Yamaska le 9 mars 1863, d'Isaac Melançon, tanneur, et de Rose-de-Lima Beaupré, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Gravel, le 17 août 1890, vicaire à St-François-du-Lac (1890-1894), à St-Guillaume (1894-1895), à Warwick (1895), à Arthabaskaville (1895-1896), à Bécancour (1896-1898) ; curé du Saint-Rosaire (1898-1908), de St-Rémi-de-Tingwick (1908-1916), de St-Paul-de-Chester depuis mars 1916.

ELECTION D'UN CORPS DE MARGUILLIERS

7 FÉVRIER 1858 (1)

1^{er} marguillier Olivier Lafontaine, 2^e Isaïe Comtois,
3^e Zoël Béliveau.

MM. Thomas Camiré, élu le 2 janvier 1859.

Moïse Poisson, élu le 22 janvier 1860.

Joseph Leclerc, élu le 23 décembre 1860.

Firmin Hinse, élu le 25 décembre 1861.

(1) Voir page 129.

- François Boisvert, élu le 25 décembre 1862.
Olivier Leblanc, élu le 27 décembre 1863.
Hubert Tardif, élu le 25 décembre 1864.
Cina Baril, élu le 25 décembre 1865.
Pierre Binet, élu le 29 décembre 1866.
Jean Campagna, élu le 25 décembre 1867.
Étienne Liberge, élu le 25 décembre 1868.
Vital Cantin, élu le 25 décembre 1869.
Israël Comtois, élu le 25 décembre 1870.
Joseph Camiré, élu le 24 décembre 1871.
Richard Vachon, élu le 25 décembre 1872.
Hippolyte Hinse, élu le 25 décembre 1873.
Lazare Côté, élu le 25 décembre 1873, à la place de
M. Richard Vachon, démissionnaire.
Pierre Binet, fils, élu le 13 décembre 1874.
Didace Laflamme, élu le 29 juin 1875, à la place de
M. Pierre Binet, parti de la paroisse.
Alexis Roberge, élu le 19 décembre 1875.
Jimmy Pellerin, élu le 17 décembre 1876.
Ferdinand Pouliot, élu le 9 décembre 1877.
Elisée Croteau, élu le 16 décembre 1877, à la place
de M. Ferdinand Pouliot, démissionnaire.
Henri Lehouiller, élu le 16 décembre 1878.
Hector Roux, élu le 21 décembre 1879.
Damase Marcotte, élu le 5 décembre 1880.
Charles Gagnon, élu le 26 juin 1881, à la place de
M. Hector Roux, parti de la paroisse.
Irénée Bergeron, élu le 8 décembre 1881.
Léon Leblanc, élu le 23 décembre 1882.
Modeste Dubois, élu le 30 décembre 1883.

Onésime Champoux, élu le 14 décembre 1884.
 Dolphis Comtois, élu le 8 décembre 1885.
 Benjamin Fouquet, élu le 10 octobre 1886.
 Charles Campagna, élu le 4 décembre 1887.
 Thomas Binet, élu le 8 décembre 1888.
 Louis Auger, élu le 1er décembre 1889.
 Dieudonné Côté, élu le 30 novembre 1890.
 Joseph Bissonnette, élu le 29 novembre 1891.
 Valère Croteau, élu le 27 novembre 1892.
 Xavier Moreau, élu le 3 décembre 1893.
 Pierre Roy, élu le 2 décembre 1894.
 Joseph St-Cyr, élu le 24 novembre 1895.
 Grégoire Lafontaine, élu le 29 novembre 1896.
 Pierre Fortier, élu le 28 novembre 1897.
 Vital Roberge, élu le 4 décembre 1898.
 Edmond Poisson, élu le 17 décembre 1899.
 Dieudonné Fréchette, élu le 16 décembre 1900.
 Moïse Leblanc, élu le 15 décembre 1901.

 RECENSEMENTS DECENNAUX

 DE 1861 À 1901

| | Ames | Comm. | Non com. | Familles |
|------|------|-------|----------|----------|
| 1861 | 1876 | | | |
| 1871 | 1900 | | | |
| 1881 | 1712 | 1038 | 674 | 273 |
| 1891 | 1694 | 1025 | 669 | 300 |
| 1901 | 1996 | 1290 | 706 | 340 |

Notes sur la Paroisse

—DE—

Sainte-Hélène-de-Chester

ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE DE
SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

Pour le canadien-français la paroisse
est à la fois le centre de la vie catholique
et de la vie nationale.

BOUCHER DE LA BRUÈRE.

LÉ 13 septembre 1860, Mgr Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières, érigeait la partie Est du canton de Chester en paroisse canonique, sous le vocable de Sainte-Hélène, Impératrice, dont la fête se célèbre le 18 août. Cette paroisse comprenait une étendue de territoire d'environ cinq milles de front sur environ six milles et demi de profondeur, bornée vers le nord par la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska; vers l'est par le premier rang du canton d'Halifax; vers le sud par le canton de Wolfstown; vers l'Ouest par Chester-Ouest.

La dite paroisse ainsi bornée comprendra les lots depuis numéro un au numéro vingt inclusivement, dans les premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième rangs du canton de Chester.

L'érection civile eut lieu le 18 décembre 1860.

PREMIERS COLONS DE SAINTE-HÉLÈNE

Au mois de décembre 1880, M. l'abbé J.-Elzéar Bellemare, second curé de Sainte-Hélène-de-Chester, fit un recensement nominal des familles de la paroisse, indiquant la date de leur arrivée dans la paroisse et le lieu de leur origine. Voici les noms des familles qui se sont établies dans Chester-Est de 1847 à 1860 et qui y résidaient encore en 1880 :

1847

Ferdinand L'Escuyer, époux de Julie Gagnon, originaire de St-Henri-de-Dorchester, établi sur le 13ème lot du 1er rang de Chester.

1849

Edouard Alain, époux de Justine Noël, de l'Ancienne-Lorette, sur le 19ème lot du 1er rang.

François Alain, époux de Anastasie Bouffard, de l'Ancienne-Lorette, sur le 19ème lot du 1er rang.

Jean Milliard, époux de Marie-Anne Tessier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sur le 11ème lot du 2ème rang.

Etienne Goulet, époux de Elise Bouffard, de St-Isidore-de-Dorchester, sur le 12ème lot du 2ème rang.

Onésime Demers, époux de Adélaïde Verville, de St-Pierre-les-Becquets, sur le 4ème lot du 3ème rang.

1850.

Louis Roy, époux de Henriette Labrecque, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sur le 13ème lot du 1er rang.

1851

Frédéric Dubé, père, époux de Marie Buissière, de Cacouna, sur le 16ème lot du 4ème rang.

1852

Louis Bouffard, époux de Marguerite Angers, de l'Île-d'Orléans, sur le 20ème lot du 1er rang.

F.-Xavier Larochelle, époux de Sara Nadeau, de St-Henri, sur le 16ème lot du 3ème rang.

Nicolas Buisson, époux de Marie Colette, de Sainte-Marie-de-Beauce, sur le 19ème lot du 3ème rang.

1853

Pierre Bouffard, époux de Elisabeth Angers, de l'Île-d'Orléans, sur le 20ème lot du 1er rang.

Edouard Bilodeau, époux de Éléonore Goulet, de Ste-Croix, sur le 11ème lot du 2ème rang.

Louis Binette, époux de Adélaïde Nolet, de Sainte-Marie-de-Beauce, sur le 11ème lot du 3ème rang.

Jacques Larochelle, époux de Olympe Goupille, de St Henri, sur le 16ème lot du 3ème rang.

1854

François Bilodeau, meunier, époux de Adéline Goulet, de Ste-Agathe, sur le 10ème lot du 1er rang.

Luc Lizotte, époux de Céline Racine, de St-Roch-des-Aulnets, sur le 14ème lot du 1er rang.

Charles Lizotte, époux de Joséphine Lemay, de St-Roch-des-Aulnaie, sur le 14ème lot du 1er rang.

Marc Godbout, époux de Olive Laflamme, de l'Île-d'Orléans, sur le 19ème lot du 2ème rang.

1855

Laurent Chauvette, époux de Céline Pepin, de St-Norbert-d'Arthabaska, sur le 17ème lot du 1er rang.

Pierre Lambert, époux de Alphonsine Camiré, de St-Joseph-de-Lévis, sur le 15ème lot du 2ème rang.

1856

J.-Bte Sévigny, époux de Céline Rousseau, de Lotbinière, sur le 2ème lot du 1er rang.

Olivier Turcotte, époux d'Adèle Sévigny, de Sainte-Marie-de-Beauce, sur le 2ème lot du 1er rang.

Jean Turcotte, père, époux de Madeleine Vallière, de Ste-Marie-de-Beauce, sur le 4ème lot du 1er rang.

Louis Chauvette, époux d'Elisabeth Duval, de Nicolet, sur le 15ème lot du 1er rang.

François Dupuis-dit-Gilbert, époux d'Eléonore Goudreault, de Sainte-Marie-de-Beauce, sur le 17ème lot du 1er rang.

Abraham Lambert, époux de Marie Cantin, de St-Joseph-de-Lévis, sur le 18ème lot du 2ème rang.

1857

Joseph Fontaine, époux de Céline Beauchesne, de St-Henri, sur le 15ème lot du 3ème rang.

1858

Augustin Bouffard, époux de Philomène Turcotte, de St-Henri, sur le 4ème lot du 1er rang.

Abel Bouffard, époux de Rosalie Henslay, de St-Isidore, sur le 5ème lot du 1er rang.

Pierre Morin, époux d'Emélie Tardif, de St-Henri, sur le 6ème lot du 1er rang.

François Bouffard, époux de Geneviève Bonneville, de St-Henri, sur le 6ème lot du 1er rang.

Joseph Gosselin, époux de Catherine Carrier, de Saint-Jean-Chrysostôme, sur le 15ème lot du 1er rang.

Clovis Pratte, époux de Marie Rousseau, de Somerset, sur le 5ème lot du 2ème rang.

Moïse Pratte, époux de Clarisse Bergeron, de Bécancour, sur le 5ème lot du 2ème rang.

Antoine Laurendeau, époux de Philomène Savoie, de Somerset, sur le 8ème lot du 2ème rang.

Mathias Fillion, époux de Zoé Vaillancourt, de St-Elzéar, sur le 9ème lot du 2ème rang.

Louis Derouin, époux de Marguerite Arguin, de St-Anselme, sur le 16ème lot du 4ème rang.

1859

Amable Colette, époux de Rose Marion, de St-Henri, sur le no. 3 du 1er rang.

Jules Fortier, époux de Deneige Côté, de Sainte-Claire, sur le 9ème lot du 1er rang.

Joseph Fortier, père, époux de Geneviève Gosselin, de Sainte-Claire, sur le 9ème lot du 1er rang.

François Fortier, forgeron, époux d'Adéline Vaillancourt, de Sainte-Claire, sur le 10ème lot du 1er rang.

Maxime Filion, époux de Philomène Brousseau, de St-Elzéar-de-Beauce, sur le 11^{ème} lot du 1^{er} rang.

Louis Fortier, époux de Clémentine Pilote, de Ste-Claire, sur le 2^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Johnny Caron, époux d'Henriette Fortier, de Somerset, sur le 3^{ème} lot du 2^{ème} rang.

James Caron, époux de Marie Berthiaume, de Somerset, sur le 5^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Clovis Bergeron, époux de Rose-de-Lima Tessier, de St-Antoine, sur le 5^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Elisée Bergeron, époux de Marie Pratte, de St-Antoine, sur le 5^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Louis Tessier, époux de Adéline Labrecque, de l'ancienne-Lorette, sur le 6^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Fabien Gagné, époux de Séraphine Côté, de St-Bernard-de-Beauce, sur le 10^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Pierre Gagné, époux de Adéline Camiré, de St-Bernard, sur le 10^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Jacques Fournier, époux de Marie Bilodeau, sur le 13^{ème} lot du 2^{ème} rang.

Sinaïe Savoie, époux de Philomène Bazin, de Somerset, sur le 5^{ème} lot du 3^{ème} rang.

Augustin Ratté, époux de Marie Désilets, de St-Isidore, sur le 11^{ème} lot du 3^{ème} rang.

Romuald Fortier, époux de Rosalie Camiré, de Ste-Claire, sur le 9^{ème} lot du 4^{ème} rang.

Philippe Girard, veuf, des Trois-Rivières, sur le 17^{ème} lot du 5^{ème} rang.

1860

Isaac Bilodeau, époux de Rosalie Guillemette, de Ste-Claire, sur le 3^{ème} lot du 1^{er} rang.

Jean Turcotte, fils, époux de Marie Tardif, de Ste-Marie-de-Beauce, sur le 4ème lot du 1er rang.

Ignace Allaire, époux de Marie Grégoire, de Ste-Marie-de-Beauce, sur le 4ème lot du 1er rang.

Ferdinand Rouillard, époux de Philomène Marcotte, de Ste-Claire, sur le 10ème lot du 1er rang.

Joseph Racine, père, époux de Marcelline Boivin, de St-Elzéar, sur le 10ème lot du 2ème rang.

Joseph Racine, fils, époux de Marie Milliard, de St-Elzéar, sur le 11ème lot du 2ème rang.

Gonzague Savoie, époux de Modeste Delcourt, sur le 6ème lot du 3ème rang.

Basile Ratté, époux de Marie Gosselin, de St-Michel, sur le 12e lot du 3ème rang.

Noël Tardif, époux de Delphine Lacharité, de St-Isidore, sur le 13ème lot du 3ème rang.

Félix Girard, époux de Marie Provencher, des Trois-Rivières, sur le 20ème lot du 5ème rang.

En outre de ces 66 familles fixées dans Chester-Est de 1847 à 1860 et encore présentes en 1880, plusieurs autres, dans les mêmes années, étaient venues y résider, mais elles en repartirent avant 1880.

Après avoir fait un peu de défrichement, ces colons, pris de découragement, abandonnèrent leurs terres et allèrent tenter fortune ailleurs. Il y a même de ces terres qui, aujourd'hui, sont redevenues presque en forêt. On y voit encore, par-ci, par-là, quelques vestiges des cabanes qui leur servaient d'abris.

Sainte-Hélène-de-Chester est certainement l'une des paroisses les plus montagneuses et des plus rocheuses

des Bois-Francis. Au début de la colonisation, les pionniers eurent beaucoup à souffrir du manque de voies de communications. Que de misères endurées, même sous le rapport de la nourriture !

Pendant plusieurs années, nombre de familles durent se contenter de la fameuse galette de sarrasin jaune, appelé "Sarrasin Pacaud." (1)

Leur courage et leur persévérance surent vaincre ces obstacles

Ils ont certainement droit à notre admiration pour avoir mis en culture des terres si difficiles à défricher.

PREMIER MISSIONNAIRE

Le 21 septembre 1855, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, nomma M. l'abbé Pierre Roy curé de St-Norbert d'Arthabaska et missionnaire de Sainte-Hélène-de-Chester. Il y avait alors au moins 21 familles connues par le recensement de 1880, dans Chester-Est.

(1) On rapporte qu'un jour M. Pacaud, de St-Norbert, après avoir voyagé à travers les montagnes de Chester-Est, une partie de la journée, fut pris de la faim. Il frappa à la porte d'une maison en bois rond pour avoir à manger. La femme, en voyant entrer cet étranger, fut toute surprise. Mais elle le fut davantage quand il lui demanda à manger. Celle-ci lui dit : "Mon cher monsieur, je n'ai pour toute nourriture que de la galette de sarrasin, et encore c'est du PACAUD."

M. L'ABBÉ PIERRE ROY

M. Pierre Roy naquit à Nicolet le 27 juillet 1824, de François Roy et d'Angèle Hallé, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 18 septembre 1852, vicaire à Yamachiche (1852-1854); curé de Kingsey (1854-1855), de St-Norbert d'Arthabaska (1855-1878) où il est décédé le 4 janvier 1878.

De 1847 à 1869, les fidèles de Ste-Hélène furent desservis par les missionnaires et curés de St-Norbert. En 1861, M. Pierre Roy, curé de St-Norbert, dit la première messe à Ste-Hélène, dans la maison de Pierre Laurendeau, sur le deuxième rang de Chester. Il continua à faire la mission de temps à autre dans des maisons privées jusqu'en 1865, alors qu'il commença à dire la messe dans une maison achetée par la Fabrique et qui servit de chapelle jusqu'en 1869. Cette maison-chapelle fut bénite en 1865.

En 1866, la Fabrique de Ste-Hélène fit l'achat d'une cloche du poids de 64 livres, pour le prix de \$36.00

Le 27 septembre 1867, Mgr Cooke annonça aux paroissiens de Ste-Hélène qu'un vicaire serait nommé à St-Norbert, lequel irait leur dire la messe à tous les quinze jours. Ce vicaire fut M. l'abbé Venant Charest.

Au mois de juin 1868, Mgr Laflèche, évêque d'Anthédon, coadjuteur des Trois-Rivières, étant en visite pastorale à St-Norbert, se rendit à Ste-Hélène pour se rendre compte de l'état de cette mission.

Vers la fin de 1860, M. Edouard-Germain Paradis, de St-Norbert, concéda à la Fabrique de Ste-Hélène un

terrain pour la future chapelle ou église : le quart du dixième lot du troisième rang de Chester-Est.

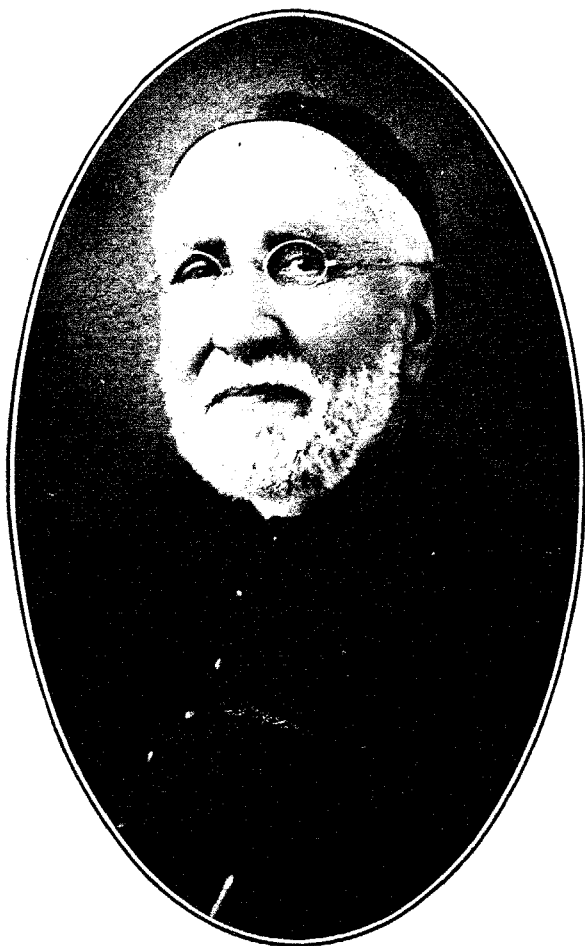
Le 19 décembre 1864, le même M. Paradis vendit à la Fabrique de Ste-Hélène une maison devant servir de chapelle, pour le prix de \$300.00.

PREMIÈRE ÉGLISE DE STE-HÉLÈNE

Le premier avril 1861, Mgr Cooke émit un décret permettant la construction d'une église et sacristie en bois, sur le dixième lot du troisième rang de Chester.

L'église devait avoir 80 pieds de longueur, 40 pieds de largeur et 20 pieds de hauteur. Vu l'état peu avancé des établissements de la dite paroisse, dit Monseigneur Cooke, on prendra sur les 80 pieds environ trente pieds pour servir temporairement de sacristie et presbytère. Les syndics élus en février 1862 pour la construction de cette église furent : MM. Julien Poirier, Jacques Fournier, Eloi Sévigny-dit-Lafleur, François Alain, Gonzague Savoie, Henri Boucher, et Louis Derouin. M. Julien Poirier ayant quitté la paroisse fut remplacé par M. Louis Roy.

Le 7 mars précédent, Monsieur l'abbé P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, en compagnie de M. l'abbé P. Roy, curé de St-Norbert, s'était rendu à Ste-Hélène, pour fixer l'endroit de la future église. Comme la terre était profondément gelée, et qu'il y avait beaucoup de roches, M. Suzor planta la croix dans une grosse souche de merisier.



L'ABBÉ I.-A. BUISSON
Premier curé de Ste-Hélène de Chester.

L'entreprise de l'église et de la sacristie fut donnée, le 7 août 1868, à M. Andrew Kennedy, de Inverness, pour le prix de \$2260.00. Ces travaux furent terminés à l'automne de 1869. La bénédiction fut faite par M. P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, le 1er février 1870.

Le presbytère fut construit par M. Antoine Sévigny-dit-Lafleur, de Ste-Hélène, pour le prix de \$141.00. Il fut logeable à l'automne de 1869. Les dépenses coûtèrent \$100.00.

M. L'ABBÉ LOUIS-ADÉLARD BUISSON

PREMIER CURÉ RÉSIDANT À SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

Le 27 septembre 1869, M. l'abbé Buisson, vicaire à St-Prosper, comté de Champlain, fut nommé curé de Sainte-Hélène.

M. l'abbé Louis-Adélarde Buisson-de-St-Cosme, né à Bécancour, comté de Nicolet, le 7 février 1844, de Louis Buisson-de-St-Cosme et d'Appoline David-Lacourse, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Lafleche, le 3 novembre 1867. Vicaire à Gentilly (1867-1869), du 15 août au 1er octobre 1869, vicaire à St-Prosper, comté de Champlain ; curé fondateur de Ste-Hélène-de-Chester, 1869-1878) ; curé de St-Norbert d'Arthabaska (1878-1905) ; retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1905-1908) ; retiré à

Victoriaville en 1908, où il décède le 21 décembre 1917, inhumé à Bécancour le 28 suivant.

Comme l'église n'était pas encore logeable, M. Buisson fut autorisé à loger à St-Norbert en attendant qu'elle fût prête. Cependant, il préféra se rendre immédiatement au milieu de ses paroissiens, afin de les encourager et de leur porter les secours de la religion plus facilement. Pendant un mois, il dit la messe dans une maison dite "salle publique", et dans les premiers jours de novembre il commença à faire les offices dans l'église. Il restait encore beaucoup à faire pour la rendre confortable ; néanmoins, on était heureux de pouvoir s'assembler, les dimanches et jours de fêtes, dans un véritable temple.

Le 29 octobre 1869, M. Buisson fit bénir un cimetière par M. P.-H. Suzor, curé d'Arthabaska.

A l'arrivée de M. Buisson à Ste-Hélène, le village se composait de l'église, du presbytère et de la salle publique.

Dans ce même automne, un nommé Alexandre Payer vint se bâtir dans le village.

En allant vers le chemin Craig, à 8 arpents de l'église, un nommé Prince habitait une cabane en pièces équarries ; du côté de St-Norbert, à cinq arpents, un nommé Lapierre occupait une cabane en bois rond.

Au recensement de 1870, il y avait à Ste-Hélène 1285 âmes, dont 665 communicants.

En 1875, il y avait 1308 âmes, dont 737 communicants et 212 familles.

En 1880, Ste-Hélène compte 1346 âmes, dont 800 communians et 231 familles.

La population, en dix ans, n'avait donc augmenté que de 61 âmes.

Le 24 avril 1871, eut lieu la bénédiction de la deuxième cloche de Ste-Hélène par M. P.-H. Suzor, Vicaire-Forain, et curé de St-Christophe. Elle pesait 413 livres et reçut les noms de Hélène-Edouard-Léandre. Emélie. Les parrains furent MM. Edouard-Germain Paradis et Auguste-Cléophas Roy, médecin, et les marraines : Dames Adélaïde Délisle, épouse de M. Edouard-Germain Paradis, et Emélie Berthe Cressé, épouse de monsieur le Docteur Roy, tous de St-Norbert.

Dans le cours de l'été 1873, M. Buisson fit terminer l'intérieur de l'église. Ces travaux furent exécutés par M. David Leblanc, de St-Paul-de-Chester, pour le montant de \$500.00.

Les 19 et 20 de juillet 1873, Mgr Laffèche évêque des Trois-Rivières, fit la première visite pastorale à Ste-Hélène.

“Nous félicitons, dit Mgr dans le procès verbal de la visite, les paroissiens de la belle chapelle qu'ils ont réussi à élever et qui pourra suffire au besoin de la paroisse pour bien des années. Nous voyons avec peine, d'un autre côté, que plusieurs familles ont abandonné leurs terres pour s'en aller travailler aux Etats-Unis. C'est un calcul que nous croyons faux ; nous ne doutons pas qu'un homme a toujours plus d'avantage à travailler pour soi-même que pour les autres, et nous engageons les paroissiens à tenir bon sur leurs terres et à les mettre en valeur autant qu'ils le pourront, à l'exemple des courageux colons

des premiers établissements de ces cantons, qui sont aujourd'hui si bien établis."

Monsieur Buisson fut curé de Ste-Hélène du mois d'octobre 1869 au mois de mars 1878. Sans doute qu'il n'eut pas à endurer les misères, les privations, les souffrances des premiers missionnaires des Bois-Francis, mais quelle résignation, quel dévouement pour vivre ainsi, au milieu des montagnes, dans l'isolement ! Voulait-il aller voir ses confrères voisins, il lui fallait parcourir des chemins rocailleux, gravir et descendre toute une série de montagnes. Les chemins de nos jours sont beaux, comparés aux sentiers rudimentaires de cette époque. Le fameux chemin Craig, conduisant de Ste-Hélène à St-Paul, n'a jamais attiré les bénédictions de ceux qui ont eu l'obligation de le parcourir.

Que de fois le mauvais état des chemins obligea M. Buisson à visiter les malades, porter le Bon Dieu à cheval, à traverser la rivière Nicolet à l'eau, faute de ponts ! A Ste-Hélène, comme dans les autres parties des Bois-Francis, les industries premières furent la confection du *sall* et du sucre, qu'on allait porter assez souvent, sur son dos, dans les centres voisins pour en rapporter des provisions de bouche et certains articles les plus nécessaires pour les vêtements.

A ces industries succéda le commerce des *plançons*, gros morceaux de merisier équarris, qu'on descendait à Stanfold.

Pendant près de neuf ans, M. Buisson se dévoua au salut des âmes que la Divine Providence lui avait confiées, et au développement matériel de la paroisse. Encoura-

geant par la parole et par l'exemple la colonisation et le défrichement des terres, quelque rocheuses et montagneuses qu'elles fûssent, son courage ne faiblit jamais. Toujours résigné à la volonté du bon Dieu, l'exemple de ses courageux et vaillants devanciers dans l'œuvre de la colonisation des Bois-Francis était sa force. D'ailleurs, on l'a dit : "Le prêtre est l'homme du sacrifice." Le bonheur de sauver les âmes, de consoler les souffrants, de soutenir le courage quelquefois défaillant, du bûcheron, du laboureur, est une source de force et de résignation.

Au mois de mars 1878, M. Buisson fut appelé à la cure de St-Norbert, qu'il administra pendant plus de 27 ans. En 1905, il prit sa retraite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. En 1908, il se fixa à Victoriaville où il mourut le 21 décembre 1917. Il fut inhumé à Bécancour, sa paroisse natale.

M. L'ABBÉ ONÉSIME LANDRY

DESSERVANT DE STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

M. l'abbé Onésime Landry, qui était vicaire à St-Norbert, fut chargé de la desserte de la paroisse, de mars à octobre 1878.

BIOGRAPHIE DE M. L'ABBÉ ON. LANDRY

M. l'abbé Onésime Landry, né à Saint-Grégoire-de-Nicolet, le 5 janvier 1850, de Georges Landry et de Zoé

Bourque, fit ses études à Nicolet et fut ordonné dans sa paroisse natale, le 20 septembre 1874. Vicaire à Saint-Léon-de-Maskinongé (1874-1876), à Sainte-Anne-de-la-Pérade (1876-1877), à Saint-Norbert-d'Arthabaska (1877-1878), à la cathédrale des Trois-Rivières (1878-1881), où il est décédé le 23 mai 1881 ; desservant de Ste-Hélène (1878), vicaire.

M. L'ABBÉ JOSEPH-ELZÉAR BELLEMARE

DEUXIÈME CURÉ DE STE-HÉLÈNE

Le 26 septembre 1878, M. l'abbé J.-Elzéar Bellemare, vicaire à St-Michel d'Yamaska, fut nommé par Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, curé de Ste-Hélène de-Chester. Le recensement qu'il fit pendant sa première visite de la paroisse donnait 1397 âmes, 854 communiants et 232 familles.

Le 1er septembre 1879, M. Bellemare confia à M. Alarie Fortier le parachèvement de l'intérieur de la sacristie et la confection d'un jubé de 20 pieds de profondeur. En 1882, on fit construire des galeries de trente pieds de longueur de chaque côté de l'église.

Le 5 septembre 1884, Mgr Laflèche autorise les fabriciens à allonger l'église par un rond-point d'environ 25 pieds de longueur, et à construire à neuf un presbytère

en bois d'environ 42 pieds de longueur, 34 de largeur et dix pieds de hauteur, avec solage en pierres.

Les syndics élus le 20 octobre 1884 pour la surveillance de ces travaux furent MM. Moïse Girard, Romuald Fortier, Maxime Camiré, Phydime Noël et Maxime Filion, tous cultivateurs.

Le 21 décembre 1884, les syndics confièrent la confection des susdits travaux à M. V. Dionne, de Ste-Hélène, et à M. Jean Blais, de Ste-Agnès-de-Mégantic, et le 8 février 1885, ils décidèrent de faire une répartition du montant de cinq mille piastres pour payer les dits travaux.

La population, en 1885, était de 1455 âmes, 847 communians et 270 familles.

La bénédiction du nouveau presbytère eut lieu le 11 avril 1887.

CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION DU PRESBYTÈRE

Une belle fête a eu lieu à Ste-Hélène-de-Chester, le jeudi, 11 août 1887, à l'occasion de la bénédiction du nouveau presbytère que les paroissiens viennent de construire pour leur digne curé, le Rév. M. J. Bellemare. C'est une belle maison à deux étages de 40 x 30 pds. avec cuisine et avec les améliorations modernes. La maison sera chauffée avec fournaise, et l'aqueduc amène déjà l'eau en abondance à la cuisine. Un joli parterre, qui a

nécessité des travaux considérables, orne la façade principale.

L'Église a aussi subi de grandes réparations. On lui a ajouté deux ailes, un rond-point et un superbe clocher, dont la flèche élancée brille à distance. En ce moment on termine l'ornementation de l'intérieur. M. Crevier, de Montréal, a enrichi la voûte du chœur et de la nef de fresques qui l'embellissent et la transforment complètement.

Tout cela parle grandement en faveur de la générosité des paroissiens et de l'entente qui existe entre eux et leur bien-aimé pasteur.

Plusieurs confrères ont bien voulu en cette circonstance donner à M. le curé Bellemare un témoignage d'estime en prenant part à cette fête, et le féliciter sur ses succès. Voici les noms : les RR. MM. J. M. Bernier, ancien curé de St-Ferdinand, C. F. Baillargeon, ancien curé de Stanfold, P. P. Dubé, curé de Ste-Julie de Somerset, Chs. Lemire, curé des SS. Anges de Ham, L. Gagné, curé de St-Ferdinand d'Halifax, L. A. Buisson, curé de St-Norbert, U. Tessier, curé de Ste-Victoire, P. Côté, curé de St-Julien, J. B. H. Bellemare, curé de St-Paul-de-Chester, P. Jutras, curé de St-Patrice de Tingwick, J. Hamel, curé de St-Rémi, C. Mailhot, curé de St-Louis-de-Blandford, E. O. Plante, curé de St-Fortunat, J. A. Hamel, St-Adrien-de-Ham, et J. Dubois, Eccl. du Séminaire de Nicolet.

A 9 heures A. M. il y eut grand'messe solennelle. Le célébrant a été le Rév. L. A. Buisson, assisté du Rév. U. Tessier comme diacre, et du Rév. J.-B. H. Bellemare, comme sous-diacre.

Le Rév. M. Plante présidait à l'Orgue.

Après la messe, le Rév. M. Baillargeon est monté en chaire et a donné le sermon de circonstance, y prenant pour texte ces paroles de l'Évangile selon St. Jean : *Ego veni in mundum ut vitam habeant et abundantius habeant.* Après avoir délicatement félicité M. le curé Bellemare sur son zèle et ses succès à l'occasion des travaux qu'il a accomplis comme pasteur de Ste-Hélène depuis 9 ans, et les paroissiens sur leur générosité et les nombreux sacrifices qu'ils se sont imposés depuis 18 ans, il a fait allusion aux œuvres opérées par M. Buisson, premier curé de cette paroisse. Il a profité de la présence du Rév. M. Bernier pour rappeler aux paroissiens ce que ce prêtre généreux et charitable a fait pour eux en différentes circonstances avant le séjour d'un prêtre au milieu d'eux. Ensuite il leur a présenté Jésus-Christ comme étant le besoin de l'intelligence, de la volonté et du cœur humains. Il a développé son sujet avec bonheur.

En terminant, il leur a fait voir ce qu'est le temple catholique pour le pécheur, pour le juste et pour celui qui souffre, et ce qu'est la bénédiction de Dieu et de l'église.

Immédiatement après le sermon a eu lieu la bénédiction solennelle du nouveau presbytère par le Rév. M. J. M. Bernier.

Ce jour ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire des zélés paroissiens de Ste-Hélène, et ce souvenir les encouragera dans l'avenir à continuer à marcher dans la bonne voie, et à seconder les vues de leur pasteur dévoué.

Les 10, 11 et 12 juin 1888, Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, fit sa première visite épiscopale à Ste-Hélène. Parlant des travaux qu'on venait de faire à l'église, à la sacristie et au presbytère, Mgr Gravel dit : " Les paroissiens de Ste-Hélène méritent assurément des félicitations pour le zèle et la générosité qu'ils ont déployés à se répartir, malgré leurs faibles moyens, pour les travaux de l'église et du presbytère, Grâce à Dieu, leurs efforts n'ont pas été sans fruit. L'église est très agréable à voir et le presbytère est un logement excellent qui ne serait pas indigne d'une paroisse plus riche que celle-ci."

Enfin, le moment de la récompense est arrivé. Au mois d'août 1890, M. l'abbé J. Elzéar Bellemare fut promu à la cure de St-Cyrille-de-Wendover.

BIOGRAPHIE DE M. BELLEMARE

M. l'abbé Joseph-Elzéar Bellemare, né à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, le 10 février 1849, de Joseph Bellemare, marchand, et de Hermine Gélinas, fit ses études à Nicolet ; fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Laflèche, le 29 septembre 1872. Professeur de sciences naturelles au séminaire de Nicolet (1872-1873) ; vicaire à la Baie-du-Febvre (1873-1875) ; encore professeur de sciences naturelles au séminaire de Nicolet (1875-1877) ; en repos à Shawinigan (1877-1878) ; desservant à Sainte-Flore (1878) ; assistant à Yamaska (1878) ; curé de Ste-Hélène-de-Chester (1878-1890), où il a bâti l'église et le presbytère en 1885 et 1887 ; curé de Saint-Cyrille-de-Wendover (1890-1898), où il a construit un presbytère en 1891 et 1892 ; curé de la Baie-du-Febvre, (1898-1913) où il a édifié une église de 1899 à 1902 et l'a reconstruite de 1902

à 1905 après sa destruction par les flammes le 25 mars 1902. Exécuta le voyage de Rome et de Terre-Sainte (1899-1900). Retiré à Nicolet depuis 1913. M. L'abbé J. E. Bellemare est l'auteur d'une Histoire de La Baie-du-Febvre.

M. L'ABBÉ LOUIS MAJORIQUE LAPERRIÈRE

TROISIÈME CURÉ DE STE-HÉLÈNE

Nommé curé de Ste-Hélène, le 28 août 1890, M. Laperrière s'y rendit au commencement d'octobre suivant. La population alors était de 1314 âmes, 791 communiants et 230 familles.

En 1870, la population était de 1285 âmes. En vingt ans la population n'avait donc augmenté que de 29 âmes.

Dans le procès-verbal de sa seconde visite épiscopale à Ste-Hélène, les 29 et 30 mai 1891, Mgr Gravel dit :

“ Nous voyons avec bonheur que la population de la paroisse ainsi que le revenu de la fabrique sont un peu en hausse. C'est d'un bon augure pour le prompt paiement de la dette de \$550.00 qui pèse sur la fabrique.”

En 1895, le recensement accuse une diminution sur celui de 1890 de 90 âmes, de 54 communiants et de 27 familles.

De 1870 à 1895, la population avait donc diminué de 61 âmes.

Le 16 janvier 1898, une résolution fut passée dans

une assemblée de fabrique pour l'achat d'un terrain de M. Désilets, pour y faire un nouveau cimetière. Cette résolution fut approuvée par Mgr Gravel, le 19 janvier suivant.

Le 22 mai 1898, la fabrique décida de faire de nouvelles dépendances.

Mgr J.-S. H. Brunault, Coadjuteur de Nicolet, fit, les 3, 4 et 5 de juin 1901, sa première visite pastorale à Ste-Hélène; selon le rapport de la visite, la population était de 1235 âmes, 764 communians et 200 familles; 50 âmes de moins qu'en 1870.

“Depuis la dernière visite pastorale, écrit Mgr le Coadjuteur, on a érigé un nouveau cimetière et construit de nouvelles dépendances, tout en réduisant la dette de \$600.00, ce dont nous félicitons sincèrement la paroisse.

Que le Seigneur maintienne la paix et la bonne entente dans toutes les familles et qu'il les comble toutes de ses bénédictions les plus abondantes! Nos remerciements à M. le curé et à tous pour l'accueil sympathique qu'ils ont daigné nous faire.”

A l'automne de 1905, M. l'abbé Laperrière fut transféré à la cure de Ste-Anne-du-Sault. Son départ causa un grand regret et une profonde douleur à tous les paroissiens. Ils en conservèrent un souvenir des plus précieux.

M. L'ABBÉ J. N. C. LAFOND

QUATRIÈME CURÉ DE STE-HÉLÈNE, DE SEPTEMBRE
1905 À JUIN 1909

M. l'abbé Joseph-Norbert-Cléomène Lafond, né à Drummondville le 10 juillet 1859, de Norbert Lafond, cultivateur, et d'Aurélie Duguay, fit ses études à Nicolet; fut ordonné à l'Assomption par Mgr Fabre, le 2 septembre 1883. Vicaire à Saint-Grégoire-de-Nicolet (1883-1886), à Arichat, sur l'île du Cap-Breton (1886-1888); curé-fondateur de Sainte-Anne-du-Sault (1888-1893), curé de Sainte-Élisabeth-de-Warwick (1893-1896); assistant à Saint-Germain-de-Grantham (1896-1905), curé de Sainte-Hélène-de-Chester, de septembre 1905 à juin 1909, de Ste-Brigitte depuis 1909.

M. L'ABBÉ P. F. PRATTE

CINQUIÈME CURÉ DE STE-HÉLÈNE, DE JUIN
1909 À SEPTEMBRE 1912

M. l'abbé Pierre-Félix Pratte, né à Saint-Célestin, comté de Nicolet, le 17 juillet 1867, de Pierre Pratte, forgeron, et d'Odile Béliveau, fit ses études aux Trois-Rivières et à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Gravel, le 2 février 1896. Vicaire à la cathédrale de Nicolet (1896-

1897), à Saint-Guillaume (1897-1898), à Drummondville (1898-1901) ; curé-fondateur de Saint-Majorique-de-Grantham (1901-1906), où il a bâti une église en 1901 ; curé du Précieux-Sang-de-Nicolet, (1906-1909) ; de Ste-Hélène-de-Chester (1909-1912), de St-Albert-de-Warwick (1912-16) où il décède le 18 février 1916, inhumé à St-Célestin.

M. L'ABBÉ C.-E. JOYAL

SIXIÈME CURÉ DE STE-HÉLÈNE, DEPUIS 1912
ET CURÉ ACTUEL

L'abbé Charles-Edouard Joyal, né à St-David d'Yamaska, le 9 décembre 1872, de François Joyal, cultivateur, et de Léocadie Vanasse, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Gravel, le 25 juillet 1896. Vicaire à St-Grégoire de Nicolet (1896-1900), à Drummondville (1900-1902), à St-Médard-de-Warwick (1902), à la Cathédrale de Nicolet (1902-1904), à St-Cyrille-de-Wendover (1904-1905), premier curé de St-Lucien (1905-1908), curé de St-Louis-de-Blandford (1908-1910), de Ste-Christine (1910-1912), de Ste-Hélène-de-Chester depuis 1912.

— LES —

Pionniers des Bois-Francs

— ET —

LA RACE ACADIENNE

Louons ces hommes pleins de gloire, qui
sont nos pères et dont nous sommes la race.

AVANT-PROPOS

La plupart des pionniers des Bois-Francs, originaires de Bécancour, de Gentilly, de Saint-Grégoire, de Saint-Pierre-les-Becquets, de Saint-Cuthbert, descendaient des malheureux Acadiens, chassés de leur patrie par les Anglais, en 1755.

Avant de donner leurs généalogies, rappelons, en quelques mots, l'histoire de l'Acadie ; faisons connaissance avec les ancêtres, suivons-les dans leur pénible voyage de l'Acadie au Canada, et assistons à leur établissement dans les vieilles paroisses du fleuve, particulièrement à Bécancour.

EN ACADIE, DE 1750 à 1755

L'histoire est une résurrection. Rien de plus vrai, surtout pour l'histoire des familles. N'est-ce pas, en effet, ressusciter un peu les ancêtres et vivre de leur vie que de rechercher à reconstituer leur existence ?

L'ACADIE compte 150 ans d'existence.

Ces années, passées au milieu des tracasseries, des harcèlements et des attaques fréquentes de la part des Anglais, ne sont que le prélude des maux qui vont fondre sur ce petit peuple martyr.

Jusqu'ici, l'Acadien s'est vu dépouiller de ses biens. Il a été la victime de ses oppresseurs ; mais la patrie lui restait ; aujourd'hui, c'est ce bien incomparable que l'anglais va lui enlever.

Comment s'est accomplie cette épopée triste et lugubre ?

On estime qu'en 1755 la population acadienne, tant de la Nouvelle-Écosse que du Nouveau-Brunswick, s'élevait à 14000 ou 15000 âmes. C'est cette population paisible et tout à fait inoffensive qui fut un jour inhumainement arrachée de ses foyers et jetée éparse sur les côtes

inhospitalières des diverses colonies anglaises. Dans cet éveil en masse de la nation acadienne, ce furent les districts de Port-Royal, de Grand-Pré et de Pégiquid qui fournirent le plus grand nombre des déportés de 1755, environ six mille. Les habitants de Cobequid, prévenus du danger, abandonnèrent leurs fermes et s'enfuirent à St-Jean, d'où ils furent chassés, en 1758, après la prise de Louisbourg. Ceux de l'Acadie française, pour se soustraire à la déportation, durent fuir dans les bois et s'y tenir cachés.

Cette dispersion des Acadiens, accompagnée d'un cynisme et d'une barbarie inqualifiables, restera toujours, quoiqu'on en dise, une tache pour la nation anglaise.

Dès 1750, l'année même de la descente de Lawrence à Beaubassin, et, après les dévastations dont ils venaient d'être les victimes, presque tous les Acadiens qui avaient leurs propriétés à l'est de la petite rivière Messagouetche ou Ste-Marguerite, dans la paroisse de Beaubassin, les abandonnèrent et vinrent chercher refuge sous la protection du fort Beauséjour.

Le motif qui détermina ces Acadiens à prendre cette grave résolution n'était autre que la connaissance qu'ils venaient d'avoir du traité d'Aix-la-Chapelle, en vertu duquel la France abandonnait définitivement à l'Angleterre le territoire sur lequel ils étaient établis, (mai 1748).

Ils désiraient rester sujets français et surtout ils ne voulaient pas prêter serment d'allégeance à l'anglais sans condition, pour la sauvegarde de leur foi, ni sans avoir la garantie qu'on ne les forcerait pas à porter les armes contre leurs frères, les Canadiens, ni contre la France.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que les conséquences du dernier traité allaient être plus sérieuses et plus menaçantes pour eux que ne l'avaient été celles des traités antérieurs. La fondation d'Halifax, en 1749, et l'arrivée d'un grand nombre de colons anglais allaient bientôt les noyer au milieu d'une population étrangère qui avait une souveraine aversion de tout ce qui était catholique et français, population avec laquelle nos pères ne pouvaient par conséquent pas du tout sympathiser.

Les Acadiens des environs de Port-Royal et ceux de Beaubassin avaient des raisons particulières de redouter les Anglais, car bien souvent ils avaient été rançonnés par les partis de guerre ; leurs fermes avaient été pillées et brûlées.

Ruinés par l'invasion de Lawrence, les habitants de Beaubassin passèrent alors dans l'Acadie française et allèrent commencer de nouveaux établissements sur l'une ou l'autre des rivières Chipoudy, Péticoudiac et Memramcook, que les Français prétendaient leur appartenir.

En 1752, il y avait déjà 51 habitants à Memramcook, 56 à Petitcoudiac et 60 à Chipoudy. Or, on sait que toutes les habitations françaises des dites rivières furent à leur tour dévastées et brûlées par les soldats de Monckton, en 1755.

Quoique ruinés par la guerre et quelque désireux qu'ils fussent d'échapper à la domination du glaive, les malheureux Acadiens hésitaient encore à s'expatrier d'eux-mêmes. Pour prendre une telle détermination, ils avaient à faire des sacrifices excessivement pénibles à la

nature. Il leur fallait abandonner des fermes magnifiques qu'eux et leurs pères avaient défrichées à la sueur de leurs fronts, ou arrachées à la mer par des travaux gigantesques, *les aboiteaux*. Les aboiteaux étaient d'immenses chaussées élevées le long des rivières pour empêcher les marées de couvrir les prairies.

Il leur fallait s'exposer à des misères dont on ne pouvait prévoir ni la grandeur ni le terme. Il leur fallait vaincre des difficultés de toutes sortes, dont les moindres étaient de pourvoir aux besoins de plusieurs familles dont les chefs avaient été faits prisonniers, au soin des vieillards, des malades des jeunes enfants..... Il ne faut donc pas s'étonner si tant de familles de Chipoudy, de Petitcoudiac et de Memramcook qui s'étaient soustraites, par la fuite dans les bois, à la chasse des Anglais, persistèrent si longtemps à rester dans le voisinage de leurs propriétés, avant de se décider à passer en Canada.

Que les craintes et les appréhensions des Acadiens fussent bien fondées, le trait suivant, rapporté par M. l'abbé H.-R. Casgrain, dans son ouvrage "Un pèlerinage au pays d'Évangeline" suffira à le prouver.

VOYAGE DE NOEL BRASSARD, DE PETI- COUDIAC À RESTIGOUCHE

L'expulsion des habitants de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook n'avait pas été effectuée par la ruse comme à Grand-Pré et à Piquit, mis par la force ouverte.

Un fort détachement des troupes anglo-américaines, sous le commandement du major Frye, avait fait une descente à Chipoudy et avait brûlé toutes les maisons sur le bord de l'anse, ne laissant intactes que celles qui se trouvaient à l'entrée du bois, où les habitants purent les protéger en faisant feu sur les assaillants.

De là, Frye avait jeté une partie de ses hommes sur a rive gauche du Peticoudiac, pour faire mettre le feu à l'église et au village ; mais les habitants avaient eu le temps de se reconnaître et de se réunir avec un parti de sauvages, sous les ordres de M. de Boishébert. Ils les surprirent, les cernèrent et en firent un affreux massacre. La moitié resta sur la place ou fut prise ; le reste s'enfuit vers le rivage et s'abrita derrière les digues, où il se défendit jusqu'à ce que Frye eût le temps de débarquer et de les rejoindre. Il voulut inutilement reprendre l'offensive ; après un combat acharné, il fut obligé de se rembarquer en toute hâte.

Mais que pouvait cette poignée d'hommes sans espoir de secours, contre des régiments armés de toutes pièces ? Ils se virent forcés d'abandonner leurs terres et de se réfugier dans les bois, emportant avec eux les objets les plus précieux. Si vous entrez aujourd'hui chez certaines familles acadiennes originaires de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook, vous entendrez le récit des scènes navrantes qui se passèrent alors et dont elles ont gardé la tradition.

Un des détachements qui avait le plus harcelé les Bostonnais et les avait forcés de se rembarquer était commandé par Noël Brassard-dit-Beausoleil, vieux chas-

seur et milicien accoutumé aux guerres de partisans.

Aucun habitant du lieu n'avait plus d'intérêt que lui à défendre ses foyers. Il était père de dix enfants, dont le dernier avait à peine huit jours ; il avait avec lui sa vieille mère octogénaire. Son père, l'un des premiers colons de Peticoudiac, lui avait légué, avec la maison paternelle, une grande et belle terre en pleine culture, qui lui donnait une honnête aisance. Aussi Noël Brassard ne pouvait se résigner à la pensée de quitter Peticoudiac pour aller errer dans les bois avec sa famille, aux approches de nos terribles hivers. Il savait quelles misères les y attendaient ; il savait que les plus faibles y trouveraient une mort certaine.

Dans l'assemblée des habitants où le départ fut décidé, Noël Brassard opina pour une lutte à outrance, et ce fut seulement après que la paroisse eût été abandonnée qu'il se décida à rejoindre les fugitifs.

Tandis que sa femme, qui pouvoit à peine se traîner, se dirigeait vers la lisière de la forêt, suivie de ses enfants, et portant le dernier né dans ses bras, il entassait dans une charrette le peu d'effets qu'il pouvait emporter, et y étendait sa vieille mère que les émotions des derniers jours avaient réduite à l'extrémité. Il eut bientôt rejoint sa famille sur le haut de la colline d'où l'on apercevait le village à moitié incendié et l'entrée du Peticoudiac.

Ils s'arrêtèrent là, silencieux ; les enfants se pressaient autour de leur mère en étouffant leurs sanglots ; pour Noël Brassard, il ne pleurait pas, mais il était pâle comme un mort, et ses lèvres tremblaient quand il regardait sa femme qui soupirait en essuyant ses larmes. Le

soleil se couchait en arrière d'eux sur la cime des arbres, un beau soleil clair d'automne qui réjouissait tout le paysage. Ses rayons obliques allumaient des reflets d'incendie aux fenêtres des maisons et allongeaient leurs ombres dans la vallée.

La mère Brassard, épuisée de force, avait paru à peu près insensible pendant le trajet : mais alors elle ouvrit les yeux, et comme si l'éclat des objets la ranimait, elle se mit à examiner l'une après l'autre chacune des maisons du village ; elle jeta un long regard d'adieu sur le toit où elle avait si longtemps vécu ; puis ses yeux restèrent fixés sur le cimetière, dont les tombes et les croix blanches brillamment illuminées se dessinaient en relief sur l'herbe du gazon.

—Je n'irai pas plus loin, soupira-t-elle à son fils ; je me sens mourir. Tu m'enterreras là, près de ton père.

La voiture se remit en marche ; mais quand elle eut fait quelques arpents sur le chemin cahoteux et mal tracé qui plongeait dans la forêt, Noël Brassard s'aperçut que le visage de sa mère devenait plus blanc que la cire ; une sueur froide perlait sur ses joues.

Sa femme et lui s'empressèrent autour d'elle pour la ranimer, mais ce fut en vain : elle était morte.

Le lendemain au soir, deux hommes étaient occupés à creuser une fosse dans le cimetière de Peticoudiac. A côté d'eux attendait le missionnaire, M. Le Guerne, qu'ils avaient eu le temps d'aller prévenir. Noël Brassard et son beau-frère se hâtèrent d'achever leur besogne, car la lune, alors dans son plein, montait rapidement à l'horizon et aurait pu facilement trahir leur présence.

Quand la fosse fut terminée, le missionnaire revêtit son surplis avec son étole noire, et récita à voix basse les prières de l'absoute. Il aida ensuite les deux hommes à combler la fosse.

—Avant de partir, leur dit-il, nous allons réciter un *De profundis* au pied de la grande croix, afin de mettre nos morts sous la protection de Dieu et les défendre contre la profanation des hérétiques.

Un instant après, la porte du cimetière grinça sur ses gonds, et tout rentra dans le silence.

Noël Brassard n'était qu'au commencement de ses peines. Malgré ses sinistres pressentiments, s'il avait pu prévoir tous les malheurs qui l'attendaient, il aurait reculé d'épouvante.

Dans le cours de cet affreux hiver, il perdit sa femme et tous ses enfants, hormis deux, un garçon et une fille. De Peticoudiac à Restigouche, où il arriva dans les premiers jours du printemps, on aurait pu suivre sa marche à la trace des tombes qu'il avait laissées derrière lui.

Dans son désespoir, il ne pouvait entendre prononcer le nom d'un Anglais sans être saisi d'une espèce de frénésie. Il confia les deux enfants qui lui restaient à sa sœur Marguerite d'Entremont, qui elle-même avait perdu tous les siens, et il se remit à son ancien métier de chasseur ; mais cette fois, ce n'était pas pour faire la chasse aux animaux des bois, c'était pour faire la chasse à l'homme, la chasse à tout ce qui portait le nom d'Anglais. A la tête de quelques partisans, habiles au tir comme lui, et comme lui exaspérés par l'excès du malheur, il n'épargna rien pour faire à ses ennemis tout le

mal qu'il en avait souffert. Pendant les cinq années qui suivirent, il se mit à la disposition des officiers français, qui l'employèrent à soulever les tribus sauvages et à les accompagner dans leurs sanglantes expéditions. Chaque fois qu'il abattait un ennemi, il faisait une entaille sur la crosse de son fusil. Ce fusil a été conservé par ses descendants, et l'on n'y compte pas moins de vingt-huit marques.

Au printemps de 1760, Noël Brassard était de retour à Restigouche. Quand le marquis de Danjac vint s'y réfugier avec ses quatre vaisseaux, il réclama le privilège de servir un des canons qui furent débarqués sur la pointe à la Batterie pour défendre l'embouchure de la rivière. Les artilleurs se firent tuer sur leurs pièces, et Noël Brassard, qui s'était battu comme un lion, pointait le dernier canon resté sur son affût, quand il fut coupé en deux par un boulet.

1755

ANNÉE DU GRAND DÉRANGEMENT

L'Anglais a cru disperser ce peuple fidèle.
Il n'en a pas changé le cœur.

(Paroles écrites par MONTCALM lui-même,
en 1758.)

Nous sommes en 1755 ; la persécution bat son plein. Les Acadiens affolés, poursuivis par un ennemi arrogant, barbare, ne savent où se réfugier. Traqués comme des

bêtes fauves, la plupart sont errants dans les bois, sur les bords des rivières.

Entendons l'abbé Leguerne, missionnaire à l'Acadie française, de 1752 à 1757. C'est un témoin oculaire de cette hécatombe perpétrée par des fils de la fière Albion. Voici ce que nous lisons dans les lettres de M. l'abbé Leguerne : nous résumons.

Monckton était maître du fort de Beauséjour depuis le 16 juin 1755. Or, le 10 août, il y manda tous les habitants de l'Acadie française, sous prétexte de prendre arrangement pour les terres : ils s'y rendirent presque tous et ils furent arrêtés. C'était pour avoir les femmes et les enfants.

"Sur ces entrefaites", dit Le Guerne, "j'étais à Chipoudy, et voyant bien que les affaires prenaient un mauvais tour, j'exhortai les jeunes gens, les femmes et les enfants à se retirer dans les bois et à tout souffrir plutôt que d'exposer leur religion en se rendant à l'Anglais. . . . Je donnai les mêmes conseils partout où il fut possible. Mes avis réussirent, grâce au Seigneur, de façon que des 4 missions que je desservais depuis 3 ans, où il y avait au-dessus de 300 familles, il ne s'est embarqué que 4 femmes, qui furent surprises par les Anglais quand ils vinrent brûler Chipoudy."

"Il n'en fut pas de même de la mission de MM. Leloutre et Vizien, je veux dire les environs de Beauséjour. . . . Je leur fis dire cependant plusieurs fois de ne point s'embarquer ; mais les malheureuses pour la plupart furent sourdes à mes raisons ; elles ne purent se résoudre à se séparer de leurs maris ; il s'en embarqua donc par

différentes raisons au-dessus de deux cents avec leurs enfants.”

Le Guerne mit ses soins à sauver tout d'abord une centaine de femmes avec leurs enfants, des environs de Beauséjour et de Tintamarre, lesquelles, n'ayant pas voulu s'embarquer, se trouvaient dès lors les plus exposées. Il les conduisit lui-même à travers les bois et les marais du 21 septembre au 20 octobre, jusqu'au bord de la mer, vis-à-vis l'Ile St-Jean, où elles purent traverser dans le cours du mois de novembre, grâce aux soins de M. Villejoint, qui y commandait au nom du roi de France.

Pendant ce temps-là, le 15 octobre, l'Anglais avait expédié à la Caroline les prisonniers qu'il tenait dans ses forts de Beauséjour et de Beaubassin, “à la réserve de 86 pour la plupart des rivières Chipoudy etc., qui s'étaient sauvés le 30 septembre du fort de Beaubassin par un souterrain qu'ils avaient creusé avec des précautions surprenantes.”

Revenu à Memramcook vers la fin de novembre, LeGuerne y apprit les instructions de M. le Général. “Chaque habitant devait se tenir caché dans les bois à environ une demi-lieue de son habitation.” De Bois-hébert, avec quelques soldats et un parti de sauvages, avait eu ordre d'aller hiverner à Cocagne pour y être à portée de harceler l'ennemi, protéger les Acadiens et favoriser leur exode vers une terre française. Mais cette fois encore la trahison d'un misérable, nommé Daniel, Suisse de nation qui, depuis quatre ans, vivait au milieu des Acadiens, qui avait eu toute la confiance des missionnaires et

des principaux officiers français, qui connaissait parfaitement le pays et les instructions données aux Acadiens et aux soldats, causa un mal immense aux Français et fit échouer entièrement la principale expédition que de Bois-hébert avait organisée contre l'Anglais en janvier 1756. Le traître servait de guide aux corps expéditionnaires de l'ennemi et comme l'habitant gardait fort mal la retraite, chaque patrouille anglaise réussissait à faire quelques prisonniers. Trois fois dans le cours de l'hiver, les Anglais parurent dans le haut de la rivière Memramcook. La première fois, ils surprirent deux hommes qui étaient à faire un enterrement dans le cimetière. "Si j'avais été à Memramcook" dit à ce sujet M. Le Guerne, "j'aurais été infailliblement pris à cet enterrement." La 2ème fois ils firent encore trois prisonniers et la 3ème fois, ils poussèrent leur reconnaissance jusqu'à un grand campement qu'avaient abandonné quelques jours auparavant 80 familles auxquelles les captures précédentes avaient inspiré plus de crainte et de prudence. Grâce à une protection spéciale de la Providence, la neige qui tomba la nuit même où les Anglais firent cette expédition, les empêcha de voir la direction qu'elles avaient prise et de mettre à exécution le projet qu'avait suggéré le traître Daniel de mettre à mort tous les hommes en état de porter les armes et d'emmener prisonniers les enfants et les femmes. Ces familles finirent par se rendre à Cocagne où les appelait leur missionnaire et où elles achevèrent d'hiverner "avec assez de misère". Au printemps on les fit passer à l'île St-Jean.

"Cependant", dit encore M. LeGuerne, "je n'étais pas tranquille pour ceux qui restaient aux trois rivières,

je leur faisais dire de temps en temps de songer à se retirer. Mais l'acadien n'aime point absolument à quitter son pays, et plusieurs ne m'en aimaient pas davantage, mais je les regardais comme des malades, sans les priver de ces avis que je leur croyais nécessaires. "J'écrivis même une lettre fort longue aux habitants de Chipoudy, où je leur marquais fort au long les dangers qu'ils couraient à rester dans leurs quartiers et que le père Labrosse leur expliqua de ma part. Ils firent la sourde oreille et ce que je leur avais prédit leur arriva. L'ennemi vint à la Pentecôte 1756 à Chipoudy, en trouva une vingtaine qui travaillaient autour de leurs mesures, en tua 2, leur leva la chevelure et emmena deux jeunes gens qu'il prit à la course.

"Cet accident leur ouvrit les yeux. Ils vinrent me consulter et je les fis sortir de leur endroit, de concert avec M. de Boishébert, après quoi je les fis passer sur l'isle St-Jean."

M. LeGuerne leur avait conseillé de se rendre à la mer avant la fin du printemps, pour profiter des glaces des rivières et se trouver plus à portée de recevoir des secours ou d'être transportés ailleurs. Seules les familles de Memramcook avaient suivi ce conseil et étaient rendues à Cogaque quand, le 10 mars 1756, LeGuerne écrivit sa lettre au gouverneur de Louisbourg pour lui faire le tableau de la situation de ces 250 familles encore éparses le long des trois rivières de Memramcook, Chipoudy et Petitcodiac et pour demander des secours. Il déclare que la plus grande partie des familles ont dû vivre uniquement de viande tout l'hiver et que ce régime alimentaire a amené

une maladie épidémique longue qui a enlevé plusieurs personnes. Les secours qu'on promet de lui envoyer du Canada arriveront trop tard et il craint que la famine ne lui fasse voir le plus cruel des spectacles. "Nous sommes déjà", dit-il, "dans une grande misère . . . Nous avons besoin de tout, farine, lard, pois, graisse, poudre, plomb royal surtout, (des balles aussi, un peu de vin, melasse, eau de vie pour les malades . . . hameçons, lignes, toiles, avec un peu de tabac pour nos pauvres gens" . . .

Avec les secours qu'ils reçurent de Louisbourg et du Canada, les Acadiens purent encore passer l'été de 1756 dans le voisinage de leurs propriétés. Leur nombre même s'accrut d'une cinquantaine de familles de Port-Royal et des Mines qui, durant le cours de l'été abordèrent heureusement à Peticoudiac. Pour prévenir les horreurs de la famine, il aurait fallu faire passer immédiatement tout ce monde-là au Canada avec les familles qui restaient encore dans l'Acadie française. C'était l'avis de M. LeGuerne, et il travailla de toutes ses forces à le faire prévaloir.

Malheureusement, il avait à lutter, d'une part contre le mauvais vouloir des autorités canadiennes qui craignaient de se charger de ce surcroît de population, parce que le Canada lui-même était menacé de la disette, la récolte y ayant manqué en cet été de 1756 ; d'autre part ce projet contrariait fort l'attachement que les Acadiens avaient pour leur pays, lesquels n'étaient jamais plus contents que quand on leur proposait d'en rester le plus proche possible. Enfin, M. LeGuerne rencontrait un troisième obstacle à la réalisation de son plan dans l'inté-

rêt de quelques particuliers qu'il ne veut pas nommer, mais qui voulaient profiter de la distribution des secours pour faire un peu de pécumat (du boodlage) ! (1)

Ces personnages intéressés, s'appuyant sur une requête des Acadiens eux-mêmes, les firent placer à Miramichi, "à dix lieues au-dessus de la mission des sauvages, dans un lieu affreux où l'on n'avait jamais rien semé et où il n'y avait point de chasse et très peu de pêche." Aussi la famine ne tarda pas à y faire sentir ses rigueurs, et voici le tableau effrayant que l'abbé LeGuerne a tracé de la situation de ces Acadiens durant l'hiver de 1756-57. "Ces pauvres gens sont morts l'hiver dernier en grande quantité de faim et de misère, et ceux qui ont échappé à la mort n'ont point échappé à une horrible contagion et ont été réduits par la famine qui y règne à manger du cuir de leurs souliers, de la charogne...."

Les Acadiens qui étaient à Miramichi et à la rivière St-Jean restaient toujours plongés dans la misère la plus profonde ; les plus vigoureux d'entre eux allaient faire des courses dans les environs de Beauséjour et de Port-Royal ; ils tuaient les animaux domestiques restés dans les bois ou les chassaient devant eux vers les bords de la mer, d'où ils les conduisaient vers Miramichi. Cette ressource cependant était encore bien faible. M. de Bois-hébert, commandant sur la rivière Saint-Jean, s'était intéressé dans les vivres : ceux qu'on lui envoyait consistaient en morue salée ou sèche ; ils s'en contentaient ; on n'en paya pas moins au munitionnaire des rations com-

(1) Ce sont les aînés des profiteurs de nos jours.

plètes, et, quoiqu'il mourût beaucoup d'Acadiens, le nombre était le même.

La troupe commandée par De Boishébert, qu'on n'avait laissé à la rivière Saint-Jean que pour sauver les familles acadiennes qui avaient échappée à la déportation, fut rappelée à Québec à l'automne de 1757. Près de deux cents familles acadiennes passèrent au Canada en même temps que les soldats. Mais les circonstances ne pouvaient être plus défavorables pour ces malheureux réfugiés dont la situation réclamait les plus urgents secours et qui cependant durent supporter les plus grandes rigueurs de la famine qui régnait alors par tout le pays. "A Québec", dit l'abbé Ferland, "on était réduit à quatre onces et même à deux onces de pain par jour. On donnait aux Acadiens de vieux chevaux et de la viande en partie gâtée. On payait pour le pain dix sous la livre, pour le bœuf vingt sous." Le 26 février 1758, M. Doreil écrivait : "Le peuple périt de misère ; les Acadiens réfugiés ne mangent, depuis quatre mois, que du cheval et de la morue sans pain : il en est mort plus de trois cents."

Le fléau de la petite vérole vint mettre le comble aux infortunes des malheureux exilés. Du 27 novembre 1757 au 1er mars 1758, nous trouvons dans les registres de Notre-Dame de Québec plus de 250 sépultures d'acadiens, morts victimes de la petite vérole. Des familles entières furent décimées par ce fléau.

Terminons le récit de ce drame odieux par une lettre de M. l'abbé Daudin, une des victimes des spoliateurs de l'Acadie ; nous la ferons suivre d'un extrait d'une lettre de Mgr Pontbriand, 6ème évêque de Québec ; nous ver-

rons ce qu'ils pensaient, comment ils appréciaient la conduite des Anglais au lendemain même de la dispersion des malheureux Acadiens, les martyrs de 1755.

LETTRE DE M. L'ABBÉ DAUDIN

1755

Ce n'était pas assez pour les Anglais de harceler les habitants, ils pensèrent qu'en enlevant les prêtres ils disperseraient plus aisément le troupeau. En conséquence, le conseil donna ordre, le premier août, d'enlever les trois missionnaires qui étaient dans la Province ; et l'on envoya pour cela trois détachements de chacun cinquante hommes. Celui des Mines fut enlevé le 4 août. Celui de la Rivière-aux-Canards se cacha pendant quelques jours pour aller dans les églises consommer les saintes hosties, et se rendit lui-même au fort de Pigiquit, le dix, pendant que son détachement le cherchait encore. Celui de Port-Royal (l'abbé Daudin lui-même) fut pris le 6 août, en disant la messe, qu'on lui laissa achever. Heureusement qu'en entendant tomber les crosses des fusils tout à l'entour de l'église ; il se défia de l'aventure et consumma les Saintes-Hosties. A peine eut-il achevé la messe que l'officier commandant lui signifia de la part du Roi de le suivre.

On visita la sacristie et le presbytère, d'où on enleva tous les papiers, registres, lettres et mémoires. Le missionnaire fut conduit dans une habitation distante d'un quart de lieue, où il fut consigné jusqu'au lendemain matin, alors que devait venir un autre détachement pour l'accompagner.

On rassembla les trois missionnaires dans une prison commune, au fort de Pigiquid, et de là on les conduisit à Halifax, avec cent-cinquante hommes de troupes. On ne peut exprimer quelle fut la consternation du peuple lorsqu'il se vit sans prêtres et sans autels. Les missionnaires donnèrent ordre de dépouiller les autels, de tendre le drap mortuaire sur la chaire et de mettre dessus le crucifix, voulant par là faire entendre à leur peuple qu'ils n'avaient plus que Jésus-Christ pour missionnaire.

Aussitôt que les prêtres furent enlevés, les Anglais arborèrent pavillon sur les églises et en firent des casernes, pour servir au passage de leurs troupes.

Les missionnaires arrivèrent donc à Halifax dans ce bel accompagnement, tambour battant. On les conduisit sur la place d'armes, où ils furent exposés pendant trois quarts-d'heure aux railleries, mépris et insultes.

Ils furent détenus ensuite séparément sur les vaisseaux de l'amiral Boscawen, puis envoyés à Portsmouth, en Angleterre, où il leur fut permis de nolisier un petit navire, qui les transporta à St-Malo, France.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR PONTBRIAND, ÉVÊQUE
DE QUÉBEC, EN DATE DU 15 FÉVRIER 1756

“Les Acadiens, dit-il, sur le sort duquels nous ne pouvons assez nous attrister, ont été tout-à-coup désarmés et appelés sur des prétextes spécieux dans différents forts ; ils y vinrent avec confiance, et à peine y sont-ils arrivés, qu'à l'instant ils sont arrêtés, emprisonnés et de là transportés dans des pays éloignés et étrangers. Les femmes éplorées se retirent avec leurs enfants dans les bois, exposées à l'injure des temps et aux suites funestes d'une

disette presque générale, sans secours et sans soutien, maux qu'elles préfèrent au danger de perdre leur foi. Cependant l'ennemi en enlève un certain nombre ; pour intimider les autres, il menace de mettre les maris en une espèce d'esclavage ; quelques-unes, effrayées de cette mesure, se rendent au lieu de l'embarquement ; le plus grand nombre, dépourvu de tout, se réfugie sur nos terres ; les villages sont brûlés, les églises ont le même sort, on n'épargne que celles qui doivent servir de prisons à ceux qu'on n'a pu embarquer ; les pasteurs sont saisis avec violence et renvoyés pour toujours.

Telle est la triste situation de l'Acadie, quoique les *Traités* les plus solennels et les conventions faites tout récemment, lors de l'évacuation du fort de Beauséjour, semblassent lui en promettre une plus heureuse : tant il est vrai qu'il ne faut pas compter sur *toutes promesses*, quelque sincères qu'elles puissent paraître."

L'Acadie est envahie, conquise par la ruse, l'astuce et la violence, elle gémit sous le joug de son rival, de son ennemi séculaire : l'Anglais. Il s'en est emparée par la force brutale, au détriment du droit et de la justice. Le mobile de son acte a été la cupidité. Il pourra bien angliciser, pour un temps, le sol acadien, mais le cœur, l'âme de l'Acadien, il ne l'aura jamais. Il le jettera en exil, séparera inhumainement les familles, les dispersera dans les diverses colonies anglaises de l'Amérique. Un jour viendra—et il est venu—où le peuple acadien renaîtra plus fort, plus glorieux.

Les paroles prophétiques de Montcalm : "L'anglais

a cru disperser ce peuple fidèle, il n'en a pas changé le cœur", vont se réaliser.

Dans toutes ses douloureuses pérégrinations, l'Acadien aura toujours les yeux tournés vers le pays de ses aïeux : son cœur sera là. En effet comment l'Acadien pourrait-il oublier Port Royal, Beaubassin, Beauséjour, Grand-Pré ?

C'est bien cet attachement inébranlable au "Pays d'Évangéline" que le poète J. O. Fontaine a voulu chanter dans son ode intitulée : "Le Vieillard Acadien," cet autre Jérémie pleurant sur les ruines de sa patrie.

LE VIEILLARD ACADIEN

LE deuil règne partout sur la terre acadienne,
 Comme à l'heure fatale où le crime et la haine,
 Dans l'exil entraînant un peuple tout entier,
 En un désert changeait ce sol hospitalier.
 Sous les buissons cachant à peine leurs ruines,
 Beaubassin et Grand Pré, jadis orgueil des mines,
 Semblent pleurer encor sur leurs champs désolés,
 Pleurer sur leurs tombeaux, sur leurs fils exilés ;
 Comme autrefois Sion pleurait, triste et plaintive,
 Sur ces murs abandonnés, sa nation captive.
 Seul, un vieillard, dont l'âge a blanchi les cheveux,
 Erre d'un pas tremblant dans ces funèbres lieux.
 De lointains souvenirs nourrissent ses pensées :
 Il lui semble revoir mille scènes passées.
 Tantôt son front s'anime, un sourire joyeux
 Vient effleurer sa lèvre, et tantôt de ses yeux
 Tombent des pleurs brûlants, mais soudain son visage
 Exprime tour à tour, l'effroi, l'horreur, la rage.
 Près des débris épars du temple vénéré,

Où jadis tout un peuple à Dieu fut consacré,
Une humble croix de bois, la croix du cimetière,
Au milieu des cyprès se dresse solitaire.
C'est là que l'Acadien aux approches du soir,
Pour pleurer ses destins, pour gémir, vint s'asseoir.
"Mes vœux sont exaucés ! Ma vieillesse flétrie
Dans ces plaines en deuil te retrouve, ô patrie !
O lieux aimés, témoins des jours de mon printemps,
Enfin je vous salue après tant de tourments !
Hélas ! Je reviens seul ; ma race infortunée,
Aux douleurs de l'exil à jamais condamnée,
Sous des climats lointains pleure en vain son berceau ;
Pour moi seul je reviens demander un tombeau,
Et sur ce sol baigné des sueurs de nos pères,
De nos vainqueurs vivront les familles altières.
O vous qui reposez sous ces froids monuments,
Ancêtres, écoutez la voix de vos enfants !
Ancêtres, levez-vous ! Par quels crimes terribles
Avez-vous mérité ces châtimens horribles ?
Dites, quels attentats, quel sacrifice affreux
Ont attiré sur vous les colères des cieux ?
Vous, coupables ! Hélas ! pardonnez cette injure,
Rien ne ternit jamais votre honneur sans souillure.
Pour garder de la foi les saints enseignements,
Et pour ne pas prêter de criminels sermens :
—C'est là votre forfait—, contre une race inique,
Faibles, vous souteniez une lutte héroïque.
O valeureux enfans de la noble Albion,
Quel honneur désormais s'attache à votre nom !
Il faut, pour triompher de la faible Acadie,
Ouvrir tous les trésors de votre perfidie !
Ah ! vous êtes toujours ce peuple meurtrier
Qui traîna Jeanne d'Arc sur l'ignoble bûcher !
Vous nous avez trahis ! Ô moment déplorable
Qui maintenant encore de désespoir m'accable !
Acadiens dont la ruse a désarmé les bras,
Voyez vous accourir ces infâmes soldats ?
Quel n'est pas leur courage à répandre les flammes,
A frapper sans pitié de malheureuses femmes !

O ciel ! je le crois voir dans toutes ces horreurs,
 Au milieu des soughs, des sanglots et des pleurs,
 Egorger les enfants sur le sein de leur mère,
 Séparer les époux et le fils et le père.
 Ma mère dans ses bras me tenait enlacé ;
 Un soldat l'aperçoit, il en est offensé.
 Quitte ton fils, dit-il, d'une voix menaçante :
 Ma mère à ses genoux se jette suppliante
 Pour fléchir le cruel, par ses cris douloureux ;
 Il répond seulement par un sourire affreux,
 M'arrache de ses bras, me rejette loin d'elle
 Et déjà dans sa main, son épée étincelle.
 Plus prompte que l'éclair, elle vole entre nous
 Pour me sauver au moins, en recevant ses coups.
 Le barbare en hurlant : c'est ton heure dernière !
 Il la frappe, un sang pur arrose la poussière,
 Et bientôt elle expire en murmurant : Adieu !
 Et je m'évanouis dans ce funeste lieu.
 Je m'éveillai bien loin de ma douce Acadie,
 Orphelin, seul au monde et lassé de la vie.
 Dès ce jour, pour moi le bonheur s'évanouit,
 Le vent de l'infortune et m'agite et me suit,
 Soixante ans dans l'exil, j'ai traîné mes misères,
 Mes souvenirs cruels et mes peines amères.
 Loin de tous mes amis emporté par le sort,
 J'ai vécu soixante ans en appelant la mort.
 J'ai voulu te revoir, ô ma belle patrie.
 Avant que de mes ans la source fût tarie,
 Dans le vieux cimetière, à l'ombre des cyprès,
 Je viens chercher ma tombe et dormir dans la paix.
 Mon père ! auprès de vous reposera ma cendre,
 Sous ce sol où bientôt la mort va me descendre !
 Mais le corps de ma mère . . . où l'ont-ils déposé !
 Aux vautours dévorants a-t-il été laissé ?
 Ou des loups affamés, dans un repas immonde . . .
 Ah ! je me sens frémir, la rage en mon cœur gronde.
 Peuple, des innocents le cruel oppresseur,
 Peuple, tigre altéré de sang et de douleur,
 Race, qui fut toujours à l'honneur infidèle,

Qui porte à ton front une tache éternelle,
Qui pour plaire aux tyrans renonças à ta foi.
Que tant de sang versé s'élève contre toi.
Auprès d'un Dieu terrible obtienne enfin vengeance !
Que dis-je malheureux ! Dieu pardonne l'offense !
Anglais, je vous pardonne, et pour vous vers les cieus
Vont monter d'un mourant la prière et les vœux.
Arbitres des bontés, veillez sur l'Angleterre,
Et faites la grandir, forte, heureuse, prospère,
Convertissez son peuple à vos dogmes divins,
Et qu'elle soit un jour encore le sol des saints."
Le vieillard à ces mots se couche sur la pierre.
Et le dernier sommeil vient clore sa paupière.
Il repose aujourd'hui sous l'humide gazon,
Mais sa tombe ignorée est sans croix et sans nom.

Ce qui précède n'est, sans doute, qu'une pâle analyse, un résumé bien sommaire du grand drame acadien. Pour en faire une étude plus approfondie, en outre de plusieurs autres ouvrages, lisons :

" Au Pays d'Évangeline " par M. l'abbé Casgrain.

" Jacques et Marie " par M. Napoléon Bourassa.

" Acadia " par M. Édouard Richard,—traduction par M. Henri d'Arles.

ETABLISSEMENT DES ACADIENS À BÉCANCOUR.

L'Anglais a consommé son œuvre de destruction et de barbarie. Il a assouvi sa haine et sa cupidité. Il est triomphant et maître de l'Acadie qu'il convoitait depuis près d'un siècle. Les Acadiens sont sans patrie. Les

uns gémissent en exil, dans les colonies anglaises, esclaves de leurs bourreaux ; les autres, après mille dangers, après de longues et pénibles courses à travers les bois, sur les bords des rivières, sont parvenus jusqu'à Québec, en quête d'une nouvelle patrie. Ils y passent l'hiver de 1757-1758, où ils enterrent plus de 250 de leurs compatriotes, victimes de la petite vérole. Au printemps de 1758, ceux qui avaient échappé à la mort se dirigèrent vers Bécancour. La raison qui les détermina à venir s'établir à Bécancour se trouve, sans doute dans le fait qu'ils connaissaient déjà un peu ce coin du Canada par leurs relations avec leurs amis et alliés sauvages abénaquis et peut-être aussi par les rapports qu'ils pouvaient tenir des missionnaires qui avaient, tour à tour, desservi les sauvages de l'Acadie et ceux de Bécancour. Ainsi, par exemple, le Père de La Chasse, qu'on trouve en Acadie vers 1711-12-13 et qui, plus tard était missionnaire à Bécancour.

Les premiers Acadiens qui cherchent refuge à Bécancour, et qu'on y trouve dès l'automne de 1758, viennent principalement de Beaubassin et paraissent pour la plupart alliés entre eux ou à la famille Cormier. Ce sont :

Joseph Richard, marié à Françoise Cormier ;

Pierre Bourg, marié à Anne Richard ; Jacques Bourg, marié à Marguerite Cormier ; Pierre Cormier à Judith Galant ; Étienne Migneau, marié à Madeleine Cormier ; Charles Gaudet, veuf de Marie Cormier, morte à Québec le 14 déc. 1757 ;

Madeleine Bourg, veuve de Pierre Richard ;

Aut.-Bélony Bourg, veuf de Marie-Joseph Hébert ;

Claude Hébert, marié à Marguerite Robichaud ;
Jean-Baptiste Hébert, marié à Marie-Anne Amireau ;
François Robichaud, marié à Cécile Thibodeau ;
Simon Darois, marié à Anne Thibodeau ;
François Doucet, marié à Marie Poirier.

Puis, ce sont quatre grands enfants de feu Pierre Cormier et de feu Marie Cyr, François, Pierre, Marie et Marguerite (LaBlanche), beaux-frères et belles-sœurs de Charles Gaudet et de Jacques Bourg ; trois enfants d'un autre défunt Pierre Cormier et de Marguerite Cyr, Jean-Marie, Madeleine et Rosalie, beau-frère et belles-sœurs de Joseph Richard et quelques célibataires, fils de familles, séparés du reste de leurs parents, comme Jean-Bte Bourgeois, Jean-Bte Alain, Simon Bourg, etc., etc.

A ces familles de Beanbassin, il faut en ajouter quelques-uns de Port-Royal, comme : Jean Part, marié à Marie Roy, François-Régis Part, marié à Marie Béliveau ;

Joseph Leprince, veuf de Anne Forest ; son frère Jean Leprince, veuf de Judith Richard ; leurs belles-sœurs, Isabelle Forest, veuve de Honoré Leprince avec ses enfants et Félicité Bourgeois, veuve de Pierre Leprince, avec une fille.

Félicité Bourgeois épousa en secondes noces, à Bécancour, le 19 novembre 1760, Antoine-Bénoni Bourg, veuf de Marie-Josette Hébert. De ce mariage naquit Rosalie, mariée à Bécancour, le 24 janvier 1785, à Jean Leprince : père et mère de Monseigneur Jean-Charles Prince, premier évêque de St-Hyacinthe.

Madeleine Leblanc, veuve de Joseph Richard avec deux enfants. Hélène Hébert, veuve de Grégoire Richard, avec trois ou quatre enfants. Amant Thibeau etc.

Enfin Joseph Michel, marié à Madeleine Comeau et son frère Jean-Bte Michel, Amant Guilbeau, veuf de Françoise Poirier, Alexandre Guilbeau, veuf de Marguerite Girouard, Elisabeth Breau, veuve de Pierre Aucoin, Amant Richard, marié à St-Pierre en 1760 avec Marie Gaudet et Charles Chandonnay, marié à Cécile Bellefeuille venant de la rivière St-Jean, appartiennent aussi à ce premier groupe de réfugiés Acadiens.

On peut encore considérer comme appartenant à ce groupe Jean-Jacques Leblanc, marié à Marie Héon, Pierre Arseneau, marié à Jeanne Héon, Charles Héon, marié à Madeleine Labove et deux de ses frères Pierre et Joseph Héon.

Car la présence de ces Acadiens se constate à Champlain en même temps que celle des autres à Bécancour. Cependant, il n'y eut que Jean-Jacques Leblanc qui se fixa définitivement à Champlain. Comme il lui restait encore quelques épargnes quand il y arriva en 1758, il y ouvrit un petit commerce qui prospéra si bien, qu'il fut bientôt en état d'établir avantageusement ses quatre garçons : Etienne et Joseph, dans le commerce, David et Amable dans l'agriculture. Ses beaux-frères allèrent rejoindre leurs compatriotes à Bécancour.

ARRIVÉE DES DÉPORTÉS

En 1766 et 1767, la petite colonie acadienne de Bécancour fut augmentée par l'arrivée des Acadiens-Déportés. Ceux-ci, après avoir été faits prisonniers, grâce à la

ruse et l'astuce des Anglais, furent inhumainement séparés les uns des autres et dispersés çà et là sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, en 1755.

Après plus de dix ans d'exil, ils purent enfin rejoindre leurs compatriotes établis à Bécancour et dans les environs.

A l'automne de 1766, deux petits *sloops* chargés d'Acadiens venant de Boston accostèrent à Québec.

Durant l'été et à l'automne de 1767, on vit affluer au Canada un nombre considérable d'Acadiens, cherchant qui un père ou une mère, qui des frères et des sœurs, celui-ci son épouse ou sa fiancée, celui-là quelques-uns de ses enfants.

Les déportés Acadiens arrivés en 1766-1767, au moins ceux qui sont constitués en familles, portent deux caractéristiques bien marquées de leur long exil au sein des colonies protestantes des côtes de l'Atlantique. Ceux qui étaient mariés avant la déportation ont des enfants plus ou moins âgés à faire baptiser, sous condition, par le premier prêtre catholique qu'ils rencontrent ; ceux que la nécessité a forcés à se marier civilement chez les hérétiques se hâtent de faire réhabiliter leur mariage et de demander au prêtre de consacrer leur union par les prières et les bénédictions de l'Église.

Bien que les réfugiés les plus nombreux appartiennent aux familles Béliveau, Bourg, Bourgeois, Cormier, Doucet, Hébert, Leprince, Poirier, Richard, cependant, en faisant un relevé aussi complet que possible de tous les Acadiens qui viennent successivement se grouper autour des premiers immigrants, nous finissons par retrou

représentants de presque toutes les familles-souches, savoir : Alain, Arseneau, Amireau, Babin, Babineau, Benoit, Bergeron, Bernard, Blanchard, Breau, Brossard, Brun, Comeau, Cyr, Daigle, Darois, Deveau, Dupuis, Forest, Galant-Haché, Gaudet, Gautrot, Girouard, Héon, Landry, Leblanc, Laur, Mélanson, Migneau, Morin, Pellerin, Préjean, Quessy, Robichaud, Thériot, Thibeau, Thibodeau, Vigneau, Vincent, etc., etc. Et puis, n'oublions pas les Boudreau, les Orion, les Pitre, de Nicolet, les Aucoin, les Bastarache, les Beaulieu, les Garceau, les Raymond, les Roy, les Trahan, d'Yamachiche, les Clouar, les Corporon, les Gaudin, les Bellefeuille, les Sénécal, des Trois-Rivières, les Michel, de St-Pierre.

ÉTABLISSEMENT DES BOIS-FRANCS

Fortes a fortibus creantur
Les braves naissent des braves.

Parmi les familles qui vinrent se fixer dans les Bois-Francis, au début de la colonisation, les unes venaient de Gentilly, de Bécancour, de St-Grégoire, de Saint-Pierres-Becquets, de la Baie-du-Febvre, d'autres venaient de St-Cuthbert et de St-Barthélemy. Les ancêtres de quelques-unes de ces familles étaient venus directement de France au Canada : les Bourbeau-Beauchesne, les Leclerc (1), les Lafond, les Comtois, les Laurendeau, mais la plupart des premiers colons des Bois-Francis étaient d'ori-

(1) Les femmes Leclerc et Lafond étaient des acadiennes.

gine acadienne ; descendaient des malheureux exilés de l'Acadie en 1755 : les Héon, les Richard, les Leprince, les Cormier, les Hébert, les Béliveau, les Thibeau, les Pellerin, les Bourg, les Landry-Bercase, les Savoie, les Girouard.

C'est l'histoire de ces familles que j'ai voulu faire connaître en construisant leurs généalogies.

GÉNÉALOGIES

— DES —

Anciennes Familles des Bois-Francis

La noble et vaillante lignée
Qui dans les travaux du terroir
S'est à tout jamais obstinée,
Ne peut s'éteindre, ni déchoir.
Les premiers sont morts à la peine ;
Mais ils n'ont point fait œuvre vaine.
Les ancêtres ont disparu :
Les fils en nombre ont pris la place,
Et l'antique honneur de la race
Dans les âges n'a pas déçu.
La légende de la famille
Est écrite sur les côteaux,
Et la gloire des enfants brille
Dans la gloire des renouveaux.
La forêt séculaire évoque
Les pionniers de l'autre époque,
Et l'or ensoleillé des grains
Que l'été fécond multiplie,
De guérets en guérets publie
Le labour des contemporains.

NÉRÉE BEAUCHMIN.

AUTEURS, REGISTRES ET GREFFES VISITÉS
OU CONSULTÉS

MGR TANGUAY : Dictionnaire des familles canadiennes.

MGR LOUIS RICHARD : Notes sur l'Arrivée des Acadiens, dans le district des Trois-Rivières, après 1755.

M. FRANÇOIS DESAULNIERS : Familles d'Yamachiche.

DAME C. M. HAMELIN : Familles Comtois et Savoie.

M. BENJAMIN SULTE : Les Canadiens-français.

M. LE CHANOINE D. GOSSELIN, curé de Charlesbourg : Familles de Charlesbourg.

POINTS D'HISTOIRE : Etude sur la famille Baril, par une URSULINE DES TROIS-RIVIÈRES.

L'HONORABLE N. C. CORMIER : Notes sur la famille Cormier.

M. PLACIDE GAUDET : Archiviste à Ottawa.

Greffe des anciens notaires des Trois-Rivières.

Registres paroissiaux de : Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Yamachiche, St-Cuthbert, Champlain, Batiscau, Ste-Anne-de-la-Pérade, Nicolet, La Baie-du-Febvre, St-Grégoire, Bécancour, Gentilly, St-Pierre-les-Becquets, St-Jean-Deschaillons, Lotbinière, Ste-Croix, Deschambault, Grondines, Somerset, Stanfold, St-Louis-de-Blandford, St-Norbert d'Arthabaska, St-Christophe, St-Paul-de-Chester, Victoriaville, Warwick, etc. etc.

LES ANCÊTRES

Dans un jeune pays, à défaut de ruines on interroge les vieux papiers. La voix des aïeux donne d'utiles enseignements. Leur foi et leur énergie ont créé la patrie. Sur un parchemin jauni on voit tomber les vieux chênes, défricher la terre, s'élever des autels et des calvaires et sur l'onde glisser le canot sauvage. On entend le canon qui gronde et la cloche de la chapelle sonner un baptême, des fiançailles et des glas.

Au tournant de la route, dans un siècle neuf, il ne faut pas laisser s'éteindre les voix anciennes. Mieux vaut prêter l'oreille à leurs enseignements séculaires.

(UNE URSULINE DES TROIS-RIVIÈRES.)

FAIRE une généalogie, n'est-ce pas reconstruire l'existence de nos pères ? C'est l'histoire de notre sang sur le sol de la patrie. Les généalogies permettent de vivre avec les ancêtres. Un acte de baptême, de mariage, de sépulture, tout cela est bien froid. Mais quand c'est l'histoire des siens, tout prend vie et chaleur. Vous retrouvez les lieux où ils ont vécu ; vous remontez ainsi jusqu'au commencement de la colonie.

Un autre avantage des généalogies c'est de créer

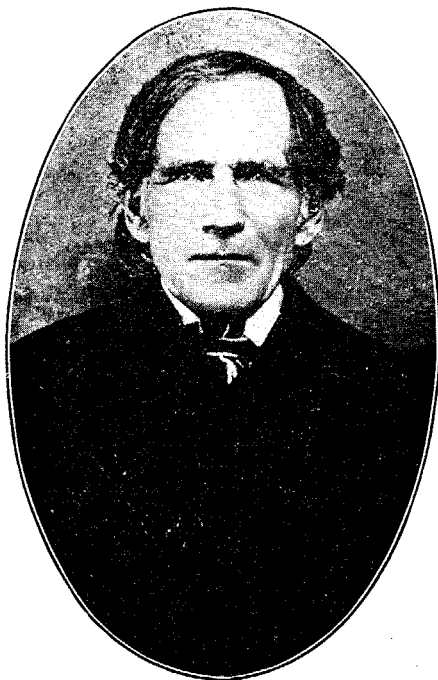
chez nous plus d'union, de mieux connaître ceux avec qui nous sommes apparentés.

Chaque découverte fait mieux connaître que nous sommes bien frères, frères d'origine et frères par le sang, frères dont les pères ont dû s'aimer beaucoup parce qu'ensemble ils ont beaucoup souffert. La souffrance en commun engendre une inviolable fraternité. Voilà pourquoi vivre avec les ancêtres est bien de nature à nous mieux unir.

En parcourant ces généalogies, les uns se rappelleront, d'autres apprendront même où sont nés les aïeux, où ils se sont mariés, où ils ont vécu, où reposent leurs dépouilles mortelles. Il leur semblera revoir le coin de terre que ces braves ont défriché, qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes, toutes choses qui composent l'histoire de la colonie qu'ils ont fondée et dont nous sommes les heureux héritiers. Ces héroïques ouvriers de la première heure furent vraiment les acteurs de ce grand drame tantôt joyeux, tantôt triste, mais toujours glorieux, qui s'appelle l'histoire des "Bois-Francis".

Ces chapîtres où s'étaient une foule de détails sur nos anciennes familles pourront paraître arides à quelques-uns.

Mais ces vestiges d'un passé déjà enseveli sous la poussière nous ont paru, dirons-nous, avec M. l'abbé H. A. Scott, dans son "Histoire de la paroisse de Sainte-Foy", précieux, sacrés, et s'ils laissent froid quelque lecteur, ne causeront-ils pas une douce émotion à ceux qui y trouveront la trace d'un ancêtre ?



CHARLES HÉON

Fondateur de St-Louis de Blandford, en 1825.

LA FAMILLE HÉON-YVON

LA famille Héon est d'origine acadienne. Charles Héon, époux de Madeleine Labauve, arriva à l'automne de 1757 à Québec, où il hiverna et y enterra sa grand'mère, Marguerite Bourgeois, en janvier 1758. Il se fixa d'abord à Champlain. Après un séjour de quelques années, Charles Héon laissa Champlain et vint s'établir au Lac St-Paul, à Bécancour. Ce Charles Héon, fils de Charles et de Anne Clémenceau, petit fils de Charles Héon et de Marguerite Bourgeois, est l'ancêtre des Héon de Bécancour, de St-Grégoire et des Bois-Francs.

CHARLES HÉON

PREMIER COLON DES BOIS-FRANCS. FONDATEUR DE
SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD, EN 1825 (1)

CHARLES HÉON, fils de Raymond et de Marie Soulanges Richard, b. à Bécancour le 20 mars 1799 ; s. à Saint-Louis-de-Blandford le 16 mai 1882 ; m. à Bécancour le 16 février 1821, à LOUISE CORMIER (fille de Joseph Cormier-dit-Thibier et de Marie-Louise Levasseur), b. à

(1) ABRÉVIATIONS : b. Signifie baptême ; m. mariage ; s. sépulture.

Bécancour le 13 mai 1803 ; s. à St-Louis-de-Blandford le 23 septembre 1864.

MEURTRE DE DUBUC PAR UN SAUVAGE

Dans un deuxième voyage de Bécancour à Blandford, au milieu de mars 1825, Charles Héon rencontra au Sault Rouge (aujourd'hui Maddington-Falls) deux sauvages : Alexandre et Sougraine. Charles Héon et ses compagnons remarquèrent dans leur démarche et dans leurs manières quelque chose d'étrange, sans cependant rien soupçonner. Arrivé sur son lot, Charles Héon ne tarda pas à apprendre qu'un meurtre avait été commis, récemment, à une lieue environ plus loin, sur le bord de la rivière Bécancour.

Voici ce que la tradition nous a conservé au sujet de ce barbare assassinat. Antoine Dubuc, habitant de Saint-Pierre-les-Becquets, était un amateur de la chasse. Aussi, depuis plusieurs printemps, il se rendait à travers la forêt, sur les bords de la rivière Bécancour, pour chasser le gibier alors en abondance. Les sauvages, eux aussi, connaissaient cet endroit et s'y rendaient pour pratiquer leur métier de chasseurs. Au printemps de 1824, les sauvages avertirent Dubuc que s'il revenait chasser à cet endroit il lui arriverait malheur. Dubuc, qui était un homme grand et très fort, ne tint nullement compte de leurs menaces et, au printemps de 1825, malgré les supplications de ses parents qui craignaient que les sauvages

ne lui fassent un mauvais parti, il reprit le petit sentier qui conduisait à la rivière Bécancour, accompagné de son chien. Rendu à destination, que se passa-t-il ? Comment fut perpétré ce crime brutal ?

Trois sauvages : Noël-François, Alexandre et Sougraine l'ont devancé et sont déjà campés sur les bords de la rivière, occupés à faire la pêche et la chasse. Irrités, sans doute, de voir un blanc mépriser leurs menaces et partager malgré eux leur butin, ils forment le sanguinaire dessein de le mettre à mort. L'un d'eux, Sougraine, au dire des anciens, plus féroce que ses camarades, se chargea d'exécuter cet acte de sauvagerie.

“ Je le tiens, semblons-nous l'entendre dire, il périra. La forêt est sombre, l'endroit solitaire. Nul soupçon ne planera sur ma tête. . . . D'ailleurs, aveugle justice, si épais est le bandeau qui couvre tes yeux, que je me moque de tes tribunaux ! Dieu ? Mais non, la vengeance me ronge le cœur ! Dubuc, j'ai soif de ton sang ! Tout en monologuant ce colloque infernal, le meurtrier, dont l'âme est plus noire que les ténèbres de la nuit, s'avance en rampant auprès de son ennemi, le surprend, lui assène trois ou quatre coups de hache sur le crâne. Puis, fier de l'exploit, l'homicide s'enfuit, laissant sa victime baignée dans une mare de sang.

A peine huit jours s'étaient-ils écoulés, qu'on vit arriver à St-Pierre le chien de Dubuc. Connaissant les menaces proférées par les sauvages, on comprit de suite que Dubuc avait été la victime de ces coureurs des bois.

Une dizaine d'hommes armés de fusils partent immédiatement pour aller à la recherche de Dubuc. Ils suivi-

rent le sentier tracé par Dubuc lui-même et pénétrèrent à travers la forêt jusque sur les bords de la rivière Bécancour, près de l'endroit où, dix ans plus tard, en 1835, fut bâtie la première église des Bois-Francis. (1) Là, ils trouvèrent Dubuc sans vie, près d'un arbre, presque à la porte de sa cabane, le crâne fracturé par des coups de hache. On rapporta le cadavre à St-Pierre, où il fut enterré.

Le sept avril mil-huit-cent-vingt-cinq, par nous prêtre curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Antoine Dubuc, trouvé avoir été tué dans le bois depuis une quinzaine de jours à peu près, âgé de quarante-huit ans, époux de Geneviève Noël. Présents : André Demers et Ignace Pepin, qui n'ont su signer.

J. F. GAGNON, Ptre.

La justice informée, se mit à la recherche des meurtriers.

Sougraine que tout le monde accusait du crime, et son compagnon Alexandre, étaient disparus. Noël François seul, continua à chasser dans les environs, sur un coteau appelé les "Crêtes-de-Coq."

Dans cette agreste partie des Cantons de l'Est, que son paysage pittoresque a fait surnommer : "La Suisse du Canada", il est entre Blandford et Gentilly, des hauteurs couvertes d'un bois touffu. Ce sont les derniers échelons des Alleghanys.

Si jamais vous parcourez la fameuse grande route qui conduit de la rivière Bécancour au Domaine de Gen-

(1) Cette église a été incendiée le 31 août 1913.

tilly, vous aurez à franchir les célèbres "Crêtes-de-Coq."

Son innocence du meurtre, qu'il a toujours proclamée, même sur l'échafaud, et à laquelle bon nombre ont ajouté foi, expliquerait-elle la tranquillité et le séjour prolongé de Noël François près du théâtre du crime ?

Les Crêtes-de-Coq sont visitées en tous sens, chaque pierre remuée, tous les troncs d'arbres examinés, pas un endroit de la forêt qui n'ait été reconnu. Du sommet du monticule, on descend dans la plaine. On va, on vient, on suit les traces. . . . Ici, elles se perdent, là elles se retrouvent. Recherches inutiles. Nul indice révélateur. Jamais meurtre humain n'a été enveloppé de plus de mystère. . . . quand tout-à-coup on annonce qu'une hache ensanglantée a été trouvée dans la cabane du sauvage Noël François ; l'inculpé proteste, il ne sait pas comment il se fait que cette arme aux taches livides se trouve près de lui. A-t-elle été placée là par le meurtrier lui-même avant de prendre la fuite et faire ainsi croire que Noël François était le véritable auteur de l'assassinat de Dubuc ? Mystère ! Noël François est arrêté et conduit à la prison des Trois-Rivières pour y subir son procès.

Le mardi 15^{ème} jour de septembre 1825, on commença son procès, lequel se termina le jeudi suivant. Quels furent les plaidoyers pour et contre l'accusé ? Nous l'ignorons. Ils furent certainement bien expéditifs.

COUR DU BANC DU ROI tenue aux Trois-Rivières,
mardi, le 13e jour du mois de septembre 1825 (1)

Présents :

L'Honorable Juge en Chef de la Province de Québec,
L'Honorable M. le Juge Kerr,
L'Honorable M. le Juge Bédard.

La Cour étant ouverte sur la proclamation actuellement en usage.

Le shérif fait son retour des procédés et de tous les brefs en sa possession, et le Grand Juré suivant est assermenté, savoir :

Rémi Kimber, chef du Grand Juré, et les jurés suivants :

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| Edmund Antrobus, | Joseph Badeaux, |
| James H. Kerr, | William G. Sheppard, Esq. |
| Jean Em. Dumoulin, | Anthony Douglass, |
| Ezekiel Hart, Esq. | Etienne Renvozze, Esq. |
| Pierre Jos. Héroux, Ecr. | Chs. F. de Monlernack, Ecr |
| Frédéric Rolette, | Horatio Montour |
| David Bellhouné, | Joseph Turcotte, |
| Joseph Dionne, Ecr. | Louis René L. de Tonnancour, |
| Antoine Poulin de Courval, | Etienne Leblanc, |
| Thomas Whitehead, | Chs. Ed. Gagnon, |
| Antoine Gouin, | Louis Desrivière. |

Jean Gabourin et Jacob Taylor sont assermentés comme constables pour prendre soin du Grand Juré.

(1) Documents extraits des Archives du Palais de Justice des Trois-Rivières.

Mercredi, 14 septembre 1825.

En la présence des mêmes juges.

Le Grand Juré revient en Cour avec les actes d'accusation suivants :

Le Roi vs Noël François.

Acte d'accusation pour meurtre—Accusation fondée.

(Signé) RÉMI KIMBER,
Chef du Grand Juré.

Jeudi, 15 septembre 1825.

Présent : les mêmes juges.

La Cour est ouverte.

LE ROI vs NOEL FRANÇOIS

La Cour procédant à l'instruction en présence du prisonnier, les jurés suivants sont assermentés et choisis comme jurés :

| | |
|-----------------|-------------------|
| Robert Bews, | James Whiteford, |
| John Pouder, | Salomon Benjamin, |
| Leonard Astrom, | Thomas Grubb, |
| John Kennedy, | Daniel Munro, |
| John McLaurin, | Olivier Dugré, |
| Joseph Monminy, | Jean Bte. Fraser. |

Témoins pour la Couronne :

Casimir Baril, Louis Gagnon, Archange Nault, Thomas Fortier, François Dubuc, Louis Landry, Philipp Burns, the Hon. Thomas Coffin, Charles Quesnel, Joseph Rocheleau, François Lacharité, Jean-Charles Jalbert, Raudal Kennedy, David Welcher, Bonaventure Beauchaine.

Augustin Guille et Jos. Guille furent assermentés comme interprètes entre la Cour, le juré et le prisonnier.

Alexander Saccartin, un sauvage, témoin, est assermenté.

Témoins de la part du prisonnier : Ignace Lebois et Joseph Estalanbanlet.

La Cour, ayant adressé le Juré, il se retire sous la garde de Lawrence Hay, constable assermenté à cet effet.

Le Juré revient en Cour et dit, par leur chef, Robert Bews, qu'ils ont trouvé le prisonnier coupable de félonie et de meurtre en la manière plus haut indiquée dans l'acte d'accusation.

Le Procureur Général ayant fait motion pour jugement, la Cour prononce la sentence suivante :

“Que le prisonnier Noël François soit conduit d'ici au lieu de détention et de là, samedi, le 17^{ème} jour de septembre courant, à la place d'exécution, pour là et alors être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive et que son corps, lorsque mort, soit ouvert et disséqué.”

Et la Cour ayant pris en considération les pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, ordonne : que l'exécution du dit Noël François soit et elle est par les présentes retardée jusqu'à samedi, le 24^{ème} jour de septembre courant.

NOTE.—D'après les anciennes lois de la Couronne anglaise, lorsqu'un jugement condamnant une personne à la peine capitale était rendu, il était ordonné au shérif de délivrer son corps au médecin et chirurgien de l'endroit, et, dans les campagnes, au médecin de l'endroit, afin

qu'il fût ouvert et disséqué. La loi anglaise se sert même de termes très énergiques, et elle mentionne les mots *dissection & anatomized*, comme si l'on voulait réduire le cadavre du coupable à néant.

M. P. Aubert, de Gaspé, racontant quelque part dans ses "Anciens Canadiens" la pendaison d'un nommé McLane, qu'il qualifie de dégoûtante boucherie, met dans la bouche du Docteur Duvert, présent à cette exécution, ces paroles :

"Il est bien mort : il ne sentira pas toutes les cruautés qu'on va lui faire maintenant". Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur, que la victime, éventrée vivante, verrait brûler ses entrailles. Mais non, le malheureux était bien mort quand le bourreau Ward lui ouvrit le ventre, en tira le cœur et les entrailles, qu'il brûla sur un réchaud et qui lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple. N'était-ce pas de la pure sauvagerie ? Quel bonheur pour la civilisation que de telles lois soient abolies !

24 SEPTEMBRE 1825

JOUR DE L'EXÉCUTION DE NOEL FRANÇOIS

C'est par un jour d'automne ensoleillé ; le fleuve est calme et pur, pas une ride sur ses eaux argentées, pas un souffle dans l'air pour pousser au large les nombreux canots d'écorce qui bordent la rive. Dans la ville c'est un va-et-vient continuel. Toute la population est en

mouvement, des groupes se forment, se croisent, et finalement se réunissent au pied de l'échafaud.

Parmi eux on remarque un grand nombre de sauvages enveloppés de la traditionnelle couverture de laine. Ils sont mornes, leurs yeux lancent des éclairs. Pas une parole, pas un geste. Les Têtes-de-Boule du St-Maurice et les Abénakis de St-François et de Bécancour sont en proie à un sombre désespoir.

Tout-à-coup les regards de la foule se portent sur un même point. Le condamné apparaît ; sa taille est élancée, son port martial, sa démarche ferme et assurée. On dirait Pontiac s'apprêtant à mener au combat ses tribus indiennes. Mais cet homme énergique abaisse tout-à-coup son regard sur un crucifix que lui présente son confesseur. Une lutte intime, rapide comme l'éclair, a passé dans cette âme. C'en est fait : le Christ a triomphé, et le vieux prêtre, qui a tout compris, éclate en sanglots.

Le shérif s'approche, dit une parole à Noël François. Ce dernier répond : "Laissez-moi entonner mon chant de mort."

"Je suis innocent, jamais la main du chasseur qui vous parle n'a frappé Dubuc. La hache trouvée dans ma cabane y a été déposée par le vrai coupable. Qui est-il ? Je ne le connais pas ; mais je lui pardonne comme je pardonne au jury qui m'a condamné et au juge qui a prononcé ma sentence.

Que mes frères les sauvages écartent toute idée de vengeance. N'allez pas croire que les mânes des ancêtres tressaillent d'indignation dans leurs tombes. Non ; depuis que l'homme-pâle nous a apporté la bonne nouvelle, nos

chefs nous ont dit que pardonner est grand. Je suis chrétien, et le chrétien l'emporte sur l'Abénakis. Jésus a souffert sans être coupable; comme lui je saurai mourir, et mourir en brave, en chrétien."

Et d'une voix vibrante, le condamné entonna le *chant de mort* en usage dans la tribu abénakise.

Ces notes graves passèrent comme un frisson sur toute l'assemblée; elles s'unissaient à la brise qui soufflait de la forêt et montaient lentement et gravement jusqu'aux cieux. Les nuages voilèrent peu à peu le ciel bleu et enveloppèrent, à défaut d'encens, ce chant de mort d'une mélancolie que l'on chercherait en vain sous la tenture funèbre de nos basiliques.

Le prêtre à cheveux blancs prononça une dernière fois les paroles de l'absolution, le bourreau déclancha la trappe, qui se déroba sous les pieds du malheureux... Noël François entra dans l'éternité.

Au pied de l'échafaud se trouve un cercueil entr'ouvert; le vieux prêtre y dépose le cadavre du supplicié. Il veut confier sa dépouille à la terre bénite du cimetière. Alors quatre citoyens: Ludger Duvernay, qui, neuf ans plus tard, devait jeter les assises de notre Fête Nationale, François Routhier, oncle de Mgr Laflèche, René Kimber, éminent patriote, et Pierre Noiseux, frère de monsieur le grand-vicaire des Trois-Rivières, se chargèrent du cercueil pour le transporter au lieu de la sépulture.

Le prêtre, son crucifix à la main, leur fait signe de suivre, et le cortège funèbre, accompagné d'une foule silencieuse et émue, longe la rue St-François-Xavier, entre dans la rue Notre-Dame et s'arrête au cimetière des pauvres, en face de l'ancien hôpital.

Dans une fosse fraîchement creusée on dépose le cadavre du pendu. On dressa l'acte suivant dans les registres des Trois-Rivières.

“Le 24 septembre 1825, nous prêtre, soussigné, avons été présent à l'inhumation du corps de Noël François, sauvage de Passamaquadi, qui a été exécuté le même jour, par ordre de la justice pour avoir été *accusé* de meurtre.”

JOS. ASSELIN, Ptre. (1)

Le lendemain, M. l'abbé René Joyer, prêtre français, échappé à la guillotine révolutionnaire, venait poser sur la tombe de Noël François une modeste croix de bois.

O crux, ave, spes unica! murmura-t-il en se relevant, après avoir longtemps prié. Sa pieuse mission était terminée, et il allait se retirer quand il se vit en présence du juge Bédard.

—Salut, monsieur le Juge ; ne soyez pas surpris si le prêtre de Jésus-Christ, chassé de son pays, persécuté pour sa foi, vient apprendre sur la tombe d'un sauvage à dire du fond du cœur : “Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.”

L'échafaud sur lequel fut exécuté Noël François était dressé au bout de l'ancien couvent des Récollets, converti en prison, en 1790, par ordre de Lord Dorchester. L'Eglise des Récollets attenante au Couvent fut affectée au service religieux protestant en 1795.

Pendant des années, on remarqua avec un certain étonnement que le mur façonné en mortier, à l'endroit de

(1) Registres des Trois-Rivières.

l'exécution de Noël François ne pouvait subsister. La croyance populaire attribuant le fait (libre à chacun d'en douter ou de n'y pas croire) à ce qu'un jour on y avait pendu un innocent.

Quoiqu'on puisse en penser ou en dire, voici ce que nous lisons dans une chronique trifluvienne.

“ On a muré la porte, on a blanchi le mur . . . inutile précaution ; on dirait qu'à l'heure où le vent s'élève, quand l'oiseau nocturne fait entendre son cri lugubre, le génie des bois plane dans l'air, enlève précipitamment chaux et mortier, et quand l'étranger visite notre ville, on lui dit : “ Ici on a pendu un sauvage innocent.”

RAYMOND HÉON, fils de Charles et de Madeleine Labauve, né en Acadie, probablement à Beauséjour, vers 1754 ; arrivé à Québec en 1757, âgé de 3 à 4 ans ; s. à Bécancour, le 17 septembre 1812, âgé de 58 ans ; il fut navigateur et marchand ; m. à Bécancour, le 26 février 1797 à MARIE-SOULANGES RICHARD (filie de Joseph et de Marie-Anne Boucher) ; b. le 10 mars 1776. En secondes noces, elle épousa à Bécancour, le 29 juillet 1822, Charles Michel, veuf de Marie Champoux-dit-Semper, de Gentilly.

CHARLES HÉON (Yvon) fils de Charles et de Anne Clémenceau, né à Beauséjour, Acadie, en 1727 ; s. à Bécancour le 16 juin 1807, âgé de 80 ans. Arrivé à Québec à l'automne de 1757, et à Champlain en 1758, où il réside quelques années, enfin fixé au lac St-Paul, Bécancour. Vers 1752, à Beauséjour-Acadie, il avait épousé Madeleine

Labauve. Charles Héon fut longtemps maître-chantre à Bécancour.

CHARLES HÉON, fils de Charles et de Marguerite Bourgeois, se maria à l'Acadie, vers 1726, à ANNE CLÉMENCEAU.

CHARLES HÉON, décédé probablement en Acadie, avant la *dispersion*. Il épousa MARGUERITE BOURGEOIS, laquelle décéda à Québec, en janvier 1758, âgée de 70 ans.

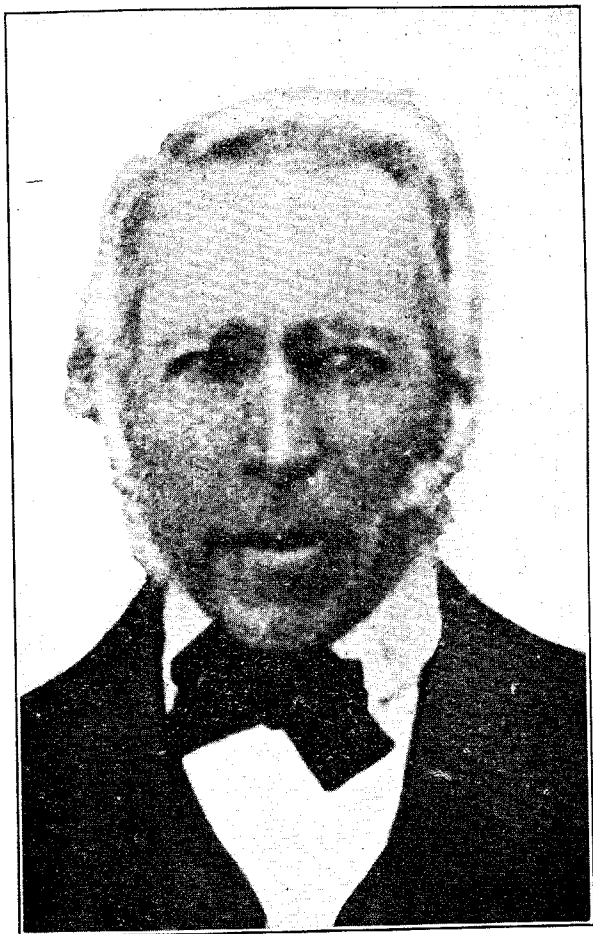
FAMILLE LECLERC

La famille Leclerc est d'origine française.

Edouard Leclerc, fondateur de Stanfold, où il arriva en 1832, âgé de 22 ans et se fixa sur les lots 5 f. 6 a du 12ème rang, sur la rivière Nicolet. Il était accompagné de François Pellerin et de Narcisse Béliveau.

EDOUARD LECLERC, fils de Antoine et de Marie Poirier-dit-Douairon, b. à Nicolet le 23 août 1810 ; s. à Stanfold, le 28 mars 1878 ; marié en premières noces à Gentilly, le 8 avril 1839 à MARIE ZOÉ LANDRY-dit-BERCASE (fille de Joseph et de Madeleine Vigneault, de Stanfold), b. à St-Grégoire le 8 mai 1817 ; s. à St-Norbert, le 27 juin 1847 ; en secondes noces, Edouard Leclerc épouse à St-Norbert, le 6 mars 1848 OLIVE POISSON (fille de Joseph et de Louise Marchand). (1)

(1) Pour plus amples détails voir : "Les Bois-Francis vol. 1 page 214.



EDOUARD LECLERC

Fondateur de Stanfold en 1832.

ANTOINE LECLERC, fils de Antoine Leclerc (Clair) et de Elisabeth Marguerite Noël, b. aux Trois-Rivières, le 20 septembre 1779 ; s. le 23 septembre 1853 à Stanfold, où il résidait dès 1838 ; m. à Nicolet, le 11 janvier 1808 à MARIE-ANNE POIRIER-dit-Douairon (fille de Pierre et de Mari-Rose Bergeron). Elle mourut avant le mariage de son fils Édouard.

ANTOINE LECLERC (Leclaire-Clair) fils de Michel et de Antoinette Sauvage, b. aux Trois-Rivières, le 5 juillet 1752 ; s. à Nicolet, le 20 janvier 1833 ; m. aux Trois-Rivières, le 10 novembre 1778, à Elisabeth Noël, domiciliée aux Trois-Rivières (fille de Joseph et de Madeleine Bilodeau, de l'Ile d'Orléans) ; b. à St-Pierre, Ile d'Orléans, le 24 février 1754 ; s. à Nicolet le 27 décembre 1829. Elisabeth Noël était la sœur de Madeleine Noël, seconde femme de Michel Leclerc, père de Antoine.

MICHEL LECLERC, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite Pepin, b. aux Trois-Rivières le 21 mars 1725 ; m. en premières noces aux Trois-Rivières le 19 avril 1751 à ANTOINETTE SAUVAGE, (fille de François et de Françoise Mouët) ; b. aux Trois-Rivières le 6 avril 1726 ; en secondes noces, Michel Leclerc épouse aux Trois-Rivières, le 5 février 1770, MADELEINE NOEL (fille de Joseph et de Madeleine Bilodeau, de Verchères) ; b. à St-Pierre, I. O. le 26 août 1752.

JEAN-BAPTISTE LECLERC, fils de Robert et de Marie Jallais, b. à Québec, le 23 août 1681 ; s. aux Trois-Rivières le 17 juin 1739 ; m. aux Trois-Rivières, le 10 novembre

1704 à MARGUERITE PEPIN, (fille de Jacques et de Marie-Jeanne Caiet) ; b. aux Trois-Rivières, le 6 février 1678.

ROBERT LECLERC, bourgeois, fils de Jacques et de Cécile Legrand, de St-Eloy, évêché de Rouen) b. en 1653 ; s. aux Trois-Rivières le 5 juillet 1731 ; m. à Québec, le 9 juillet 1680, à MARIE JALLAIS (veuve de Jean Lauzet, fille de Jean Jallais et de Barthélemie Bercendie, de St-Martin, Ile-de-Rhé, évêché de La Rochelle-France.

FRANÇOIS PELLERIN

COMPAGNON DE ÉDOUARD LECLERC, ARRIVÉ À
STANFOLD EN 1832

François Pellerin, compagnon de Edouard Leclerc, avait 16 ans quand il quitta St-Grégoire et vint s'établir sur les lots 3 E et 4 B. du 12ème de Stanfold, en 1832.

FRANÇOIS PELLERIN, fils de Louis et de Théotiste Bergeron, b. à St-Grégoire le 13 octobre 1815 ; s. à Stanfold, le 24 janvier 1895 ; m. en premières noces à Somerset, le 12 janvier 1841, à MARIE PRINCE (fille de Louis et de Marie Prince) ; m. en secondes noces à Stanfold, le 12 janvier 1869, à VITALINE LADURANTAYE (fille de Hilaire et de Marie Moreau) s. à Stanfold le 5 janvier 1875 ; m. en troisièmes noces à Stanfold, le 4 mai 1875 à ODILE CROTEAU (fille de Joseph et de Thérèse Rousseau) ; Odile Croteau mourut à Stanfold le 7 décembre 1915. Elle avait épousé en secondes noces Albert Poisson, de Saint-Paul-de-Chester.

LOUIS PELLERIN, fils de Louis-Marie et de Marie Saint-Onge, b. en 1792 ; s. à St-Grégoire le 30 juin 1871 ; m. le 21 novembre 1814 à THÉOTISTE BERGERON, (fille de Pierre et de Catherine Janvier, de La Baie).

LOUIS-MARIE PELLERIN, fils de Pierre et de Françoise Morin, b. à St-Pierre-du-Sud, le 31 mai 1752 ; s. à Saint-Grégoire-de-Nicolet, le 23 février 1832 ; m. à St-Grégoire vers 1790 à MARIE SAINT-ONGE.

PIERRE PELLERIN, fils de Pierre et de Marie-Anne Bélanger, b. vers 1710 ; s. après 1767 ; m. en premières noces à GENEVIÈVE DES TROISMAISONS (fille de Pierre et de Madeleine Blanchet) b. en 1716 ; s. avant 1747 ; m. en secondes noces à St-Pierre-du-Sud, le 14 avril 1747, à MARIE-FRANÇOISE MORIN (fille de Denis et de Madeleine Boulet).

PIERRE PELLERIN, fils de François et de Andrée Martin, b. en 1679, à Beaubassin (âgé de 6 ans au recensement de 1685-1686) ; m. au Cap St. Ignace, vers 1710 à MARIE-ANNE BÉLANGER (fille de Jacques et de Elisabeth Thibeau).

FRANÇOIS PELLERIN, résidant à Port-Royal-Acadie, au recensement de 1671, s. en 1678 à Beaubassin ; m. à ANDRÉE MARTIN ; celle-ci convola en secondes noces avec Pierre Mercier-dit-Caudebec, de la Normandie.

J. BTE. NARCISSE BÉLIVEAU

FONDATEUR DE ST-NORBERT D'ARTHABASKA. PREMIER COLON DU CANTON D'ARTHABASKA

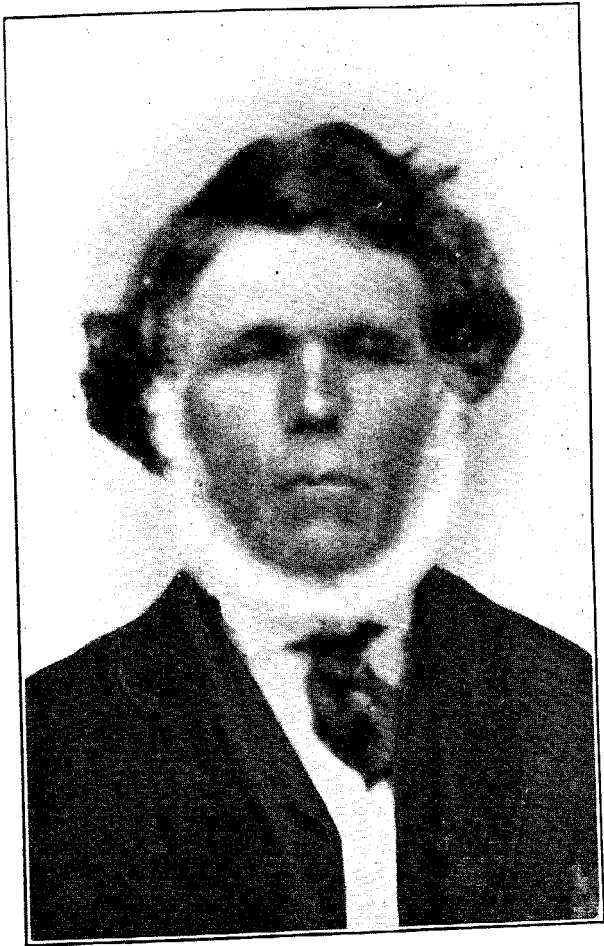
Jean-Baptiste-Narcisse Béliveau, fondateur de Saint-Norbert, avait à peine 13 ans quand il laissa St-Grégoire, en compagnie de Edouard Leclerc et de François Pellerin, pour venir se fixer sur la partie nord-ouest du 5ème lot du 12ème rang d'Arthabaska. Il avait 13 acres de terre dans le canton de Stanfold et 62 dans le canton d'Arthabaska.

JEAN-BAPTISTE NARCISSE BÉLIVEAU, (1) fils de Jean-Baptiste et de Madeleine Poirier, b. à St-Grégoire le 9 novembre 1818 ; (2) s. à Holyoke, Mass, le 2 mars 1895 ; m. en premières noces à Esther Billy, (fille de Antoine et d'Archange Auger, du canton d'Arthabaska), b. à Gentilly le 12 mars 1822 ; s. à St-Norbert le 25 juin 1854 ; m. en secondes noces à St-Grégoire, le 3 juin 1857, à Louise Richard, (fille de François et de Angèle Bourk, de St-Grégoire).

JEAN-BAPTISTE BÉLIVEAU, fils de Jean Béliveau et de Geneviève Morin, b. le 1er février 1788, à Nicolet ; m. à St-Grégoire, le 26 janvier 1818 à MARIE-MADELEINE Poirier, (fille de Jean-Baptiste et d'Anastasie Caron.)

(1) Dans le premier volume des Bois-Francis, je disais que probablement Pierre Landry-dit-Bercase était le fondateur de St-Norbert, c'est à J. B. N. Béliveau qu'il faut attribuer ce titre.

(2) Voir : Registres de St-Grégoire, année 1818. Archives des Trois-Rivières.



J.-Bte-NARCISSE BÉLIVEAU
Fondateur de St-Norbert en 1832.

JEAN BÉLIVEAU, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite Melanson, b. vers 1755 ; s. à St-Grégoire le 5 juillet 1832, âgé d'environ 77 ans ; m. à Bécancour, le 7 février 1780 à GENEVIÈVE MORIN, (fille d'Augustin et de Judith Talbot).

JEAN-BAPTISTE BÉLIVEAU, fils de Antoine et de Marie Thériot, b. le 3 novembre 1713 ; s. à Nicolet le 6 juillet 1786 ; m. à Port-Royal, le 23 janvier 1741 à MARGUERITE MELANSON, (fille de Jean Melanson et Madeleine St-Senne) b. en 1716 ; s. à St-Grégoire le 12 octobre 1808.

Jean-Baptiste Béliveau et son épouse Marguerite Melanson furent déportés au Massachusetts.

ANTOINE BÉLIVEAU, fils de Jean-Antoine et de Jeanne Bourg, b. en 1679 ; m. en premières noces vers 1700, à la mère de Joseph, un des Béliveau réfugiés à St-Grégoire ; m. en secondes noces, en 1702 à MARIE THÉRIAULT, (fille de Claude et de Marie Gautrot.)

JEAN ANTOINE BÉLIVEAU, fils de Antoine et de Andrée Guyon, b. vers 1652 ; m. en premières noces vers 1700 à JEANNE BOURG, (fille de Antoine Bourg et de Antoinette Landry), b. en 1653 ; s. en 1700 ; m. en secondes noces vers 1702 à CÉCILE MELANSON (fille de Charles et de Marie Dugas, veuve de Abraham Boudrot) b. vers 1671. Jean-Antoine Béliveau et son épouse Cécile Melanson émigrèrent à l'Île St-Jean en 1728. Au recensement de 1734, Jean Antoine Béliveau est âgé de 83 ans et son épouse Cécile Melanson de 63 ans.

ANTOINE BÉLIVEAU, né en France vers 1621, émigré à l'Acadie vers 1650; m. en France vers 1650 à ANDRÉE GUYON. Au recensement de Port-Royal, en 1671, son fils Jean est âgé de 19 ans.

LA FAMILLE BOURBEAU-BEAUCHESNE

Le premier ancêtre de Jean-Charles-Noël Bourbeau-dit-Beauchesne, fondateur de la paroisse de St-Christophe, en 1835, est Pierre Bourbeau-dit-Lacourse venu directement de France au Canada, probablement avec son frère Simon, (1) lequel s'établit à Charlesbourg. Pierre Bourbeau-dit-Lacourse vint se fixer au Cap-de-la-Madeleine, avec son frère Elie (2). Ce fut le fils de Pierre Bourbeau-dit-Lacourse, Joseph, qui prit le premier le surnom de Beauchesne.

Monseigneur Tanguay, dans son dictionnaire généalogique, donne Pierre Bourbeau-dit-Lacourse, époux de Anne Besnard, comme étant le fils de Simon Bourbeau. L'étude suivante de Monseigneur Louis Richard sur la famille Bourbeau-Beauchesne établit d'une manière bien péremptoire, il me semble, que Pierre Bourbeau-dit-Lacourse n'est pas le fils mais le frère de Simon Bourbeau.

“Les Bourbeau, dit Mgr Richard, que je compte parmi mes ancêtres, comme alliés aux familles Deshaies,

(1) Simon Bourbeau est l'ancêtre des familles Bourbeau, de Victoriaville.

(2) Elie Bourbeau, procureur du Roy, notaire et Sieur de la Bissonnière.

Dubois et Champoux, étaient originaires de LaRocheUe, Lunis. Leur présence au Canada remonte au-delà de l'année 1656, époque à laquelle on trouve Elie Bourbeau notaire royal, établi au Cap-de-la-Madeleine. Le 13 novembre de cette même année 1656, Elie, qui porte le titre de procureur du roy, se marie aux Trois-Rivières à Jeanne Sauvaget, veuve de Guillaume Benassis. Celle-ci avait alors 40 ans et Elie Bourbeau en avait 35. Il était veuf et avait laissé des enfants en France ; car, plus tard, il donne un titre clérical à son fils, Pierre, qui désire entrer dans les ordres sacrés à LaRocheUe.

Elie Bourbeau avait pris une terre au Cap de la Madeleine et il y fit faire de grands défrichements. Au recensement de 1666, il a déjà mis 30 arpents de terre en valeur ; mais le même recensement nous signale chez lui la présence de son jeune frère, Pierre, âgé de 18 ans. Celui-ci avait pris une terre à l'endroit du Cap qu'on appelait alors la côte St-Marc et, comme les deux frères travaillaient en commun, il est probable que le nombre d'arpents en valeur comprenait les défrichements faits sur les deux terres.

Plus tard, les deux frères Bourbeau furent du nombre des premiers concessionnaires des terres de Sieur Michel de Lintot à la rivière Bécancour. Mais quand vint le temps d'aller habiter ces nouvelles terres, dont la fertilité, supérieure aux terres du Cap, attirait les nouveaux colons, Pierre proposa à son frère de faire un échange de son habitation de la Côte St-Marc avec la terre qu'Elie avait prise à Bécancour. Le marché fut conclu le 28 août 1672.

Pierre abandonnait à Elie sa terre du Cap, déjà pour vue de tous les bâtiments nécessaires ; mais il doublait sa propriété de Bécancour et Elie s'engageait à continuer d'aider son frère dans ses défrichements et dans la construction de sa grange, de sa maison, etc. jusqu'à ce que le tout fût aménagé aussi bien que l'habitation de St-Marc.

Quatre ans plus tard, Pierre Bourbeau était en état de faire vivre une femme ; et, en effet, le 21 octobre 1676, "devant maître Jean Cusson, notaire royal" et toute l'élite de la société que le Cap comptait alors, il passait son contrat de mariage avec Anne Besnard, née aux Trois-Rivières, le 24 novembre 1661, de René Besnard Sr de Bourjoly et Carignan et de Marie Sédilot.

René Besnard, fils de Jean Besnard et de Madeleine Maillard, de Villiers, évêché d'Angers, s'était marié aux Trois-Rivières, le 2 février 1661, à Marie Sédilot, veuve de Bertrand Fafard, s. aux Trois-Rivières le 3 novembre 1660, (fille de Louis Sédilot et de Marie Charrier, de Montreuil en Picardie. Marie Sédilot avait donné cinq enfants à Bertrand Fafard ; elle en eut encore six avec René Besnard.

Dans son contrat de mariage Pierre Bourbeau, alors âgé de 28 ans, y stipule pour lui-même, sans qu'il soit fait mention de son père et de sa mère. Elie Bourbeau et sa femme sont là présents comme témoins.

Mais avant de faire plus ample connaissance avec Pierre Bourbeau, revenons à Simon, que Mgr Tanguay dit être arrivé au Canada avant 1656. Cependant, Simon Bourbeau ne figure pas au recensement de 1666 ; son nom n'est pas non plus sur la liste des colons arrivés

avant 1666, liste que l'on trouve à la fin du premier volume de l'histoire du Canada, par l'abbé Ferland. Il serait donc arrivé ici étant marié, et plus de dix ans après son frère Elie, probablement la même année que Pierre, frère d'Elie, vers 1665 ; car sa présence se constate à Québec en 1668 pour le baptême d'Eustache. Mais, me dira-t-on, Pierre étant son fils aîné, il n'est pas surprenant qu'il soit arrivé ici la même année que son père ? Non, l'époux d'Anne Besnard n'est pas le fils de Simon Bourbeau, c'est là une erreur de Mgr Tanguay.

Le recensement de 1681 donne à Simon Bourbeau, habitant du village St-Joseph à Charlesbourg, 54 ans d'âge et à sa femme, Françoise Letarte, 44 ans. Le même recensement donne à Pierre Bourbeau, habitant du fief Lintot, 36 ans ! et à sa femme 18 ! Sans doute, ces chiffres sont plus ou moins exacts, car, pour ce qui est d'Anne Besnard, elle était alors dans sa vingtième année ; et, si son mari avait donné son âge exact au recensement de 1666, il n'avait que 33 ans en 1681. Mais si Pierre Bourbeau avait eu des raisons de se rajeunir au premier recensement, pour ne pas avouer que déjà il était majeur, ces raisons n'existaient plus au second recensement, en sorte qu'on aurait lieu de croire le dernier chiffre plus exact que le premier ! Tout de même, la différence de 8 ou de 11 ans, entre Françoise Letarte et Pierre Bourbeau nous démontre à l'évidence que celui-ci ne pouvait être le fils de celle-là !

Dans mon humble opinion, Elie, Simon et Pierre Bourbeau sont trois frères, fils d'Elie et de Marguerite Renaut, de la ville de La Rochelle. La conséquence de ce

fait généalogique est de restreindre à deux branches la descendance de Simon Bourbeau, que Mgr Tanguay avait partagée en trois, et d'attribuer à deux souches différentes la paternité de la nombreuse tribu des Bourbeau, en donnant à Pierre le numéro 1 au lieu du numéro 11.

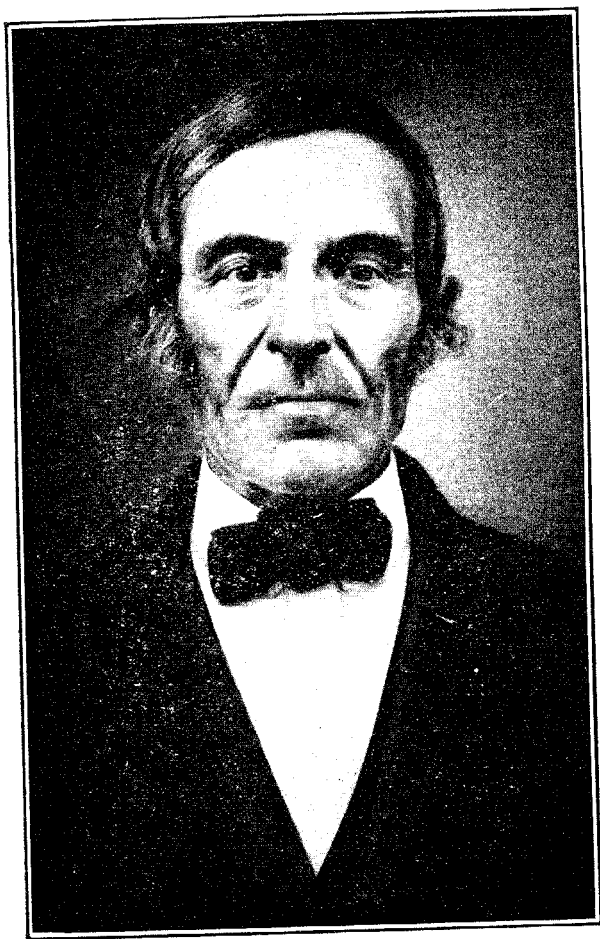
Le recenseur de 1681 n'avait compté que quatre enfants chez Simon Bourbeau : Marie âgée de 19 ans, Eustache, 13 ans, Claudine, 10 ans, Jean 6 ans. D'après Mgr Tanguay, il y avait encore Adrienne, b. à Québec le 4 novembre 1677 et Marie-Anne, b. à Charlesbourg le 27 juillet 1681, morte le 12 novembre 1684.

JEAN-CHARLES-NOEL BOURBEAU-dit-BEAUCHESNE, fils de Charles et d'Agathe Deshayes, b. à Bécancour, le 25 décembre 1792, arrivé à St-Christophe en mars 1835 ; s. à St-Christophe le 7 janvier 1883 ; m. à Bécancour le 8 février 1819, à MARGUERITE LEVASSEUR (fille de Modeste et de Marie-Josette Deshayes) b. vers 1800 à Bécancour ; s. à St-Christophe, le 7 juillet 1867. Charles Beauchesne était le cousin germain de mon grand-père maternel, Joseph Beauchesne, époux de Josette Houle. (1)

En 1836, un frère de Charles Beauchesne, Pierre, venait lui aussi se fixer près du Mont-Christo.

PIERRE BEAUCHESNE, fils de Charles et d'Agathe Deshayes, b. à Bécancour, le 24 décembre 1797 ; s. à St-Christophe le 20 décembre 1863 ; m. à Bécancour, le 18 février 1822 à ARCHANGE MONTAMBAULT (fille de Joseph

(1) Pour plus amples détails voir "Les Bois-Francis" 1er volume page 336.



CHARLES BEAUCHESNE
Fondateur de St-Christophe en 1835.

et de Marie Gignac) née vers 1793 ; s. à St-Christophe, le 28 avril 1873, âgée de 80 ans. Une de leurs filles, Emélie, b. à Bécancour, le 1er février 1827 ; est décédée le 13 mars 1920 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Vers 1848, trois autres Beauchesne : Pierre (2), Louis et Charles, cousins du fondateur de St-Christophe, vinrent se fixer à Arthabaska. Ils étaient les frères de mon grand-père maternel, Joseph Beauchesne.

CHARLES BOURBEAU-dit-BEAUCHESNE, fils de Charles et de Marie Geneviève Pré, b. vers 1763 ; s. à Bécancour, le 30 mars 1826 ; m. à Bécancour, le 21 novembre 1791 à AGATHE DESHAYES (fille de Augustin et de Angélique Paris), b. à Bécancour vers 1768 ; s. à Bécancour le 8 novembre 1848, âgée de 80 ans environ. Le 30 avril 1827 Agathe Deshayes avait épousé à Bécancour François Morrissette, veuf de Madeleine Champoux.

CHARLES BOURBEAU-dit-BEAUCHESNE, fils de Joseph et de Marguerite-Agathe Bigot, b. vers 1737 ; m. à Bécancour, le 19 octobre 1759 à GENEVIÈVE PRÉ-dit-RICHARD (fille de Pierre-Jacques et de Louise Pothier) née vers 1740.

JOSEPH BOURBEAU-dit-BEAUCHESNE, le premier qui a pris le surnom de Beauchesne, fils de Pierre Bourbeau-dit-Lacourse et de Anne Besnard, né vers 1700 ; m. en premières noces, aux Trois-Rivières, le 19 octobre 1727, à MADELEINE LECLERC-dit-FLEURENT, (fille de Fleurent

(2) Père de M. Ferdinand Beauchesne, époux de Célinie Dubois.

Leclerc et de Jeanne Aubuchon) ; m. en secondes noces à Bécancour, le 4 novembre 1732 à AGATHE BIGOT, (fille de François et de Marie-Anne Perrot) b. à Bécancour le 4 décembre 1717.

PIERRE BOURBEAU-dit-LACOURSE, fils de Elie et de Marguerite Renault, de la ville de LaRoche, France, b. en France vers 1649 (1), arrivé au Canada vers 1665 ; m. au Cap-de-la-Madeleine en octobre 1676, à ANNE BESNARD (fille de René Besnard, sieur de Bourjoly et Carignan et de Marie Sédilot de Villiers, évêché d'Angers, France) ; b. aux Trois-Rivières le 24 novembre 1661 ; s. à Bécancour le 11 mai 1719.

JEAN-BAPTISTE LAFOND

FONDATEUR DU CANTON DE SOMERSET, EN 1836

A l'automne de 1835, J.-Bte. Lafond, alors résidant à Bulstrode, visita le canton de Somerset, et au printemps de 1836, il vint s'y établir avec sa famille sur le 30ème lot du 8ème rang.

JEAN-BAPTISTE LAFOND, fils de André et de Catherine Perron, b. à La Baie-du-Febvre, le 5 octobre 1794 : m. le 1er mars 1813 à La Baie-du-Febvre, à MARGUERITE POIRIER (fille de Jean-Baptiste et de Madeleine Bergeron, de Saint-Grégoire) ; b. à Nicolet le 25 octobre 1795.

En 1829, Jean-Bte. Lafond résidait avec sa famille

(1) Au recensement de 1667, il était âgé de 18 ans.

dans le canton de Kingsey (1). En 1832 et 1836 il fait baptiser, à St-Grégoire, mais le nom de sa résidence n'est pas inscrit. Il devait alors résider dans le canton de Bulstrode, puisque M. Charles Trudelle nous dit que Jean-Baptiste Lafond venait de Bulstrode (2).

Il quitta Somerset vers 1850 pour aller résider à Québec.

ANDRÉ LAFOND, fils de Claude et de Marie Geoffrion, b. à La Baie le 15 août 1755 : m. à La Baie le 7 février 1785, à CATHERINE PERRON, (fille de Louis et d'Agathe Desmarais) ; b. à St-François-du-Lac, le 5 juillet 1760.

CLAUDE LAFOND, fils de Pierre et de Marie-Jeanne Lefebvre-dit-Descôteaux, b. à St. François-du-Lac, le 22 février 1722 ; m. à Varennes, le 18 octobre 1746, à MARIE JOFFRION, (fille de Joseph et de Marie-Anne Larocq.)

PIERRE LAFOND, fils de Jean et de Catherine Sénécal, b. à Batiscan le 28 avril 1688 ; s. à La Baie-du-Febvre, le 14 mars 1731 ; m. à Batiscan, le 13 août 1715 à JEANNE LEFEBVRE-dit-DESCOTEAUX (fille de Ange et de Madeleine Cusson.) Devenue veuve, Marie-Jeanne Lefebvre-dit-Descôteaux épousa en secondes nocés à La Baie, le 23 septembre 1742, Gabriel Houle, époux en premières nocés de Jeanne Petitclerc, et en secondes nocés de Madeleine Hubert.

(1) Voir registres de St-Grégoire, années 1829, 1832 1836.

(2) Voir "Trois Souvenirs" par M. l'abbé Charles Trudelle, page 15.

JEAN-DE-LAFOND-dit-Mongrin, fils de Étienne et de Marie Boucher, b. aux Trois-Rivières, le 21 mai 1646 ; s. à Batiscan le 10 mai 1716 ; m. en premières noces à CATHERINE SÉNÉCAL, (fille de Adrien et de Jeanne Lecompte), m. en secondes noces à Batiscan, le 28 août 1697 à CATHERINE ANANONTHA, huronne, veuve de Jacques Couturier, du Carouge.

ÉTIENNE PEPIN, sieur de Lafond, fils de Pierre et de Françoise Prieur, de Saint-Laurent de la Barrière, St. Onge, France, b. en 1615, en France ; s. aux Trois-Rivières, le 15 septembre 1665 ; m. à Québec, le 30 janvier 1645 à MARIE BOUCHER, (fille de Gaspard et de Nicole Lemaire), b. vers 1627 ; s. à Batiscan le 30 novembre 1706. Elle était la sœur de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, et la cousine germaine de Madeleine Boucher, épouse de Louis Houde.

GÉNÉALOGIE DE PIERRE-ANTOINE RICHARD

PIERRE-ANTOINE RICHARD, fils de Pierre et de Marie Thibeaudeau, né à St-Grégoire et baptisé à Nicolet, le 2 septembre 1805 ; s. à Stanfold, le 24 décembre 1895 ; m. à Gentilly, le 9 janvier 1832, à JULIE HÉON-dit-RAYMOND, (fille de Raymond Héon et de Marie-Soulanges Richard). Ils n'eurent pas d'enfants. Pierre-Antoine Richard arriva à la rivière Bécancour, en 1827 ; en 1837 il s'établit sur une terre dans le 10ème rang de Stanfold.

Vers 1843, il abandonna la culture de la terre et vint

se fixer au village de Princeville. Il échangea avec M. Célestin Brunel sa propriété du dixième rang pour une maison bâtie au coin du chemin provincial et de la rue St-Jacques.

C'est là que M. Pierre Richard tint maison de pension pendant vingt-huit ans. Avant la construction du chemin de fer qui, depuis 1861, relie Arthabaska à la Ville des Trois-Rivières, M. Pierre Richard avait établi une communication au moyen d'une diligence qui faisait le service entre Stanfold et les Trois-Rivières trois fois par semaine. Plus tard, cette diligence devint quotidienne. M. P. Richard a eu de plus, durant plusieurs années, le contrat de la malle, qu'il faisait transporter trois fois par semaine de Stanfold à Richmond.

M. Pierre Richard était un des descendants de ces valeureux Acadiens qui furent chassés de leur patrie contre toutes les lois de l'honneur et de la justice et qui, en grande partie, fondèrent la paroisse de St-Grégoire, comté de Nicolet. M. Pierre Richard a amplement prouvé dans le canton de Stanfold qu'il n'avait pas dégénéré de sa nationalité. Il était le demi frère de Stanislas Richard, (fils de Pierre Richard et de Marie Jalbert) né à la rivière Bécancour le 6 novembre 1828 et baptisé à St-Grégoire, le 1er janvier 1829; s. à St-Louis-de-Blandford, le 11 mai 1901; m. à Stanfold, le 11 septembre 1854 à Desanges Desrochers. M. Stanislas Richard était le père de M. l'abbé Jules Richard, né à St-Louis-de-Blandford, le 11 juillet 1870, ordonné prêtre à Nicolet le 19 août 1900; tué accidentellement par les chars, le 22 juin 1919, à St-Joseph-de-Blandford, où il était curé. Il fut inhumé à St-Louis-de-Blandford.

UN VOYAGE À QUÉBEC

Un jour M. Pierre Richard, avec quelques compagnons de Stanfold, partent pour Québec, chercher des marchandises. Dans ce temps-là, il fallait faire le voyage de Stanfold à Québec en voiture. On suivait le chemin passant par Inverness. La descente se fit sans accident, sans contre-temps. Il n'en fut pas de même au retour. Arrivés dans Inverness, nos voyageurs se virent tout à coup en présence d'une barrière nouvellement installée et au delà, une douzaine d'Anglais armés de haches, de fourches et de bâtons, menaçaient de leur faire un mauvais parti, s'ils osaient aller plus loin.

La position n'était pas souriante. Retourner sur leurs pas ce n'était pas chose agréable ; braver ces forcés, il y avait certainement danger.

Mais nos vieux canadiens n'ont jamais pris peur à l'approche d'un fanfaron, et ont toujours été de taille à défendre leurs droits et à mettre à la raison d'injustes agresseurs.

Alors, M. P. Richard se rappela qu'il avait dans sa voiture une boîte de faux et que c'était le temps de les étrenner, en fauchant ces mauvaises herbes. On délibéra quelque temps. On comprenait le danger qu'il y avait à engager un tel combat, mais enfin se dit-on : "il faut passer".

Qui fut dit fut fait. Chacun prend une faux, et d'un seul bond, on franchit la barrière, brandissant ces sables brillants, improvisés pour la circonstance.

En un clin-d'œil, nos braves agresseurs avaient pris le bois et laissé le chemin libre à nos paisibles voyageurs.

De retour à la maison M. Pierre Richard et ses compagnons racontaient avec un légitime orgueil comment ils s'étaient débarrassés de ces dévaliseurs de grands chemins, et les avaient envoyés se promener dans la forêt.

Cette anecdote et d'autres racontées par M. St-Amant, dans son histoire de l'Avenir, ne sont pas de nature à prouver la vérité des accusations portées contre les canadiens-français : à savoir qu'ils ont persécuté et chassé les anglais des Cantons de l'Est.

On crie bien haut de nos jours contre cette prétendue persécution. Quels sont les faits que l'on apporte à l'appui de ces criaileries ? La vérité, c'est que ce sont les anglais qui ont tracassé les colons canadiens au début de la colonisation des Bois-Francis. La grande partie des cantons des Bois-Francis fut octroyée à des miliciens anglais. Bien peu vinrent se fixer et défricher leurs terres. La plupart ne s'occupèrent nullement de faire de la colonisation. Ces terres étant vacantes, les colons canadiens se mirent à les défricher. Les propriétaires ne firent tout d'abord aucune réclamation ; mais lorsque les terres furent passablement défrichées, mises en valeur, ils firent leur apparition, demandèrent des prix exorbitants que la plupart des colons étaient incapables de payer. Charles Houle fut un de ceux qui purent garder leurs terres et jouir du fruit de leurs travaux, mais au prix de quels sacrifices.

Joseph Houle, garçon de Charles, disait : " Notre terre nous a coûté bien des sueurs et beaucoup d'argent. Je crois, ajoutait-il, que si tout l'argent qu'il nous a fallu donner au propriétaire anglais était en billets d'une

piastre, nous pourrions couvrir une bonne partie de notre terre.”

Houle a pu cependant garder sa terre ; il n'en fut pas de même de certains autres colons. Ainsi, Joseph Deshayes et David-Régis Pard, établis dans les environs de Charles Houle, n'étant pas capables de payer ce qu'on leur demandait, furent obligés de déloger.

Ils avaient droit raisonnablement à une indemnité pour leur ouvrage. Les propriétaires anglais les payèrent en disant : “Vous aviez beau à ne pas travailler sur nos terres !! On ne vous doit rien !”

Deshayes et Pard reprirent le chemin de la forêt et allèrent se fixer dans le canton de Tingwick (aujourd'hui St-Rémi) où ils commencèrent le défrichement de nouvelles terres.

Aux premiers jours des Bois-Francis, Joseph Deshayes et David-Régis Pard avaient quitté Bécancour et étaient venus se fixer à Stanfold, à un demi-mille environ en bas du village de Princeville. Leur intention était de pouvoir établir plus facilement leurs garçons.

Malheureusement pour eux, les lots qu'ils prirent avaient été concédés à un anglais qui fit le mort jusqu'à ce que les lots furent en grande partie défrichés. Alors, usant de ses droits de propriétaire, cet anglais qui, sans doute, souffrait beaucoup de francophobie, jugea l'occasion favorable de dévorer d'un même coup de dents ces deux pauvres canadiens-français. Celui-ci donc les chassa impitoyablement de leurs terres, sans les indemniser le moins du monde de la plus-value que le travail de deux familles, pendant vingt ans, avait apporté à sa propriété.

Sans se décourager, Joseph Deshaies et David-Régis Pard s'enfoncèrent dans la forêt, à quinze lieues plus loin, dans le rang le plus reculé du Township de Tingwick, y prirent des terres pour eux et leurs enfants et recommencèrent à neuf de nouveaux établissements.

Dès 1852, vingt ans à peine après la découverte des cantons de Stanfold et de Somerset, M. l'abbé Charles Trudelle, curé de Saint-Calixte de Somerset, une des paroisses des Bois-Francis, écrivait :

“Une grande partie des terres des Cantons de l'Est, antérieurement à leur établissement, avait été cédée par le gouvernement à de riches propriétaires, que la cupidité a souvent engagés à spéculer sur les besoins et les sueurs des colons.

Ceux qui, les premiers, vinrent prendre des terres dans les Bois-Francis, souvent ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement connaître si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelqu'un des grands propriétaires.

Ils s'y fixèrent cependant et travaillèrent de bonne foi, espérant pouvoir acquérir un jour, à un prix raisonnable, les lots de terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et dont leur travail doublait la valeur. Mais ils furent souvent trompés dans leurs justes espérances, car, après s'être épuisés pour ouvrir ces terres, les riches bourgeois venaient à eux, avec de cruelles exigences, et les forçaient quelques fois à les abandonner presque sans rémunération. C'est alors que l'on a eu le triste spectacle de pauvres familles quittant leurs biens et leurs maisons, le cœur navré de douleur, pour aller recommencer ailleurs les pénibles travaux du défricheur.”

Ceux qui prétendent que les Anglo-Saxons ont été persécutés, chassés des Cantons de l'Est, ou sont de mauvaises foi ou dans l'ignorance. Qu'on nous cite un fait prouvant que dans les débuts de la colonisation des Bois-Francis un seul canadien français a obligé un anglais à quitter sa terre, sans au moins l'indemniser pour son ouvrage ! Avant de lancer de telles accusations, de telles calomnies, on ferait bien d'étudier l'histoire des premiers temps de la colonisation des Bois-Francis, une partie des Cantons de l'Est. Nos détracteurs voudront bien à l'avenir appuyer leurs accusations sur des faits ; mais non, ces hableurs de l'Ontario ou d'ailleurs sont des disciples de Voltaire, des praticiens de son ignoble principe : "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose."

PIERRE RICHARD, fils de Joseph et de Madeleine Richard, b. à Bécancour, le 26 avril 1782 ; s. à St-Louis-de-Blandford, le 23 janvier 1858, où il résidait depuis 1827 ; m. en premières noces, à St-Grégoire, le 21 septembre 1803, à MARIE THIBEAUDEAU (fille de Joseph et d'Elisabeth Leblanc, d'Yamachiche) ; b. en 1782 ; s. à St-Grégoire, le 18 novembre 1818. Neuf enfants naquirent de ce mariage. Le 8 février 1820, Pierre Richard épousa, en secondes noces, MARIE JALBERT, native des Trois-Rivières (fille de Charles et de Marie Grondin). Douze enfants sont issus de ce mariage.

JOSEPH RICHARD, fils de Grégoire et de Hélène Hébert, né en Acadie vers 1752, s. à St-Grégoire, le 16 novembre 1842, âgé de 90 ans. Devenu orphelin à Qué-

bec, en 1757, il arriva aux Trois-Rivières, avec sa mère, en 1758. Plus tard, il s'établit à St-Grégoire, à l'endroit alors nommé le "Portage" entre le rang du lac St-Paul et celui du village Godefroy. Il se maria, en premières noces, aux Trois-Rivières, le 3 janvier 1774, à MARIE MARGUERITE DAROIS (fille de Simon et de Anne Thi-beauveau) décédée en 1780, dont il eut cinq enfants ; marié, en secondes noces, à Bécancour, le 19 février 1781, à MARIE-MADELEINE RICHARD, (fille de Joseph et de Françoise Cormier) ; b. à Bécancour, le 7 mars 1760 ; s. à St-Grégoire le 30 juin 1839. De ce mariage naquirent douze enfants.

GRÉGOIRE RICHARD, fils de François et d'Anne Comeau, né en Acadie en 1722, inhumé à Québec, le 24 décembre 1757, mort de la petite vérole, à l'âge de 35 ans, marié à Héliène Hébert. Celle-ci s'est réfugiée aux Trois-Rivières, en 1758, avec ses trois enfants, et le 9 juillet 1764, elle épousa, en secondes noces, François Doucet, veuf de Jeanne Lafond, inhumée aux Trois-Rivières, le 26 novembre 1763.

FRANÇOIS RICHARD, fils de Jean Richard, marchand, et de Anne Christin, originaire de la ville d'Auray, en Bretagne. François Richard arriva en Acadie vers 1710 ; marié en premières noces à Port-Royal, le 29 octobre 1710, à Anne Comeau (fille de Jean et de Françoise Hébert, et veuve de Louis d'Amour d'Échaufforer, marchand) inhumée à Port-Royal, le 7 août 1722 ; en secondes noces, François Richard épousa, le 26 octobre de la même année,

MARIE MARTIN, (fille de René et de Marie Menier), dont il eut trois enfants. Avec Anne Comeau il avait eu au moins six enfants.

En septembre 1727, Lawrence Armstrong, lieutenant-gouverneur d'Annapolis, notifia les habitants d'avoir à prêter le serment. Sur leur refus de le faire, à moins qu'une clause n'y fût introduite pour les exempter de porter les armes, le gouverneur fit jeter dans les fers Charles Landry, Guillaume Bourgeois et Francis Richard, à qui avait été confié le soin de négocier avec le gouverneur pour leurs frères Acadiens. Landry étant bien malade, sa femme demanda avec instances sa mise en liberté provisoire, promettant sur l'honneur de le ramener aussitôt qu'il serait rétabli. La supplique fut repoussée. (1)

Etait-ce avec des actes de barbarie semblables que les Anglais pouvaient réussir à s'attacher les Acadiens ? L'Acadien doit sans doute le pardon chrétien à ses bourreaux, mais peut-il oublier leurs actes de persécution ? N'est-ce pas à bon droit que l'Acadien tient l'Anglais responsable de tous ses malheurs, de toutes ses souffrances et du fait qu'il a dû prendre le chemin de l'exil, laissant sa patrie aux mains de spoliateurs cupides, hypocrites et inhumains ? Quel est, en effet, l'homme civilisé, au cœur bien né, qui peut lire sans indignation l'histoire de la conduite infâme tenue par les gouvernants anglais, en Acadie, pendant la première partie du 18ème siècle ?

(1) Voir : Acadie par E. Richard. Traduction par Henri D'Arles, vol. 1 page 259.



PIERRE BRUNEAU
De St-Louis de Blandford.

GÉNÉALOGIE DE PIERRE BRUNEAU

Le seul des miliciens de mil-huit-cent-douze, venant de Maskinongé, qui ait profité du lot de terre qui lui était échu en partage, et sur lequel il a toujours vécu, fut Pierre Bruneau, plus connu dans tous les Cantons de l'Est sous le nom de Capitaine Bruneau.

Ce n'était certes pas le premier venu que le Capitaine Bruneau ; d'une moyenne stature, d'une figure très intelligente, yeux noirs très vifs, allure très dégagée, tout en lui respirait la tenacité, la résolution, la fermeté de caractère, en même temps que la bonté et l'urbanité.

Pierre Bruneau naquit à Maskinongé, d'une famille qui de nos jours a donné naissance à un prince de l'église.(1) Il avait, comme il le disait, eu l'immense avantage d'avoir six mois d'école élémentaire, par un maître ambulante, chez qui il avait eu pour condisciple celui qui plus tard fut Monseigneur Déziel.

Pierre Pruneau se destinait à la carrière commerciale lorsqu'éclata la guerre de mil-huit-cent-douze. Engagé comme volontaire, il fit la campagne en qualité de lieutenant ; aussitôt après avoir été licencié, en mil-huit-cent-quinze, il s'engageait à la compagnie du Nord-Ouest pour cinq ans ; il devait se rendre jusqu'à l'Océan Pacifique.

Pierre Bruneau ne fut pas longtemps au milieu des peuplades sauvages, avant de se livrer à l'étude des idiomes du pays ; après quelques mois, il possédait assez bien les langues sauvages pour qu'on lui confiât un poste en qualité d'interprète. Il résida pendant trois ans, en cette qualité, au milieu de la tribu des Serpents. Pierre

(1) Mgr J.-S. Hermann Brunault, 2ème évêque de Nicolet.

Bruneau a laissé son nom à une rivière du territoire de Washington, qui le porte encore.

Il eut la bonne fortune de faire la traversée des Montagnes Rocheuses, et de là à la mer, sous la conduite du grand voyageur McKenzie, ce découvreur infatigable du grand fleuve qui porte son nom.

Pierre Bruneau était le type du voyageur, d'un esprit vif et très gai, aimable causeur autant que chanteur agréable, doué d'une voix magnifique qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa carrière, esprit des plus observateur, d'une mémoire prodigieuse, toujours prêt à se sacrifier pour rendre service. Pierre Bruneau avait autant d'amis qu'il avait de connaissances.

Pierre Bruneau laissait Maskinongé dans le courant du mois de février, en mil-huit-cent vingt-sept, pour venir prendre possession du lot de terre connu sous le numéro cinq du onzième rang du Township de Maddington.

Le onzième rang de Maddington est borné au sud par la rivière Bécancour, à l'est par la grande ligne séparant les cantons de Maddington et Blandford.

Pierre Bruneau se trouvait à une distance d'un mille et demi de Charles Héon, qui occupait le premier lot de Blandford. La distance avec ce voisin, comme on le voit, n'était pas très rapprochée ; dans la belle saison, on communiquait ensemble par la voie de la rivière, en canot.

Pierre Bruneau se mit avec ardeur à défricher son lot de terre. Malheureusement, un accident vint déjouer ses plans et ses aspirations et le força à reprendre le chemin de Maskinongé, après dix-huit mois de résidence à Maddington.

Pierre Bruneau ne vendit pas son lot cependant ; il le garda et revint, après deux ans d'absence, le reprendre pour cette fois ne jamais le quitter.

Pierre Bruneau avait épousé, en mil-huit-cent-vingt-deux, Mademoiselle Elizabeth Lamy, de Maskinongé, femme d'une intelligence supérieure, d'une santé à toute épreuve, n'ayant jamais eu qu'un but : se dévouer à sa nombreuse famille et à ses amies.

Mme Bruneau fut la providence de cette nouvelle colonie éloignée de plus de huit lieues des médecins de Bécancour et de Gentilly.

Le docteur J. E. Landry, de Bécancour, connaissant les difficultés qu'il fallait affronter pour se rendre au Township (comme on appelait la nouvelle colonie) avait fait venir chez lui Madame Bruneau, et lui avait, pendant trois mois, fait pour ainsi dire, suivre un cours pendant lequel elle acquit beaucoup de connaissances, et, Dieu aidant, jamais dans sa longue carrière elle n'eut d'accidents ou de malheurs à déplorer.

A son retour à la nouvelle colonie, Pierre Bruneau avait amené avec lui un de ses beaux-frères, Emmanuel Lamy et trois autres compagnons : Narcisse Brisard, Pierre Normandeau et un nommé Faucher.

PIERRE BRUNEAU, capitaine de milice, fils de Pierre et de Madeleine Ayotte, b. à Maskinongé, le 3 novembre 1796 ; s. à St-Louis-de-Blandford, le 14 mars 1873, âgé de 76 ans ; m. en 1823, à Maskinongé, à ELISABETH LAMY ; s. à St-Louis-de-Blandford, le 19 mai 1871, âgée de 72 ans.

PIERE BRUNEAU, fils de J.-Baptiste et de Françoise

Lemire, b. à la Rivière-du-Loup, (en haut) le 13 janvier 1793 ; s. à Maskinongé, le 4 février 1838 ; m. le 8 février 1796 à MADELEINE AYOTTE, (fille d'Iguace Ayotte).

JEAN-BAPTISTE BRUNEAU, fils de Joseph et d'Agathe Sicard-de-Carufel, b. à Maskinongé en 1734 ; s. à Maskinongé, le 14 septembre 1794 ; m. à Maskinongé le 14 novembre 1760, à FRANCOISE LEMIRE (fille d'Alexis Lemire-dit-Gaucher et de Marie-Anne Déziel-Labrèche).

JOSEPH BRUNEAU, (1) fils de Joseph et de Marie-Madeleine Chesnay, b. aux Trois-Rivières, le 22 août 1676 ; s. avant 1749 ; 1er mariage aux Trois-Rivières, le 8 janvier 1709, à MARIE-ANNE DELPHÉE-SINCERNEY (fille de François et de Marie-Angélique Couc) ; s. aux Trois-Rivières, le 21 janvier 1710 ; 2e mariage, à Sorel, le 5 juin 1713, à MARIE-JEANNE BRISSET-COURCHESNE, (fille de Jacques et de Marguerite Dandeneau, seigneur de l'Île Dupas) ; b. le 19 juillet 1682, à Champlain ; s. à Montréal le 13 mai 1727 ; 3e mariage à AGATHE-SICARD-DE-CARUFEL, (fille de Jean et de Geneviève Ratté, officier, sergent de M. de la Vallière), b. aux Trois-Rivières, le 20 novembre 1706. Devenue veuve, elle se remarie, à Maskinongé, le 22 août 1749, à Pierre-François Rigault, notaire.

JOSEPH-PETIT-BRUNEAU, fils d'Henri Petit et d'Elisabeth Fontaine, de Saint-Médard-de-Paris, b. en 1645 ; s. avant 1730 ; m. à Québec, le 16 septembre 1675, à MARIE-

(1) Mgr Tanguay, vol. 7, page 176, dit Joseph Petit-Bruno.

MADELEINE CHESNEY, (fille de Bertrand Chesnay (1) et de Marie-Madeleine Bélanger) b. à Québec le 22 septembre 1658 ; s. à Maskinongé, le 30 septembre 1730.

Le 4 octobre 1700, Joseph Petit-dit-Bruneau échange avec M. Pierre Noël-Le-Gardeur, son emplacement au Cul-de-Sac-Basseville de Québec, contre une lieue et quart en superficie, à la Rivière Maskinongé (Greffé de Rageot).

ISRAËL-GILBERT-DIT-COMTOIS

Israël Gilbert-dit-Comtois, fils de Louis-de-Gonzague et d'Angèle Toupin, né à St-Cuthbert en 1824 ; s. à St-Paul-de-Chester, le 14 novembre 1892, âgé de 88 ans ; m. à St-Norbert-d'Arthabaska, le 27 janvier 1852 à BARBE TURCOTTE (fille de Pierre et de Barbe Morrisson), née vers 1831 ; s. à St-Paul-de-Chester le 5 mars 1898, âgée de 67 ans.

Lors de son mariage, en 1852, Israël Comtois était résidant à Somerset depuis 1839.

Après son mariage, Israël Comtois séjourna encore à Somerset une couple d'années. Le 2 décembre 1852, Israël Comtois, à Somerset, bap. de Joseph né et décédé le 2 décembre 1852. Le 9 mai 1854, il est établi sur le 3ème lot du 9ème rang de Chester. A cette date, Barbe Turcotte donne naissance à une enfant, laquelle fut baptisée à St-Norbert, le 7 juillet suivant, sous le prénom de Philomène. La distance à parcourir pour aller faire

(1) Bertrand Chesney-dit-Lagarenne, sieur de Lothainville, fils de Nicolas et de Catherine La Ringue de Saint-Brieux, en Bretagne, baptisé en 1621 ; sépulture à Québec le 16 janvier 1683. (Mgr Tanguay, vol. 1. page 124).

baptiser cette enfant était de sept à huit lieues, et la moitié, au moins, à travers la forêt.

Israël Comtois confectionna une espèce de panier, avec une grosse écorce de bouleau, y plaça l'enfant, s'attacha le tout au dos, et parcourut, à pieds, accompagné de sa femme, la distance qui les séparait de St-Norbert. Le parrain fut Pierre Turcotte et la marraine Barbe Morrisson. La mère, Barbe Turcotte, signe à l'acte de baptême de son enfant.

Le 7 juillet 1854, à St-Norbert, bapt. de Philomène Gilbert-dit-Comtois, née le neuf mai précédent, fille d'Israël Gilbert-dit-Comtois et de Barbe Turcotte, de la paroisse de St-Christophe. Parrain, Pierre Turcotte ; marraine, Barbe Morrisson. La mère signe à ce baptême.

J.-O. PRINCE.

Le 4 décembre 1855, à St-Christophe, baptême de Marie-Lumina, née le 25 août dernier, fille d'Israël Comtois, cultivateur, et de Barbe Turcotte, du township de Chester. Parrain, Pierre Laventure ; marraine, Geneviève Laventure.

P. H. SUZOR.

Vers 1860 eut lieu la confection du chemin appelé "St. Philippe" partant du chemin Craig et se dirigeant vers Ham. Ce chemin fut appelé "St. Philippe" parce que le surveillant des travaux était le notaire Philippe Pacaud, de St-Norbert.

LOUIS-DE-GONZAGUE GILBERT-DIT-COMTOIS, fils de Antoine et de Rosalie Lupien, b. à St. Cuthbert en 1795 ; s. à St-Paul-de-Chester, le 12 juin 1882, âgé de 87 ans ;

m. à St-Cuthbert, le 1^{er} février 1821 à ANGÈLE TOUPIN, b. à St-Cuthbert le 1^{er} janvier 1800 ; s. à St-Paul-de-Chester, le 28 mai 1892, âgée de 92 ans et cinq mois.

Louis-de-Gonzague Gilbert-dit-Comtois vint s'établir à Somerset, en mars 1839. Plus tard il alla résider à St-Paul-de-Chester, chez son garçon Israël.

Louis-de-Gonzague Gilbert-dit-Comtois était le beau-frère de Antoine Laurendeau, époux de Marguerite Gilbert-dit-Comtois et de Alexandre McCrea, époux de Pélagie Gilbert-dit-Comtois et de Barthélemy Toupin, de Ham, époux de Sophie-Gilbert-dit-Comtois. Il était aussi l'oncle de Antoine Gilbert-dit-Comtois, époux de Emélie Savoie, de Ste-Julie-de-Somerset.

ANTOINE GILBERT-dit-COMTOIS, fils de Antoine et de Marie-Louise Plante, b. vers 1763 ; s. à St-Cuthbert le 24 janvier 1850, âgé de 87 ans ; m. à Maskinongé le 4 octobre 1784 à ROSALIE LUPIEN (fille de Joseph et de Madeleine Lemire) b. vers 1765 ; s. à St-Cuthbert, le 18 avril 1846, âgée de 81 ans.

ANTOINE GILBERT-dit-COMTOIS, fils de Louis et de Anne Jacques-dit-Duhaut, b. à l'Île-du-Pas, le 19 janvier 1740 ; s. à St-Cuthbert, le 11 janvier 1813, âgé de 73 ans ; m. à Berthier, le 24 mai 1762 à MARIE-LOUISE PLANTE, (fille de Jean-Baptiste et de Marie-Jeanne Millet).

LOUIS GILBERT originaire de la Franche-Comté, en France, (d'où vient probablement le surnom de Comtois pris par ses descendants), né vers 1689 vint s'établir à Charlesbourg, près de Québec, vers 1720. Il était le fils

de Louis Gilbert et de Marie Lagou, de Besançon, ville de France.

Le 20 avril 1722, Louis Gilbert épousa, à Charlesbourg, ANNE JACQUES-dit-DUHAUT, (fille de Louis et de Antoinette Leroux) b. à Charlesbourg, le 24 avril 1706 ; s. à St-Cuthbert, le 2 juin 1789.

En 1729, Louis Gilbert était résidant à l'Île-du-Pas, fermier chez le seigneur Dusablé. En 1762, il était capitaine de milice. Louis Gilbert mourut à Berthier, le 14 février 1769 âgé de 80 ans environ et fut inhumé à St-Cuthbert.

LA FAMILLE SAVOIE

Les Savoie, qui sont aujourd'hui épars dans la Province de Québec, doivent tous se reconnaître comme descendants d'Acadiens. Leur ancêtre commun arriva à l'Acadie sous l'administration du Sieur d'Aulnay.

François Savoie, né en France vers 1620, s'est marié probablement en Acadie, vers 1652, à CATHERINE LEJEUNE, née vers 1633. Ils s'établirent et moururent à Port-Royal. Le recensement de 1671 leur donne neuf enfants, dont trois garçons et six filles : Germain, né en 1654 et marié à Port-Royal en 1680 à MARIE BREAU, paraît être le seul de ses garçons qui ait continué sa lignée.

Des cinq garçons que le recensement de 1714 donne à la famille Germain Savoie et Marie Breau, deux seulement sont connus : Germain fils, né vers 1680, et François, né vers 1684, marié à Marie Richard.

Les Savoie restèrent groupés à Port-Royal jusqu'au temps où l'immigration commença à se porter vers la ri-



L'HONORABLE F.-T. SAVOIE
Conseiller Législatif.

vière Chipoudy, où on y trouve, vers 1722, François Savoie et son épouse Marie Richard. En 1752, un Savoie est établi à Miscak, un à Memramcook, et huit à Chipoudy. Les actes de l'abbé Leguesne, depuis 1753, à Petitcoudiac, jusqu'en 1759, à Québec, nous font connaître trois garçons Savoie : Charles, marié à Anne Thibeau-deau ; Simon, marié à Françoise Thibeau-deau, et Pierre, qui semble être célibataire.

Mgr Tanguay signale en divers endroits de la Province de Québec huit pères de famille Savoie, tous acadiens, parmi lesquels se trouvent François Savoie, époux de Geneviève PAQUIN, *arrière grand'père* de l'honorable F.-T. Savoie.

La généalogie de la famille Savoie a été faite d'après les notes qui m'ont été fournies par M. Placide Gaudet, du département des Archives à Ottawa, à qui je réitère mes sincères remerciements.

FRANÇOIS-THÉODE SAVOIE, fils de Narcisse et de Séraphine Cormier, b. à Somerset le 14 février 1846 ; m. en premières noces, le 18 juillet 1870, à MARIE ELOISE DUPLESSIS ; en seconde noces, le 11 mai 1892, à SARAH VIGNEAULT, décédée le 29 avril 1907 ; en troisième noces, le 21 mai 1908, à ALICE DE GUISE, de Québec.

Député du comté de Mégantic à la Chambre des Communes de 1904 à 1911. Nommé conseiller législatif pour la division de Kennebec en 1915.

L'Honorable F. T. Savoie est actuellement résidant à Québec.

Son fils Alcide Savoie représente le comté de Nicolet à Québec depuis 1918.

NARCISSE SAVOIE, fils de Paul et de Josephite Plante, b. à St-Cuthbert vers 1815, arrivé à Somerset au printemps de 1839 ; s. à Somerset, le 27 septembre 1875, âgé de 60 ans environ ; m. à Somerset, le 17 février 1843, à SÉRAPHINE CORMIER, (fille de Bruno et de Judith Poirier) b. à St-Grégoire vers 1823 ; s. à Somerset le 2 août 1887, âgée de 64 ans environ.

PAUL SAVOIE, fils de François et de Geneviève Paquin, b. à St-Cuthbert le 23 décembre 1781, arrivé à Somerset au printemps de 1839, où il est inhumé le 22 juin 1858 ; m. à St-Cuthbert, le 14 novembre 1808, à JOSEPHITE PLANTE (fille de Pierre et de Marie Trudelle) b. à St-Cuthbert vers 1782 ; s. à Somerset le 31 janvier 1859, âgée de 77 ans environ.

FRANÇOIS SAVOIE, fils d'Honoré et de Anne-Marie Comeau, né à Chipoudy, sur la rive-ouest de la rivière Petitcoudia, le 20 mai 1741 et baptisé le 8 juin suivant à Beaubassin, décédé à St-Cuthbert ; m. à Deschambault, le 3 nov. 1767, à GENEVIÈVE PAQUIN, (fille de Paul et de Marie-Josette Arcan) ; b. à Deschambault, le 24 octobre 1742 ; s. à St-Cuthbert.

HONORÉ SAVOIE, fils de François et Marie Richard, b. à Port-Royal, le 2 mars 1715 ; s. à Deschambault, le 26 sept. 1797 ; m. en premières noces à ANNE-MARIE COMEAU, acadienne ; en secondes noces, m. à Deschambault, le 24 février 1764, à MARIE-JOSETTE ARCAN, (veuve de Paul Paquin) ; s. à Deschambault, le 12 novembre 1784.

FRANÇOIS SAVOIE, fils de Germain et de Marie Breau, né vers 1684 ; m. à Port-Royal le 3 novembre 1707, à MARIE RICHARD (fille d'Alexandre et d'Isabelle Petitpas); b. en 1691. François Savoie et son épouse, Marie Richard, allèrent avec leurs enfants s'établir à Chipoudy vers 1722.

GERMAIN SAVOIE, fils de François et de Catherine Lejeune, né vers 1654 à Port-Royal, où il décède vers 1739 ; m. à Port-Royal, vers 1680, à MARIE BREAU, (fille de Vincent et de Marie Bourg), née vers 1661 et inhumée à Port-Royal, le 23 octobre 1749.

FRANÇOIS SAVOIE, né en France vers 1621, marié probablement en Acadie, vers 1652 à CATHERINE LEJEUNE, née vers 1633. Ils s'établirent à Port-Royal, où ils moururent tous deux, avant 1686.

D'après le recensement de 1671 fait en Acadie, François Savoie, laboureur, de Port-Royal, est alors âgé de 50 ans, sa femme, Catherine Lejeune, est âgée de 38 ans. Ils ont neuf enfants, dont 6 filles et 3 garçons : Germain, âgé de 17 ans ; François, âgé de 8 ans et Barnabé, âgé de 6 ans.

FAMILLE LAURENDEAU (ROLANDEAU)

La famille Laurendeau (Rolandeau) est originaire du bourg de Marsilly, évêché de La Rochelle, province d'Aunis, en France. Aujourd'hui la province d'Aunis forme une partie du département de la Charente-Inférieure et un canton (Mauzé) des Deux-Sèvres.

Le premier Laurendeau (Rolandeau) venu en Canada, Jean, se maria à Québec le 24 avril 1680 à Marie Thibault. Il s'établit à St-Thomas, Montmagny.

En 1780, un de ses descendants, Joseph-Marie Laurendeau, se maria à St-Cuthbert, comté de Berthier. Ce fut au printemps de 1839 que son fils Antoine vint s'établir à St-Calixte-de-Somerset.

GENÉALOGIE LAURENDEAU-ROLANDEAU

MICHEL ULDORIC LAURENDEAU, fils de Antoine et de Marguerite Gilbert-dit-Comtois, né à Somerset le 4 octobre 1839 ; b. le 6 décembre suivant ; s. à Somerset le 18 septembre 1898 ; m. à Somerset le 25 janvier 1859 à THÉOTISTE GAGNON (fille de Abraham et de Louise Leblanc) b. à St-Louis-de-Blandford, le 15 avril 1838 ; s. à Somerset le 10 octobre 1892 (1)

ANTOINE ROLANDEAU-dit-LAURENDEAU, fils de Joseph Marie et de Marie Anne DeRainville, b. à St-Cuthbert, le 17 octobre 1791, arrivé à Somerset en 1838 (au moins avant le 15 janvier 1839), où il décède le 30 mars 1867 âgé de 76 ans ; m. à St-Cuthbert le 21 octobre 1816, à

(1) Nectaire Laurendeau, père de Joseph et Pierre Laurendeau, de St-Norbert, et de Honoré Laurendeau de St-Paul-de-Chester. était le fils de Louis Laurendeau et de Marguerite Casaubon. Il épousa à Somerset, le 9 janvier 1844, Adéline Gilbert-dit-Comtois, fille de Gonzague et de Angèle Lupien.

Nectaire Laurendeau, né à St-Cuthbert vers 1819, sépulture à St-Norbert le 13 juin 1892, âgé de 73 ans. Adéline-Odile Gilbert-dit-Comtois, née à St-Cuthbert, vers 1823 ; sépulture à St-Norbert, le 20 mai 1905, âgée de 82 ans.

MARGUERITE GILBERT-dit-COMTOIS (fille de Antoine et de Marie-Rose Lupien), b. à St-Cuthbert, le 23 août 1795 ; s. à Somerset, le 8 novembre 1869, âgée de 75 ans environ.

JOSEPH-MARIE ROLANDEAU-LAURENDEAU, fils de Joseph et de Marguerite Gagnon, b. le 11 février 1751 à Saint-Pierre-du-Sud ; s. à St-Cuthbert après 1795 ; m. à St-Cuthbert, le 13 novembre 1780 à MARIE-ANNE DE-RAINVILLE (fille de Pierre-Ignace et de Marie-Jeanne Hus), b. à l'Île Dupas, le 18 juillet 1763 ; s. à St-Cuthbert après 1795.

JOSEPH ROLANDEAU-LAURENDEAU, fils de Louis-Joseph et d'Angélique Fournier, b. en 1726 ; s. le 8 mai 1726 à St-Pierre-du-Sud ; m. à St-Valier le 23 janvier 1747 à MARGUERITE GAGNON (fille de Mathurin et de Marguerite Chrétien), b. en 1726. Le 10 janvier 1757, elle épouse, en secondes nocces, à St-François-du-Sud, Pierre Rouleau.

LOUIS-JOSEPH ROLANDEAU-LAURENDEAU, fils de Jean et de Marie Tibaut, b. à St-Thomas, le 7 février 1701 ; s. après 1739 ; m. en 1725 à ANGÉLIQUE FOURNIER (fille de Pierre et de Marie Isabel) ; b. à St-Thomas, le 24 août 1707 ; décédée après 1739.

JEAN ROLANDEAU-LAURENDEAU, fils de Louis et de Laurence Chauveau, du bourg de Marsilly, évêché de La Rochelle, ancienne province d'Aunis, France ; b. en France, en 1655 ; s. à St-Thomas, le 2 février 1715 ; m. à Québec, le 24 avril 1680, à MARIE TIBAUT (fille de Michel et de Jeanne Sohier) ; b. en 1660 ; s. à St-Thomas, le 19 août 1711.

LA FAMILLE McCRAE (MACRAS)

GEORGES McCRAE, fils de Alexandre et de Pélagie Gilbert-dit-Comtois, né à St-Cuthbert vers 1824 ; s. à Somerset le 22 août 1884, âgé de 60 ans ; m. à Somerset, le 20 juillet 1847 à EUPHROSINE ROUSSEAU (fille de François et de Joseph St-Hilaire), b. vers 1815 ; s. à Somerset le 31 octobre 1882, âgée de 67 ans.

M. Georges McCrae est le père de M. l'abbé Georges McCrae, aujourd'hui curé de St-Casimir, comté de Portneuf, b. à Somerset le 13 mai 1850 et ordonné prêtre le 24 février 1878. M. l'abbé McCrea est le seul garçon issu du mariage de Georges et Euphrosine Rousseau.

ALEXANDRE McCRAE, fils de Duncan McCrae et de Baraba Fraser, né en Écosse, vers 1791. Il vint au Canada, comme volontaire, pendant la guerre de 1812. Après la guerre il s'établit à St-Barthelemy, comté de Berthier.

Alexandre McCrae se fit catholique et épousa à St-Cuthbert, le 24 janvier 1820, PÉLAGIE GILBERT-DIT-COMTOIS (fille de Antoine et de Rose Lupien) b. à St-Cuthbert, le 30 mars 1799 ; s. à Somerset le 25 juillet 1868. Alexandre McCrae fut inhumé à Somerset, le 22 août 1878, âgé de 85 ans. Il était arrivé à Somerset en mars 1839.

FAMILLE LEPRINCE-PRINCE

La famille Leprince, assez nombreuse à l'Acadie, lors de la dispersion, semble s'être groupée particulièrement à St-Grégoire-de-Nicolet, après 1755.

Le premier Leprince qui est venu se fixer à Port-Royal nous est connu par le recensement de 1686. Il se nommait Jacques ou Nicolas, était marié à Marguerite Hébert, fille d'Etienne et de Marie Gaudet. Ils avaient alors quatre filles. Plus tard, il leur est né trois garçons, qui sont devenus les ancêtres des Leprince de Port-Royal et de ceux des Mines. Le recensement de 1714 ne fait mention que de deux Leprince, établis à Pigiquid : François, né vers 1690, marié à La Grand-Prée, le 23 mai 1712, à Catherine Benoit, fille de Martin et de Marie Chaussegros ; et ANTOINE, né vers 1691, marié au même lieu et le même jour, que son frère François, à Anne Trahan, fille de Guillaume et de Jacqueline Benoit. François aurait marié la tante et Antoine la nièce. Ils avaient une sœur, Anne, mariée à Etienne Rivet, qui demeurait aussi à Pigiquid et d'après le témoignage d'une des filles d'Etienne Rivet, donné à Belle-Isle, en mer, en 1767, son grand-père, Jacques Leprince et sa grand-mère, Marguerite Hébert seraient allés mourir à Pigiquid.

Le recensement de 1714 ne donne, à Port-Royal, aucune famille Leprince.

Il semble probable que le vieux Jacques Leprince avait conservé sa propriété et qu'il la légua à son plus jeune fils, qui s'appelait JEAN et qui a dû se marier vers 1715, à Jeanne Blanchard, veuve d'Olivier Daigle et fille de Guillaume Blanchard et de Hugnette Gougeon. C'est cette dernière famille qui a fourni le plus de victimes du grand dérangement.

GÉNÉALOGIE DE PIERRE PRINCE

FONDATEUR DE PRINCEVILLE, EN 1839

PIERRE PRINCE LEPRINCE, fils de Jean Leprince et de Rosalie Bourg, né à St-Grégoire et baptisé à Nicolet, le 13 janvier 1797, décédé à Ham-Nord (aujourd'hui Notre-Dame-de-Ham) le 22 février 1863 et inhumé à Stanfold, le 25 suivant. Établi dans le canton de Stanfold, sur le territoire du village de Princeville, en 1839. Il fut le troisième marchand de Stanfold. Il résida à Ham-Nord de 1855 à 1863. Marié à Bécancour, le 18 février 1822, à MARGUERITE PRATTE (fille de Pierre et de Euphrosine Hébert). C'est en sa mémoire que le village de St-Eusèbe-de-Stanfold fut appelé, en 1856, "Village de Princeville".

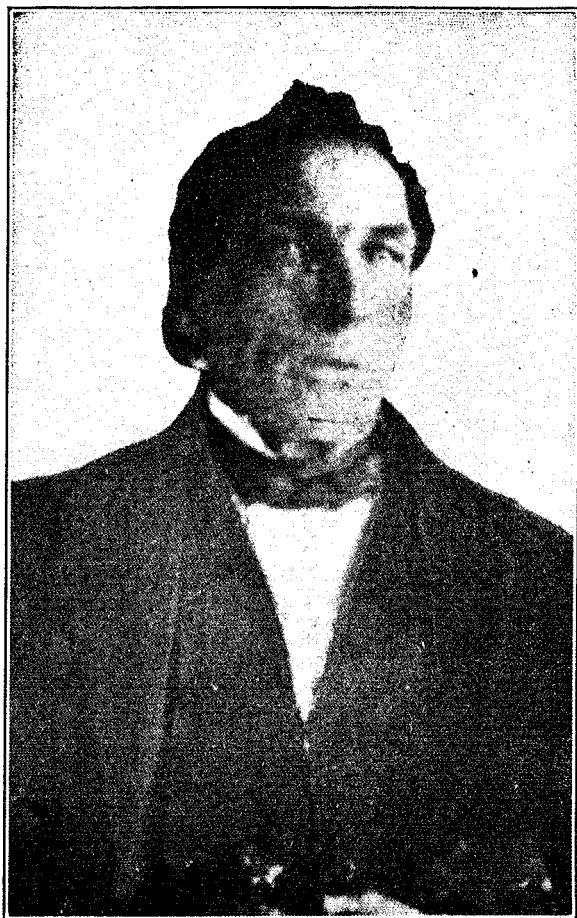
En outre de Mgr Jean-Charles Prince, premier évêque de St-Hyacinthe, Pierre Prince avait trois autres frères et deux sœurs dont l'une, Marie-Rose, était la mère de M. Léon Thibeau, de Stanfold.

1. JEAN (le père Jean Yany), marié à St-Grégoire, le 21 novembre 1808 à MARIE-EUGÉNIE BERGERON.

2. JOSEPH, marié aux Trois-Rivières, le 17 octobre 1815, à JULIE DOUCET. C'était le père de M. le Chanoine Zoël Prince, de son vivant professeur au Séminaire St-Hyacinthe ; de François (père de M. Basile Prince, curé de St-Léonard, décédé le 22 janvier 1920, à Nicolet, où il fut inhumé) ; de Hermine, épouse de l'Honorable Louis Richard ; et de Esther, épouse de M. Athanase Beaudet.

3. FRANÇOIS, marié aux Trois-Rivières, le 9 juin 1821, à MONIQUE-HENRIETTE DOUCET. C'était le père

Richard



PIERRE PRINCE

Fondateur de Princeville, en 1839.

de M. le Chanoine J. Octave Prince, décédé curé de St-Maurice, le 7 janvier 1898, et de M. Cyrille Prince, de St-Grégoire, décédé à Woonsocket, chez son fils M. l'abbé Achille Prince, curé de Saint-Louis-de-Gonzague, le 13 février 1920, à l'âge de 84 ans.

M. Cyrille Prince appartenait à l'une de nos meilleures familles acado-canadiennes. Avantagement doué et possédant une solide instruction, le défunt suivait avec intérêt les principaux événements de notre vie sociale et politique. C'était un plaisir d'entendre cet aimable vieillard raconter avec l'entrain qui lui était particulier les réminiscences de faits nombreux dont il avait eu personnellement connaissance ou auxquels il avait participé. Il était la probité même. Plein de foi et de cœur, il personnifiait à nos yeux toutes les vertus de cette vieille gentilhommerie canadienne qui a fait l'honneur de notre race.

Il a passé toute sa vie dans cette paroisse de Saint-Grégoire où il va dormir maintenant son dernier sommeil près de ceux qu'il a tant aimés. Il avait épousé, en premières noces, Mlle Rouleau, sœur de M. le Dr Rouleau, de St-Grégoire, et en secondes noces Dame Philomène Provost, décédée il y a quelques années. De son premier mariage il laisse pour le pleurer six enfants qui lui survivent, et de nombreux petits-enfants. Il était le père de feu Antonio Prince, avocat et ancien député de l'Ouest ; du révérend Père Pierre Prince, jésuite, de M. François Prince, marchand aux Etats-Unis, de M. Charles Prince, de Woonsocket, R. I., de la révérende Sœur Saint-Cyrille, des Sœurs de l'Assomption de Nicolet ; du Révérend Frère

Palasis, des Frères des Ecoles Chrétiennes, du Révérend Achille Prince, curé de Saint-Louis de Gonzague, Wconsocket, Etats-Unis, du Dr Jean-Baptiste Prince, de Montréal.

JEAN LEPRINCE, fils de Jean et de Marie-Rose Ozitte Leblanc, né 1762, en avril, probablement à Boston ; arrivé à Bécancour, en 1767, âgé de cinq à six ans, tué par la chute d'un arbre et inhumé à St-Grégoire le 5 avril 1826 ; m. à Bécancour, le 24 janvier 1785, à ROSALIE BOURG (fille d'Antoine Bénoni et de Félicité Bourgeois).

Rosalie Bourg fut enterrée à St-Grégoire, le 23 juillet 1845, deux jours avant le sacre de son fils Jean-Charles.

Antoine-Benoni Bourg, fils de Michel et de Marie Cormier et veuf de Marie-Josette Hébert, décédée à Beau-bassin, épousa à Bécancour, le 19 novembre 1760, Félicité Bourgeois, fille de Joseph et de Marie-Anne Leblanc, veuve de Pierre LePrince mort de la petite vérole et inhumé à Québec, le 4 janvier 1758.

Antoine-Benoni Bourg était le fils de Michel Bourg et de Marie Cormier ; fils de Michel Bourg et d'Elisabeth Melanson ; fils de François Bourg et de Madeleine Bondrot ; fils d'Antoine Bourg et d'Antoinette Landry.

Benoni Bourg avait eu de son premier mariage avec Josette Hébert, un garçon du nom de Joseph, lequel se maria à Bécancour, le 24 janvier 1785, à Marie-Anne Désilets (fille d'Antoine et de Françoise Leblanc).

Félicité Bourgeois avait, elle aussi, une fille de son premier mariage avec Pierre LePrince, du nom d'Anne, b. à Port-Royal le 18 décembre 1750, laquelle épousa à Bécancour, le 9 février 1769, Laurent Tourigny, fils de

Joseph et de Françoise Perrot-dit-Turbal. Elle périt dans un naufrage, le 16 juin 1795 et fut inhumée le 21 du même mois à Bécancour.

Je n'ai pu trouver l'acte de baptême de Rosalie Bourg, malgré maintes recherches. Elle a dû être baptisée à Bécancour, vers 1761. On sait qu'à cette époque, il y a beaucoup de lacunes dans les registres de Bécancour.

Le 29 juillet 1765, Bénoni Bourg et Félicité Bourgeois font baptiser, à Bécancour, une fille du nom de Josette ; et le 4 août 1765, au même endroit, ils font enterrer un garçon du nom de Bénoni, âgé de neuf mois.

JEAN LEPRINCE, fils d'Antoine et d'Anne Trahan, né vers 1725 ; s. à Bécancour le 5 juillet 1781, âgé de 56 ans ; marié en premières noces, en Acadie, à MARIE-ROSE OZITTE LEBLANC, décédée probablement à Boston, vers 1762.

Vers 1763, Jean Leprince, encore en exil, épouse MARIE DAROIS, parente du 3 au 3. Ils font revalider leur mariage à Bécancour, le 3 mars 1767.

La tradition rapporte que, pendant l'hiver de 1767, Jean Leprince avec son épouse Marie Darois et son fils Jean, âgé de 5 à 6 ans, né de sa première femme Ozitte Leblanc, et quelques autres membres des familles Hébert et Béliveau, firent le voyage de Boston à Bécancour, en raquettes, à travers les forêts. (1).

ANTOINE LEPRINCE, fils de Nicolas ou Jacques Leprince et de Marguerite Hébert, né vers 1691, résidant à

(1) Notes de Mgr Ls. Richard sur les familles acadiennes.

Pigiquid en 1714 ; marié à La Grand'Prée, le 23 mai 1712, à ANNE TRAHAN, fille de Guillaume et de Jacqueline Benoit.

NICOLAS ou JACQUES LEPRINCE, présent à Port-Royal, en Acadie, au recensement de 1686, époux de MARGUERITE HÉBERT (fille de Etienne et de Marie Gaudet). Tous deux probablement décédés à Pigiquid, en Acadie.

GÉNÉALOGIE DE LOUIS-EUSÈBE RICHARD

DEUXIÈME MARCHAND DE STANFOLD

LOUIS-EUSÈBE RICHARD, fils de Charles-Auguste et de Marie Hébert, b. à St-Grégoire le 1er mars 1817 ; s. à Stanfold, le 13 novembre 1876 ; m. à St-Grégoire le 15 janvier 1841, à Hermine Prince (fille de Joseph et de Julie Doucet), décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 12 décembre 1899 ; s. à Victoriaville, le 14 suivant, âgée de 81 ans, 10 mois et 28 jours.

C'est en mémoire de Louis-Eusèbe Richard que Saint-Eusèbe fut donné pour patron à la paroisse de Stanfold, en 1848.

Louis-Eusèbe Richard arriva garçon à Stanfold, en 1840 ; il s'établit d'abord à la rivière Nicolet, sur le côté ouest du chemin qui conduit à St-Norbert.

En 1841, il ouvrit un magasin dans le village. Il fut conseiller législatif pour la division de Kennebec, de 1874 à 1876.

Edouard Richard, auteur de "Acadia-Histoire de l'Acadie", était le fils de l'honorable Ls-E. Richard.



L'HON. LOUIS RICHARD

L. HONORABLE L.-E. RICHARD

Conseiller Législatif.

Edouard Richard naquit à Stanfold le 14 mars 1849. Il fit ses études classiques à Nicolet et son cours de droit à l'Université Laval. Après son admission au barreau, il a pratiqué en société avec Sir Wilfrid Laurier quelques années, à Arthabaska ; en 1872 il a été élu Député à la Chambre des Communes pour le comté de Mégantic et réélu en 1874.

En 1879, il était nommé shérif du Nord-Ouest, position qu'il a occupée pendant quelques années ; après avoir résigné, s'est présenté comme candidat à la Chambre des Communes, pour le comté de Provencher, Manitoba. Plus tard, il a passé quelques années à Paris pour les Archives du Gouvernement Fédéral ; à son retour, il est allé résider à Battleford, Sask., où il est mort en 1903, à l'âge de 54 ans. Richard était un écrivain de mérite et il a laissé un ouvrage important "Acadia," Histoire de l'Acadie. C'était un littérateur, homme de talents et un charmant causeur.

Louis-Eusèbe Richard était aussi beau-père de M. J.-Octave Bourbeau, négociant de Victoriaville, et aussi le père de Philippe Richard, décédé à Battleford, et de feu Arthur Richard, décédé à Stanfold en 1887. L'hon. L. Richard était l'oncle du grand financier philanthrope M. J.-Auguste Richard, L. L. D., de Montréal, et de l'hon. Sénateur Benjamin Prince, de Battleford, Sask., et l'aïeul de M. Louis-Arthur Richard, avocat, de Québec, et secrétaire particulier de l'hon. Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de Québec.

NÉCROLOGIE DE L'HONORABLE LOUIS RICHARD

Le village de Princeville vient de voir s'éteindre son premier citoyen ; les Bois-Francis perdent un de leurs pionniers les plus infatigables.

Le treize novembre 1876, l'hon. Louis Richard, conseiller législatif pour la division de Kennebec, succombait à une maladie du cœur qui le minait sourdement depuis quelques mois. M. Richard réunissait en lui toutes les qualités qui font l'homme utile et le bon citoyen.

D'une vigueur peu commune, d'une grande intelligence, d'une honnêteté proverbiale, il avait su acquérir l'estime de tous ceux qui, par les liens de parenté ou par les relations d'affaires et d'amitié, avaient eu l'avantage de le connaître. Peu d'hommes pouvaient plus que lui aspirer aux honneurs que la patrie décerne à ses citoyens utiles, et il serait probablement parvenu à une position encore plus enviable si, à toutes ces qualités que nous avons énumérées, ne s'était jointe une humilité d'autant plus remarquable qu'elle est plus rare à l'époque où nous vivons.

En effet, M. Richard, occupé du bien-être de sa famille et du progrès de Princeville, unissait à la trempe vigoureuse dont il était doué, une abnégation digne d'éloge. Méprisant une renommée achetée au prix de sacrifices indignes, il préférait être utile aux Bois-Francis en restant dans la sphère qu'il s'était tracée.

M. Richard appartenait à une des plus honorables familles de l'ancienne Acadie. Il était âgé de cinquante-

neuf ans et sept mois, et, sans cette maladie qui l'a si prématurément jeté dans la tombe, il avait droit de compter sur une vieillesse heureuse, appuyée sur un passé honorable. Il était fils de M. Auguste Richard, cultivateur, de Saint-Grégoire-le-Grand, et il épousa Mlle Hermine Prince, fille de Joseph Prince, marchand, du même lieu, sœur du Révd J.-J. Prince, professeur au collège de Saint-Hyacinthe, et nièce de Mgr Jean Prince, premier évêque de cette dernière ville.

Il habitait Stanfold depuis trente-six ans. Avec le coup d'œil qui le caractérisait, il prévit l'importance que l'endroit qu'il avait choisi devait prendre, et il en assura davantage l'avancement en se mettant à la tête d'un mouvement qui devait faire changer le tracé du chemin de fer du Grand-Tronc. C'est là qu'il établit le centre de ses opérations commerciales, devenues en peu d'années très considérables.

En 1862, sollicité par un grand nombre d'électeurs influents de la division de Kennébec, il se porta candidat au Conseil Législatif contre l'hon. Charles Cormier. Mais, entré tard dans l'arène, ayant à lutter contre l'influence des représentants des trois comtés, MM. Joly, Hébert et Dorion, et opposant un homme honorable et estimé, il fut défait par une faible majorité en obtenant le plus grand nombre de voix dans deux comtés, Arthabaska et Lotbinière. M. Richard s'était laissé faire violence et ne convoitait nullement un siège au Conseil Législatif, aussi ne fut-il pas affecté de cette défaite.

Mais ce titre auquel il ne tenait pas, le gouvernement, voulant récompenser ses services, le lui offrit, et, en

1874, cédant aux vœux de ses nombreux amis, sans distinction de parti, M. Richard prit au Conseil Législatif le siège laissé vacant par la résignation de l'hon. M. Isidore Thibaudeau. N'ayant fait aucune démarche pour l'obtenir, il accepta cet honneur sans ostentation, et, en 1875 il proposait l'adresse au Conseil Législatif.

Comme on peut le voir par le portrait que nous publions de lui, M. Richard avait une figure aux traits accentués et énergiques. En le voyant, on s'aperçoit que ce n'était pas un homme ordinaire et que sous cette écorce vigoureuse battait un cœur capable de nobles actions et de grands sacrifices. En effet, il a prouvé qu'il était à la hauteur de l'une et de l'autre. Il suffit d'interroger la population en deuil de Stanfold pour avoir mille preuves qu'il sympathisait avec le malheur et ne comptait pas ses aumônes. Et en jetant un regard discret dans sa vie privée, on la voit remplie de sacrifices et de malheurs. Comme l'homme véritablement juste, il fut éprouvé de toutes manières, dans sa fortune, dans ses affections les plus chères. Il perdit deux fils dans des circonstances extrêmement déplorables. L'un, à peine âgé de quatorze ans, trouvait la mort en se baignant dans les eaux du Saint-François, à Sherbrooke, à la veille des vacances qui devaient le rendre à sa famille. L'autre subissait le même sort au moment où il allait continuer dans le commerce les nobles traditions de son père. Un incendie désastreux, alors qu'il ne faisait que poser les bases de sa fortune, vint détruire le fruit de plusieurs années de travail, et il eut à subir à diverses autres époques des pertes considérables. Homme intègre et dévoué, il aimait à favoriser les jeunes gens qui s'étaient,

sous son habile direction, initiés aux affaires, mais il paya quelquefois cette confiance par des déboires nombreux.

Telle fut cependant la résignation chrétienne et la force de son caractère, que tous ces malheurs ne purent réussir à l'aigrir. Le citoyen éprouvé dans sa fortune, le père frappé dans ses plus sérieuses affections resta toujours l'homme affable et obligeant, l'observateur délicat et spirituel. M. Richard avait souvent le mot qui résout une situation ou qui peint un homme, et l'on cite de ce citoyen laborieux et grave mille traits heureux. Hélas ! ces malheurs qui l'avaient si souvent frappé sans aigrir son caractère, auront sans doute ébranlé sa constitution et aidé le travail de la cruelle maladie qui l'a enlevé à l'estime et à l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Il laisse une veuve, noble compagne de sa vie laborieuse, et quatre enfants, parmi lesquels se distingue le jeune député de Mégantic, M. Edouard Richard.

La fortune qu'il laisse, acquise par quarante ans d'un travail consciencieux et d'un commerce intègre, s'élève à un chiffre considérable.

Ses funérailles ont eu lieu à Stanfold au milieu d'un concours extraordinaire. De toutes parts la foule accourut déposer son tribut de regrets et de prières sur la tombe de ce citoyen remarquable, dont le souvenir restera longtemps gravé dans bien des cœurs, comme modèle de l'homme utile, honnête et vertueux.

L'église, toute tendue de noir, était encombrée. Beaucoup de prêtres, parmi lesquels on comptait plusieurs missionnaires des Bois-Francis, se rappelant la part active prise par M. Richard à la colonisation de cette

belle partie du pays, et l'aide puissant qu'ils avaient reçu de lui, voulurent par leur présence prouver l'estime qu'ils lui portaient. M. Baillargeon, le curé de Stanfold, se fit l'écho de tous en faisant un éloge mérité et touchant du regretté défunt.

Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables Dostaler et Proulx, conseillers législatifs ; l'hon. C. Cormier, sénateur ; MM. Laurier, M. P., A. Gagnon et Charles Pacaud.

Sa dépouille mortelle a été déposée dans l'église.

CHARLES-AUGUSTE RICHARD, capitaine de milice, fils de Michel et de Madeleine Pellerin, b. aux Trois-Rivières, le 15 janvier 1782 ; s. à St. Grégoire, le 8 mars 1854 ; m. à Nicolet le 8 octobre 1804, à MARIE HÉBERT (fille de Honoré et de Madeleine Prince).

MICHEL RICHARD, fils de Joseph et de Madeleine Leblanc, né en Acadie en 1745, s'établit au village de Godfroy et eut le titre de concession de sa terre, le 23 mai 1770 ; inhumé à St. Grégoire, le 2 février 1829. âgé de 84 ans ; m. à Nicolet, le 17 février 1772, à MADELEINE PELLERIN (fille de Pierre et de Marie Josette Béliveau).

JOSEPH RICHARD, fils de René II et de Marguerite Thériault, né en Acadie, en décembre 1718 ; exilé en 1755, il vint mourir à Québec, avec trois de ses enfants ; il fut inhumé le 17 décembre 1757 ; marié en Acadie, le 22 juillet 1743, à MADELEINE LEBLANC (fille de Joseph et de Marguerite Bourgeois).

RENÉ II, fils de René I et de Madeleine Landry, né en Acadie, vers 1688 ; s. à Bécancour, le 26 décembre 1776 ; marié vers 1710 à MARGUERITE THÉRIAULT, inhumée à Bécancour, le 28 avril 1777.

RENÉ RICHARD I, fils de Michel et de Madeleine Blanchard. Au recensement de 1671, à Port-Royal, René, fils de Michel, est âgé de 14 ans. Il est donc né vers 1657 ; m. vers 1680, à MADELEINE LANDRY (fille de René et de Perrine Bourg). René Richard I demeura tantôt à Port-Royal, tantôt aux Mines.

MICHEL RICHARD, né en France, vers 1630, probablement dans la province de Saintonge, arrivé en Acadie en 1654 ; en 1656, il épousa MADELEINE BLANCHARD, âgée de 12 ans (fille de Jean et de Radégonde Lambert), décédée vers 1679 ; vers 1683, Michel Richard, alors âgé de plus de 50 ans, épousa en secondes noces Jeanne Barbin à peine âgée de 15 ans (fille d'Antoine et de Marie Mercier). Il ne faut pas oublier que l'histoire nous apprend qu'à cette époque, en Acadie, les filles en âge de se marier étaient très rares.

LA FAMILLE CORMIER

CORMIER-DIT-ROSSIGNOL—CORMIER-DIT-THIBIER

Les Cormier fournirent un fort contingent au premier groupe des réfugiés acadiens de Bécancour. C'est une famille exclusivement acadienne, très répandue dans le comté de Nicolet, dans les Bois-Francis, et qui se ren-

contre encore en plusieurs endroits dans les provinces maritimes, notamment à Caraquet, à Memramcook, à Cocagne, etc., etc.

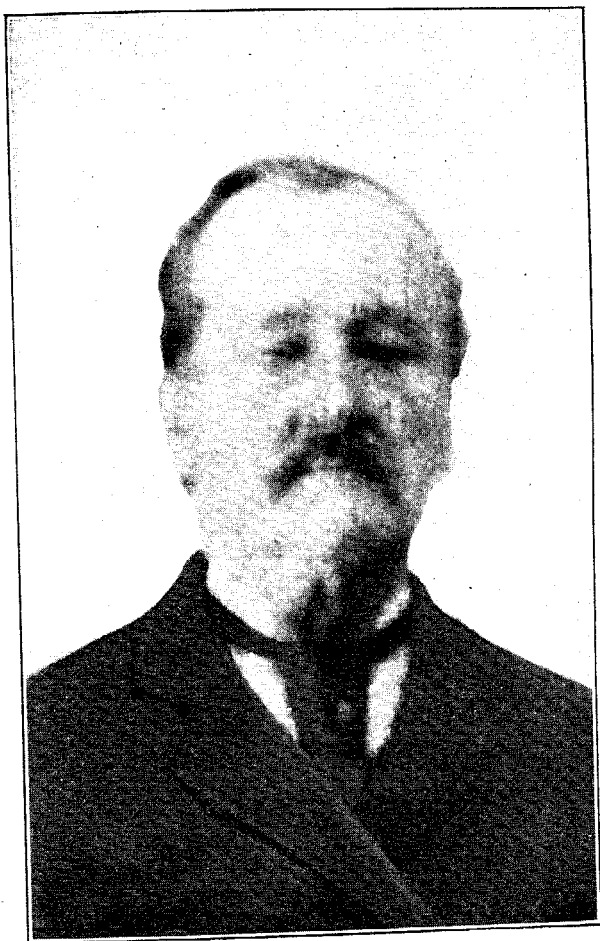
THOMAS CORMIER, né en France vers 1636, paraît être la souche unique de tous les Cormier de la Nouvelle-France. Il dut venir en Acadie vers 1654, dans la vigueur d'un jeune homme de 18 ans, Charpentier et agriculteur, il est présent à Port-Royal au recensement de 1671 et marié seulement depuis deux ans à Madeleine Girouard, fille de François et de Jeanne Aucoin, née à Port Royal vers 1649.

Cependant Thomas Cormier ne fit pas un long séjour à Port-Royal ; car il fut un des premiers colons de Beau-bassin, où il a dû émigrer avec toute sa famille vers l'année 1676. En peu de temps, il y devint un des plus riches habitants, signe évident qu'il concentra toute son activité à l'exploitation de la propriété qu'il s'était choisie à cet endroit.

En 1686, il possédait déjà un troupeau de trente bêtes à cornes et 10 moutons et il se trouvait à la tête d'une famille de neuf enfants : quatre garçons et cinq filles.

Au recensement de 1714, la famille de Thomas Cormier s'élevait à pas moins de 75 âmes ; mais lui-même était mort avant 1703, et son épouse, Madeleine Girouard, avant 1707.

En outre des Cormier-dit-Rossignol, des Cormier-dit-Thibier, il y a encore^u les Cormier-dit-Polette et les Cormier-dit-Perrot.



OLIVIER CORMIER
1er Notaire de Plessisville.

GÉNÉALOGIE DE OLIVIER CORMIER- dit-THIBIER

PREMIER NOTAIRE DE PLESSISVILLE, DE 1840 À 1889
PREMIER MAITRE D'ÉCOLE DE PLESSISVILLE

OLIVIER CORMIER-dit-THIBIER, fils de Joseph et de Marie-Louise Levasseur, b. à Bécancour, le 28 avril 1817, monta, étant notaire, à Plessisville, en 1840. Dans la nuit du 23 novembre 1845, il faillit perdre la vie, dans la savane de Stanfold, alors qu'il se dirigeait vers la mission de la rivière Bécancour, avec M. l'abbé C. E. Bélanger et Ambroise Pepin. Ces deux derniers moururent de froid et de fatigue. Le notaire Olivier Cormier décéda à Plessisville le 2 octobre 1889 ; m. à Nicolet, le 14 février 1843, à EMÉRENCE BEAUBIEN (fille de François et de Marie Duval), née à Nicolet en 1823, décédée à Plessisville le 5 août 1893, âgée de 70 ans.

JOSEPH CORMIER-dit-THIBIER, fils de Jean et de Marie Angélique Provencher-dit-Ducharme, b. à Bécancour le 27 avril 1767, établi à Bécancour, où il décède le 22 avril 1848, âgé de 75 ans ; m. à Bécancour, le 15 octobre 1798, à MARIE-LOUISE LEVASSEUR (fille de François et de Charlotte Gailloux), née en 1780 ; s. à Bécancour, le 22 février 1831.

JEAN CORMIER-dit-THIBIER, fils de Pierre et de Marguerite Cyr, né à Beaubassin vers 1735 ; il s'établit à Bécancour, au bas de la grand'rivière (fleuve St-Laurent) à l'endroit même qu'occupent encore aujourd'hui ses arrière-petits-fils, les enfants de Moïse Cormier ; s. à Bé-

cancour, le 25 janvier 1808, âgé de 73 ans ; m. à Bécancour, le 11 janvier 1767 à MARIE ANGÉLIQUE PROVENCHER-dit-DUCHARME (fille de Charles et de Madeleine Desrosiers), née vers 1749 ; s. à Bécancour, le 16 mai 1815, âgée de 66 ans.

PIERRE CORMIER-dit-Thibier, fils d'Alexis et de Marie Leblanc. Ce fut ce Pierre Cormier qui prit le premier le surnom de Thibier, né vers 1700 ; m. avant 1735, à MARGUERITE CYR, b.en 1706 ; s. à Québec, le 27 décembre 1757, âgée de 51 ans.

ALEXIS CORMIER, fils de Thomas et de Madeleine Girouard, né en 1676 ; m. vers 1698 à MARIE LEBLANC, (fille de Jacques et de Catherine Hébert), décédée avant 1752.

THOMAS CORMIER, né en France, vers 1636, arrivé à Port-Royal, en Acadie, vers 1654, âgé de 18 ans ; s. à Beaubassin avant 1703 ; m. à Port-Royal, en 1669 à MADELEINE GIROUARD (fille de François et de Jeanne Aucoin), née à Port-Royal vers 1651 ; décédée à Beaubassin avant 1707.

GÉNÉALOGIE DE CHARLES CORMIER-DIT-ROSSIGNOL

CHARLES CORMIER-dit-Rossignol, 14ème enfant de Pierre et de Marie-Elisabeth Landry, b. à St-Grégoire, le 22 juin 1813, marchand résidant à Plessisville en 1849, conseiller-législatif pour la division de Kennebec, de



L'HONORABLE CHARLES CORMIER
Sénateur.

1862 à 1867, sénateur pour la même division de 1867 à 1887 ; s. à Plessisville, le 7 mai 1887 ; m. à Montréal, le 5 novembre 1838, à LUCILLE ARCHAMBAULT (fille de Pierre et de Joseph Faucher), b. à St-Roch-de-l'Achigan le 29 avril 1809 ; s. à Plessisville, le 30 janvier 1893.

Charles Cormier était le père de CHARLES-NAPOLEON CORMIER, né à Montréal, le 26 avril 1844, arrivé à Plessisville, âgé de 5 ans ; conseiller législatif pour la division de Kennebec, de 1889 à 1915 ; décédé à Québec, le 7 mars 1915, et inhumé à Plessisville le 10 du même mois ; m. à Fraserville, le 22 juin 1870, à AGLAÉ LAROCHELLE (fille de Pierre-Eugène et d'Henriette Dion), née à Fraserville, le 18 décembre 1850 ; aujourd'hui (1920) résidente à Plessisville.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE DE L'HONORABLE CHARLES CORMIER

Charles Cormier, le treizième enfant de Pierre Cormier et de Marie-Elisabeth Landry, naquit à St. Grégoire, le 22 juin 1813. Orphelin, à peine âgé de huit ans, sa mère relativement pauvre, le confia à une de ses filles, Marie-Madeleine, veuve de Isaac Campbell, en son vivant cordonnier, de St. Grégoire. Ce Campbell, étant un jour parti de St. Grégoire pour aller acheter du cuir aux Trois-Rivières, sa voiture revint chez lui, vide, et l'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Avait-il été assassiné, s'était-il suicidé, s'était-il noyé ? La présomption d'une noyade accidentelle a fini par prévaloir.

Le jeune Cormier fréquenta une école élémentaire,

jusqu'à l'âge de onze ans, époque où il fit sa première communion. A 13 ans, il partit pour Montréal, et s'engagea dans un magasin pour y faire les commissions. Peu de temps après, il entra comme commis chez une Dame Casavant, place qu'il occupa pendant une douzaine d'années. Pendant ses moments de loisirs, il fréquenta une école du soir pour augmenter son instruction, qui alors laissait à désirer.

En 1837, Charles Cormier fit cause commune avec "Les Fils de la Liberté", société formée en 1834 dans le but de défendre les intérêts des Canadiens-français contre les anglais et les irlandais. Les armes à feu étaient assez rares dans ce temps-là. On en était encore au fusil à pierre, et ils étaient en petit nombre. Aussi la plupart des "Fils de la Liberté" étaient-ils armés de bâtons d'agents de police.

Le 5 novembre 1838, Charles Cormier épousa, à Montréal, Demoiselle Lucille Archambault. Il y avait, ce jour-là plusieurs autres mariages. Or, à la sortie de l'église, voilà que des soldats anglais, qui les attendaient, s'emparèrent de deux des nouveaux mariés qui, eux aussi, appartenaient à la société des "Fils de la Liberté" Charles Cormier se mêla à la foule et put ainsi échapper à ces bandits. (1)

En 1839, Cormier prit magasin à son compte, grâce à l'aide que lui donnèrent ses deux cousins Victor et

(1) Ce fait ne s'est pas déroulé dans les Bois-Francis, où les Canadiens sont accusés, bien à tort, on le sait, d'avoir maltraité les anglais ; mais tout de même, messieurs les fanatiques de l'Ontario voudront bien en prendre note.

Ephrem Hudon. Ce magasin qui, jusqu'alors, avait appartenu à Madame Casavant, était situé au coin des rues St-Paul et St-Gabriel, Montréal. Certaines circonstances firent que le commerce n'eut pas tout le succès voulu ; aussi, en 1849, Charles Cormier fit cession de ses biens. Vers 1853, il put payer tous ses créanciers.

François-Bruno Cormier, oncle de Charles, établi dans les Bois-Francis depuis 7 à 8 ans, *s'adonna* à aller à Montréal, en ce temps-là. Après avoir fait connaître à son neveu les avantages qu'il y aurait pour lui de faire du commerce dans cette nouvelle localité, il le décida à venir ouvrir un magasin à Somerset. Charles Cormier loua une goëlette, pour transporter de Montréal à St-Grégoire sa famille et son ménage. On prit quinze jours à faire ce trajet sur le Saint-Laurent. Après avoir passé quelques jours chez les parents de Saint-Grégoire, Charles Cormier se mit en route pour sa nouvelle destination. La caravane se composait de quelques charrettes à deux roues, sans ressorts. Les sièges pour les passagers consistaient en des bottes de foin. Après avoir traversé les paroisses de Bécancour et de Gentilly, il fallait s'aventurer dans la célèbre route du Domaine de Gentilly à la rivière Bécancour. La rivière Bécancour traversée, il fallait reprendre une autre route du genre de celle du Domaine, pour arriver au village de Stanfold, d'où on pouvait se rendre assez facilement à Somerset. Le village de Somerset se composait alors d'une quinzaine de maisons. Il y avait un moulin à scies, un moulin à cardes et un moulin à farine. Les deux marchands étaient Hyacinthe Jutras et Michel Caron. Pierre-Célestin

Bourque était maître d'école.

En 1852, Somerset fut visité par un ouragan des plus terribles. Sur une largeur de deux cents pieds environ, et sur une distance de plusieurs milles, le vent renversa tout sur son passage, arbres, bâtisses, clôtures. Deux personnes perdirent la vie.

C'est au printemps de 1852 qu'on commença dans Somerset les travaux du chemin de fer, le Grand-Tronc. En 1853, la compagnie ouvrit la route qui conduit du village à la station. Ces chars circulaient de Montréal à Lévis, en 1854.

En 1855, Charles Cormier fut élu premier maire du nouveau village de Plessisville.

En 1862, il fut choisi comme candidat à l'élection d'un conseiller législatif, pour la division de Kennebec : les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska. Il fut élu le 2 octobre 1862, par 275 voix de majorité sur son adversaire, M. Louis Richard, de Stanfold.

M. Charles Cormier avait été élu conseiller législatif pour huit ans, mais en 1867, il fut nommé sénateur pour la même division de Kennebec.

Lors du grand feu à Somerset, le 16 mai 1885, Charles Cormier subit de lourdes pertes. Sa maison privée et son magasin devinrent la proie des flammes. Au mois de novembre 1886, Charles Cormier entra dans sa nouvelle demeure, mais il n'en jouit pas longtemps. Le 3 mai 1887, il avait une troisième attaque de paralysie, et quatre jours après, il rendait son âme à Dieu.

Le sénateur Cormier était un homme doux, sobre et charitable. Il fut un grand travailleur toute sa vie. Le

commerce a été sa principale branche d'action, mais il aimait aussi la culture de la terre. Dans les dernières années de sa vie, lorsque son fils Napoléon-Charles eût pris l'administration du magasin, on voyait souvent le Sénateur Cormier se diriger sur sa terre et prendre part au défrichement et à la culture.

PIERRE CORMIER-dit-ROSSIGNOL, fils de François et de Marie-Jeanne Leprince, b. à Bécancour, le 2 décembre 1770, agriculteur établi d'abord au lac St. Paul, puis alla demeurer au village de St. Grégoire, et enfin aux Trois-Rivières; marchand et navigateur; mort du choléra à bord de sa barge, en septembre 1821, se rendant des Trois-Rivières à Montréal; s. à Montréal le 8 du même mois; m. à Bécancour, le 3 juin 1793, à MARIE-ÉLISABETH LANDRY-dit-BERCASE (fille de Joseph et de Marie-Anne Arseneau) b. à Bécancour le 18 mai 1774; s. à St. Grégoire, le 15 août 1853.

Elle était la tante de Pierre Landry-dit-Bercase, décédé à St. Norbert d'Arthabasba, le 11 octobre 1891.

FRANÇOIS CORMIER-dit-ROSSIGNOL, fils de Pierre et de Marie Cyr, né à Beaubassin vers 1735; s. à St. Grégoire le 15 mars 1810. François Cormier était maître-charpentier de navires et agriculteur; il prit son établissement au lac St. Paul, entre Jacques Bourg à l'ouest et J. Bte. Alain à l'est; il épousa en premières noces, à Bécancour, le 7 janvier 1760, MARIE-JEANNE-VICTOIRE LEPRINCE (fille de Honoré et de Isabelle Forest), née à Port-Royal en 1741; s. à St. Grégoire le 21 mars 1795,

âgée de 54 ans ; en secondes noccs, François Cormier épousa à St. Grégoire, le 8 février 1796, GENEVIÈVE RICHARD (fille de Joseph et de Françoise Cormier), b. à Bécancour le 12 septembre 1767, décédée à Plessisville le 10 septembre 1845.

PIERRE CORMIER-dit-ROSSIGNOL, fils de François et de Marguerite Leblanc, marié vers 1760, à MARIE CYR (fille de Jean et de Françoise Melanson), née vers 1696, à Beaubassin. Ce Pierre Cormier fut le premier à prendre le surnom de Rossignol.

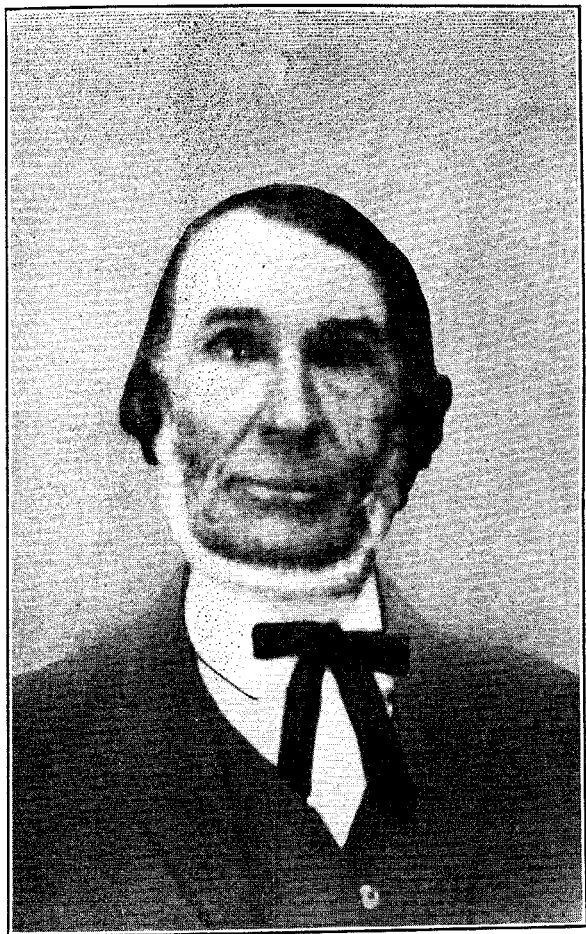
FRANÇOIS CORMIER, fils de Thomas et de Marie Madeleine Girouard, né à Beaubassin en 1672, marié vers 1692 à MARGUERITE LEBLANC (fille de Jacques et de Catherine Hébert).

THOMAS CORMIER, né en France vers 1636, arrivé à Port-Royal, Acadie, vers 1654, âgé de 18 ans. Au recensement de 1671, il est habitant et charpentier à Port-Royal, âgé de 35 ans, avec sa femme Madeleine Girouard, âgée de 22 ans, et une enfant. Au recensement de 1686, il est à Beaubassin avec neuf enfants, où il décède en 1703 ; marié à Port-Royal, vers 1669, à MARIE-MADELEINE GIROUARD (fille de François et de Jeanne Aucoin), née à Port-Royal, vers 1649, décédée à Beaubassin avant 1707.

LA FAMILLE LANDRY-dit-BERCASE

GÉNÉALOGIE DE PIERRE LANDRY-dit-BERCASE

Le grand-père de Pierre Landry-dit-Bercase, Joseph Landry, fils de Alexis Landry et de Marguerite Aucoin,



PIERRE-LANDRY BERCASE

De St-Norbert.

fut le premier Landry qui prit le surnom de Bercase.

En voici la raison :

Jean-Baptiste Benoit-dit-Bercase, époux de Isabelle Leblanc, habitant du lac St. Paul, n'avait pas d'enfants ; il adopta deux orphelins : Marie Landry, fille de Paul e de Marie Bourg, et Joseph Landry, fils de Alexis et de Marguerite Aucoin, de Kamouraska. Dès lors Joseph Landry ajouta à son nom celui de Bercase. J. Bte. Benoit-dit-Bercase fut inhumé à Bécancour, le 11 janvier 1777.

PIERRE LANDRY-dit-BERCASE, cordonnier, fils de Joseph et de Madeleine Vigneault, b. à St. Grégoire-le-Grand, le 2 avril 1806 ; s. à St. Norbert d'Arthabaska, le 11 octobre 1892 ; m. à St. Grégoire le 30 juin 1830, à OVILE GAUDET (fille de Michel et de Françoise Lemay, de Bécancour), b. à Bécancour vers 1811 ; s. à St. Norbert d'Arthabaska, le 20 avril 1891, âgée de 80 ans. Pierre Landry-dit-Bercase monta dans les Bois-Francis vers 1837. Etabli d'abord à Stanfold, vers 1840 il se fixa à St. Norbert.

N. B.—A St. Grégoire, le 10 octobre 1836, il fait baptiser Joseph. A Stanfold, le 16 janvier 1839, il fait suppléer aux cérémonies de baptême de Philomène, née le 2 novembre 1838, laquelle devint l'épouse de Ambroise Luneau.

JOSEPH LANDRY-dit-BERCASE, fils de Joseph et de Marie-Anne Arseneau, b. à Bécancour, le 1er avril 1779 ; m. à Bécancour le 16 février 1801, à sa parente du 4 au 4, MADELEINE VIGNEAULT (fille de Abraham et de Marie Bourg). En 1839, ils résident à Stanfold.

JOSEPH LANDRY-dit-BERCASE, (fils adoptif de J.-Bte. Benoit-dit-Bercase), fils de Alexis Landry-dit-Landreville, acadien, et de Marguerite Aucoin, né vers 1742, probablement à Kamouraska ; s. à St. Grégoire le 6 septembre 1831, âgé de 89 ans ; m. à Bécancour en janvier 1773, à MARIE-ANNE ARSENEAU (fille de Pierre et de Françoise Poirier). Le premier Landry qui prit le surnom de *Bercase*.

ALEXIS LANDRY-dit-LANDREVILLE, acadien, fils de Jean-Baptiste et de Josette Leblanc, marié à Marguerite Aucoin, résidant à Kamouraska probablement de 1742 à 1775. Pendant ce laps de temps, il aurait épousé en secondes noces Marie Anne Turgeon.

JEAN-BAPTISTE LANDRY, fils de Jean et de Marguerite Melanson, b. le 15 août 1721 ; marié à JOSETTE LÉBLANC (fille de François et de Jeanne Hébert).

JÉAN LANDRY, né à Port-Royal, vers 1687, décédé à Québec de la petite vérole pendant l'hiver de 1758 ; marié le 22 janvier 1714, à MARGUERITE MELANSON (fille de Charles et de Marie Dugas), née vers 1694 ; s. à Québec, le 13 février 1758, âgée de 64 ans ; morte de la petite vérole.

PIERRE LANDRY, fils de René et de Perrine Bourg, né vers 1658, marié vers 1682 à MADELEINE ROBICHAU. Au recensement de 1686, ils sont à Port-Royal, ayant un enfant, Pierre, âgé de 3 ans. Pierre Landry est âgé de 28 ans et son épouse Madeleine Robichau, 21 ans.

RENÉ LANDRY, baptisé en France, vers 1634, marié

à Port-Royal, vers 1657, à PERRINE BOURG. Au recensement de 1671, il est à Port-Royal, avec son épouse Perrine Bourg, leur fils Pierre âgé de 13 ans. En 1686, il est encore à Port-Royal, âgé de 52 ans et marié à ANNE BESNARD, âgée de 41 ans. En 1714, il est à la rivière aux Canards, en Acadie, ayant pour troisième femme ANNE THÉRIOT.

Pierre Landry-Bercase exerçait le métier de cordonnier à St-Grégoire. Ne nous étonnons pas s'il a laissé la cordonnerie pour venir ouvrir une terre dans les Bois Francs. Dans ce temps-là on ne faisait pas une spécialité de la chaussure. Le cordonnier n'était pas accablé par l'ouvrage. Autre temps, autre mœurs, autres modes ! On ne faisait pas un usage continu de la chaussure ; pendant l'été les enfants étaient la plupart du temps nu-pieds, souvent même les grandes personnes. On employait aussi pour aller aux *bâtiments* et au jardin les sabots de bois.

La chaussure la plus en vogue, au moins la semaine, était faite en cuir rouge, cousue avec de la *babiche* de peau de chat. Les souliers des hommes avaient des hausses en peau de veau ou de mouton, que l'on ramenait sur le bas du pantalon replié. Beaucoup de cultivateurs ne portaient pas d'autres chaussures et la plupart les confectionnaient eux-mêmes. On ne faisait travailler le cordonnier que rarement. Il fallait que ce fût un dépensier, un homme très fier et orgueilleux pour se servir de chaussures dites *françaises* les jours de semaine.

Les jeunes filles avaient des bottines faites par le cordonnier, et dont elles ne se servaient que les jours de

fête. Bien souvent il arrivait que pour garder ces chaussures en bon état, si on était obligé d'aller à l'église à pied, (pour ménager les chevaux), on allait pieds nus ou avec ses souliers de bœuf, jusqu'aux premières maisons du village, et là, on chaussait sa bottine, que l'on avait eu soin de noircir avant le départ ; pour le retour à la maison, on avait la précaution de rechanger de chaussures pour reprendre ses souliers de bœuf qu'on avait laissés sous la clôture.

Il va sans dire que dans les premiers temps des Bois-Francis, le cordonnier n'avait pas beaucoup de clients, aussi Pierre Landry-Bercase exerçait rarement son métier, au moins pour les autres car chacun faisait sa petite besogne à la maison. Chacun était un tant soit peu cordonnier, quelques-uns cependant étaient obligés de faire travailler notre cordonnier. La chaussure était bien faite, mais jamais huilée ni noircie, pour la bonne raison qu'il manquait d'huile ou de matière à noircir.

Dans la suite, quand quelqu'un étrennait des chaussures sans les huiler et noircir, on disait : "Tu as graissé tes bottes avec de l'huile à Bercase".

Au temps de Pierre Landry-Bercase, voici comment, dans nos vieilles campagnes, on préparait et employait le cuir. J'emprunte le récit de Jean Sans Terre : un moyen comme un autre de rompre la monotonie et de donner du courage à ceux que la lecture des généalogies ennuirait.

Autrefois les vieilles paroisses possédaient toutes une boutique étrange surmontée d'un long tuyau, et entourée d'une grande cour garnie *d'étend-perches* chargées à se

rompre de *côtés de cuir* qui séchaient. Des rangées immenses de rouleaux d'écorce de pruche attendaient l'heure des transformations chimiques.

Vous avez tous connu la vieille tannerie d'autrefois, bâtie à l'entrée du *faubourg*. Elle existe encore en certains endroits, mais les personnes délicates n'ont plus besoin de s'enfouir le nez dans leur mouchoir parfumé avant de la dépasser, aucune odeur caractéristique ne s'échappe de la cour, les *perches* vermoulues et cassées pendent en désordre au bout des *fourches* à moitié arrachées, le grand tuyau ne fume plus, seules les roues de la voiture qui s'enfoncent sans bruit dans le tan qui assèche les ornières de la *devanture* nous rappellent que la tannerie eut un temps de prospérité.

C'est reconnu, les manufacturiers de chaussures et les marchands détailliers s'en réjouissent, toutes les tanneries de paroisses sont fermées, et c'est rare de voir un homme qui achète tout un *côté-de-cuir*.

D'où vient cela ?

Tout simplement parce qu'il ne se porte plus de *bottes sauvages*, ni de *souliers-à-bas-quartiers*.

Les habitants d'aujourd'hui s'en vont par les champs avec de grosses bottines lacées haut, ou encore les pieds bouclés dans de pesantes claques caoutchoutées très malsaines, et les femmes à la mode se dandinent dans la cuisine en *souliers fins*, les talons haut.

On ne voit même plus de ménagères en souliers, les talons bas. Les planchers des maisons récentes sont tout picotés de la marque des gros clous de bottes ferrées, et on entend venir un voisin d'un mille sur les cailloux du

chemin. J'aimerais autant qu'on fût retourné sans façon aux sabots de bois d'Anne de Bretagne.

La mode changeant, plus d'une industrie est disparue. Le tanneur, un quart-de-métier qui vivait à l'aise, s'est mis à ses rentes avec dépit, les apprentis ont déserté les cuves mal odorantes, et les femmes d'habitant ne savent plus *monter* un bon soulier de cuir. Il est vrai qu'il nous est venu un cordonnier blême pour raccomoder ces grosses bottes que personne autre que lui ne peut *radouber*, mais bien des pauvres femmes qui faisaient vivre leur famille du travail de leurs mains ont gémi en voyant leur couteau bien coupant se rouiller dans l'inaction et leurs alènes pointues restent toujours piquées à la poutre au-dessus de la fenêtre. Personne ne vient leur commander une bonne paire de chaussures.

Autrefois, l'habitant ne vendait pas ses peaux vertes pour enrichir les commerçants finauds. Au printemps, il salait bien proprement les peaux de veaux et les gardait soigneusement roulées sur une pièce de l'étable. Aux alentours des Avents, lors des grandes boucheries, il descendait ensemble la peau de bœuf tué et de la brebis immolée, chez le tanneur du village.

Quelques semaines plus tard, le dimanche après la messe, il montait ses *côtés-de-cuir* enroulés comme de larges parchemins anciens avec son adresse en écriture bien lisible sur le luisant des peaux et son numéro en chiffres cabalistiques dans un coin mal uni des pattes.

Au grenier de la petite maison de tout habitant il y avait du cuir à l'année pour tous les usages : Le *côté-de-cuir* pour les souliers neufs, la *peau-à-babiche* taillée bien

droit, un reste de *goudrier* pour fournir des pièces aux bottes percées, et les peaux de veaux et de moutons pour faire des *jambes-de-bottes* et des *hausses-de-souliers* sauvages.

Aujourd'hui, on serait émerveillé de voir autant de richesses dans nos greniers.

A l'automne, c'était de mode, tout le monde de la maison devait être chaussé en neuf.

Un jour qu'il pleuvait trop fort pour aller aux champs, papa partait avec le côté-de-cuir et toute la série de nos *patrons* de chaussures taillés dans de larges bardeaux de cèdre. Il se rendait chez madame Firmin et lui demandait de vouloir bien lui monter plusieurs paires de souliers de toutes dimensions, tant avec des *langues* pour y accoupler dans la suite des jambes et autant sans langue pour y coudre des hausses de souliers.

Une semaine ou deux après, suivant la presse, un samedi sans école, papa m'envoyait à pieds, à travers les champs, pour rapporter les souliers et le reste du cuir.

Il me confiait l'argent pour payer la *monture*, vingt sous par paire, et tout le long du chemin je tenais la monnaie dans ma main au fond de ma poche pour ne pas la perdre. Et je revenais tout fier avec les souliers sur mon dos, accouplés deux à deux par un bout de ligneul incassable, et le rouleau de cuir sous mon bras.

C'était réjouissance à la maison parmi les enfants quand arrivaient les souliers neufs. Chaque petit examinait les siens, les essayait. Comme ils étaient bien faits, avec leur forme ajustée au pied, leur bout artistement plissé, leur ligneul noir bien caché dans le demi-trait du

couteau, et les *renforts-à-côtés* bien fermés, ils ne prendraient certainement pas l'eau.

La première journée de mauvais temps, papa posait les jambes aux souliers des petits garçons et les hausses aux souliers des petites filles. Le soir après l'école nous trouvions nos bottes finies.

Elles n'étaient pourtant pas encore prêtes à porter.

Il fallait les *couperoser* pour les teindre en noir.

On achetait des cristaux de vitriol bleu, du poison, qu'on faisait dissoudre dans l'eau chaude, et on en lavait ensuite les souliers jaunes.

Le cuir bientôt tournait irrévocablement au noir. Ensuite papa les embibait d'une copieuse couche *d'huile à graisser*, et le lendemain, avec de bons bas de laine tricottés pendant l'hiver précédent par maman, nous étrennions nos bottes neuves.

Si elles étaient trop grandes, ce que papa jugeait vite en nous tâtant les orteils à la pointe de nos bottes, nous ajoutions une paire de *chaussettes*, et alors le père le déclarait solennellement à chacun de nous : "Vous voilà chaussé pour l'hiver !"

Si les jambes de veaux avaient une tendance marquée à nous *ravaler sur les talons*, avec générosité papa nous taillait dans la peau-à-babiche des *cordes-de-bottes* larges du petit doigt, il les huilait pour les assouplir et nous nous ceinturions les jambes à force de bras pour tenir à la fois nos bas relevés et les jambes de nos culottes d'étoffe-du-pays dans les jambes de nos bottes sauvages.

Comme nous étions légers avec nos nouvelles bottes, souples et bien noires ! Papa en profitait.

Invariablement, il disait pendant une semaine au moins :

“A cette heure que tu es bien chaussé, viens me *toucher les bœufs* après ton école ; rentre le bois pour le poêle, ou bien encore, cours chez le voisin me faire cette commission.”

Et nous allions partout sans fatigue avec nos bottes neuves.

En nous rendant à l'école nous marchions en plein dans le ruisseau, de l'eau aux genoux, pour prouver à nos petits compagnons que nos bottes étaient étanches.

Ces sortes de chaussures ne menaient pas plus de bruit que des pantoufles de chamois : on aurait dit que la personne ainsi chaussée marchait toujours sur la pointe des pieds. Les femmes *bardassaient* à la journée dans la cuisine sans qu'on les entende.

Après des mois et des mois, surtout si vous aviez la détestable habitude de vous traîner les pieds en marchant, la semelle s'amincissait graduellement, et bientôt un trou se déclarait au talon ou sous le quartier de devant.

Le soir, après souper, papa trempait la botte dans une cuvée d'eau tiède, il faisait une *babiche*, taillait une *pièce de goudrier* et il la cousait à la surgette. La botte, un peu apesantie, ne prenait pas plus l'eau qu'auparavant.

Mais malheur à vous si vous glissiez à la cachette l'hiver sur la croûte verglassée, et qu'il vous prît envie de conduire votre traîneau en laissant traîner la pointe du pied.

D'abord rien n'y paraissait, sauf que le ligneul devenait blanc et mousseux, mais bientôt le bout de la bo-

s'égueulait lamentablement avec une tendance exagérée à s'ouvrir davantage.

Papa disputait bien un peu, mais bientôt, avec patience, il sortait la pelotte de *fil à ligneul*, en enroulait quatre brins ensemble, les cirait d'un gros brai noir enveloppé dans un morceau de cuir, il soudait aux deux bouts de son ligneul nouveau de grosses soies de porc pour lui aider à les faire passer en sens inverse dans le petit trou de *l'alène à ligneul* et l'accident trop souvent répété dans le cours de l'hiver était vite réparé. Pour ceux qui étaient trop *brise-fer*, au lieu de ligneul, il se servait de fil de laiton et le bout de la botte résistait à tous les assauts.

A notre lever, papa veillait avec scrupule à une opération très désagréable à mon sens. Tous les jours, avant de nous chausser, il fallait graisser les bottes et les souliers. Le côté-de-cuir était apporté près du poêle pour étendre les chaussures, l'huile bouillait dans le plat de fer-blanc, et, avec une *navette*, nous cirions nos chaussures. La maîtresse d'école n'aimait pas beaucoup cela, à cause de son plancher blanc, mais papa passait outre sans s'occuper des semonces que nous attrapions.

Personne dans cet heureux temps ne se plaignait du froid aux pieds.

Nos bottes ne gelaient pas et la neige ne s'introduisait jamais dans nos *jambes-de-bottes* bien fermées. Quand venaient les dégels du printemps, les hommes ne se faisaient pas scrupules d'aller à la grand'messe en raquettes avec leurs bottes sauvages, surtout si elles étaient neuves et si les jambes étaient encore jaunes.

C'était une chaussure idéale, parfaite en tout point, qui n'usait point les bas au talon, qui ne donnait jamais de cors et ne blessait jamais les pieds.

Rassemblez vos souvenirs, jeunes *sportmen* des villes, rappelez-vous le bien aisé qui vous envahit l'hiver quand vous chaussez de chauds mocassins blancs pour aller en raquettes ; comme vous vous sentez légers !

Il vous prend des envies folles de sautiller, de frapper du talon, de courir, de galopper, et de sauter en l'air.

Vous avez les pieds si libres, vous vous sentez si dispos !

Il en était toujours ainsi au temps des *bottes-sauvages* et des *souliers-à-bas-quartiers*.

Quand donc la mode retournera-t-elle aux chaussures d'autrefois ?

GÉNÉALOGIE DE M. L'ABBÉ CLOVIS GAGNON

PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT DANS LES
BOIS-FRANCS, EN 1840

M. l'abbé Clovis Gagnon naquit à Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska, le 23 janvier 1810, d'Antoine Gagnon et de Marie-Josephte Miville, fit ses études à Ste-Anne-de-la-Pocatière, et fut ordonné à Québec, le 3 mars 1839. Vicaire à St-Michel-de-Bellechasse, à St-Roch des Aulnais, à St-Henri-de-Lauzon (1839), au Cap Santé (1839-1840) ; missionnaire de Somerset (1840-1844), avec desserte de Blandford, Stanfold, Arthabaska et Warwick (1840-1844) ; missionnaire de St-Norbert d'Arthabaska (1844-1848), avec desserte de St-Christophe

et de Warwick ; curé des Eboulements (1848-1876), où il est décédé le 16 août 1876.

Les missionnaires qui ont précédé M. l'abbé Gagnon, dans les Bois-Francis, ont, sans doute, beaucoup de mérite devant Dieu et devant les hommes. Les voyages qu'ils furent obligés de faire, à travers la forêt et les savanes, étaient bien pénibles et souvent bien dangereux, mais leurs missions accomplies, ils retournaient dans leurs paroisses respectives.

M. Gagnon fut le premier prêtre qui vint demeurer sur le territoire des Bois-Francis. Il séjourna de l'automne 1840 à l'automne 1844 à Somerset, et de cette époque à l'automne 1848, à St-Norbert d'Arthabaska, ayant à desservir, lui seul, les Cantons de Blandford, de Stanfold, de Somerset, d'Arthabaska et de Warwick, jusqu'à l'automne de 1844. M. Gagnon vécut, seul prêtre dans les Bois-Francis, pendant quatre ans. Pour visiter son plus proche confrère, il lui fallait descendre à Gentilly, distance de près de douze lieues, et par quels chemins ?

Ecoutez M. l'abbé Trudelle :

“ Pour aller des paroisses du bord du fleuve aux Bois-Francis, il fallait d'abord passer la savane de Blandford, qui sépare la paroisse de Gentilly des nouveaux établissements de la rivière Bécancour, et à travers laquelle un chemin mal entretenu conduisait alors. Mais cela n'était rien, comparé à l'affreuse savane de Stanfold, que l'on ne pouvait passer qu'à pied pendant près de sept mois de l'année ; car il n'était possible aux voitures de la traverser que depuis le mois de décembre jusqu'au mois

d'avril, lorsque le froid avait consolidé les eaux bourbeuses de ce vaste marais.

Les premiers colons avaient frayé, dans cette savane, depuis la chapelle de la rivière Bécancour jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold, un chemin sur lequel ils avaient jeté des branches, qui leur donnaient le moyen de se soutenir au-dessus des bourbiers sans fond qu'ils rencontraient à chaque instant.

Pour rendre ce sentier praticable aux voitures d'hiver, on était obligé d'aller, par corvées de quinze à vingt hommes, battre la neige avec les pieds pour la détremper avec l'eau, sans quoi la glace ne se serait pas formée. Cela ne se faisait pas ordinairement sans que l'on vît plusieurs enfoncer jusqu'aux genoux, et souvent jusqu'au milieu du corps, dans cette eau fangueuse et à demi gelée. Si deux voitures se rencontraient, il n'était pas rare de voir les chevaux, qui mettaient le pied hors du chemin battu, disparaître presque entièrement dans les ornières, d'où on ne les retirait qu'au moyen de cordes et de leviers. Quelques-uns de ces pauvres animaux et plusieurs bêtes à cornes y sont même péri. Ce fut là cependant le chemin par lequel, pendant près de onze ans, des milliers de colons, hommes, femmes et enfants, ont dû passer pour se rendre dans les Bois-Francis. Qui pourrait dire les misères et les souffrances de tout genre qui y furent endurées ? Le cœur saigne au récit qu'en font les premiers habitants de ces contrées."

Tels sont les sentiers que M. l'abbé Gagnon avait à parcourir pour porter les secours de la religion aux colons, disséminés ça et là, dans les Bois-Francis.

La plupart du temps, c'est à pied ou à cheval qu'il allait administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées. Il fallait un homme d'un courage et d'une vigueur plus qu'ordinaires pour supporter les fatigues d'un si pénible apostolat. M. Gagnon possédait ces qualités. Il travaillait pour Dieu et la Patrie, voilà le secret de son dévouement héroïque.

Les anciens nous parlent encore des courses pénibles de ce premier missionnaire résidant dans les Bois-Francis.

Que de fois, au milieu de ses voyages, ne s'est-il pas vu exposé aux plus grands dangers, au froid, à la faim et à toutes sortes de misères !

Celui qui l'aurait rencontré, en pleine forêt ou traversant la fameuse savane de Stanfold, son breviaire suspendu au cou, un bâton dans une main, une torche allumée dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire, l'homme de Dieu.

M. l'abbé Clovis Gagnon était l'oncle de monsieur Antoine Gagnon, ancien agent des Terres de la Couronne à Arthabaska.

Antoine Gagnon naquit à Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 7 avril 1827. Après avoir fait ses études au collège de Sainte-Anne, il étudia l'arpentage ; et après sa réception comme arpenteur, il vint résider à Somerset, où il ne fut que peu de temps. De là, il vint s'établir à Arthabaska, où il pratiqua sa profession. Il fut nommé Agent des Terres de la Couronne. Il était marié à Hermine Girouard, fille de Joseph et de Emélie Guillaume-dit-Descormiers. Il mourut à Arthabaska le 15 mai 1902. M. Achille

Gagnon, qui vient de mourir, était le fils de M. Antoine Gagnon.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

M. Achille Gagnon, industriel, de cette ville, est mort dimanche soir, le 27 juillet 1919.

Sa mort a plongé notre population dans un deuil général. Avec lui disparaît l'un des citoyens les plus importants et les plus estimés d'Arthabaska.

Il fut un homme d'affaires remarquable; il joua dans le commerce et l'industrie un rôle considérable.

Il débuta dans le commerce général et devint bientôt l'un des commerçants les plus importants de l'écorce de pruche, alors que ce commerce était très prospère.

Plus tard, il fut le propriétaire et l'administrateur d'une grande tannerie à Victoriaville, d'un moulin à scies et de limites à bois très étendues. Il construisit le premier aqueduc de Victoriaville, et dota Arthabaska et Victoriaville de la lumière électrique.

M. Gagnon fit installer à *ses frais et dépens*, dans l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, un système d'éclairage électrique et fournit *gratuitement* la lumière pour toute la communauté, tant qu'il fut en possession des usines électriques à Victoriaville.

C'était un homme de progrès, il contribua largement au progrès de Victoriaville et d'Arthabaska.

Pendant plusieurs années il occupa des charges publiques, à Victoriaville et à Arthabaska. Homme charitable, il sut aider bien des misères, bien des pauvres. M. Gagnon a succombé à une maladie qui ne pardonne pas.

Il était malade depuis bientôt trois ans.

C'est à son énergie, à sa vigueur extraordinaire, qu'il a dû de pouvoir résister aussi longtemps. Il était né à Arthabaska le 1er décembre 1853, du mariage de M. Antoine Gagnon et de Hermine Girouard. En 1882, il épousait Mlle Clorinde Plamondon, fille de l'honorable juge Plamondon, ancien juge de la cour supérieure à Arthabaska.

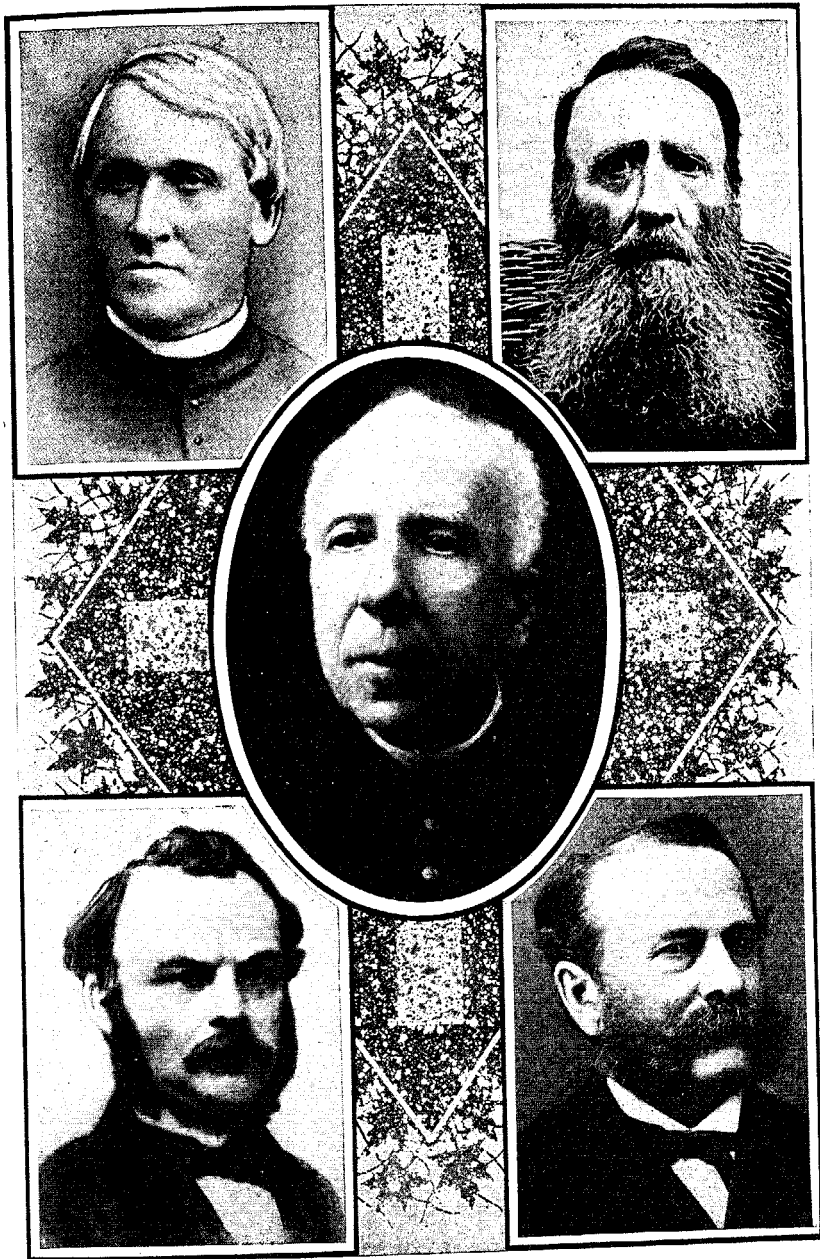
Il laisse quatre fils : Ernest, qui demeure à Ottawa, Roger, agronome, de la Rivière du Loup ; Paul, enrôlé dans le C. O. T. C. Laval et revenu récemment d'Angleterre, et Hervé, étudiant au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

ANTOINE GAGNON, fils de Joseph-Antoine et de Geneviève Boucher, m. à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 12 novembre 1787 à MARIE JOSETTE MIVILLE-dit-DESCHESES (fille de Xiste et de Josette Miniot).

JOSEPH-ANTOINE GAGNON, fils de Antoine et de Reine-Thérèse Ouellet, b. à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 25 mai 1739, où il se marie le 18 février 1765 à GENEVIÈVE BOUCHER (fille de Philippe et de Marie Dionne), b. à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 7 janvier 1739.

ANTOINE GAGNON, fils de Jean et de Jeanne Loignon, b. à la Rivière-Ouelle, le 9 septembre 1703 ; m. à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 24 novembre 1727, à REINE-THÉRÈSE OUELLET (fille de Joseph et de Reine Meneuse), b. à la Rivière-Ouelle, le 8 décembre 1704.

HISTORIENS DES BOIS-FRANCS



1. M. l'abbé Charles Trudelle.

2. M. l'abbé C.-F. Baillargeon

3. Mgr P.-H. Suzor, P.-R.

5. M. H. St-Germain

JEAN GAGNON, fils de Robert et de Marie Parenteau, b. à Québec, le 27 avril 1659 ; s. à la Rivière Ouelle, le 17 février 1742 ; (en 1736, il était commandant de la milice de la côte sud) ; m. en premières noces, à Québec, le 28 octobre 1686, à JEANNE LOIGNON (Aloignon), (fille de Pierre-Denis et de Françoise Roussin), b. le 19 janvier 1670, à la Sainte-Famille ; s. à la Rivière-Ouelle, le 10 septembre 1717.

En secondes noces Jean Gagnon marie à Québec, le 4 novembre 1718, FRANÇOISE DORÉ (fille de Louis et de Jeanne Fossé), b. à Québec le 7 avril 1678 ; s. à la Rivière Ouelle, le 10 décembre 1748.

ROBERT GAGNON, baptisé en France en 1632, fils de Jean Gagnon et de Marie Gestray, de Ventouse au Perche ; s. à Sainte-Famille, I. O. le 2 septembre 1703 ; m. à Québec, le 3 octobre 1657, à MARIE PARENTEAU, baptisée en France, en 1641 (fille de Antoine Parenteau et d'Anne Poisson, de Saint-Nicolas, évêché de La Rochelle, en France).

M. L'ABBÉ CHARLES TRUELLE

PREMIER HISTORIEN DES "BOIS-FRANCS" EN 1852

Le premier écrit que nous avons sur les Bois-Francis est dû à la plume de M. l'abbé Charles Trudelle, curé de Somerset de 1850 à 1856. Il est intitulé "Trois Souvenirs," et le premier est consacré aux "Bois-Francis". Composé en 1852 et publié d'abord dans "l'Abeille", il fut mis en volume en 1878. C'est l'histoire de la découverte,

de la colonisation, du développement des Bois-Francis. Ce petit ouvrage, palpitant d'intérêt, fut très populaire à son heure. Combien de vieillards m'ont répété qu'autrefois on en faisait la lecture dans les familles, lecture qui leur avait fait verser bien des larmes en remettant dans leur mémoire le souvenir des misères, des souffrances endurées par leurs vieux parents et par eux-mêmes.

GÉNÉALOGIE DE M. L'ABBÉ CHARLES TRUELLE

M. l'abbé Charles Trudelle est né à Charlesbourg, le 28 janvier 1822. Il était fils de Jean Trudelle et de Marie Geneviève Jobin. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 24 mars 1845, il demeura professeur au Séminaire de Québec jusqu'en 1850. Nommé curé de St-Calixte-de-Somerset, il y demeura jusqu'en 1856. Transféré à la cure de la Baie St-Paul, il desservit cette importante paroisse jusqu'en 1864. Pendant douze ans il fut curé de la paroisse St-François, Rivière-du-Sud, y bâtit la belle église actuelle et fit l'acquisition d'un superbe carillon de cloches.

M. l'abbé Trudelle a visité l'Europe en 1869. Il a eu le bonheur, pendant son séjour à Rome, d'assister à l'ouverture du Concile du Vatican. A son retour d'Europe, il continua de desservir la paroisse St-François, Rivière-du-Sud, jusqu'en 1876. Au mois d'octobre de cette même année, il fut transféré à la cure de St-Michel, comté de Bellechasse. Appelé au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière en 1878, il y demeura huit années, pendant lesquelles ses actes de dévouement et de charité ne se

comptent pas. Il fit aussi de grandes améliorations aux édifices de cette institution.

Après avoir été six ans supérieur du dit collège de St-Anne, il pria, en 1886, Son Eminence le Cardinal Taschereau de lui permettre de se reposer. Ce repos bien mérité lui ayant été accordé, M. Trudelle se retira à l'Hôpital-Général de Québec. Au mois de mai 1887 Son Eminence le Cardinal Taschereau lui confia le chapelinat du Sacré-Cœur, poste qu'il a occupé jusqu'en 1896, alors qu'il fut atteint de cécité.

Le 24 mars 1895, M. Trudelle a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est demeuré au Sacré-Cœur jusqu'à sa mort, arrivée le 14 juillet 1904. Il était âgé de 82 ans et 5 mois.

M. l'abbé Charles Trudelle a écrit l'histoire de sa paroisse natale, Charlesbourg, celle de la Baie St-Paul, où il a été curé de 1856 à 1864, une notice sur le Frère Louis, récollet, un écrit sur le Pain bénit.

JEAN TRUDELLE, fils du capitaine Ambroise et de Marie-Louise Falardeau, né vers 1790, résidant à Charlesbourg, lors de son mariage le 24 novembre 1812, avec MARIE-GENEVIÈVE JOBIN (fille majeure du capitaine Jacques Jobin et de Geneviève Bédard, de Charlesbourg).

AMBROISE TRUDELLE, capitaine, fils de Pierre et de Françoise-Charlotte Masse, b. à Charlesbourg le 20 janvier 1752 ; s. à St-Ambroise en 1825 ; m. à Charlesbourg, en 1771, à MARIE-LOUISE-MARGUERITE FALARDEAU (fille de Pierre et de Marie-Agnès Fluet), b. à Charlesbourg, le 19 juin 1754.

PIERRE TRUDELLE, fils de Jean et de Michelle Nolin, b. à Charlesbourg, le 12 février 1730 ; tué au camp de Beauport, en 1754, selon M. l'abbé David Gosselin, (Mgr Tanguay dit en 1759) ; marié à Québec, le 15 février 1751, à FRANÇOISE-CHARLOTTE MASSE (fille de Antoine et de Marie-Jeanne Choret, veuve de Jean Normand), b. à Québec, le 2 décembre 1728 ; mariée en secondes noces à Charlesbourg, le 24 mai 1762, à Charles Verret.

JEAN TRUDELLE, fils de Nicolas et de Barbe Letarte, b. à l'Ange-Gardien, le 3 mai 1692 ; m. à St-Pierre, Ile d'Orléans, le 4 novembre 1716, à MICHELLE NOLIN (fille de Jacques et de Françoise Chalifour), b. en 1692.

NICOLAS TRUDELLE, fils de Jean et de Marguerite Thomas, b. au Château-Richer, le 12 avril 1662 ; m. à l'Ange-Gardien, le 7 janvier 1684, à BARBE LETARTE (fille de René et de Louise Goulet), b. en 1665 ; s. à l'Ange-Gardien, le 15 janvier 1750.

JEAN TRUDELLE, tisserand, fils de Jean et de Marguerite Nouier (Noyer), b. en 1629 ; s. à l'Ange-Gardien, le 26 novembre 1699 ; m. à Québec, le 19 novembre 1655, à MARGUERITE THOMAS (fille de Jean et de Marguerite Fredeux), b. en 1634 ; s. à l'Ange-Gardien, le 1er septembre 1695.

JEAN TRUDELLE, époux de Marguerite Nouier (Noyer) était de la paroisse de Parfondeval, près de Mortagne, département de l'Orne, France.

Il est le premier ancêtre canadien de tous les Trudelle du Canada.

A l'automne de 1657, il alla s'établir à l'Ange-Gardien, sur une terre encore occupée par l'un de ses descendants.

LA FAMILLE MAILHOT-DIT-LEBLOND

M. L'ABBÉ CHARLES-ÉDOUARD MAILHOT, AUTEUR
DES " BOIS-FRANCS "

L'abbé Charles-Édouard Mailhot-dit-Leblond, né à Gentilly, le 6 juin 1855, de Michel Mailhot-dit-Leblond, cultivateur, et de Julie Bourbeau-dit-Beauchesne, fit ses études classiques et théologiques au Séminaire des Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr L.-F. Lafèche, le 25 septembre 1881. Vicaire à Gentilly (1881-1883) à St-Célestin, à St-Pierre-les-Becquets et à St-Stanislas-de-Champlain, (1883-1884), de nouveau vicaire à Gentilly (1884-1886) ; curé à St-Louis-de-Blandford (1886-1898), où il a restauré l'église en 1891. Missionnaire de Ste-Marie de-Blandford (1887-1889), où, en 1889, il fit transporter la chapelle du Domaine de Gentilly à l'endroit actuel ; missionnaire aussi de Ste-Anne du Sault (1887-1888), curé de St-Paul-de-Chester (1898-1908) où il a terminé l'intérieur de l'église. Retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en 1908.

MICHEL MAILHOT-DIT-LEBLOND, fils de François-Xavier et de Elisabeth Beaudet, b. à Gentilly, le 15 octobre 1812 ; décédé à Gentilly le 18 juin 1875 et inhumé dans l'église paroissiale le 21 ; (1) m. à Gentilly, le

(1) L'acte de sépulture de Michel Mailhot dans les registres de Gentilly, est erroné et incomplet.

20 janvier 1835, à JULIE BOURBEAU-dit-BEAUCHESNE (fille de Joseph et de Josette Houle), b. à Bécancour, le 2 mars 1814 ; décédée à Gentilly le 21 décembre 1873, et inhumée dans l'église, le 23.

FRANÇOIS-XAVIER MAILHOT-dit-LEBLOND, fils de Alexis et de Marie-Marguerite Frigon, né à Gentilly, le 8 mars 1787 ; b. le même jour à Champlain. En 1806, alors résidant à Gentilly et âgé de 20 ans, il acheta une terre dans le 3ème rang de Gentilly d'un nommé Antoine Hamel, de Ste-Croix ; cultivateur et navigateur, il bâtit deux vaisseaux du nom de *brick batard* ; noyé vis-à-vis la paroisse de St-Antoine de Tilly à la fin de mai 1860 et inhumé à St-Romuald, le 2 juillet de la même année ; m. à Gentilly le 14 octobre 1811, à MARIE-ÉLISABETH BEAUDET (fille de Michel et de Marie-Louise Michel-dit-Bécotte), b. à Gentilly le 14 février 1789 ; s. à Gentilly, le 23 août 1865, âgée de 76 ans.

ALEXIS MAILHOT-dit-LEBLOND, fils de Louis et de Marie-Josette Brisson, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 7 avril 1754 ; décédé subitement à Gentilly le 10 décembre 1819, âgé de 67 ans ; m. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 15 octobre 1781, à MARIE-MARGUERITE FRIGON (fille de Paul et d'Ursule Lefebvre), b. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 12 juillet 1762 ; s. à Gentilly le 16 mars 1833, âgée de 70 ans.

Alexis Mailhot-dit-Leblond était le frère de Modeste Mailhot-dit-Leblond, surnommé le Géant Canadien, baptisé à St-Pierre-les-Becquets, le 9 juillet 1763 ; inhumé à

St-Jean-Deschaillons, le 1^{er} mars 1834. Il pesait, au moment de sa mort, voyons-nous dans les registres de St-Jean, 619½ livres.

LOUIS MAILHOT-dit-LEBLOND, fils de Louis et de Marie-Madeleine Houy, b. en 1719 ; s. à St-Pierre-les-Becquets, le 27 juin 1781 ; m. à St-Pierre-les-Becquets, le 3 février 1744 à MARIE-JOSETTE BRISSON (fille de Pierre et de Marie-Catherine Courteau), b. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 22 juillet 1724 ; s. à St-Pierre-les-Becquets, le 29 janvier 1798, âgée de 75 ans.

Ce Louis Mailhot fut le premier qui prit le surnom de Leblond.

LOUIS MAILHOT, fils de René Mailhot-dit-Laviolette et de Marie Chapacou, b. au Cap Santé, le 18 janvier 1689 ; s. à St-Jean-Deschaillons, le 1^{er} décembre 1760 ; marié vers 1712, à MARIE-MADELEINE HOUY (fille de Robert et de Anne-Françoise Goron), b. vers 1690, au Cap Santé. Ce Louis Mailhot était le frère de François Mailhot, marié à Marie Charlotte Gauron, père de Marie Mailhot, mariée à Noël-Augustin Dubuc, père et mère de Julien Dubuc, baptisé à St-Pierre-les-Becquets, le 10 janvier 1762 ; plus tard fondateur de la ville de Dubuque, Iowa, États-Unis. Julien Dubuque, surnommé la Petite Nuit, se maria à Potosa, fille du chef sauvage Péosta. Il mourut en mars 1810.

RENÉ MAILHOT-dit-Laviolette, baptisé en 1637 ; marié en 1680 à MARIE CHAPACOU (fille de Simon-Jean et de Vincente Pacaud), b. en 1658 ; s. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 25 décembre 1733.

Au recensement de 1681, René Mailhot dit-Laviolette est à St-Charles-des-Roches (Les Grondines), âgé de 44 ans, avec sa femme Marie Chapacou, âgée de 24 ans, et trois enfants : René, âgé de 6 ans, Marie, 4 ans, Jean, 2 ans.

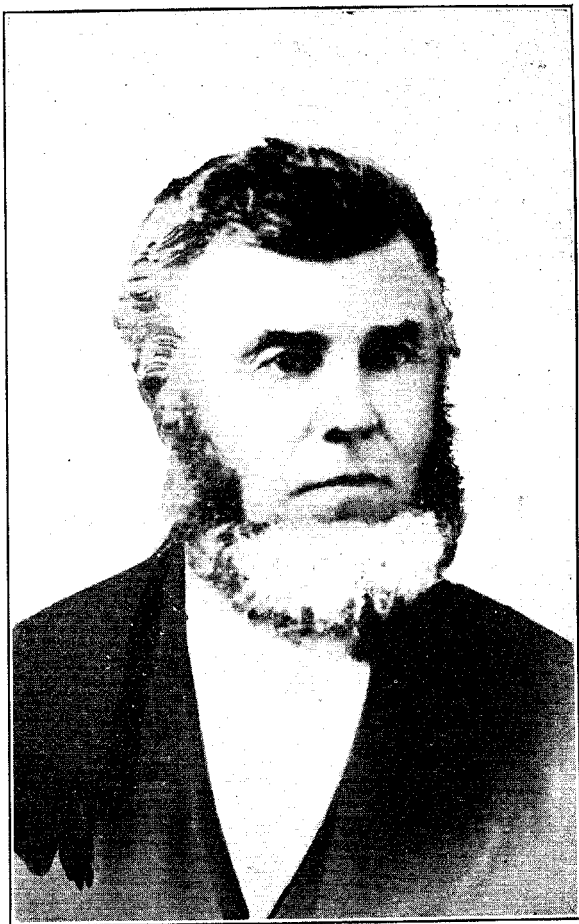
LA FAMILLE HÉBERT

Voici une famille qui a sù s'attirer l'attention des écrivains canadiens. M. Napoléon Bourassa, dans son roman "Jacques et Marie," a choisi son héros dans la famille Hébert.

M. l'abbé Raymond Casgrain dans son "Pèlerinage au pays d'Évangéline," consacre quelques pages à raconter les tribulations d'Étienne Hébert pour retrouver ses frères. Il nous apprend aussi comment et par quel heureux hasard il a retrouvé à Québec sa fiancée de La Grand-Prée.

M. Antoine Gérin-Lajoie, rapporte la tradition, aurait fait, vers 1860, par le Grand-Tronc, un voyage de Québec à Plessisville, avec son ancien condisciple de collègue, M. Noël Hébert, alors député de Mégantic. Il se serait rendu à la résidence de son ami, pour visiter sa propriété, située sur les bords de la rivière Nicolet, sur le 2ème lot du 13ème rang du Canton d'Arthabaska.

L'aspect riant de la belle petite rivière Nicolet, les charmantes montagnes encore couvertes d'épaisses érablières, le sol fertile produisant de riches moissons, le récit du travail opéré par son ami, depuis son arrivée au milieu de la forêt jusqu'à ce jour, étaient bien de nature



NOEL HÉBERT
Jean Rivard le défricheur.

à enthousiasmer l'âme poétique de notre littérateur.

Cette excursion champêtre aurait alors fait naître dans l'esprit de M. Gérin-Lajoie l'heureuse inspiration d'écrire son charmant livre "Jean Rivard, le défricheur", poème dans lequel il dramatise la vie de son ami, Noël Hébert.

GÉNÉALOGIE DE NOËL HÉBERT, SURNOMMÉ
"JEAN RIVARD"

NOËL HÉBERT, fils de Pierre et de Marie-Louise Mauseau, b. à St-Grégoire de-Nicolet, le 25 décembre 1819, établi dans le canton d'Arthabaska vers 1845, député pour le comté de Mégantic, de 1858 à 1863. Va s'établir à l'Assomption, Illinois, en 1868, où il fut cultivateur et instituteur ; décédé en 1885 ; m. à St-Grégoire, le 13 février 1849, à THÉRÈSE BOURQUE (fille de Alexis et de Esther Richard), décédée vers 1890 à Denver, Colorado.

En 1864, M. Antoine Gérin-Lajoie publiait, dans le Foyer Canadien, l'article suivant intitulé "Noël Hébert, de Ste-Sophie-de-Halifax" :

La carrière de ce défricheur célèbre ressemble en beaucoup de points à celle de Jean Rivard, elle est en quelque sorte plus extraordinaire. M. Noël Hébert a fait un cours d'études au collège de Nicolet, il y a même porté la soutane. Après avoir travaillé quelque temps aux États-Unis, il s'enfonça dans la forêt, résolu de s'y créer un établissement solide. C'était vers 1845. En peu d'années, il acquit une honnête aisance et nous croyons que sa fortune s'élève aujourd'hui à plusieurs mille louis. Il n'avait, pour commencer, qu'une force de volonté à toute épreuve et un courage indomptable.

Comme Jean Rivard, M. Noël Hébert a passé par toutes les charges municipales et y a sans doute rencontré des déboires. Comme lui, il est devenu représentant du peuple dans l'assemblée législative. C'est un homme de progrès, un citoyen utile, un cultivateur éclairé. On peut voir, dans la Revue Agricole du mois de juin 1862, une intéressante appréciation de ses talents et de son mérite comme défricheur et comme agriculteur.

Les entretiens que nous avons eus avec M. Noël Hébert durant sa carrière comme représentant du comté de Mégantic (de 1858 à 1863), nous ont fait connaître beaucoup de choses relatives à la vie du défricheur, et entre autres, les procédés de défrichement, la manière de semer et de récolter suivie généralement par les premiers colons, le chiffre probable des produits en grains, des détails sur la fabrication de la potasse, et divers autres renseignements dont nous avons profité dans la première partie de "Jean Rivard". Nous nous faisons un plaisir de reconnaître là publiquement l'obligation que nous lui avons, et de lui offrir nos remerciements.

PIERRE HÉBERT, fils de Honoré et de Madeleine Leprince, b. aux Trois-Rivières, le 2 avril 1781 ; m. à St-Grégoire, le 27 juillet 1818, à MARIE-LOUISE MANSEAU, de la Baie (fille de François et de Josette Bergeron), b. en 1800 ; s. le 6 mars 1866.

HONORÉ HÉBERT, fils de J.-Baptiste et de Elisabeth Granger, b. à St-Charles-des-Mines, en Acadie, vers 1738 ; mariage réhabilité à Bécancour, le 4 novembre 1771 avec MADELEINE LEPRINCE (fille de Jean-Baptiste et de Judith

Richard), née à Port-Royal, le 24 octobre 1749. Honoré Hébert s'établit au petit village Godefoy, de St-Grégoire.

JEAN-BAPTISTE HÉBERT, fils de Etienne et de Jeanne Comeau, b. aux Mines le 24 juin 1692 ; s. à Nicolet le 11 janvier 1789, âgé de 97 ans ; marié probablement à Piquid, le 20 janvier 1720, à ELISABETH GRANGER (fille de Pierre et de Elisabeth Guilbault), née en 1701 ; s. aux Trois-Rivières, 3 octobre 1767, âgée de 66 ans. Exilé en 1755, J.-Bte. Hébert arriva aux Trois-Rivières en 1767.

ETIENNE HÉBERT, fils de Etienne et de Marie Godet, né en 1654, marié avant 1680 à JEANNE COMEAU (fille de Pierre et de Roye Bayols), née vers 1662. En 1686, Etienne Hébert, âgé de 32 ans, est établi aux Mines avec sa femme et deux garçons. Le 24 juin 1692, il fait baptiser son troisième garçon, Jean-Baptiste.

ETIENNE HÉBERT, venu de France, en Acadie, avec sa femme MARIE GODET, vers 1650, décédé à Port-Royal, vers 1670. Vers 1686, Marie Godet convola en secondes noces avec Dominique Garant.

PHILIPPE HÉBERT

NEVEU DE NOEL HEBERT-DIT-JEAN RIVARD

L'artiste canadien Philippe Hébert, décédé le 13 juin 1917, était le neveu de Noël Hébert-dit-Jean Rivard. Il naquit à Ste-Sophie-d'Halifax, le 27 janvier 1850. Son père était Théophile Hébert et sa mère Sophie Bourgeois.

Né rêveur, écrivait de lui Sir A.-B. Routhier, il pré

férait la solitude aux leçons de grammaire et aux jeux de l'enfance et, s'il pouvait s'échapper, on le voyait errer dans les bois ou grimper sur les montagnes avoisinant son village (Sainte-Sophie-d'Halifax). Là, avec un grossier couteau, il s'efforçait de sculpter dans le bois les formes que son imagination lui suggérait. Dès l'âge de six ans, il avait commencé à sentir le besoin de produire et à éprouver cette souffrance de l'artiste impuissant à rendre ce qu'il entrevoit dans l'intime de son âme.

Hébert fut l'artisan de son œuvre. Ses parents, cultivateurs, étaient pauvres ; ils ne comprirent pas d'abord la vocation de leur fils et ils tentèrent d'en faire un marchand, puis un cultivateur ; il travailla derrière un comptoir et aux champs. Mais tous ces travaux n'étaient évidemment pas conformes à ses goûts.

Un jour, en 1869, il avait alors dix-neuf ans, Philippe Hébert entendit l'appel fait aux Canadiens pour la défense de Pie IX. Il se joignit aux Zouaves et partit pour Rome.

C'est durant ce voyage, en visitant les musées, qu'il sentit se développer davantage son goût de la sculpture. Aussi, revenu au pays, il s'abandonna tout entier à son art. Il vécut alors tour à tour au Canada, en Europe et aux États-Unis.

Après son retour de Rome, il étudia la sculpture, d'abord à Montréal, avec Napoléon Bourassa, puis il alla se perfectionner à Paris, où il passa une quinzaine d'années de sa vie, à différents intervalles. En 1879, il avait épousé Mlle Marie Roy, fille de M. Thomas Roy, de Montréal.

Il fut nommé membre de l'Académie Royale Canadienne en 1883, et, en 1894, le gouvernement canadien lui offrait la médaille de la confédération. En 1901, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français. En 1903, il fut créé compagnon de Saint-Michel et Saint-Georges et chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Il laisse deux fils, l'un sculpteur et l'autre peintre : MM. Henri et Adrien Hébert, et deux filles. Une autre de ses filles, Blanche, est morte il y a cinq ans ; elle était mariée à M. Armand Martin, de la maison Révillon et Frères, et actuellement au front avec le 163me.

PRINCIPAUX MONUMENTS

Ses principaux monuments sont ceux de Maison-neuve, de l'hon. John Young, de Mgr Bourget, de Pierre le Gardeur, d'Édouard VII, de sir John MacDonald, de la reine Victoria, de l'hon. Alexander Mackenzie, de Salaberry, à Chambly ; de M. de Laval, à Québec, de Howe, à Halifax, et les parlements d'Ottawa et de Québec sont ornés d'un grand nombre de statues historiques dues à son ciseau⁽¹⁾ Plusieurs de ses œuvres ont été admirées dans les grandes expositions d'art parisiennes. Sa dernière œuvre est un médaillon de son père, touchant témoignage de sa piété filiale.

Sa vie est un bel exemple d'énergie, de labeur obstiné. Mesurez l'effort qu'il a fallu au petit paysan de Sainte-Sophie d'Halifax pour atteindre au degré de culture artistique, au degré de maîtrise que tous lui reconnaissent.

(1) celle du R. Père Garin, O. M. I. à Lowell.

GÉNÉALOGIE DU DOCTEUR JOSEPH BETTEZ

PREMIER MÉDECIN RÉSIDANT DANS LES
BOIS-FRANCS.

1841

JOSEPH BETTEZ, fils de Jacques et de Geneviève Houle, b. à Yamachiche, en octobre 1816 ; s. à Plessisville, 8 novembre 1907, âgé de 91 ans et 1 mois. Entra au Séminaire de Nicolet en 1829, âgé de 12 ans, en sortit en 1836. Il étudia la médecine à Yamachiche, sous les Docteurs Emmanuel Lord et W. Marsden. Il vint s'établir à Plessisville en 1841 ; en 1845, le 31 mars, il épousa à Gentilly, JULIE MAILHOT (fille de Paul et de Marie Vien), b. à Gentilly le 14 janvier 1817, décédée subitement à Plessisville le 18 août 1884. Elle pesait près de 400 livres. Le Docteur Bettez était le grand-père de M. l'abbé Pietro Gravel, de Gravelbourg, Sask.

JACQUES BETTEZ, fils de Jacob et de Geneviève Laparre, né à la Baie Saint-Paul, le 14 mai 1790 ; s. à Stanfold, le 26 juin 1855, âgé de 66 ans ; marié à Berthier vers 1816, à GENEVIÈVE HOULE, née en 1795, décédée à Plessisville, le 11 février 1875, âgée de 80 ans.

Jacques Bettez fut longtemps maître de poste à Yamachiche. En 1845, il était aux Trois-Rivières et en 1850 à Stanfold, où il est décédé en 1855.

L'HONORABLE JACOB BETTEZ, venu de la Suisse à la Baie Saint-Paul en 1762. Protestant à son arrivée en Canada, il se convertit bientôt au catholicisme. Marié

en premières noccs à CATHERINE LAMBERT, vers 1762. Celle-ci mourut à la Baie Saint-Paul, où elle fut enterrée le 4 octobre 1766. Jacob Bettez se maria en secondes noccs, probablement à Québec, en 1768, à MARIE-GENEVÈVE LAPARRE (fille de Elie Laparre, chirurgien de Québec, et de Marguerite Maillou, celle-ci était veuve de Paul Lambert quand elle épousa Elie Laparre). Marie-Geneviève Laparre fut baptisée à Québec le 7 avril 1754.

Elle n'était donc âgée que de 14 ans quand elle épousa Jacob Bettez.

LA FAMILLE BOURG—BOURK—BOURQUE

Le premier Bourg qui vint s'établir à l'Acadie s'appelait ANTOINE.

Il naquit en France vers 1609, s'y maria vers 1642 à Antoinette Landry et émigra à Port-Royal sous l'administration de Charles d'Aulnay.

Il eut cinq garçons et six filles (1). L'aîné, François, est le premier ancêtre acadien de Pierre-Célestin Bourke.

Au recensement de 1714, le fils de François Bourg, Michel, et son petit-fils, François, sont à Beaubassin.

Ce fut ce dernier FRANÇOIS qui vint s'établir, après la dispersion des Acadiens, à Bécancour. Il avait épousé en premières noccs, CATHERINE CORMIER, et en secondes noccs, MARIE BÉLIVEAU, laquelle mourut à Québec le 7 janvier 1758. François Bourg, après avoir erré pendant quelques années le long de la côte sud du Saint-Laurent,

(1) Voir recensement de 1671.

devint, au mois d'octobre 1764, concessionnaire, avec son fils Amant, d'une terre située au lac St-Paul, à Bécancour. Il mourut âgé de 70 ans, et fut enterré à Bécancour le 18 janvier 1771. Il demeurait alors au petit village Godfroy.

GÉNÉALOGIE DE PIERRE-CÉLESTIN BOURQUE

MAÎTRE D'ÉCOLE ET PREMIER MARCHAND DE
PLESSISVILLE, VERS 1845

PIERRE-CÉLESTIN BOURQUE, fils de J.-Baptiste et de Marie-Louise Pruneau, né à St-Grégoire, comté de Nicolet, le 8 août 1818. Il fut le premier marchand de Plessisville vers 1845.

Il avait épousé MARIE-LOUISE BLANCHARD. Il fut inhumé à Plessisville le 10 août 1900.

JEAN-BAPTISTE BOURG (1), fils de Pierre et de Marguerite Bourgeois, b. à Bécancour le 3 février 1779 ; inhumé à Somerset le 20 février 1869 ; m. à St-Grégoire, le 17 octobre 1803, à LOUISE PRUNEAU, fille de Jean Pruneau et d'ANNE BARBIN, de Québec).

PIERRE BOURG, fils de François Bourg et de Marie Béliveau, né en Acadie vers 1732 ; s. à Saint-Grégoire, en septembre 1807 ; m. à Bécancour, le 22 février 1775, à MARGUERITE BOURGEOIS, veuve de Joseph Dupuis et fille de Joseph Bourgeois et d'Anne Leblanc.

FRANÇOIS BOURG, fils de Michel et d'Élisabeth Me-

(1) Cousin du 4 au 4 avec Rosalie Bourg, épouse de Jean Leprince.

lanson, né vers 1701, en Acadie ; m. en premières nocés à Catherine Cormier, vers 1722 ; en secondes nocés à Marie Béliveau, vers 1730. François Bourg fut enterré à Béancour, le 18 janvier 1771, âgé de 70 ans.

MICHEL BOURG, fils de François et de Madeleine Boudrot, né en Acadie, en 1666 ; m. à ELISABETH MELANSON (fille de Charles et de Marie Dugas).

FRANÇOIS BOURG, fils d'Antoine et d'Antoinette Landry, né en 1643 ; m. à Port-Royal, vers 1664, à MADELEINE BOUDROT, (fille de Michel Boudrot et de Michelle Aucoin).

ANTOINE BOURG, né en France, vers 1609, où il se maria vers 1642, à ANTOINETTE LANDRY ; émigra à Port-Royal, vers l'administration de Charles d'Aulnay, gouverneur de l'Acadie de 1638 à 1650.

FAMILLE HÉROUX

A ST-ALBERT-DE-WARWICK EN 1841

JUSTIN-LOUIS HÉROUX, fils de Pierre-Joseph et de Marie-Louise Rivard-dit-Loranger, b. à Yamachiche, le 23 juillet 1797 ; s. à Victoriaville, le 16 janvier 1879, âgé de 82 ans ; marié vers 1820, à Saint-Isidore-de-la-Prairie, à MARGUERITE BLANCHET.

Selon M. B. Sulte, Justin-Louis Héroux fut le premier colon de St-Albert-de-Warwick, en 1841. Il occupait

les lots 10 et 11 du 8ème rang de Warwick, que le gouvernement avait octroyés à son père Pierre-Joseph Héroux, en 1831.

En 1843, son frère Charles Olivier était lui aussi résidant au township de Warwick, comme le constate l'acte de son mariage à St-Grégoire :

Le 21 février 1843, mariage de Charles-Olivier Héroux, demeurant au township de Warwick, fils majeur de Pierre Héroux, Ecuyer, et de Marie-Louise Laurenger, de Ste-Anne-de-Yamachiche, et Marie-Marguerite Hébert, fille mineure de feu Raphaël Hébert et de Marie-Thérèse Fauteux, de St-Grégoire.

PIERRE-JOSEPH HÉROUX, fils de Joseph et de Marie-Josette Sylvestre, b. à Yamachiche, le 8 décembre 1770 ; s. à Yamachiche le 22 août 1853. Mort des suites d'un accident à la jambe, survenu pendant qu'il portait à leur dernière demeure les restes vénérés de feu Messire S.-J.-N. Dumoulin, curé de la paroisse. Marié à Yamachiche, le 7 octobre 1792, à MARIE-LOUISE RIVARD-dit-LORENGER (fille de Claude et de Marguerite Melançon), b. à Yamachiche, le 1er juin 1775 ; s. à Yamachiche, le 4 décembre 1849.

En juillet 1831, Pierre-Joseph Héroux se faisait octroyer une terre dans le township de Warwick, les lots 10 et 11 du 8ème rang, la première octroyée dans ce township. (1)

JOSEPH HÉROUX, fils de Jacques et de Elisabeth

(1) Voir documents concernant le canton de Warwick, déposés aux archives du Canada.

Grenier, b. à Yamachiche le 11 septembre 1734 ; m. aux Trois-Rivières, le 19 novembre 1759, à MARIE-JOSETTE SYLVESTRE (fille de François et de Angélique Houle), b. le 5 avril 1735 ; s. à Yamachiche, le 24 octobre 1830, âgée de 95 ans.

JACQUES HÉROUX-dit-BOURGAINVILLE, fils de Pierre et de Marie-Françoise Benoit-Laforest, b. aux Trois-Rivières le 4 février 1710 ; s. à Yamachiche, le 27 mars 1788 ; m. à Yamachiche, le 16 février 1733, à ÉLISABETH GRENIER (fille de François et de Jeanne Vanasse), b. à Yamachiche en 1712, où elle est inhumée en 1809, âgée de 97 ans.

PIERRE HÉROUX-dit-BOURGAINVILLE, fils de Jean Héroux et de Jeanne Pepin-Tranchemontagne, b. aux Trois-Rivières le 4 février 1675 ; s. à Yamachiche, le 18 janvier 1750 ; m. aux Trois-Rivières, le 24 janvier 1701, à MARIE-FRANÇOISE BENOIT-LAFOREST (fille de Gabriel et de Marie-Anne Gendron), b. aux Trois-Rivières en 1682.

JEAN HÉROUX-dit-BOURGAINVILLE, en 1673, et Bourquinville, en 1675, b. en France en 1651, fils de Jean et de Marie Royer, de Blonville, en Normandie ; s. aux Trois-Rivières, le 30 novembre 1687 ; m. aux Trois-Rivières, le 6 février 1674, à JEANNE PEPIN-TRANCHEMONTAGNE (fille de Guillaume et de Jeanne Méchin), b. aux Trois-Rivières le 28 mars 1656. En secondes noces, elle épousa aux Trois-Rivières, le 13 août 1690, Mathurin Marais, sergent de Merville, de Plérin, évêché de Saint-Brieuc.

LA FAMILLE POTHIER

À WARWICK VERS 1850

ADOLPHE POTHIER, fils de Pierre-Isaac et de Josette Rivard-dit-Bellefeuille, b. à Yamachiche, le 29 avril 1833, décédé à Kingsey Falls le 25 décembre 1904, âgé de 71 ans ; m. à Warwick, le 8 novembre 1858, à CAROLINE LEMAY, de St-Médard de Warwick (fille de Joseph et de Louise Marier, de Ste-Croix-de-Lotbinière), née le 3 janvier 1830, à Ste-Croix, et décédée à Brompton Mills, le 17 février 1906, âgée de 76 ans.

PIERRE-ISAAC POTHIER, forgeron, fils de Joseph et de Clotilde Girardin, b. à Yamachiche, le 29 juin 1800 ; s. à Kingsey-Falls, le 19 mars 1887 ; m. à Yamachiche, le 23 avril 1827, à JOSETTE RIVARD-DIT-BELLEFEUILLE (fille de Joseph et de Françoise Gignac), b. à Yamachiche le 14 juin 1806 ; décédée à Warwick le 17 février 1861.

M. Pierre-Isaac Pothier arriva à Kingsey, avec sa famille, vers 1840. Il y demeura jusque vers 1850, époque où il vint s'établir à Warwick, à quelques arpents de l'église actuelle (1920). En 1851, M. Isaac Pothier échangea son lopin de terre pour une vache et alla se placer à quatre milles environ en haut du village actuel. (1920). L'année suivante, 1852, fut décidé le prolongement du Grand Tronc, de Richmond à Lévis, et le tracé de cette nouvelle ligne fut fixé sur ce lopin de terre vendu l'année précédente.

JOSEPH POTHIER, forgeron, fils de François et de Marie-Louise Alavoine, b. aux Trois-Rivières, le 11 octobre

1754 ; s. à Yamachiche le 14 décembre 1847, âgé de 93 ans ; 1er mariage à Yamachiche, le 23 novembre 1795, à CLOTILDE GIRARDIN (fille de Augustin et de Geneviève Rivard-Loranger), b. à Batiscan le 19 août 1744 ; s. à Yamachiche, le 30 avril 1810 ; 2ème mariage, à Yamachiche, le 6 novembre 1810, à MARIE BASTARACHE (fille de Joseph et de Françoise Lesieur).

FRANÇOIS POTHIER, fils de Joseph-Marie et de Josette Mouet-de-Moras, b. aux Trois-Rivières, le 10 septembre 1721 ; m. aux Trois-Rivières, le 12 janvier 1750 à MARIE-LOUISE ALAVOINE (fille de Charles et de Marie-Anne Lassisseraye), b. aux Trois-Rivières, le 27 mars 1728.

JOSEPH-MARIE POTHIER, fils de Jean-Baptiste et de Etiennette Beauvais, b. à Lachine, le 29 février 1696 ; s. aux Trois-Rivières le 27 mai 1742 ; m. aux Trois-Rivières le 21 janvier 1718, à MARIE-JOSETTE MOUET-de-MORAS (fille de Pierre Mouet, Sieur de Moras, officier dans les troupes de la marine, et de Elisabeth Jutras), b. aux Trois-Rivières le 13 février 1697. Devenue veuve en 1742, elle épousa en secondes noces, à Nicolet, le 15 janvier 1748, Joseph Jutras.

JEAN-BAPTISTE POTHIER, notaire royal, fils de Jean et de Marguerite de Saintes (de Xaintes), greffier aux Trois-Rivières, où il est inhumé dans l'église, le 11 juillet 1711 ; m. à Montréal, le 14 juin 1688, à MARIE ETIENNETTE BEAUVAIS (fille de Jacques Beauvais-dit-Saint-Jème et de Jeanne Soldé), b. à Montréal le 21 septembre 1689 ; s. aux Trois-Rivières, le 14 septembre 1753, âgée de 84 ans.

JEAN BARIL

PREMIER ANCÊTRE DES BARIL. (1)

Vers 1670, le sieur Jean Baril était au Cap, où il achetait des terres. En 1674, il sollicitait la main de mademoiselle Marie Guillet, septième enfant de monsieur Pierre Guillet, un des premiers colons du Cap. La mère de la jeune fiancée, Jeanne de Launay de Saint-Père, appartenait à une famille de magistrats qui portait dans ses armes : *d'azur à trois fusées d'or, posées en fasce l'une sur l'autre.*

Marie était une enfant de la paroisse. Elle y était née le 13 octobre 1658. Le R. P. Albanel, un des hardis explorateurs de la Baie d'Hudson, l'avait ondoyée, sous le toit paternel, et, quelques jours plus tard, le R. P. Ménard, qui mourra martyr de son dévouement en allant porter la bonne nouvelle du salut aux Outaouais, lui suppléait les cérémonies du baptême, en l'église de l'Immaculée Conception des Trois-Rivières.

C'était à l'époque héroïque de notre histoire. L'oncle de Marie, Mathurin Guillet, voulant se rendre de la ville au Cap-de-la-Madeleine, en descendant par le fleuve, fut attaqué par huit canots iroquois. Il périt sur place avec un de ses compagnons. Les autres furent amenés en captivité (1652). Sa veuve, née Catherine de Saint-Père, épousa Nicolas Rivard-dit-Lavigne, capitaine de milice, de Batiscan. La tante y attira la nièce, qui était aussi sa filleule. De plus, monsieur Jean Baril y avait une terre voisine de celle de monsieur le curé.

(1) (Une Ursuline des Trois-Rivières.)

Au recensement de 1681, nous y trouvons les heureux époux parfaitement installés sur une terre de 20 arpents en valeur. Le maître de céans a 35 ans ; son épouse, 22 ; et trois jeunes plants croissent comme des oliviers à l'ombre du toit familial. Marie-Catherine, alors âgée de six ans, sera plus tard madame Jacques Massicot ; son frère, Louis (1), a trois ans, et le petit Jean, qui repose dans le berceau, ne compte qu'un printemps. Parmi les familiers de l'étable, cinq bêtes à cornes.

Mais, le bonheur ici-bas est éphémère.

Quelques mois plus tard, en la saison des feuilles mortes, quand l'air est rempli de brises tièdes, que le soleil pâlit et que les arbres, aux teintes multicolores, laissent tomber une à une leur fragile dépouille, la jeune femme, la douce Marie, se coucha dans la tombe et alla dormir au cimetière de Champlain, non loin du regard de la Vierge du Cap.

Après trois années de deuil, le sieur Baril ramenait au foyer désert une autre compagne, Elisabeth Gagnon, veuve du chirurgien Moreau. Dieu bénit cette nouvelle union. Charlevoix écrivait, il y a 180 ans : " Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches." Outre les trois issus de son mariage, huit enfants viendront s'asseoir à la table du père de famille qui, non-seulement leur coupe le pain quotidien, mais leur taille de riches héritages dans les terres sises en la censive des RR. PP. Jésuites, ainsi qu'à Sainte-Anne, Bécancour, etc. Ils répondent aux noms

(1) Ancêtre des Baril de St-Pierre-les-Becquets.

de Joseph, Mathurin, François, Marie-Anne, Jacques, Pierre-Thomas, Jean et Joseph-Marie.

Si Jean Baril avait été béni dans ses biens et sa postérité, Dieu l'éprouvait dans ses affections les plus légitimes. Sa vertueuse compagne, la bonne mère de famille, Elisabeth Gagnon, était partie pour le ciel, le 1er mars 1703.

On ne pouvait guère, à la ferme, se passer de l'œil vigilant de la maîtresse de maison. Aussi, l'année de deuil révolue, au retour des fêtes de Pâques 1704, on voyait entrer sous le toit conjugal Catherine Dessureaux. Sept enfants viendront s'ajouter à l'ancienne famille :

Ignace, Anonyme, Joseph-Marie, Alexis, François-Ambroise, Antoine, Gervais.

Le 9 février 1724, le sieur Jean Baril arriva à sa 79^{ième} année ; revivant plusieurs fois dans ses petits-fils, il s'endormit dans le Seigneur.

Ce brave colon, amené sur nos rives, avant 1670, par un saint missionnaire ou un pieux laïque, avait pris sa part dans le combat de la civilisation contre la barbarie. Il avait défriché, souffert et prié : il mourait en silence ; mais sa mémoire est en honneur, et huit générations redisent sa gloire : Bon sang ne peut mentir.

Quand les restes mortels de l'ancêtre Jean furent déposés au cimetière de Batiscan, sa veuve Catherine Dessureaux traversa le fleuve et termina ses jours dans l'hospitnière demeure de son fils Alexis, à Saint-Pierres-Becquets, le 2 août 1748.

GÉNÉALOGIE DE CINA BARIL

CINA BARIL, fils de Eustache et de Lucie L'Écuyer-dit-Laneuville, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 29 avril 1833, décédé à St-Albert-de-Warwick et inhumé à Arthabaska, le 10 mars 1916 ; m. à Arthabaska, le 27 novembre 1854, à ADÈLE POULIOT (fille de Charles et de Madeleine Boucher), née vers 1836 ; décédée à St-Albert-de-Warwick et inhumée à Arthabaska, le 20 juillet 1907, âgée de 71 ans. M. Cina Baril était le frère de M. Félix Baril, marchand de Warwick.

EUSTACHE BARIL, fils de Antoine et de Marguerite Mailhot-dit-Boisclair, b. à St-Pierre, le 20 avril 1805 ; s. à Arthabaska, le 10 août 1880 ; m. à St-Pierre, le 22 février 1830, à LUCIE L'ÉCUYER-DIT-LANEUVILLE (fille de Pierre et de Cécile Pepin), née vers 1809 ; s. à Arthabaska, le 23 décembre 1910.

Eustache Baril vint se fixer dans les Pointes de Bulstrode vers 1841, où il acheta un petit moulin à farine bâti vers 1839 par Valère Lavigne, sur le petit ruisseau à la "Truite". Vers 1843, Eustache Baril ajouta un moulin à scies. En 1848, il vendit son moulin à scies à un nommé Auger de Lotbinière et transporta son moulin à farine sur la branche sud-ouest de la rivière Nicolet près du Mont Christo.

Eustache Baril avait un frère jumeau du nom d'Antoine, qui vint lui aussi s'établir à Arthabaska, dans les premiers temps de la colonie. C'était le père de M. Thomas Baril, grand-père de M. Joseph Baril, industriel d'Arthabaska et bisaïeul de M. Henri Baril, gérant de la Banque Hochelaga à Victoriaville.

ANTOINE BARIL, fils de François et de Marie-Josette Raux-dit-Alexandre, marié à St-Pierre-les-Becquets, le 14 octobre 1793 à MARGUERITE MAILHOT-dit-BOISCLAIR (fille de Jacques et de Brigitte Brisson).

FRANÇOIS BARIL, fils de Louis et de Marie-Thérèse Tellier, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 1er avril 1744 ; s. à St-Pierre, le 5 mai 1789 ; m. à Bécancour le 2 février 1765, à MARIE-JOSEPHTE RÀUX-dit-ALEXANDRE (fille de Joseph et de Marie Josephite Leblanc), b. à Bécancour, le 16 février 1745.

LOUIS BARIL, fils de Louis et de Anne-Charlotte Trottier, b. à Ste-Anne-de-la-Pérade le 18 novembre 1704 ; m. au Cap Santé, le 28 août 1830, à MARIE-THÉRÈSE TELLIER (fille de François et de Anne Pagé).

Etabli à St-Pierre-les-Becquets, vers 1735. Il était possesseur de deux lots de terre de quatre arpents sur quarante, du côté sud-ouest, à l'ombre du saint lieu ; il utilisait les eaux d'un ruisseau qui avoisinait l'église pour alimenter un moulin. En 1874, les ruines en étaient encore visibles.

Le meunier habitait une solide maison en pierre, propriété, en 1904, de Madame Delphine Baril, veuve de M. Ernest Lafleur.

LOUIS BARIL, fils de Jean et de Marie Guillet, né en 1678 ; s. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 21 avril 1732 ; m. à Batiscan, le 4 février 1704, à MARIE-ANNE-CHARLOTTE TROTTIER (fille de Jean et de Geneviève Lafond), b. à

Batiscan, le 7 novembre 1688 ; s. à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 29 avril 1753.

JEAN BARIL, né en France, vers 1646, arrivé en Canada vers 1670 ; s. à Batiscan, le 9 février 1724 ; marié en premières noces en 1674 à MARIE GUILLET (fille de Pierre et de Jeanne-de-Launey-de-Saint-Père), baptisée en octobre 1658 ; s. à Champlain, le 20 octobre 1681 ; en secondes noces, marié à la Ste-Famille, I. O., le 25 mai 1684, à ELISABETH GAGNON (fille de Robert et de Marie Parenteau), b. le 10 octobre 1661, au Château-Richer ; s. à Batiscan, le 1er mars 1703 ; en troisièmes noces, marié à Batiscan, le 22 avril 1704, à CATHERINE DESSUREAU (fille de François et de Marie Brouart), b. en 1672 ; s. à St-Pierre-les-Becquets, le 2 août 1748.

FAMILLE GIROUARD

GÉNÉALOGIE DE THÉOPHILE GIROUARD

MICHEL GIROUARD, né en Acadie vers 1723, probablement fils de François et d'Anne Bourgeois, vint s'établir à Gentilly vers 1767. Il était marié à MARGUERITE GALANT. Il mourut à Gentilly le 24 mars 1797, âgé de 74 ans. Sa femme fut aussi inhumée à Gentilly, le 13 mai 1803 âgée de 84 ans environ.

THÉOPHILE GIROUARD, fils de Joseph et de Emélie Guillaume-dit-Descormier, b. à Gentilly, le 2 décembre 1826.

A l'âge de 23 ans, en 1849, comme beaucoup d'autres, il est allé en Californie à la recherche de l'or, y est demeuré quatre ans, a été assez heureux pour réaliser une bonne somme. Revenu au Canada, il s'est mis dans le commerce de bois, à Stanfold, où il a construit des moulins; son commerce a bien réussi. Pendant son séjour à Stanfold, il s'est marié, le 6 octobre 1861, à Mlle Alexina Pacaud, qui lui survit, fille de M. Charles-Adrien Pacaud, de St-Norbert d'Arthabaska. En janvier 1873, il est allé résider à Québec, et a construit des moulins à scies à Betsiamis. Quelques années plus tard il vendit ses moulins de Betsiamis et alla résider à Ste-Catherine, Ont., où il est mort, en août 1897. M. Girouard était le père de M. Raoul Girouard, de Smith's Falls, de Mme Sydney Forest et Mlle M.-L. Girouard, d'Ottawa, de Mme T.-E. Griffith, d'Arthabaska, et du L.-Col. René Girouard; aussi cousin du Shérif Girouard, d'Arthabaska, l'oncle de Mme Pepin, l'épouse de M. Henri J. Pepin, ex-maire de la ville d'Arthabaska, et l'aïeul de Mme Maurice Maheu, marchand.

JOSEPH GIROUARD, fils de Joseph et de Marie Doucet, b. à Gentilly le 18 mars 1802; s. à Stanfold, le 7 mars 1876; marié en premières noces à Gentilly, le 17 août 1824, à EMÉLIE GUILLAUME-dit-DESCORMIERS (fille de J.-Baptiste et de Marie Montreuil), b. en 1797; s. à Stanfold, le 29 juillet 1858, âgée de 61 ans.

Joseph Girouard, surnommé *Dédé*, fit le voyage de la Californie. Il vint s'établir dans les Bois-Francis, dès les premiers temps de la colonie. Il bâtit d'abord un moulin sur la rivière Blanche, entre St-Louis-de-Blandford, et

Stanfold ; et un second vers 1838, aussi une perlasserie et un magasin, sur la rivière Nicolet, entre Stanfold et St-Norbert, moulin qu'il légua à son fils, Théophile. C'est alors qu'il se fixa sur une terre, dans le 10^{ème} rang de Stanfold, où il mourût en 1876.

En secondes noces Joseph Girouard avait épousé Demoiselle MATHILDE BEAUBIEN.

JOSEPH GIROUARD, fils de Joseph et de Marie-Josette Grandbois, b. à Bécancour, le 23 février 1778 ; m. à Gentilly le 28 octobre 1799, à MARIE DOUCET (fille de François et de Geneviève Beaudet, de Bécancour) née vers 1781 ; s. à Stanfold, le 5 mai 1863, âgée de 82 ans environ.

JOSEPH GIROUARD (Giroire) (1) fils de Michel et de Marguerite Galant, marié en premières noces à Bécancour, le 10 février 1777, à MARIE-JOSETTE GRANDBOIS (fille de François et de Félicité Baillargeon, de Ste-Anne), m. en secondes noces, à Gentilly, le 2 février 1790, à JOSETTE NORMANDEAU-dit-DESLAURIERS (fille de Jacques et de Marie-Catherine Tinon).

MICHEL GIROUARD, acadien, époux de MARGUERITE GALANT, acadienne, établi à Gentilly vers 1767, né en Acadie vers 1723 ; s. à Gentilly le 24 mars 1797. Marguerite Galant, née en Acadie, vers 1719 ; s. à Gentilly, le 13 mai 1903, âgée de 84 ans environ.

(1) Régistres de Bécancour, année 1777.

FAMILLE BEAUDET

GÉNÉALOGIE DE FRANÇOIS-XAVIER BEAUDET

FRANÇOIS-XAVIER BEAUDET, fils de François-Xavier et de Marie Bernier, né à Lotbinière vers 1805 ; s. à Arthabaska, le 4 août 1893, âgé de 88 ans ; m. en premières noces à MARY-SARAH BRADFORD, décédée à Arthabaska le 3 avril 1860, âgée de 76 ans environ ; en secondes noces, il épousa, le 4 mai 1863, à St-Christophe, OLIVE NEUVILLE (fille de J.-Baptiste et de Marguerite Genest-dit-Labarre), b. à Gentilly le 12 décembre 1829 ; s. à Arthabaska, le 19 août 1917, âgée de 88 ans ; père et mère de MM. Johnny et Philippe Beaudet, d'Arthabaska et de M. Ernest Beaudet et de Mme Alexandre Julien, de Victoriaville. Olive Neuville avait épousé en premières noces, à Blandford, le 8 juin 1845, Olivier Cormier (fils de François et de Judith Poisson), décédé à Victoriaville et inhumé à Arthabaska, le 8 novembre 1860.

FRANÇOIS-XAVIER BEAUDET, fils de J.-Baptiste et de Catherine Hubert, marié à Lotbinière à MARIE BERNIER.

JEAN-BAPTISTE BEAUDET, fils de J.-Baptiste et de Charlotte Tousignant, m. à Lotbinière, le 7 octobre 1765 à Marie-Catherine Hubert (fille d'Etienne et de Catherine Bonier).

JEAN-BAPTISTE BEAUDET, fils de Michel et de Thérèse Pérusse, m. en 1740, à Marie-CHARLOTTE TOUSIGNANT (fille de J.-Bte Noël et de Charlotte Méthot), b. à Lotbinière, le 17 mars 1741.

MICHEL BEAUDET, fils de Jean et de Marie Grandin, baptisé en 1686 ; s. à Lotbinière, le 27 mai 1764 ; m. à Ste-Croix, le 26 avril 1719 à THÉRÈSE PÉRUSSE (fille de Jean et de Marie-Jeanne Barabé), baptisée en 1705 ; s. à Lotbinière, le 2 janvier 1755.

JEAN BEAUDET, fils de Sébastien et de Marie Baudonnier, de Blanzais, évêché de Poitier, France, baptisé vers 1650 ; m. à Québec, le 28 septembre 1670, à MARIE GRANDIN (fille de Michel et de Marie Lejeune, de St-Albert, évêché d'Orléans, France) baptisée vers 1651.

Jean Beaudet s'établit à Lotbinière vers 1680.

Au recensement de 1681, Jean Beaudet réside dans la seigneurie de Lotbinière. Il est âgé de 31 ans et sa femme, Marie Grandin, est âgée de 30. Ils ont cinq enfants.

Ce Jean Beaudet, époux de Marie Grandin, est le premier ancêtre de ma grand'mère paternelle ; Elisabeth Beaudet, épouse de François-Xavier Mailhot.

Elisabeth Beaudet,

filie de

Michel Beaudet et de Marie-Louise Michel dit-Bécot,
acadienne,

filis de

Jacques Beaudet et d'Elisabeth Brisson,

filis de

Jacques Beaudet et d'Angélique Lemay,

filis de

Jean Beaudet et de Marie Grandin.

Cette famille Beaudet était désignée dans Lotbinière,

sous le nom de "Beaudet de la Croix," parce qu'une croix était érigée sur leur terre.

La famille Beaudet surnommée Ducap descend de Laurent Beaudet, décédé au Cap de la Madeleine en 1687 (fils de Pierre et de Marguerite Beaudon, de St-Nicolas, évêché de La Rochelle), établi au Cap de la Madeleine, où il se marie en 1684, à Marguerite Crevier (fille de Nicolas Crevier, sieur de Bellerive et de Louise Le Louvre).

Le fils de Laurent, Charles, né au Cap de la Madeleine avant 1687 et inhumé avant 1749, probablement à Lotbinière, épousa, vers 1725, Madeleine Lemay (fille d'Ignace et d'Anne Girard), b. le 1er juillet 1692 à la Pointe-aux-Trembles de Québec, et inhumée à Lotbinière le 14 mars 1767.

Ce Charles Beaudet fut le premier à porter le surnom "Du Cap" parce qu'il était originaire du Cap de la Madeleine.

Son fils, Charles, de Lotbinière, marié à Marguerite Grenier, porta lui aussi le surnom "Du Cap." C'était le père de Jean-Baptiste marié à Marie-Pélagie Auger, en 1776 et de Pierre, marié à Catherine Mailhot en 1779. Tous deux mariés à St-Jean-Deschaillons.

Ce sont les ancêtres de Paul Beaudet-dit-Ducap, un des premiers colons des Pointes de Bulstrode.

LA FAMILLE NEUVILLE

J. BAPTISTE NEUVILLE, ÉTABLI À LA RIVIÈRE BÉCAN-
COUR—ST-LOUIS-DE-BLANDFORD—EN 1827

JEAN-BAPTISTE NEUVILLE, non Laneuville, ainsi

qu'il est dit dans le premier volume des Bois-Francis, fut un des premiers colons du premier rang du canton de Bulstrode, sur les bords de la rivière Bécancour. Il était fils de Jean Neuville et de Marie-Madeleine Clesse. Il naquit vers 1790. En 1812, il prit part à la guerre des Canadiens contre les Américains. Le 31 janvier 1814, à Saint-Pierre-les-Becquets, il épousa en premières noces, MARIE-LOUISE BEAUDET, veuve de Charles Chandonnais ; en secondes noces, à Gentilly, il épousa, le 2 mars 1829, MARGUERITE GENEST-dit-LABARRE (fille de Joseph et de feu Marguerite Roux-dit-Sanschagrin) ; en troisièmes noces, à Gentilly, le 7 janvier 1850, il épousa MARCELLINE BLAIS (fille de Pierre Blais et de Angèle Mailhot). Marcelline était alors résidente à Ste-Gertrude. Jean-Baptiste Neuville décéda à St-Christophe d'Arthabaska, le 2 février 1874, âgé de 84 ans.

JEAN NEUVILLE, (1) fils de Jean Neuville et de Bernarde Fauvel, de la paroisse de Villeneuve, diocèse d'Agen, en France ; marié aux Trois-Rivières, le 31 mars 1788, à MARIE-MADELEINE CLESSE (fille de François-Ignace et de Marie-Anne Poulin).

Un jour Jean Neuville partit pour voyage, et sa famille n'entendit plus parler de lui.

GÉNÉALOGIE CLESSE

MARIE-MADELEINE CLESSE, fille de François-Ignace Clesse et de Marie-Anne Poulin.

(1) Il signait Neuville, voir registres des Trois-Rivières, année 1788.

FRANÇOIS-IGNACE, fils de François et de Marie-Jeanne Roy, b. à Québec, le 13 juillet 1736 ; m. à MARIE-ANNE POULIN, originaire de France. François-Ignace Clesse mourut à Gentilly, le 2 janvier 1818 ; il était alors huissier du district des Trois-Rivières.

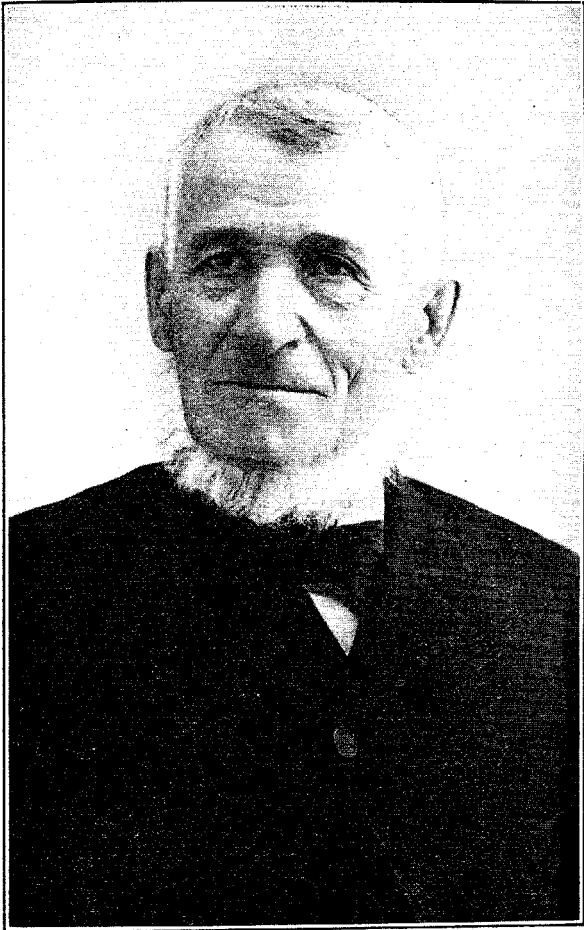
FRANÇOIS, fils de François et de Françoise Larcelet, de Saint-Blaise, diocèse de Toul, en France, marié en premières noces, à Québec, le 18 janvier 1729, à ANGÉLIQUE CHAUVET (fille de Pierre Chauvet et de Madeleine Gaudin) ; en secondes noces, à Québec, le 27 juin 1735, à MARIE-JEANNE ROY (fille de Laurent et de Marie-Angélique Louineau), baptisée à Québec le 16 décembre 1717.

LA FAMILLE HOULE

HOULE-HOUBE

En 1654, Louis Houle ou Houde, originaire du Manou, en Perche, France, était à Québec. Fils de Noël Houle et de Anne Lefebvre, il naquit vers 1617. Au recensement de 1666, il est à l'Île-d'Orléans, habitant, âgé de 49 ans, avec sa femme MADELEINE BOUCHER, âgée de 24 ans, et trois enfants : Jean, 7 ans, Louis, 2 ans, Germain, 14 mois. En 1681, Louis Houde est encore à l'Île-d'Orléans, avec sa famille, composée de neuf enfants. Joseph Houle, petit-fils de Louis Houle, vint s'établir à St-Jean-Deschaillons, vers 1715 ou 1720. Il était le meunier du seigneur de la Pérade.

JOSEPH HOULE, fils de Charles et de Louise Des-



JOSEPH HOULE

De Stanfold.

hayes, b. à Bécancour, le 29 septembre 1819 ; s. à Stanfold le 27 mars 1906. Il monta avec son père, à la rivière Bécancour, dans le 1er rang de Bulstrode, vers 1832 et y demeura environ quatre ans. Vers 1836, la famille Charles Houle vint s'établir sur le 9ème lot du 9e rang de Stanfold. Joseph Houle se maria à Plessisville, le 13 janvier 1846, à MARGUERITE LALLIER-dit-MARCHETERRE (fille de François et de Suzanne Paris, de Stanfold), b. à St-Pierre-les-Becquets, le 11 avril 1823 ; s. à Stanfold, le 19 juin 1892.

CHARLES HOULE, fils de François et de Thérèse Nau, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 2 janvier 1785 ; s. à Stanfold le 10 juin 1861 ; m. à Bécancour, le 18 juillet 1812, à LOUISE DESHAYES (fille de Antoine et de Françoise Moricet), b. à Bécancour, le 24 août 1781 ; s. à Stanfold, le 30 avril 1868. Charles Houle était le frère de ma grand'mère maternelle Josette Houle, épouse de Joseph Bourbeau-dit-Beauchesne.

FRANÇOIS HOULE, fils de Joseph et de Marie-Josette Leboeuf, né vers 1734 ; s. à Bécancour le 6 février 1810, âgé de 76 ans ; m. à St-Pierre-les-Becquets, le 7 janvier 1766, à THÉRÈSE NAU (fille de Henri et de Marie Rivard), b. à St-Pierre-les-Becquets, le 22 juin 1747.

JOSEPH HOULE, fils de Louis II et de Marie-Madeleine Lemay, né en 1690 ; s. à St-Jean-Deschaillons, le 15 novembre 1755 ; m. en 1724 à MARIE-JOSETTE LEBŒUF, décédée après 1739.

Mgr Tanguay dit que Joseph Houle était meunier du Sieur de la Pérade.

LOUIS HOUDE II, fils de Louis I et de Marie-Madeleine Boucher, b. au Chateau Richer, le 30 septembre 1662 ; marié vers 1687 à MARIE-MADELEINE LEMAY.

LOUIS HOUDE I, fils de Noël et de Anne Lefebvre, de Manou au Perche, baptisé en 1617, établi à Ste-Famille Ile d'Orléans en 1657 ; s. après 1682, probablement à Ste-Famille, Ile d'Orléans ; m. au Chateau Richer, le 12 janvier 1655, à MADELEINE BOUCHER (fille de Marin Boucher, menuisier, et de Perrine Malet), baptisée à Québec le 4 août 1641 ; décédée après 1682, probablement à la Ste-Famille, Ile d'Orléans.

Marin Boucher était le frère de Gaspard Boucher, père de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, de 1653 à 1658 et de 1663 à 1668.

LES MICHEL-DIT-BÉCOT ET LES COMEAU

GÉNÉALOGIE D'ALEXIS MICHEL-DIT-BÉCOT, DE SAINT-PAUL-DE-CHESTER

Les Michel-dit-Bécot, assez nombreux dans les Bois-Francis, sont d'origine acadienne.

Le premier ancêtre des Michel-dit-Bécot qui remonte au recensement de 1686, se nommait FRANÇOIS, né vers 1651 et marié à MADELEINE GERON.

Il était établi à La Hève et n'avait pas encore d'enfants.

Plus tard, il vint habiter La Grand'Prée, et en 1714, il est père de sept enfants : 3 garçons et 4 filles.

Les Michel devinrent assez nombreux au village des

Mines pour donner leur nom à un petit village en Acadie. Cependant cette famille paraissait avoir subi des vicissitudes telles, qu'on pouvait la croire anéantie par le Grand Dérangement de 1755.

Mais non ; deux Michel-dit-Bécot, au moins, forcés de quitter leur patrie, se dirigèrent à travers les forêts, le long des rivières vers Québec, et vinrent d'abord s'établir à Saint-Pierre-les-Becquets, et de là à Gentilly où ils moururent.

C'étaient Joseph Michel-dit-Bécot, et Jean-Baptiste Michel-dit-Bécot, mariés aux deux sœurs : le premier à Madeleine Comeau et le second à Elisabeth. Nous ne pouvons dire s'ils étaient frères ; mais ils étaient certainement beaux-frères.

En 1767, Joseph Michel-dit-Bécot, fils de Pierre et de Marie-Anne Guilbaut, conséquemment frère de Jean-Baptiste vint rejoindre les Michel-dit-Bécot alors établis à Gentilly.

Ce Joseph Michel-dit-Bécot, victime de la séparation des familles acadiennes par les anglais, pouvait avoir 16 ou 17 ans, en 1755.

Le 26 novembre 1761, Joseph Michel-dit-Bécot épousa civilement à Newbury-Port, Province de Boston, MARIE DOUCET, (fille de Joseph et d'Anne Bourg).

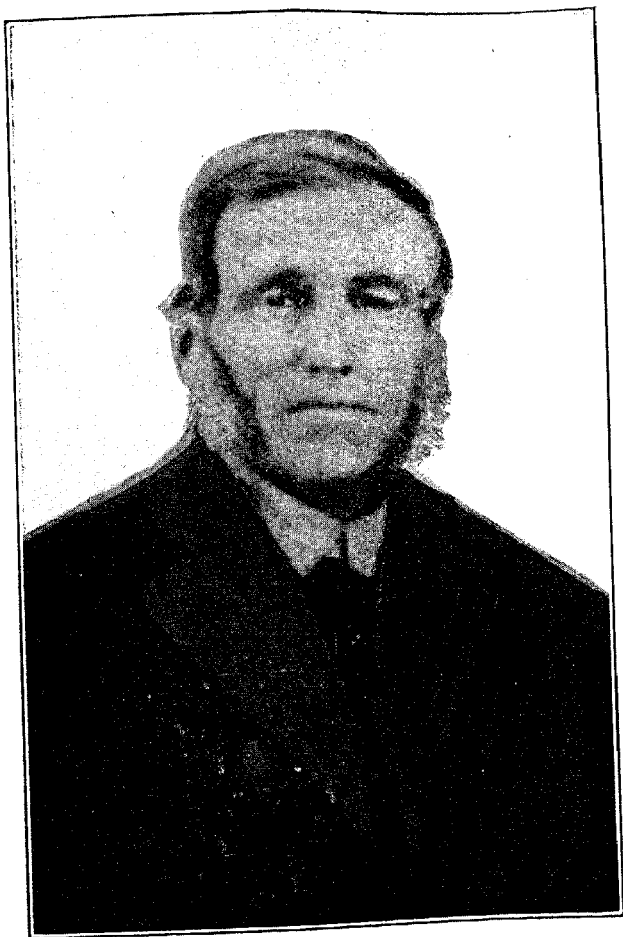
Le 27 juillet 1767, Joseph Michel-dit-Bécot fait réhabiliter son mariage, à Saint-Pierre-les-Becquets, et le 8 août suivant, il fait baptiser, sous condition, les trois enfants qui lui étaient nés sur la terre d'exil.

François Comeau, né à Port-Royal en Acadie, vers 1700, fils de Pierre Comeau-dit-l'Éturgeon et de Jeanne

Bourg, et père des deux femmes Michel-dit-Bécot, mourut à Québec, de la petite vérole et y fut inhumé le 29 avril 1758, âgé de 58 ans. Son épouse Marie-Anne Lor, était morte en Acadie. Elisabeth Comeau, devenue orpheline à l'âge de 24 ans, et Madeleine à l'âge de 22 ans, furent adoptées par des familles de St-Pierre-les-Becquets, où elles s'y marièrent. Un des fils de François Comeau et de Marie-Anne Lor, né en Acadie vers 1738, se fixa à Bécancour, où il épousa en premières noces, le 19 octobre 1767, ANGÉLIQUE PARIS-dit-La Madeleine, laquelle mourut en 1773. En secondes noces, François Comeau épousa à Bécancour, le 10 juin 1774, GENEVIÈVE DUBOIS (fille de J.-Baptiste et de Josette Bourbeau). Le septième de ses enfants, Charles, baptisé à Bécancour en 1787, se maria à Gentilly le 11 août 1812, à GENEVIÈVE BEAUDET (fille de Michel et de Marie-Louise Michel-dit-Bécot).

ALEXIS MICHEL-dit-Bécot, fils de Pierre et de Véronique Mailhot, b. à Gentilly le 18 décembre 1824, s. à St-Paul-de-Chester, le 22 mars 1902. Lors de son mariage, il était domicilié à St-Norbert, et forgeron. Il épousa, à Somerset le 10 mars 1848, APPOLINE LARIVÉE (fille de J.-Baptiste et de Julienne Lepage, de Halifax), née vers 1824 ; inhumée à St-Paul-de-Chester, le 20 juin 1898, âgée de 74 ans.

PIERRE MICHEL-dit-Bécot, fils de Pierre et de Geneviève Bernard, marié en premières noces à Gentilly, le 11 janvier 1814, à MARGUERITE BARIL (fille de Jérôme et de Madeleine Herbee) ; en secondes noces, à Gentilly, le 19 novembre 1822, à VÉRONIQUE MAILHOT (fille de Henri et de Marie-Anne Pepin).



LEON THIBAudeau
de Stanford.

PIERRE MICHEL-dit-Bécot, fils de J.-Baptiste et de Elisabeth Comeau, m. à Gentilly le 20 février 1792, à Geneviève Bernard (fille de Augustin et de Elisabeth Dufaux).

Ce Pierre Michel était le frère de Marie-Louise, Michel-dit-Bécotte épouse de Michel Beaudet.

JEAN-BAPTISTE MICHEL-dit-Bécot, fils de Pierre à Jacques Michel et de Marie-Anne Gailloux de Port-Royal, né à Port-Royal en 1721 ; s. à Gentilly le 22 juillet 1791 ; M. à St-Pierre-les-Becquets, le 18 février 1760, à ELISABETH COMEAU (fille de François et de Marie-Anne Lor), née en Acadie vers 1734 ; s. à St-Pierre-les-Becquets, le 28 avril 1799, âgée d'environ 65 ans.

FAMILLE THIBEAUDEAU

PREMIER ANCÊTRE EN ACADIE, PIERRE THIBEAUDEAU

LÉON (Pantaléon) THIBEAUDEAU, (1) fils de Jean et de Marie Prince, b. à St-Grégoire-de-Nicolet, le 21 février 1818, établi au township de Stanfold en 1844, sur le 15 lot du 12e rang ; s. à Stanfold, le 10 janvier 1891 ; m. à St-Grégoire, le 21 janvier 1845, à LOUISE HÉBERT (sœur de Noël Hébert, surnommé Jean Rivard), (fille de Pierre et de M.-Louise Manseau), b. à St-Grégoire le 13 février 1821 ; s. à Stanfold, le 7 novembre 1885.

JEAN THIBEAUDEAU, fils de Joseph et de Josette Rivard-dit-Lavigne, b. à Bécancour, le 23 avril 1784 ; s. à St-Grégoire, le 1er mars 1856 ; m. à St-Grégoire, le 1er février 1813, à MARIE PRINCE, parente du 4 au 4, (fille

(1) Voir registres de St-Grégoire année 1818.

de Jean et de Rosalie Bourg), décédée à St-Grégoire le 27 août 1853, âgée de 61 ans.

JOSEPH THIBEAUDEAU, fils de Olivier et de Marie Bourg, m. à Bécancour, le 30 août 1779 à JOSETTE RIVARD dit-Lavigne (fille de Joseph et de Josette Pré-dit-Richard).

OLIVIER THIBEAUDEAU, fils de Charles et de Marie-Anne Melanson, né vers 1733 ; s. à Bécancour, le 1er mai 1776, âgé de 43 ans ; m. en premières noccs à MARIE BOURG, et en secondes noccs à MARIE POIRIER ; celle ci, devenue veuve se remaria à Bécancour, le 4 février 1783, à Pepin Bourgeois.

CHARLES THIBEAUDEAU, fils de Jean et de Marguerite Hébert, né vers 1709 ; s. à Bécancour le 29 novembre 1779, âgé de 70 ans ; marié en premières noccs à MARIE-ANNE MELANSON, et en secondes à MADELEINE DOUAIROU.

JEAN THIBEAUDEAU, deuxième garçon de Pierre Thibeau et de Jeanne Thériot, né vers 1673 ; marié à Annapolis, Acadie, le 7 février 1703, à MARGUERITE HÉBERT (fille de Emmanuel et de Andrée Brun).

N. B.— D'après Mgr Tanguay, cette Marguerite Hébert serait la femme de Pierre Thibeau, fils aîné de Pierre et de Jeanne Thériot. C'est une erreur, comme on le constate dans les Notes de Mgr Ls. Richard sur les Familles acadiennes. En cela Mgr Richard est d'accord avec Rameau. Dans son ouvrage "Une colonie féodale en Amérique, nous lisons : "En juin 1702, à Chipoudy, mariage de Pierre Thibeau, fils de Pierre, à Marie-Ma-

deleine Brossard (fille de Jean-François Brossard) et de Catherine Richard. Ce mariage devra être béni à Port-Royal, ce qui eut lieu au mois d'Août de la même année.

En 1714, Jean Thibeaudeau résidait à St-Charles de La Grand'Prée.

PIERRE THIBEAUDEAU, meunier, né en France vers 1631, venu en Acadie vers 1654. Il se fixa au haut de la rivière de Port-Royal, à un endroit appelé "*La Prée Ronde*", y fit ses premiers défrichements et y construisit un moulin. Au commencement du 18ème siècle, il tenta de jouer le rôle de seigneur de Chipoudy, mais il ne put jamais obtenir une concession seigneuriale telle qu'il l'aurait désirée. Un an après sa mort, le 2 juin 1705, le conseil d'Etat rendit un arrêt définitif, par lequel tout en reconnaissant aux pionniers leur droit de premiers occupants et leurs propriétés, il confirmait les titres seigneuriaux de M. de La Vallière.

Vers 1660, Pierre Thibeaudeau épousa JEANNE THÉRIOT (fille de Jean et de Perrine Brun), née vers 1643.

Au recensement de 1686, Pierre Thibeaudeau est à Port-Royal, âgé de 55 ans, sa femme Jeanne Thériot, âgée de 43 ans. Ils ont quatorze enfants, dont huit filles et six garçons.

Pierre Thibeaudeau mourut près de Port-Royal, à son moulin de la "*Prée Ronde*", le 28 décembre 1704.

FAMILLE BOURBEAU

GÉNÉALOGIE DE D. O. BOURBEAU ET J. O. BOURBEAU

DÉSIRÉ-OLIVIER BOURBEAU, fils de Lazare et de Edesse Gauvreau, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 21 septembre 1834, sous les noms de "Zéphirin-Désiré" ; s. à Victoriaville, le 21 décembre 1900 ; m. à Victoriaville, le 12 février 1866, à MARIE-DÉLINA-BELZEMIRE BOUCHARD (fille de Narcisse et de Marie-Rosalie Hébert), née à Québec, le 6 mars 1847. Résidente à Victoriaville, 1920.

Il étudia chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, aux Trois-Rivières. Après avoir été instituteur à St-Pierre, il fut commis à Québec chez MM. Behan Bros, de 1850 à 1856. En 1856, il vint s'adjoindre à son frère Octave, à Stanfold, et y fit du commerce jusqu'en 1860. A cette époque, il retourna à St-Pierre pour s'occuper de la culture de la terre paternelle jusqu'en 1863.

Du printemps 1863 à l'année 1866, D. O. Bourbeau tint, en société avec son frère Octave, magasin à Victoriaville. En 1866, il ouvrit à Victoriaville un magasin à son compte, magasin qu'il administra jusqu'en décembre 1900. Il fut membre du parlement fédéral de 1877 à 1886.

M. D. O. Bourbeau était le père de M. l'abbé Raoul Bourbeau, né en 1876, ordonné prêtre le 14 juin 1902, aujourd'hui curé de Fort-Kent, Maine.

JOSEPH-OCTAVE BOURBEAU, marchand, fils de Lazare et de Edesse Gauvreau, b. à St-Pierre-les-Becquets, le 21 juillet 1836 ; marchand à Stanfold en 1856. Après un voyage en Californie, se fixe à Victoriaville en 1862 ; m. à Stanfold, le 10 septembre 1867 à ALPHONSINE RICHARD



J.-O. BOURBEAU
De Victoriaville.

(fille de Louis-Eusèbe Richard, marchand, et de Hermine LePrince), b. à Stanfold, le 25 juillet 1848.

Tous deux résident à Victoriaville, en 1920. Leur fils Gustave, né en 1870, ordonné prêtre le 28 juillet 1895, est aujourd'hui curé de Tingwick, Co. Arthabaska.

LAZARE BOURBEAU, fils de Augustin et de Thérèse Constantin, né à St-Augustin en 1800 ; s. à St-Pierre-les-Becquets, le 12 novembre 1858 ; m. à St-Pierre-les-Becquets, le 1er février 1831, à EDESSE GAUVREAU (fille de Pierre, forgeron, et de Françoise Mailhot), b. à St-Pierre-les-Becquets, le 25 mars 1815 ; s. à Victoriaville, le 2 janvier 1880 ; veuve de Joseph Poulin, (veuf de Marguerite Martineau, de Ste-Sophie d'Halifax) qu'elle avait épousé à St-Pierre-les-Becquets, le 11 septembre 1860. Joseph Poulin décéda à Victoriaville, le 29 mars 1879, âgé de 54 ans.

AUGUSTIN BOURBEAU, fils de Eustache et de Marie-Cotin-Dugal, né à St-Augustin, marié en premières noces à St-Augustin, le 12 janvier 1784, à MARIE-GERTRUDE GAGNON (fille de J.-Bte. Gagnon et de Louise Dorval-dit-Bouchard), née en 1763 et inhumée à St-Augustin, le 30 avril 1788 ; marié en secondes noces à St-Augustin, le 8 novembre 1790, à THÉRÈSE CONSTANTIN (fille de François-Augustin et de Marie Geneviève Gingras), b. à St-Augustin, le 24 mars 1762.

EUSTACHE BOURBEAU, I, fils de Eustache et de Madeleine Rasset, b. à St-Augustin, le 18 décembre 1722 ; s. avant 1781 ; marié en 1753 à MARIE-JOSEPH COTIN-DUGAL (fille de Joseph et de Marie-Charlotte Gaboury), b.

à St-Augustin, le 11 juin 1725 ; s. à St-Augustin, le 22 mars 1781.

EUSTACHE BOURBEAU II, fils de Eustache et de Marguerite Brousseau, b. en 1695 ; s. à St-Augustin, le 3 janvier 1738 ; m. à St-Augustin, le 16 février 1722, à MARIE-MADELEINE RASSET (veuve de J.-Bte. Gaboury, fille de Jean Rasset et de Jeanne Chappau), b. à la Pointe aux-Trembles, le 6 juin 1686. Veuve de Eustache Bourbeau, elle se remaria en troisièmes nocés à St-Augustin, le 6 octobre 1738, à Charles Cotin.

EUSTACHE BOURBEAU III, fils de Simon Bourbeau et de Françoise Letarte, b. à Québec, le 15 septembre 1668 ; s. à St-Augustin, le 29 janvier 1736 ; m. à Beauport, le 12 octobre 1689 à MARGUERITE BROUSSEAU (fille de Julien et de Simone Chalifour), b. vers 1671 ; décédée à St-Augustin, le 31 janvier 1736.

SIMON BOURBEAU, charpentier, fils de Elie Bourbeau et de Marguerite Renault, de la ville de La Rochelle, en France, b. en 1626 en France, où il se maria en 1656 à FRANÇOISE LETARTE, baptisée en 1637.

Arrivé à Québec vers 1660, au recensement de 1681, il est au village de St-Joseph de Charlesbourg. Inhumé à Charlesbourg, le 12 mars 1692. Il était le frère de Elie Bourbeau, notaire, sieur de la Bissonnière du Cap-de-la-Madeleine. Pierre Bourbeau-dit-Lacourse, de Bécancour, était aussi son frère, et non son fils, comme le dit Mgr Tanguay.

LA FAMILLE DESHAYES-dit-TOURIGNY

GÉNÉALOGIE DE PAUL TOURIGNY

PAUL TOURIGNY, (1) fils de Landry et de Lucie Poirier, b. à Arthabaska le 3 novembre 1852 ; marié en ière noces à GELTILLY, le 5 mai 1874, à MARIE-LUCIE-ALICE LAVIGNE (fille de Cléophas et de Marguerite Leblanc), b. à Gentilly le 19 août 1852 ; décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 9 juillet 1913 et inhumée à Victoriaville. En secondes noces, M. Paul Tourigny épousa à Montréal, le 2 septembre 1914, DAME VEUVE LABERGE.

Il représenta le comté d'Arthabaska, à Québec, de 1900 à 1916. Il est le père de M. l'abbé Lucien Tourigny, né à Victoriaville le 29 novembre 1882 et ordonné le 30 avril 1911, actuellement à l'évêché de Nicolet.

LANDRY TOURIGNY, fils de François et de Louise Deshayes, baptisé à Bécancour, le 19 mai 1822 ; s. à Victoriaville le 19 février 1906 ; m. à Somerset, (sous le nom de Léandre), résidant à Arthabaska, (2) le 31 janvier 1842, à LUCIE POIRIER (fille de Hubert et de Victoire Ouellet), née en 1827 ; s. à Arthabaska le 26 juillet 1872, âgée de 45 ans. Landry Tourigny avait épousé en secondes noces MARIE SPÉNARD.

FRANÇOIS TOURIGNY, fils de François et de Marguerite Paris-Lamadeleine, baptisé vers 1774 ; décédé à Buls-

(1) Baptisé sous le nom de Napoléon, registres de St-Christophe, année 1852.

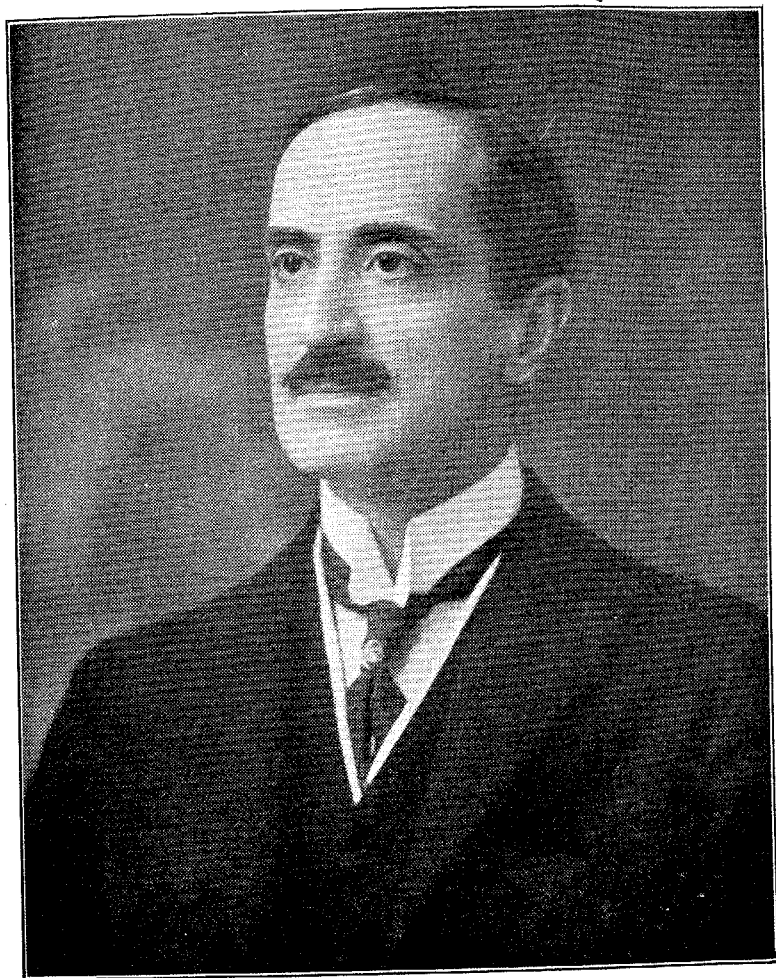
(2) Voir registres de Somerset, année 1842.

trode (probablement au 1er rang, sur la rivière Bécancour), le 7 mai 1830 ; s. à Bécancour ; m. à Bécancour à LOUISE DESHAYES (fille de Ignace et de Françoise Deshayes), parenté du 3 au 4, baptisée vers 1782.

FRANÇOIS TOURIGNY, fils de Joseph et de Françoise Perrot-dit-Turbal, b. le 27 janvier 1734 ; s. le 18 novembre 1811 ; m. à Bécancour le 23 février 1767, à MARGUERITE PARIS-LAMADELEINE (fille de Louis et de Michel Renée Barthelemy), née le 24 novembre 1739.

JOSEPH DESHAYES-dit-Tourigny, fils de Pierre et de Marguerite Guillet-dit-Lajeunesse, b. le 20 novembre 1700. C'est le premier Deshayes qui prit le surnom de Tourigny ; décédé le 30 mars 1790 ; marié à Bécancour, le 7 janvier 1733 à FRANÇOISE PERROT-dit Turbal (fille de Nicolas, capitaine de milice, et de Marguerite Bourbeau), née vers 1715 ; s. le 7 avril 1790.

PIERRE DESHAYES-dit-St-Cyr, né vers 1648 ; s. à Bécancour le 7 juin 1732 ; marié en 1676 à MARGUERITE GUILLET-dit-Lajeunesse (fille de Pierre et de Jeanne De-Launay St-Per), b. aux Trois-Rivières le 22 août 1660.



L'HONORABLE J.-E. PERRAULT
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

J. E. Perrault

GÉNÉALOGIE DE L'HONORABLE JOSEPH- EDOUARD PERRAULT

ANCÊTRE PATERNEL : NICOLAS PERRAULT. ANCÊTRE
MATERNEL : PIERRE BRAULT-dit-LAFLEUR

Le premier ancêtre paternel de l'Honorable Joseph-Edouard Perrault était Nicolas Perrault. Il émigra de France au Canada vers l'année 1670. Dans le répertoire de Guil. LaRue, notaire, à la date du 11 novembre 1671, on trouve mention de son contrat de mariage avec Marie Madeleine Raclot. Cet acte du notaire LaRue, de même qu'un grand nombre d'autres actes du même notaire, ont été détruits et il n'en reste pas d'autres traces que celles que je viens d'indiquer.

Quelques jours plus tard, le 2 décembre 1671, une des sœurs de Marie-Madeleine Raclot, Anne Françoise Raclot, épousait, à Champlain, Michel David, et son contrat de mariage devant le même Guillaume LaRue, notaire, est encore conservé au greffe des Trois-Rivières. On trouve dans cet acte les détails suivants : Les Demoiselles Raclot étaient trois sœurs, filles toutes trois de "Sieur de Bon Raclot et de Marie Viennot".

Sieur de Bon Raclot et Marie Viennot semble être restés en France et n'être pas venus au Canada, car ils ne sont présents au mariage ni l'un ni l'autre. L'acte est passé dans la demeure de René Beaudoin, qui était marié à la 3ème fille de Sieur de Bon Raclot et il est fait mention que Anne-Françoise Raclot, la future épouse, avait demeuré jusque là chez René Beaudoin, son beau-frère.

Le beau-frère de Nicolas Perrault, René Beaudoin, époux de Marie Raclot, maria deux garçons aux filles de François Poisson, seigneur de Gentilly, et époux de Marguerite Beaudry-dit-Lamarche, savoir : René Beaudoin, fils, marié à Champlain, le 28 avril 1710 à Jacqueline Poisson, et Michel-Ignace Beaudoin, marié à Champlain, le 12 avril 1713, à Jeanne Poisson.

Étaient présents au mariage :

Nicolas Perrault et son épouse, Marie-Madeleine Raclot, le notaire mentionnant dans l'acte que cette Madeleine Raclot est sœur de Anne-Françoise Raclot, la future épouse.

L'acte religieux du mariage de Nicolas Perrault avec Madeleine Raclot est également détruit, de même que la plupart des actes de cette région pour les années 1670 à 1690.

Dix ans après, au recensement de 1681, les recenseurs nous font rapport que Nicolas Perrault est établi sur une ferme non loin de Bécancour, dans la seigneurie du Sieur de Lintot. Ils nous donnent les personnes suivantes composant sa famille : Nicolas Perrault, âgé de 37 ans, Madeleine Raclot, sa femme, âgée de 25 ans, et 6 enfants : François, âgé de 9 ans, (1) Nicolas, 7 ans, Clémence, 5 ans, Michel, 4 ans (ancêtre de l'Honorable J. E. Perrault), Marie, 2 ans et Marie-Anne, 1 an. Comme inventaire de ses biens, les recenseurs mentionnent qu'il a 18 arpents de sa ferme en valeur, 5 bêtes à cornes et deux fusils.

Dans ce même recensement on remarque que, Michel

(1) Ce François Perrault semble être resté célibataire. Il fut marchand aux Trois-Rivières où il fut inhumé le 8 août 1745.

David, son beau-frère, demeurait non loin de là, 5 ou 6 arpents plus loin, avec sa famille. Quant à René Beau-doin, son autre beau-frère, il est établi à Champlain avec sa famille, au même endroit où il était lors du mariage relaté plus haut.

Nicolas Perrault était entreprenant, ses affaires se développaient rapidement. Au greffe de A. Adhémar, à la date du 15 mars 1688, on trouve un acte par lequel il achète de Jean Lechasseur la terre et seigneurie de la Rivière-du-Loup. Le 18 août 1691, il était au pays des Antawas (greffe de la Mangue). On trouve en outre mentionné dans divers actes de cette époque qu'il était capitaine de la côte de Bécancour. Outre les six enfants déjà mentionnés lors du recensement, en 1681, Nicolas Perrault eut trois autres fils : Claude, Jean-Baptiste et Jean. Nicolas Perrault mourut à Bécancour, où il fut enterré le 14 août 1717, âgé de 74 ans.

Quatre des fils de Nicolas Perrault fondèrent famille : Michel, Claude, Jean et Nicolas. Il semble que Nicolas seul resta fixé dans la région de Bécancour. Celui-ci prit le surnom de Turbal ; il épousa, en 1714, Marguerite Bourbeau. Il était capitaine de milice. Une des filles de Nicolas Perrault-dit-Turbal, FRANÇOISE, épousa à Bécancour, le 7 janvier 1733, Joseph Deshayes-dit-Tourigny, second ancêtre au Canada de M. Paul Tourigny, de Victoriaville.

Jean et Claude Perrault se marièrent à Repentigny et leurs descendants se sont multipliés dans la région entre Repentigny et LaValtrie.

Quant à Michel Perrault (1), ancêtre de l'Honorable J.-E. Perrault, après avoir passé quelques années à Bécancour, avec sa femme Marie-Jeanne Beaudry, il semble s'être établi dans la région de St-Sulpice et LaValtrie, car en 1736 on trouve l'un de ses fils, Joseph, établi à St-Sulpice, où il épouse en premières noces Geneviève Chaussé. Les ancêtres de l'Honorable J. E. Perrault laissèrent St-Sulpice vers 1810, pour s'établir à l'Assomption. Devenu veuf de Geneviève Chaussé, Joseph Perrault épousa en 1751, à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, Marie-Josephite Tartre, fille de René Tartre, un des ancêtres de l'Honorable Joseph Israël Tarte, qui fut ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier, à Ottawa. L'Honorable J. Israël Tarte ayant épousé Demoiselle Georgiana Sylvestre, demi-sœur de Demoiselle Louisa Brault, épouse de M. Stanislas Perrault, était l'oncle de l'Honorable J. E. Perrault.

Le premier ancêtre maternel de l'Honorable J. E. Perrault est Pierre Brault-dit-Lafleur. Il était originaire de St-Vienville de Pont, Evêché de Xaintes, France. C'est là qu'il était né en 1669, du mariage de Mathurin Brault et de Catherine Gibault. Il vint s'établir au Canada vers 1695. Il était soldat dans la compagnie de M. Desjordis. Comme tous les soldats, à cette époque, il avait dû subir ce qu'on appelait le *baptême* du régiment et il portait le surnom de *Lafleur*: Pierre Brault-dit-Lafleur. Il semble être le seul à avoir porté ce surnom.

Pierre Brault s'établit à Montréal, où il épousa le 18

(1) Michel Perrault fut le premier à prendre le surnom de Chateauguay.

novembre 1697, Madeleine Le Siège, b. à Montréal en 1675, fille de Pierre Le Siège et de Marguerite Laplace.. Quelques années après son mariage, Pierre Brault laissa Montréal pour aller s'établir à Repentigny. De là ses descendants passèrent à St-Sulpice et à LaValtrie, pour finalement s'établir à l'Assomption. La famille Perrault était alliée à la famille Ménard-dit-Lafontaine. En effet, Sulpice Perrault épousa, le 13 janvier 1807, Angélique Guilbault, fille de François et de Marie Larivière. Celle-ci était la fille de Joseph Larivière et de Marie Mignerou. Joseph Larivière était le fils de Joseph et de Marie Loiseau, fils de Jacques et de Catherine Ménard, fille de Jacques Ménard-dit-Lafontaine et de Catherine Fortier.

Ce Jacques Ménard-dit-Lafontaine était le premier ancêtre, au Canada, de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, le célèbre homme d'État canadien.

Sir Louis-Hippolyte, pendant sa jeunesse, portait le nom de Ménard-dit-Lafontaine. A l'Université, il adopta définitivement son surnom de Lafontaine, nom qu'il illustra dans la suite.

Parmi ses ancêtres maternels l'Honorable J. E. Perrault compte un personnage bien célèbre : Blaise Juillet, fils de Jean et de Gabrielle Barbaréni. En effet, ce Blaise Juillet fut un des héros, compagnon de Dollard Des Ormeaux, dans son expédition du Long-Sault.

Louisa Brault, épouse de Stanislas Perrault,
fille de

Bénoni Brault et de Emélie Chaput,
fils de

J.-Baptiste Brault et de Marguerite Loyer,
fille de

Gabriel Loyer et de Angélique Beaudoin,
 fille de

Guillaume Beaudoin et de Marie-Anne Beaudreau,
 fille de

Urbain Beaudreau et de Marguerite Juillet,
 fille de

Blaise Juillet et de Antoinette Liercourt,
 fils de

Jean Juillet et de Gabrielle Barbarini.

Au mois d'avril 1660, Dollard Des Ormeaux conçoit le projet d'aller porter la guerre à l'ennemi au dessus de Montréal, ce qu'on n'avait point encore tenté. Il en reçoit la permission du gouverneur de l'île et il embauche un certain nombre de jeunes gens, 19, avec lui-même, vingt en tout. Blaise Juillet était du nombre. L'entreprise est hasardeuse et ceux qui y prennent part font serment de ne pas demander quartier, se confessent, communient et décident tous de faire leur testament.

Blaise Juillet avait alors 32 ans ; il avait quatre enfants : Marguerite, 8 ans, Marie, 6 ans, Charles, 4 ans, Louis, 2 ans.

Le 19 avril, nos braves se mettent en route. L'expédition est à peine rendue à une île (probablement l'île St-Paul) qu'elle vient en contact avec une bande iroquoise. Après un court engagement, l'ennemi s'enfuit ; mais l'un des vingt braves, Duval, est tué, et deux autres sont noyés : Soulard et Blaise Juillet.

Ils étaient les trois premiers à consommer leur sacrifice et à mettre à exécution le pacte qu'ils avaient fait de mourir, s'il le fallait, pour sauvegarder la colonie. Leurs

compagnons continuèrent leur voyage sans être découragés et, le 31 mai, au Long-Sault, ils tombaient à leur tour, chrétiennement et glorieusement.

Les descendants des héros du Long-Sault sont très peu nombreux ; Blaise Juillet est à peu près le seul qui ait laissé des enfants.

L'HONORABLE JOSEPH-EDOUARD PERRAULT

MINISTRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET
DES PÊCHERIES

NOTICE BIOGRAPHIQUE

L'Honorable M. Perrault est né à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 30 juillet 1874, du mariage de Joseph Stanislas Perrault, C. R., avocat, et de Louisa Brault.

Il fit ses études classiques au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et au séminaire de Québec. Il étudia le droit à l'Université Laval de Québec et fut admis au Barreau de cette province le 8 juillet 1898. Au mois de septembre de la même année, il se fixa à Arthabaska.

En 1904, il formait une société avec son frère M. Gustave Perrault, C. R.

M. Perrault a pratiqué activement sa profession et, en peu d'années, le bureau qu'il avait fondé à Arthabaska devint l'un des bureaux d'avocats importants des Cantons de l'Est.

Il fut nommé conseiller du roi en 1908 et fut le représentant du procureur-général durant quinze ans.

Pendant huit ans il fut rédacteur de l'Union des

Cantons de l'Est, journal publié à Arthabaska. Il s'occupa aussi de toutes les luttes politiques provinciales et fédérales.

Candidat libéral à la législature de Québec en 1900, il s'effaça en faveur de M. Paul Tourigny, négociant, de Victoriaville, qui représente le comté jusqu'en 1916.

M. Perrault se présenta à l'élection partielle du 3 novembre 1910, qui eut lieu dans les comtés de Drummond et Arthabaska, pour remplacer à la Chambre des Communes, l'honorable L. Lavergne, qui venait d'être appelé au Sénat. Cette lutte eut du retentissement dans tout le pays. La question de la marine, que le gouvernement Laurier voulait construire, fut la seule discutée pendant cette lutte. M. Perrault fut défait sur cette question.

Au mois d'avril 1916, il était choisi comme candidat libéral pour le comté d'Arthabaska aux élections générales de la province. Il fut élu le 22 mai 1916 par une grande majorité.

Il fut réélu, par acclamation, député du comté d'Arthabaska le 16 juin 1919, aux élections générales de l'Assemblée législative de Québec.

Le 25 août 1919, il était appelé à faire partie du gouvernement Gouin comme ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries.

Il fut réélu par acclamation le 6 septembre 1919, comme ministre.

Aux élections générales de juin 1919, le chef du gouvernement de Québec, Sir Lomer Gouin, avait annoncé qu'il était nécessaire d'intensifier l'œuvre de la colonisa-

tion dans la province de Québec et que son gouvernement entendait dépenser cinq millions pour la mise en valeur de nouvelles terres, de nouvelles régions de colonisation aux fins de conserver au sol les fils des cultivateurs qui ne trouvent pas place dans les vieilles paroisses et encourager ceux qui ont laissé la terre à y revenir.

C'est l'exécution de cette œuvre nécessaire au point de vue économique du développement de la province de Québec et au point de vue national qui a été confiée à l'honorable M. Perrault.

Le discours-programme que M. Perrault a prononcé sur la colonisation, à la session de 1920, le 3 février, a été bien accueilli par toute la presse de cette province.

GÉNÉALOGIE DE L'HONORABLE JOSEPH-ÉDOUARD PERRAULT

JOSEPH-ÉDOUARD PERRAULT, fils de Stanislas et de Louisa Brault, b. à la Malbaie, le 31 juillet 1874 ; m. à Montréal, le 29 juin 1908 à MADELEINE RICHARD (fille de Auguste et de Albertine Rivard), née à Winnipeg le 27 mai 1887. M. Auguste Richard est le neveu de l'Honorable L. E. Richard, en son vivant de Stanfold.

De ce mariage sont nés : Richard-Stanislas, b. à Arthabaska, le 16 avril 1909, et Thérèse, b. à Montréal, le 1er novembre 1912, inhumée à Arthabaska, le 21 janvier 1917.

STANISLAS PERRAULT, avocat, C. R., fils de Edouard et de Emélie Hirbour, né à l'Assomption, le 13 mai 1844.

Député de Charlevoix, aux Communes d'Ottawa, de 1879 à 1881. s. à Arthabaska, le 9 mars 1907 ; m. à l'Assomption, le 30 octobre 1873, à LOUISA BRAULT (fille de Bénoni et de Emélie Chaput), b. à l'Assomption, le 11 mars 1845 ; s. à la Malbaie, le 29 août 1899.

EDOUARD PERRAULT, fils de Sulpice et de Angélique Guilbault, b. à l'Assomption, le 21 janvier 1819 ; s. à la Malbaie, le 15 avril 1896 ; m. à l'Assomption, le 19 octobre 1841, à EMÉLIE HIRBOUR (fille de Louis et d'Esther Brouillet), b. à l'Assomption le 11 mai 1823 ; s. à l'Assomption, le 31 mars 1855. En secondes noces, Edouard Perrault épousa SOPHIE JUNEAU.

SULPICE PERRAULT, fils de Pierre-Sulpice et de Marie-Anne Malouin-dit-Rinfret, b. à St-Sulpice, le 1er juin 1792 ; m. à St-Paul-de-Joliette, le 13 janvier 1807, à ANGÉLIQUE GUILBAULT (fille de François et de Marie Larivière).

PIERRE-SULPICE PERRAULT-dit-Chateauguay, fils de Joseph et de Josephite Letartre ; m. à St-Sulpice, le 21 juin 1773 à MARIE-LOUISE RINFRET-dit-Malouin (fille de Jean-Baptiste et de Josephite Simon), b. à Québec, le 22 décembre 1752.

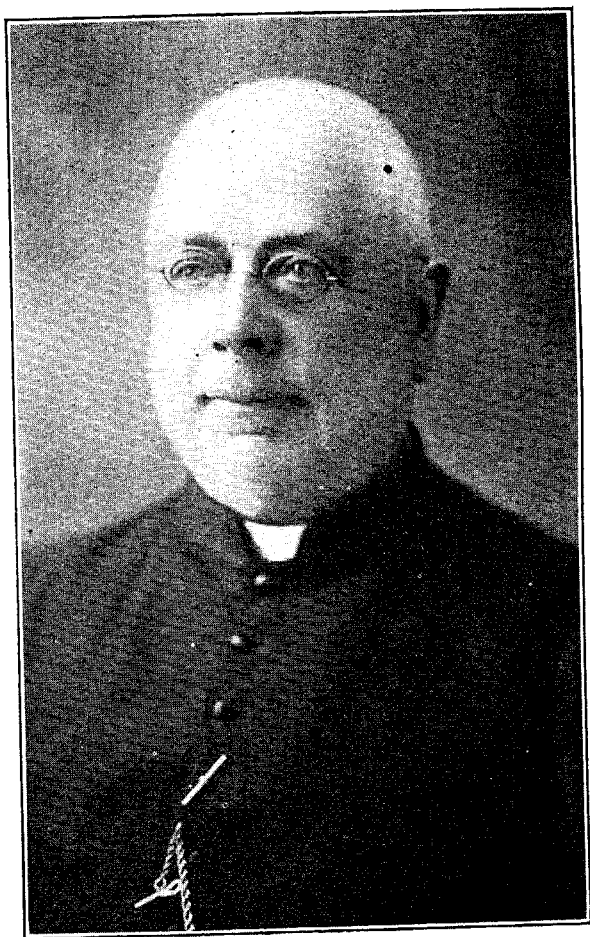
JOSEPH PERRAULT-dit-Chateauguay, fils de Michel et de Jeanne Beaudry ; m. en premières noces, à St-Sulpice, le 23 janvier 1736 à GENEVIÈVE CHAUSSÉ ; en se-

condes noces, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 7 juin 1751 à MARIE-JOSEPHE TARTRE (fille de René et de Josephite Joliet-dit-Mitron), b. à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 26 novembre 1722.

MICHEL PERRAULT (Perrot), le premier qui prit le surnom de Chateaugnay, fils de Nicolas et de Marie-Madeleine Raclot, b. en 1677 ; s. avant 1724 ; m. aux Trois-Rivières, le 17 octobre 1712, à JEANNE BEAUDRY (fille de Guillaume et de Jeanne Soulard), b. en 1688. Jeanne Beaudry épousa en secondes noces, le 29 juillet 1724 à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, Paul Blouin.

NICOLAS PERRAULT (Perrot), capitaine de la côte de Bécancour, baptisé en France, vers 1643 ; s. à Bécancour, le 14 août 1717 ; marié à Champlain, le 11 novembre 1671 à MADELEINE RACLOT, baptisée en France, fille de sieur de Bon Raclot et de Marie Viennot.





L'ABBÉ J.-U. TESSIER
Ancien curé de Victoriaville.

NOCES D'OR SACERDOTALES

—DE—

M. l'abbé Jos.-Uldoric Tessier

Ancien Curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

LE 20 mars 1920, M. l'abbé Joseph-Uldoric Tessier, ancien curé de Ste-Victoire d'Arthabaska, célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, et tous les paroissiens songeaient à commémorer ce grand jour avec pompe et solennité ; mais le vénérable jubilaire exprima le formel désir d'en faire un jour d'action de grâces, passé dans le calme et la prière. Il méditait à l'avance ces paroles de Psalmiste : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo*, se disait-il : Je prendrai le calice du salut et je rendrai des actions de grâces au Seigneur pour tous les bienfaits et faveurs qu'il m'a accordés, surtout depuis cinquante ans.

Vous m'aidez, disait-il, par le concours de vos prières, à bien accomplir ce grand devoir de la reconnaissance. Je veux des prières et rien de plus. On respecta

un si noble et si pieux désir. Ce jour mémorable fut embaumé du parfum de l'encens des prières de l'heureux Jubilaire et de ses nombreux amis. Ce jour fut une hymne de reconnaissance au Seigneur, auteur de tous biens. Je pense, disait encore le vénérable vieillard, aux années qui ne sont plus, pour mieux me préparer aux années éternelles.

M. l'abbé Joseph-Uldoric Tessier, fils de Casimir Tessier, cultivateur, et de Marcelline Germain, naquit à St-Stanislas-de-Champlain, le 13 juin 1845. Après avoir étudié un an à Ste-Anne-de-la-Pérade, sous un maître laïque, un monsieur St-Cyr, il entra au collège St-Joseph des Trois-Rivières, le 5 septembre 1860. C'était la première année que ce collège ouvrait ses portes à la jeunesse étudiante. Les nouveaux élèves, au nombre de cent, furent logés dans une maison bâtie sur une élévation appelée "Le Platon", une petite colline située sur le bord du fleuve St-Laurent. D'après la tradition, c'est à cet endroit même que M. de Laviolette arbora pour la première fois l'étendard de la France. C'est sur cette éminence qu'il éleva le premier fort ou la première habitation qui fut le berceau des Trois-Rivières. La maison convertie en collège avait été bâtie sous la domination française. Elle avait servi de résidence aux anciens gouverneurs français des Trois-Rivières. Devenue la propriété du gouvernement anglais, elle fut convertie en casernes, et pendant plusieurs années, les autorités militaires y tinrent des soldats en garnison ; voilà pourquoi on l'appelait les "Vieilles Casernes".

Les confrères de classe de M. Tessier, en 1860, furent :

Charles Dumoulin, avocat ; Emmanuel Guilbert, prêtre ; Emmanuel Dupont, prêtre ; Zotique Rousseau, médecin ; Pierre Dagneau, prêtre ; Eméric Gervais, médecin ; John Cooke, prêtre ; Alfred Larue, Jésuite ; Elphège Godin, prêtre ; Edmond Panneton, juge ; Octave Brunel, Louis Arcand, Louis Labarre, Joseph Brunel.

En septembre 1866, M. Tessier prit la soutane et fut nommé professeur de méthode, classe qu'il fit pendant deux ans.

En 1868, il fut nommé premier régent et économiste.

En 1869, il devint professeur de Belles-Lettres, tout en restant économiste.

ORDINATION DE M. J.-U. TESSIER

Le 20 mars 1870, M. Tessier et son confrère de classe, M. E. Dupont, furent ordonnés prêtres à St-Hyacinthe.

L'ordination de ces deux prêtres, dit Mgr Ls Richard, dans son histoire du Collège des Trois-Rivières, eut lieu dans la petite chapelle du monastère du Précieux-Sang. Le jour, le lieu, l'évêque célébrant, les lévites s'offrant à l'ordination, que de circonstances mystérieuses s'unissaient ensemble pour donner à cette cérémonie un cachet particulier d'imposantes grandeurs et de touchants souvenirs. C'était le jour de la fête de Saint-Joseph, ce glorieux patron de l'Église du Canada et de notre humble institution, avant même qu'il fût donné pour protecteur à l'Église universelle. C'était dans une humble chapelle dédiée au Précieux-Sang que ces deux nouveaux lévites allaient recevoir le pouvoir divin de changer le vin au Précieux Sang de Jésus-Christ. C'était un vénérable

prélat portant le nom de Joseph, dont les vertus humbles et cachées rappelaient encore mieux celles de son Saint Patron. Enfin, c'étaient deux enfants du collège Saint-Joseph qui allaient être ordonnés par Joseph, en la solennité de Saint-Joseph. L'évêque, assisté de M. le grand-vicaire Zéphirin Moreau et de M. Louis Richard, accomplit avec une angélique piété tous les rites de la Sainte Eglise et l'assistance, composée de quelques personnes privilégiées, et des saintes Filles de la sœur Caouette, semblables, dans leur blanc costume, à des anges prosternés en adoration au pied de l'autel, fut fort édifiée de toutes ces cérémonies de l'ordination des prêtres.

Le lendemain, le 21, les deux nouveaux prêtres disaient leur première messe à Ste-Victoire d'Arthabaska, fait qui mérite d'être signalé, puisque 50 ans plus tard M. Tessier célébrera dans cette même paroisse le cinquantième anniversaire de sa première messe. De Victoriaville, M. Tessier et son compagnon d'ordination, M. E. Dupont, se rendirent au collège des Trois-Rivières, où les élèves leur firent une réception très solennelle. M. Tessier fut désigné pour adresser la parole à la communauté, ce qu'il fit en commentant les versets 3ème et 4ème du psaume 2 v. de David :

Quis ascendet in montem Domini aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde. Qui montera sur la montagne sainte du Seigneur ou qui se tiendra dans son lieu saint ? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur. Après quoi, les deux nouveaux ordonnés bénirent la communauté.

Au mois de juillet 1870, M. Tessier fut nommé vi-

caire à Batiscan, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination de curé de Ste-Sophie-de-Lévrard, en novembre 1874. A son arrivée à Ste-Sophie, le village se composait de quatre maisons, et de la chapelle qu'on venait de transporter du 5ème rang au 6ème rang de Lévrard. Comme il n'y avait pas de presbytère, M. Tessier occupa pendant un an une des maisons du village.

Pendant l'hiver de 1875, M. Tessier, ayant obtenu de la fabrique de Batiscan le clocher de la vieille église, le fit transporter à Ste-Sophie, et en surmonta la chapelle.

M. Tessier s'occupa, dès les premiers mois de son arrivée à Ste-Sophie, de la construction d'un presbytère, lequel fut commencé au printemps de 1875. Les entrepreneurs furent MM. Zéphirin Nault, de St-Pierre, (1) et Nazaire Trottier, de Ste-Sophie. C'est le presbytère actuel. Il termina l'église et s'occupa de l'agrandissement de la paroisse en faisant annexer une partie du 4ème rang de St-Pierre à Ste-Sophie.

Pendant douze années, M. Tessier travailla constamment et courageusement au progrès spirituel et matériel de sa paroisse. Aussi les paroissiens de Ste-Sophie l'ont encore en grande vénération et estime.

M. J. U. TESSIER NOMMÉ CURÉ DE SAINTE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

En septembre 1886, Mgr Gravel, qui connaissait les aptitudes et les talents de M. Tessier, le nomma curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska, paroisse destinée à devenir la plus importante du diocèse de Nicolet.

(1) Père de M. Z. Nault, imprimeur de l'Union des Cantons de l'Est.

La population était alors de 1898 âmes ; vingt ans après, en 1906, lors de la retraite de M. Tessier, elle avait atteint le chiffre de 3375.

Victoriaville, à cette époque, entra dans une véritable ère de progrès. Il y avait beaucoup à faire, tant sous le rapport religieux que sous le rapport matériel. M. Tessier fit beaucoup : agrandissement du territoire de la paroisse, construction de l'une des plus belles, si non la plus belle église du diocèse, du presbytère, de l'Académie des Frères du Sacré-Cœur, agrandissement du Couvent des Dames de la Congrégation, agrandissement du cimetière, etc.

Spécialement consacré au bien spirituel de la paroisse, M. Tessier ne fut pas étranger au progrès matériel de Victoriaville.

Je ne fais que signaler les nombreuses et importantes œuvres de M. Tessier à Ste-Victoire ; je renvoie pour plus amples détails mes lecteurs à la page 442 du premier volume de l'Histoire des Bois-Francis.

A l'été de 1906, M. Tessier, constatant le mauvais état de sa santé, se détermina à abandonner le ministère curial. Il demanda et obtint de son ordinaire l'autorisation de prendre sa retraite. A l'automne, il fit ses adieux à ses chers paroissiens de Sainte-Victoire, qui le voyaient partir avec beaucoup de chagrin. Il avait d'abord songé à aller finir ses jours à Nicolet, mais bientôt, il revint sur sa décision et se fixa au milieu de ses anciens paroissiens, qui l'ont en haute estime et grande vénération. Ils sont heureux de le posséder au milieu d'eux.

LE 20 MARS 1920 À VICTORIANVILLE

Depuis près de quatorze ans, M. l'abbé J. U. Tessier vit dans le calme, la retraite et la prière.

Le Bon Dieu va lui accorder une bien grande faveur celle de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est un de ces rares privilégiés qui ont ce bonheur ici-bas.

Si la grande humilité et l'amour du recueillement de M. Tessier exigèrent la suppression de toutes solennités publiques, la reconnaissance et l'amitié avaient des droits que personne ne pouvait prescrire. Aussi, les Dames de la Congrégation de Victoriaville, qui comptent M. Tessier comme un de leurs bienfaiteurs les plus insignes, et chez qui il va tous les matins, depuis 14 ans, dire la messe, ne voulurent pas laisser passer inaperçu un événement aussi mémorable.

Le 19, jour de la fête patronale du jubilaire, elles donnèrent en son honneur une magnifique séance musicale et littéraire, et le clergé de Victoriaville et plusieurs citoyens prirent part à cette démonstration intime. Les élèves, violonistes et pianistes, firent de la musique vraiment ravissante. Le chant fut superbe, ainsi que la déclamation. Citons en particulier "Le Cantique du Jubilé d'Or".

LE CANTIQUE DU JUBILÉ D'OR

Maître adoré, c'est l'heure de l'ivresse,
 A mon labeur, succède un doux repos.
 Je t'ai servi jusque dans ma vieillesse,
 Car j'espérais te posséder là-haut. (bis)
 La Noce d'Or vient combler mon attente
 C'est un rayon, un prélude du Ciel.
 Le cœur ému, l'âme reconnaissante,
 Je viens, Seigneur, te bénir à l'autel.

REFRAIN

Prends et reçois, ô Maître que j'adore,
 Le don total que je t'offre en ce jour.
 Aujourd'hui comme hier, je veux t'aimer encore,
 A toi, mon cœur et mon amour !

II

Lorsqu'autrefois je m'offrais à te suivre
 Dans le sentier où tu marchas pour nous,
 L'apostolat que je voulais poursuivre
 Avait pour moi les attraites les plus doux. (bis)
 Nouveau pasteur, Conquérant pacifique,
 Pour toi, Seigneur, j'ai combattu longtemps ;
 Maître puissant, ô Prince magnifique,
 Qu'il faisait bon travailler en t'aimant.

REFRAIN

Je t'ai donné le meilleur de mon âme,
 J'ai recueilli les gouttes de ton sang ;
 Pour tout prix de ton Cœur ma tendresse réclame
 L'Or d'un amour toujours plus grand.

III

Chaque matin, élevant le calice,
J'intercédaï pour ton peuple, à genoux,
Renouvelant pour lui le sacrifice
Qui du Très-Haut apaise le courroux. (bis)
Et je puisais dans ce nouveau cénacle
Le zèle ardent qui dirigeait mes pas.
Je constataï que près du tabernacle,
Près de l'autel on ne chancelle pas.

REFRAIN

Je veux, ainsi que l'Apôtre fidèle,
Après l'effort reposer sur ton cœur ;
C'est ce repos du soir que mon désir appelle,
Tout près de toi, bien près Seigneur.

IV

Pour cinquante ans de labeur solitaire,
Pour un passé, riche de ton amour,
Seigneur, tu veux, par un touchant mystère,
Verser sur moi, tes bienfaits en ce jour. (bis)
La Noce d'Or est une récompense,
Un prix offert au serviteur fervent ;
Merci, mon Dieu ; dans ma reconnaissance,
Je ne sais plus qu'adorer en pleurant.

REFRAIN

Ce don royal, ce brillant diadème,
Dont tu veux bien parer mon humble front,
Fais, Seigneur, qu'aujourd'hui, plus que jamais, je t'aime,
Louange à toi, gloire à ton nom.

Une adresse exquise par la noblesse des sentiments de gratitude et de reconnaissance lui fut présentée par une des élèves de la communauté :

A Monsieur l'abbé J. U. Tessier,
Ancien Curé à Victoriaville.

Vénéré Jubilaire,

Dieu, parlant à son élu sur la montagne du Sinaï, lui dictait entre autres préceptes ces remarquables paroles : "Vous sanctifierez l'année cinquantième et vous proclamerez la rémission pour tous les habitants de la terre : car c'est le jubilé".

Fidèles à cette injonction du Maître de la loi et guidées par une profonde et vive gratitude, nous avons tenu à célébrer avec pompe le cinquantième anniversaire de votre consécration au Seigneur. C'est le jubilé, c'est l'heure de l'action de grâce, de la contemplation muette, moment délicieux où le bon Maître, fixant sur son apôtre un regard d'ineffable tendresse, l'élève jusqu'au Thabor, et là, dans un cœur à cœur extatique lui dit sa satisfaction pour le labeur accompli et lui fait goûter un instant les délices de l'éternelle récompense.

La vieillesse est silencieuse, car ses chants intérieurs sont faits de souvenirs, de tristesses et trop souvent, hélas ! de deuils, mais la jeunesse, que berce l'espérance, proclame en des accords vibrants son enthousiasme et ses transports. C'est pourquoi nous croyons qu'il nous appartient de vous chanter, au nom de la population de Victoriaville, sur laquelle s'exerce depuis de si longues années votre bienfaisante influence, l'hymne jubilaire le

plus beau, le plus sympathique, le plus reconnaissant. La première strophe est faite de souvenir... Ce jour, nous l'avons dit, vous fait revivre une heure inoubliable, celle où vous étiez sacré prêtre du Christ pour l'éternité, lien vivant entre l'homme et le ciel, celle où vous receviez la puissance de commander à Dieu, répandre le pardon, de distribuer à tous le pain qui contient le germe de l'immortalité... Ce sont là, en effet, les dons qui vous furent départis le 20 mars 1870 alors que, jeune lévite, vous receviez, des mains du grand évêque que fut Mgr Joseph Larocque, l'onction sacerdotale.

Alors s'ouvrait devant vous le vaste champ d'action où, travailleur infatigable, vous deviez, un demi siècle durant, verser la semence féconde de la parole sainte, du sacrifice, de la vertu sous toutes ses formes... D'une âme ardente et joyeuse, vous l'avez poursuivi fidèlement, cette tâche commencée un matin de printemps avec toute l'émulation que donne la jeunesse et la vision de la moisson future... Aujourd'hui que les reflets d'or d'un soleil couchant empourprent de leurs derniers feux les épis en gerbes, vous vous prosternez devant le Maître suprême, lui faisant hommage du fruit de vos labeurs et réclamant le salaire d'une journée laborieuse et pleine.

Des circonstances providentielles vous ont permis d'offrir pour la première fois le divin sacrifice dans cette même église de Victoriaville que vous deviez plus tard restaurer, embellir au prix de nombreuses fatigues, de labeurs prolongés, dans cette même église où, en ce jour de réjouissances intimes, des voix nombreuses redisent

votre nom dans une prière reconnaissante et émue. (1)

Puis Batiscan, Sainte-Sophie furent témoins de vos premiers actes de zèle, mais c'est notre ville, notre ville surtout qui garde le souvenir de vos nobles entreprises, de vos dévouements sans nombre, car, vingt ans durant, votre sollicitude s'exerça sur elle, paternelle, vigilante, féconde et surtout sanctifiante. . . . Pour ne parler que de cette maison, quels trésors de générosité, de condescendance discrète votre cœur délicat n'a-t-il pas su prodiguer à notre cher couvent, trésors qui, ensevelis sous le mystère d'une humilité touchante, n'en acquièrent que plus de valeur !

Nous ne sommes que des enfants, bien peu capables, il est vrai, d'apprécier le mérite d'une carrière aussi belle que la vôtre, mais veuillez croire, vénéré jubilaire, que notre admiration vous est acquise à plus d'un titre et que les élèves actuelles du couvent de Victoriaville garderont un souvenir reconnaissant et fidèle du prêtre vénérable qui, chaque matin, sans souci des fatigues ou des tempêtes, vient rompre pour elles le pain eucharistique et leur offrir le spectacle si beau d'une ferveur toujours jeune, toujours ardente et si communicative !

Oh ! nous comprenons bien que, selon la parole du Sage : "La longueur des jours, les années de la vie et la paix récompensent l'abnégation, la fidélité au devoir et l'oubli de soi." Voilà qui explique le mystère de vos cinquante années passées sous le charme de Dieu. . . . Si la

(1) C'est dans l'ancienne église de Victoriaville que M. Tessier a dit sa première messe. Cette église a été démolie après la bénédiction de l'église actuelle.

vie est un bien parfait, la vieillesse est une faveur, car petit, bien petit est le bataillon des vétérans de l'existence.

Laissez-nous donc vous féliciter, vénéré Père, laissez-nous prier le Seigneur de prolonger encore votre vie, d'ajouter non seulement les jours aux jours mais les années aux années. On nous dit qu'à votre âge les pensées et les désirs s'orientent tout naturellement vers le ciel, que la terre est deux fois l'exil : nous souhaitons pourtant que vous viviez deux lustres encore afin qu'il soit donné à tous ceux qui vous aiment et vous vénèrent de voir "l'or" se parer de "diamants".

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

Victoriaville, ce 20 mars 1920.

Le vénérable jubilaire, âgé de près de 75 ans, se leva et répondit à l'adresse qu'on venait de lui présenter. La figure rayonnante de joie et de bonheur, il semblait avoir repris la force et l'énergie de ses jeunes années. Il me semblait le revoir, sous le toit du vieux collège St-Joseph des Trois-Rivières, lorsque, il y a 50 ans, il me donnait sa première bénédiction sacerdotale.

Voici en quels termes délicats et choisis notre jubilaire répondit à l'adresse des élèves. Je reproduis aussi textuellement que possible.

"C'est sous l'empire d'une émotion vive et profonde que je me lève pour répondre à votre charmante adresse, inspirée par la gratitude et dictée par votre bon cœur.

La reconnaissance, si rare de nos jours, fleur si belle qui croit à l'ombre des couvents et des autels, ne peut paraître sans causer une joie universelle.

C'est pourquoi je suis venu ici, me réjouir avec vous à l'occasion de mes noces sacerdotales : *Ab altitudine diei timebo ; ego vero in te sperabo.* La hauteur du jour m'inspirera de la crainte ; mais j'espérerai en vous. Psaume 55, verset 4.

Je vous remercie de vos bonnes paroles, des précieux cadeaux qui les accompagnent, de vos chants harmonieux rendus au Seigneur pour tous les bienfaits qu'il m'a accordés comme prêtre pendant 50 ans. Merci pour m'avoir si bien aidé à faire mon action de grâces.

Le 20 mars 1870, j'ai été fait prêtre, à St-Hyacinthe, par Mgr Joseph Laroque, au monastère du Précieux-Sang, j'ai chanté les vêpres à la cathédrale de St-Hyacinthe et le lendemain j'ai dit ma première messe à Ste-Victoire, ainsi que mon compagnon d'ordination, M. Em. Dupont. Nous étions accompagnés de M. J. N. Héroux, alors curé de cette paroisse et de M. Louis Richard, directeur du collège des Trois-Rivières. J'étais loin de penser que, 16 ans après cette date, je serais nommé curé de Sainte-Victoire.

Nous nous rendîmes ensuite au collège St-Joseph-des-Trois-Rivières, mon Alma Mater, où les élèves nous firent une magnifique réception. Appelé à répondre à l'adresse, j'ai commenté les 3e et 4e versets du 23e psaume du Saint Roi David :

“ Quis ascendet in montem Domini aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde. Qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui se tiendra dans son lieu saint ? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur.

Au prêtre, il faut un idéal ; pour moi, cet idéal a été "Jésus crucifié".

La montagne du Seigneur que je devais gravir, c'est la montagne du calvaire. Je me suis tenu debout sur la montagne, par deux moyens : la messe et le bréviaire. C'est la communion quotidienne et la prière qui nous sauvent. Rendu au sommet de la montagne, j'ai rendu grâce à Dieu pour l'insigne honneur qu'il m'a fait de m'appeler au sacerdoce—moi fils d'un humble cultivateur de St-Stanislas—et pour tous les bienfaits qu'il m'a accordés comme prêtre pendant 50 ans. J'ai dit merci à la Sainte-Vierge, la Reine du clergé, pour sa grande protection—Marie notre Mère à tous, la Reine de la sainte espérance et la cause de notre joie—*Causa nostræ lætitiæ*, comme on le dit dans les Litanies. J'ai dit merci à Saint-Joseph, mon saint patron, l'Intendant de Dieu pour distribuer aux hommes la nourriture divine. Merci à mon Ange Gardien pour m'avoir préservé plusieurs fois de la mort. Merci à Monsieur le curé, prêtre modèle, homme de lutte et d'énergie, de haute culture et d'une grande science théologique, qui, par la communion fréquente et les congrégations, a su conserver, sanctifier et sauver la paroisse. Merci à messieurs les vicaires, toujours dévoués et fidèles au poste.

Merci aux Dames de la Congrégation pour avoir si bien organisé cette fête de mes noces d'or sacerdotales. Je prie le Seigneur de vous récompenser et de bénir cette sainte maison.

Aujourd'hui me voilà rendu au sommet de la montagne du Seigneur et je pense à ces paroles du psalmiste David : "*Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente*

habui.—Je pense aux jours anciens et j'ai dans l'esprit les années éternelles”.

Je suis arrivé aux confins de la vie. Il me semble entendre la voix de Dieu qui m'appelle. Aussi j'ai commencé à faire mes malles. Je suis prêt à partir, je compte sur vous, sur vos prières pour moi. Merci à tous”.

Monsieur le curé Onil Milot voulut bien clore cette touchante cérémonie en adressant des félicitations au Jubilaire et en lui faisant ses meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie, dans cette belle paroisse de Victoriaville qu'il a pendant 20 ans dirigée dans les sentiers du bien et de la vertu.

Dans la soirée, plusieurs des plus anciens et des plus distingués citoyens de Sainte-Victoire se rendirent à la résidence de M. Tessier pour lui présenter leurs hommages.

M. J. Octave Bourbeau, vénérable octogénaire, se fit l'interprète de ses concitoyens. Il félicita l'heureux jubilaire, lui souhaita bonheur et longue vie, le remercia de tout le bien, tant spirituel que temporel, qu'il leur avait fait pendant sa carrière curiale et qu'il leur faisait encore par le secours de ses longues et ferventes prières. On lui offrit en cadeau une superbe canne à pommeau d'or, sur lequel on avait fait graver les millésimes 1870 et 1920. Monsieur Tessier répondit en disant : “Je suis agréablement surpris de vous voir ici, ce soir. Vous venez par une démonstration intime me souhaiter une joyeuse fête à l'occasion de mes noces d'or. Je vous remercie pour vos bonnes paroles et pour le précieux cadeau qui

les accompagne. Dans l'impuissance où je suis de vous recevoir convenablement, je prie le Seigneur de vous récompenser lui-même et de répandre sur vous, sur vos familles et sur toute la paroisse, ses plus riches bénédictions. Merci ”.

Le 20 au matin, M. Tessier disait la messe dans la chapelle des Dames de la Congrégation. Pendant cette messe, cinquantième anniversaire de sa première messe, et pendant l'action de grâce, des larmes douces et abondantes tombèrent des yeux du pieux Jubilaire. Les élèves firent entendre des chants ravissants, composés par les Religieuses elles-mêmes pour la circonstance.

Après la messe, un succulent déjeuner fut servi par les élèves, dans une des grandes salles de la communauté. Le soir, le souper fut donné par le Jubilaire lui-même. Y prirent part le clergé de la paroisse et quelques parents et amis.

Une agréable surprise mit le comble à la joie du Jubilaire.

Un cablegramme venant directement de Rome lui apprenait que Sa Sainteté Benoit XV lui accordait une bénédiction spéciale, à l'occasion de son jubilé sacerdotal :

“ Saint Père avec félicitations et vœux paternels vous envoie de cœur bénédiction apostolique—implore gage, faveurs divines—occasion vos noces d'or sacerdotales.

CARD. GASPARRI.

Cette bénédiction avait été sollicitée par Mgr Brunault lui-même, qui le lui apprit, en lui écrivant la magnifique lettre de félicitations que nous nous faisons un devoir de reproduire.

Nicolet, le 20 mars 1920.

Rvd Mes. J. Uldoric Tessier, A. C.
Victoriaville.

Cher et Vénééné Monsieur Tessier,

Vous célébrez aujourd'hui, dans le recueillement et la prière, le cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotale, et, demain matin, ce sera le cinquantième anniversaire de votre première messe. En union avec tout le clergé du diocèse, je vous offre mes félicitations et mes meilleurs vœux, et je supplie le Seigneur de prolonger les jours de votre vieillesse, pour l'honneur et l'édification de l'église nicolétaine, et le bonheur de tous ceux qui vous aiment. Quand vous chanterez demain, dans votre si belle église de Victoriaville, au pied de l'autel que vous avez dressé à la gloire du Dieu de nos tabernacles, le Cantique des grandes actions de grâces, je serai tout près de vous par la pensée et par le cœur, et avec votre bon peuple d'autrefois, toujours si heureux de vous posséder, je bénirai le Ciel de tout le bien qu'il a accompli par votre ministère, et je lui demanderai de récompenser au centuple le zèle et le dévouement qui ont caractérisé votre vie de prêtre.

J'ai sollicité pour vous la bénédiction du Saint Père ; en attendant qu'elle vous arrive, j'élève les deux mains vers le trône du Dieu que vous avez servi si fidèlement, et je fais le signe de la Croix au dessus de votre tête, afin que la rosée des Célestes bénédictiones tombe sur vous,

abondante et rafraichissante, et que vous goûtiez les joies d'il y a cinquante ans.

Ad multos et faustissimos annos !

J. S. HERMANN,

Evêque de Nicolet.

Le 21, dimanche, selon son édifiante habitude, Monsieur Tessier assistait à la messe paroissiale. Après le sermon, M. le curé Onil Milot présenta, en son nom et aux noms des paroissiens, des chaleureuses félicitations au jubilaire, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, le remercia bien cordialement de tout le bien qu'il avait opéré dans la paroisse, tant sous le rapport spirituel que temporel pendant les vingt années qu'il avait été curé, lui souhaita encore de longues et heureuses années pour la consolation et l'édification de tous et lui dit que tous formaient des vœux ardents pour qu'il puisse même célébrer son Jubilé de Diamant. J'aurais désiré ardemment faire une démonstration solennelle, à laquelle j'aurais convoqué toute la paroisse, pour commémorer ce grand événement, mais j'ai dû m'incliner devant le désir formel du jubilaire, qui voulait que tout se passât dans le calme, le silence et la prière.

Néanmoins, ajouta-t-il, grâce à la faveur que j'ai demandée à Mgr de Nicolet, il vous sera donné de vous associer publiquement au jubilaire, à votre vénérable et ancien curé, dans les actions de grâces qu'il rend au Divin Maître pour tous les bienfaits qu'il lui a accordés depuis 50 ans qu'il est prêtre. Après la messe un *Te Deum* sera

chanté auquel vous vous ferez un pieux et filial devoir d'assister.

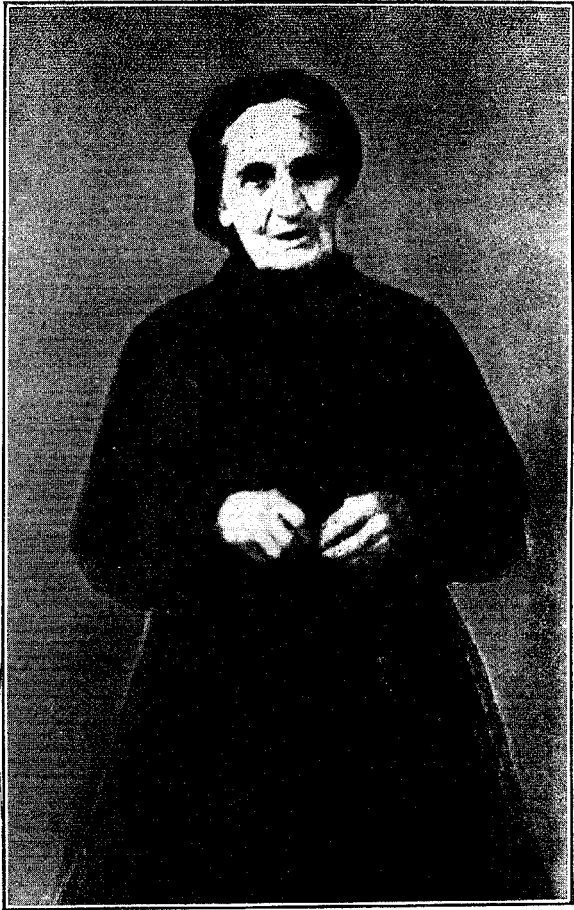
Après la messe, le jubilaire se rendit au pied du Saint Autel et entonna d'une voix forte et sonore l'hymne de la reconnaissance. Pendant cette cérémonie, les yeux d'un grand nombre se mouillèrent d'abondantes larmes. En effet, quoi de plus grandiose, de plus impressionnant que cette hymne, composée par St-Ambroise et St-Augustin, deux des plus illustres Docteurs de l'Eglise, que l'on chante dans nos grandes fêtes religieuses et nationales !

Un superbe diner, donné par M. le Curé, auquel prirent part le héros de la fête et le clergé de la ville, fut servi au presbytère.

En finissant, nous vous disons bien cordialement " Au revoir ", lors du grand jour de vos noces de diamant, auxquelles nous espérons vous assister.

Ad multos et faustissimos annos !





Mlle EMELIE BEAUCHESNE

A l'âge de 91 ans.

A LA MÉMOIRE DE DEMOISELLE ÉMÉLIE
BEAUCHESNE

DEMOISELLE Emélie Beauchesne, la dernière survivante des premiers colons de St-Christophe, et la plus ancienne personne, par la résidence, dans tous les Bois-Francs, est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 13 mars 1920, âgée de 93 ans. Emélie Beauchesne, fille de Pierre Beauchesne et de Archange Montambault, naquit à Bécancour, le 1er février 1827. Elle avait neuf ans quand son père vint se fixer sur les bords de la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, à quelques arpents du Mont-Christo. Charles Beauchesne, le fondateur de St-Christophe, était déjà fixé sur le côté-sud de la rivière, depuis un an. Son frère Pierre planta sa tente sur le côté-nord.

Au mois de mars 1836, Pierre Beauchesne quittait Bécancour avec sa famille, composée de sept enfants. La caravane consistait en deux voitures : une pour la famille et l'autre pour le ménage, suivie de deux vaches et de quelques moutons. Parti aux premières lueurs du jour, on traversa, pendant la journée, la paroisse de Gentilly et la grande route du Domaine. Ce fut à la brunante qu'on arriva à la Rivière Bécancour, où on devait passer la nuit.

Pierre Beauchesne alla frapper à la porte d'une modeste maison pour demander à *couvert*.

Le propriétaire était M. Pierre Richard. Celui-ci accueillit les nouveaux venus de bonne grâce ; mais il y avait un grand inconvénient à coucher là, car plusieurs membres de la familles étaient malades de la picote.

Mais que faire ? Il fallait bien se mettre à l'abri pour la nuit. On accepta l'invitation, et après avoir pris quelque chose pour apaiser la faim, on prépara, tant bien que mal, des espèces de lits, sur le plancher et, la fatigue aidant, on dormit bien profondément toute la nuit. Le Bon Dieu voulut bien protéger nos braves voyageurs, et personne ne fut atteint de la maladie. Le lendemain matin on se remit en route pour arriver à St-Christophe au soleil couchant. Après avoir passé quelques jours chez son frère Charles, Pierre Beauchesne entra avec sa famille, dans sa hutte.

Ici commencent les ennuis, les misères et les privations de tout genre.

On était à l'abri de la neige et de la pluie, mais quelle contrainte pour loger neuf personnes dans une aussi petite cabane !

On ne souffrira pas en réalité de la faim, mais à quelle nourriture ne faudra-t-il pas se conformer ? Le printemps, les chasseurs sauvages laisseront la viande du gibier aux colons, mais comme le sel est trop rare, on ne pourra pas en faire une provision pour l'été. Pour faire la soupe, il faudra employer des choux-gras, des racines de pourpier sauvage, des feuilles d'arbres, de l'ail sauvage. Le tout

sera bouilli dans de l'eau. Heureux quand on pourra y ajouter un peu de lait.

On s'accoutuma, quelque peu, mais bien difficilement, à ce genre de nourriture, nous autres les enfants, disait Émélie Beauchesne; mais notre mère ne pouvait s'y faire, et combien de fois elle a versé des larmes en nous voyant manger de cette soupe ! Quand nous la voyions ainsi pleurer nous en ressentions un bien grand chagrin. Ce souvenir est encore bien vivace dans ma mémoire. Ça fait bien longtemps que ces choses se sont passées, mais il me semble encore les voir.

En 1840, Émélie Beauchesne a atteint sa treizième année. Au mois d'août, le missionnaire, M. Denis Marcoux, va venir passer une semaine dans les Pointes Bulstrode. Pendant cette mission il va préparer les enfants d'âge à faire la première communion.

Émélie Beauchesne, ses compagnons et compagnes, pendant 4 à 5 jours, auront à parcourir, matin et soir, une distance de plus de cinq milles, à travers le bois, pour assister aux instructions du missionnaire. Le grand désir de recevoir Notre-Seigneur pour la première fois donna du courage à ces braves enfants. Enfin, le grand jour est arrivé. Le temps du catéchisme a été bien court, mais on ne peut faire mieux.

Il ne peut être question de costumes de première communion. Émélie Beauchesne bénéficiera de la toilette de noces de Josette Jolin, mariée quelques jours auparavant à François Martin. La robe, naturellement, se trouvait trop longue pour la jeune communiant. La

mère d'Emélie y remédia facilement, en la raccoursissant avec des épines, en guise d'épingles.

Cette cérémonie de la première communion eut lieu dans les Pointes de Bulstrode, dans la maison de M. Valère Lavigne, située sur le côté nord de la branche nord-est de la rivière Nicolet, sur le 1er lot du 12^{ème} rang de Bulstrode. La première chapelle dans le canton d'Arthabaska, dite "Chapelle des Bras", ne fut ouverte au culte qu'à la St-Michel 1843.

Emélie Beauchesne fut toujours l'amie du travail et de l'économie.

Ménagère pour elle-même, elle employait ses économies à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles.

Dans ce but, elle se décida même à aller aux États-Unis, où elle passa plusieurs années, pour faire plus d'argent, afin d'accomplir son œuvre de dévouement.

Son bonheur aurait été de contribuer, par ce moyen, à donner un prêtre à l'Église. Si cette joie ne lui a pas été donnée ici-bas, elle en a maintenant la récompense au ciel.

Se voyant déjà avancée en âge, Emélie Beauchesne revint au pays natal. Le 7 mars 1904, elle entra à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Elle consacra le reste de ses jours aux soins des malades et à l'exercice de la prière. Son bonheur était d'être soit au chevet des mourants ou à l'avant-chœur de la chapelle, en adoration en présence de Jésus-Eucharistique qu'elle recevait tous les jours avec la plus grande piété. Que dire de sa vraie et tendre dévotion à la Sainte-Vierge, au bon St-Joseph et à l'exercice

du Chemin de la Croix ? Elle fut toujours un sujet de bons exemples et d'édification pour tous.

Elle était d'une dignité et d'une politesse vraiment remarquables. Toujours de bonne humeur et prête à rendre service, elle évitait scrupuleusement toutes critiques, toutes paroles préjudiciables à la réputation du prochain, ou pouvant causer du chagrin aux autres. C'était une âme charitable dans la force du mot.

Demoiselle Emélie Beauchesne, par son travail et comme garde-malade, a rendu à l'Hôtel-Dieu des services précieux ; et surtout, que de bénédictions n'a-t-elle pas attirées sur la maison, par ses longues et ferventes prières !

Que de mérites accumulés, pendant une si longue carrière, toute d'humilité, de travail, de résignation et de prière ! Aussi, voyait-elle venir la mort avec le calme, la confiance du juste. Parfaitement soumise aux desseins de Dieu, elle désirait cependant la fin de son long pèlerinage sur cette terre d'exil. Elle soupirait ardemment après le bonheur du ciel.

Elle désirait bien ne pas être à charge pendant sa dernière maladie. Dieu l'exauça. Elle ne fut malade que quelques jours. Enfin, l'heure dernière sonna. Elle était prête à entreprendre le grand voyage de l'éternité.

Le Dieu des récompenses célestes a déjà, sans doute, couronné celle qui l'avait tant de fois assisté dans ses membres souffrants ou mourants. Ceux-ci, à son arrivée, ont dû dire au Souverain Juge : "Seigneur, recevez-la dans votre saint paradis : elle a été si bonne, si charitable pour nous tous."

Les funérailles d'Emélie Beauchesne ont eu lieu en l'église de Saint-Christophe le 15 mars 1920.

La levée du corps fut faite par M. L.-A. Côté, curé de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé C.-E. Mailhot, ancien curé de St-Paul-de-Chester.

Parents et amis, ayons une prière, un souvenir pour le repos de l'âme de celle qui nous précède dans la céleste Patrie.

Un mois après l'arrivée d'Emélie Beauchesne à St-Christophe naissait dans les Pointes de Bulstrode, le 3 avril 1836, un enfant qui fut baptisé le 8 février 1838, par M. Olivier Larue, sous le nom de Joseph-Narcisse, fils de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand. Parrain, Pierre Richard; marraine, Angèle Leclerc (1). Narcisse Cloutier, âgé de 84 ans, est aujourd'hui le doyen des résidants et des enfants nés dans le canton d'Arthabaska. Il demeure à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

(1) Voir registre de Gentilly, année 1838.



Sainte-Julie-de-Somerset (1)

LE canton de Somerset comprend trois paroisses : Saint-Calixte, Sainte-Julie et Notre-Dame-de-Lourdes.

C'est vers 1840 que le premier colon, M. Laurent Poliquin, vint se fixer au neuvième rang du canton Somerset, au milieu de la forêt. Il abattit lui-même le premier arbre sur sa terre pour se construire une cabane. Cette terre est aujourd'hui la propriété de M. Honoré Gingras. M. Poliquin mourut le 10 novembre 1864, à l'âge de 78 ans.

Ce courageux colon trouva des imitateurs. Plusieurs jeunes gens des paroisses des environs de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, entendant parler de la grande fertilité des terres des Bois-Francs, vinrent successivement se fixer dans les diverses localités où l'on voit aujourd'hui de belles et florissantes paroisses. La Rivière-Noire—c'est ainsi qu'on désignait alors Sainte-Julie—eut son contingent. Bientôt M. Poliquin eut des compagnons. Tous s'encourageaient mutuellement, et non sans raison, car la grande difficulté n'était pas le dur et pénible travail

(1) Publiée avec la gracieuse permission de l'auteur : M. P.-G. Roy, de Lévis. Remerciements sincères.

du défrichement, mais bien le manque de chemins. Il fallait transporter à dos toutes les charges, les *mollières* ne permettant pas de se servir de bêtes de somme.

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne savent pas suffisamment admirer et surtout imiter ces beaux exemples de courage. Au lieu de se fixer au sol de leur pays natal, bon nombre préfèrent s'exiler pour gagner quelques piastres qu'ils gaspillent pour satisfaire les exigences d'un luxe effréné, sans souci de leur avenir, et au détriment de leur santé, de leur foi et de leur pays.

Les premiers colons de la Rivière-Noire s'adressaient au missionnaire de Saint-Calixte pour les besoins religieux.

C'est M. Edouard Dufour, missionnaire de Saint-Calixte, qui célébra la première messe à la Rivière-Noire, vers 1846, dans la maison de M. François Rousseau, sur la propriété occupée aujourd'hui par Onésime Côté. C'est là que le missionnaire continua de donner la mission jusqu'à ce que la chapelle—le presbytère actuel—fût bâtie et prête à recevoir les colons. C'est aussi M. Dufour qui fixa le site de l'église et fit l'acquisition de la terre de la fabrique. Dans l'automne de 1850, ce zélé missionnaire laissa Saint-Calixte pour Saint-Lazare.

M. Dufour partagea les peines et les privations des premiers colons de la Rivière-Noire. Dévoué, compatissant, charitable, il se montra en toute circonstance rempli de zèle pour le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Ceux qui l'ont connu n'ont pas oublié la bonté de son cœur.

M. Dufour eut pour successeur M. Charles Trudelle.

C'est lui qui a construit l'église actuelle, édifice en bois de 110 pieds de longueur sur 45 de largeur. Elle fut mise sous le patronage de Sainte-Julie.

La première visite épiscopale à Sainte-Julie eut lieu en 1852. Le 26 juillet, Mgr Turgeon y administra le sacrement de confirmation à 206 personnes.

C'est pendant qu'il était missionnaire de Somerset et desservant à Sainte-Julie que M. Trudelle signa le fameux mémoire des douze missionnaires des Cantons de l'Est, le *Canadien Emigrant*.

Sous les soins intelligents de M. Trudelle, Sainte-Julie grandit rapidement, et bientôt elle put recevoir son premier curé, M. Joseph-Octave Béland, qui arriva en octobre 1854. Pour un jeune prêtre qui n'avait connu que nos anciennes paroisses, Sainte-Julie, malgré ses progrès réels, n'avait encore rien de bien attrayant. Le presbytère servait de chapelle et ne pouvait donner logement au curé, qui fut accueilli de grand cœur par M. Ignace Roberge. L'église n'était pas prête pour le culte ; elle ne fut bénite que le 4 décembre 1854.

M. Béland était bien le curé qu'il fallait à Sainte-Julie. Courageux, d'une santé robuste, d'une charité et d'un zèle apostoliques, il ne se laissait jamais abattre par les difficultés. Son temps se partageait entre les travaux du ministère et les travaux des champs. Il était prêtre et défricheur. C'est lui qui a commencé le défrichement de la terre de la fabrique. Au besoin, il se mêlait aux ouvriers et travaillait comme eux. M. Béland a fait terminer l'intérieur de l'église. Il a été sept ans curé de Sainte-Julie.

M. Joseph-Stanislas Martel lui succéda en décembre 1861. Plein de talents, énergique et d'une activité dévorante, M. Martel continua ce qu'avait commencé son prédécesseur. Il acheva l'église. C'est sous sa direction que les nouveaux bancs ont été faits et le chœur terminé. La sacristie actuelle est son œuvre, et, de l'aveu de tout le monde, c'est une belle sacristie. Il a pourvu l'église de vases sacrés, d'ornements et de lingerie. Il avait à cœur que tout fût à l'ordre. Aussi pendant son séjour à Sainte-Julie il a fait un bien incalculable.

Homme de goût, il a su entourer la demeure presbytérale de beaux jardins. Tous les arbres fruitiers et d'ornement qu'on y voit aujourd'hui ont été plantés de sa main. Il n'a pas non plus négligé la culture de la terre.

En octobre 1870, M. Martel eut pour successeur M. Louis-Théodore Bernard.

Rempli de zèle et de charité, M. Bernard s'est dévoué de cœur et d'âme au bien de ses ouailles. Doué de talents supérieurs et d'érudition, il était un bon guide, un conseiller éclairé. Il a fait réparer le presbytère et agrandir le jubé de l'église. Il résida près de trois ans à Sainte-Julie, mais, à cause de sa santé chancelante, fut toujours assisté d'un vicaire.

Le curé actuel, M. Paschal-Prudent Dubé, lui a succédé le 10 mai 1873. Il ne faut pas faire l'éloge des vivants. Cependant, dire qu'il continue avec succès l'œuvre de son prédécesseur lui rend à peine justice.

Le premier cimetière de Sainte-Julie était de très petite dimension. En 1874, il en a fait ouvrir un autre de 300 par 150 pieds. En 1895, on a entouré ce cimetière

d'une belle et forte clôture en broche. Peu de temps après on y a installé un beau calvaire ; le Christ, de grandeur naturelle, et les statues de la sainte Vierge et de saint Jean l'Évangéliste, toutes trois en bronze, ont été importés de Paris. M. Dubé a aussi érigé un chemin de croix dans son cimetière.

En 1877, M. Dubé a fait construire, avec l'aide de la Propagation de la Foi, dans la mission de Notre-Dame de Lourdes de Mégantic, autrefois connue sous le nom d'Augmentation de Somerset, sur les bords de la belle rivière Bécancour, un chapelle en bois de 52 pieds sur 35. Cette mission est éloignée de Sainte-Julie de neuf milles, et est bornée au nord par la seigneurie Joly et la paroisse de Saint-Jean Deschaillons ; Notre-Dame de Lourdes doit être prochainement érigée en paroisse. On est actuellement à construire une nouvelle église dans cette paroisse qui a un curé résidant depuis 1893.

En 1876, les paroissiens de Sainte-Julie, en témoignage d'estime et de reconnaissance, ont fait faire au crayon les portraits de leurs anciens desservants et curés. Ces portraits, qui ornent les murs de leur sacristie, apprendront aux jeunes générations à conserver le souvenir de ceux qui furent les premiers bienfaiteurs de la paroisse. C'est un bon exemple qui honorent ceux qui le donnent.

De 1880 à 1885, la fabrique fit lambriser l'église, poser des tambours à l'intérieur, puis réparer et augmenter les dépendances du presbytère.

En 1887, de grandes réparations furent faites à l'intérieur de l'église. Les planchers du chœur et de la nef furent redoublés et les bancs peints. Trois magni-

fiques autels, faits par M. David Ouellet, de Québec, furent placés dans l'église. Un bel oratoire fut aussi installé dans la sacristie. L'autel de cet oratoire est un don des jeunes filles de la paroisse.

En 1891, trois riches lampes furent placées dans le sanctuaire.

Trois années plus tard, en 1894, la fabrique faisait l'acquisition d'un beau carillon de trois cloches du poids de 3746 livres de la fonderie Havard, de Villedieu, en France. La cérémonie de la bénédiction de ces cloches eut lieu dans l'après-midi du dimanche, 15 juillet 1894. Mgr Henri Têtu, procureur de l'archevêché de Québec, fit le sermon de circonstance et présida lui-même à la bénédiction au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule considérable de fidèles.

En 1896, on a acheté de M. Rigali, de Québec, une belle et grande statue de Sainte-Anne et celle de Sainte-Julie, patronne de la paroisse. On avait acheté auparavant les statues du Rosaire, de Notre-Dame de Pitié, et une belle crèche d'Enfant-Jésus.

Peu de temps après, une dame pieuse de la paroisse, voulant témoigner sa reconnaissance à Saint-Antoine-de-Padoue pour une faveur reçue, fit don à l'église d'une belle statue de Saint-Antoine. Il y eut à cette occasion une grande fête.

En 1897, il fut décidé de couvrir le clocher et le toit de l'église, ainsi que celui de la sacristie, en tôle galvanisée, la vieille couverture faisant eau partout. L'ouvrage fut fait à l'entière satisfaction de tous les fabriciens par M. Alfred Langlais, de Saint-Sauveur de Québec.

A l'arrivée de M. Dubé dans la paroisse, la fabrique avait une dette de \$5000. Ce n'est qu'après l'extinction de cette dette qu'on a commencé les travaux énumérés plus haut. A l'heure présente, la fabrique n'a pas un sou de dettes.

Comme on le voit, pour une paroisse qui compte un demi-siècle d'existence, c'est un beau résultat. Comment en est-on arrivé là ? C'est par l'union et la concorde.

Après la publication de cette monographie paroissiale en 1901, M. l'abbé P.P. Dubé continua à administrer la paroisse, jusqu'au 20 février 1903, jour où il rendit pieusement son âme à Dieu. Il était âgé de 70 ans, et avait présidé aux destinées de la paroisse de Ste-Julie, pendant près de 30 ans. Il y a attaché son nom en y laissant la vénérable mémoire de ses vertus.

Aujourd'hui encore, a dit dernièrement un de ses successeurs : "Quand on parle à l'étranger de la paroisse de Ste-Julie, on ne sait pas toujours très bien où elle se trouve située au point de vue géographique, mais on ne marque pas de dire : la paroisse de M. Dubé. C'est bien avec raison, parce que ses successeurs recueillent encore les fruits de l'instruction et de la bonne éducation spirituelle qu'il n'a cessé de donner à ses chers paroissiens".

M. Dubé avait d'abord été inhumé sous le bas-chœur de son église, mais, après la construction de la nouvelle église et avant la démolition de l'ancienne, le 26 juillet 1911, ses restes furent transférés et inhumés sous l'autel de la sacristie de la nouvelle église, après un service solennel où tous les paroissiens s'étaient fait un devoir de rendre ce dernier témoignage d'affection à leur ancien

curé, dont ils conservent encore, à juste titre, un impérissable souvenir.

Au commencement de mars de l'année 1903, le Rév. Alphonse Caron, professeur à l'École Normale Laval, fut appelé à la cure de Ste-Julie. M. Caron trouva la paroisse parfaitement organisée, aussi n'eut-il qu'à jouir en paix des travaux de ses prédécesseurs.

Joignant à la piété un bon esprit d'ordre et d'administration, il organisa la Confraternité du Tiers-Ordre, qui comprend une centaine de membres ; il économisa si bien les revenus de la fabrique, et augmenta tellement le montant laissé en caisse qu'après trois ans et trois mois que dura son règne, il laissa à son successeur un joli capital de six mille piastres.

Sa santé ne lui permettant pas de continuer seul les travaux du ministère dans une paroisse de près de 300 familles, il obtint de Monseigneur de retourner reprendre sa position de professeur et d'assistant Principal de l'École Normale Laval de Québec, position qu'il occupe encore avec honneur aujourd'hui.

Au mois de juillet 1906, le Rév. L. A. Grenier curé de N.-D. de Buckland, fut appelé à la cure de Ste-Julie. A son arrivée, il constata que l'augmentation des familles du village de l'église requérait un édifice plus vaste pour les classes des enfants ; aussi, avec l'accord et la bonne entente des paroissiens, on eut vite fait une splendide maison à deux étages, comprenant quatre grands appartements pour classes et située plus au centre du village.

L'année dernière, les Sœurs de la Charité de St-Louis

de France furent appelées à l'enseignement des deux classes supérieures, et quand les circonstances le permettront, c'est-à-dire quand la communauté pourra disposer de plus de sujets, c'est bien le désir des paroissiens de leur confier les deux classes des jeunes enfants.

Quoique la paroisse de Ste-Julie fût déjà mère de deux enfants, l'un du nom de Pierre-Baptiste qu'elle forma jeune, florissant, en 1883, et d'une fille du nom de N.-Dame de Lourdes, qui fut capable de voir à sa propre subsistance en 1893, elle s'aperçut tout de même que la maison paternelle était trop petite pour loger convenablement tous ses enfants.

En 1909, on commença la construction de l'église actuelle, qui fut terminée et livrée au culte à l'occasion de la visite pastorale de Mgr l'archevêque, au mois de juillet 1911.

Sa construction a de remarquable qu'elle fut bâtie en pierres de granite venant des champs des cultivateurs des environs, ce qui lui donne un cachet de solidité et de richesse peu ordinaire.

De plus, tout l'ouvrage a été fait à la journée par les ouvriers de la paroisse et quelques-uns venus de l'étranger. Son style est du plus pur corinthien, avec sa colonnade au portique, ce qui lui donne un caractère de grandeur qui attire l'attention de tous les étrangers. L'intérieur est d'un effet magnifique ; aussi ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'elle a la réputation d'être, sinon la plus riche du moins l'une des plus belles du diocèse. Les paroissiens de Ste-Julie ont droit d'en être fiers.

BIOGRAPHIE DE M. P.-P. DUBÉ,

QUATRIÈME CURÉ DE SAINTE-JULIE

Né à Saint-Jean Port-Joli, le 29 janvier 1833, du mariage de Pierre Dubé et de Marie-Claire Leclerc-dit-Francoeur. Ordonné prêtre à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 7 octobre 1860. Professeur au collège de Sainte-Anne-de-La Pocatière. (1860-1871), vicaire à Saint-Gervais (1871-1873), curé de Sainte-Julie (1873-1903), où il décède le 20 février 1903.



LA CROIX DU MONT-CHRISTO

En 1857, à la suite d'une retraite prêchée par le Révérend Père Beaudry, Jésuite, on planta, sur la colline voisine de l'église, une croix commémorative, au pied de laquelle les paroissiens de St. Christophe déposèrent leurs résolutions de persévérance et de fidélité à la tempérance. La vue de cette croix leur fut toujours salutaire. Eten-dard sacré, elle servait de ralliement à tous ceux qui s'étaient enrôlés dans la sainte phalange des "Associés de la Tempérance" et leur était un gage certain de protection.

Cependant, un jour vint où cette croix, complément nécessaire du beau paysage de Saint-Christophe et objet de l'amour de tous les habitants du lieu, un jour vint où elle fut abattue par la tempête.

Le 23 octobre 1878, le soleil se leva pur et brillant, mais il se couvrit presque aussitôt d'un nuage sombre qui l'enveloppa jusqu'au soir. Vers trois heures, la pluie commença à tomber, puis le vent s'éleva et souffla de plus en plus fort. Il semblait vouloir tout renverser sur son passage, faisant entendre des bruits lugubres qui glaçaient de frayeur. Il en fut de même une grande partie de la nuit. Rien de plus triste que la scène qui s'offrit aux regards, le lendemain de cette affreuse tempête. Les désastres étaient considérables en maints endroits. Mais, ce qui causa le plus de peine, ce fut de voir la vieille et noble croix, victorieuse pendant plus de vingt années de

la violence des vents, renversée et gisante sur le versant de la colline.

L'idée de remplacer l'ancienne croix par une nouvelle se présenta bientôt à tous les esprits. Tous comprenaient que c'était un devoir important de conserver par ce pieux monument le souvenir de la retraite du Révérend Père Beaudry, pendant laquelle l'association de la Tempérance avait été établie dans la paroisse.

Les Quarante-Heures devant avoir lieu prochainement, et comme on voulait profiter de cette belle circonstance pour installer la croix nouvelle, les travaux commencèrent sans retard.

Le 14 de novembre, après un sermon de circonstance prononcé par le Révérend M. Louis Pothier, curé de Warwick, le Révérend M. Elie Dauth, curé de St-Valère, fit la bénédiction solennelle de cette croix, à la porte de l'église, au milieu de tous les paroissiens réunis pour la clôture des Quarante-Heures. Tous s'empressèrent de venir la vénérer, puis, elle fut transportée comme un trophée jusqu'au sommet de la colline, chacun dans la foule ambitionnant l'honneur de la soutenir ; tous lui firent cortège et la saluèrent avec le plus profond respect. Une fois plantée, comme l'arbre de la vie et de l'espérance, on chanta en chœur *O Crux ave, spes unica !*

Cette croix est maintenant disparue du sommet du Mont-Christo. Comme son aînée, elle a été renversée, par un coup de vent, à l'automne de 1906.

EPILOGUE

DANS le prologue de ce volume, je signalais les différents sujets que je croyais pouvoir traiter ; mais voilà que les monographies paroissiales et les généalogies des anciennes familles suffisent, à elles seules, à former un volume. Force m'est donc de remettre à plus tard la publication de l'œuvre des premiers Missionnaires colonisateurs, Laurier et ses amis d'Arthabaska de 1867 à 1887, l'histoire du Barreau d'Arthabaska et quelques autres documents historiques concernant les Bois-Francs.

Me reprochera-t-on d'avoir trop fouillé les archives ? Ceux qui sont familiers avec ce genre de recherches connaissent très bien ce qu'il en coûte de visiter les études des anciens notaires ou les vieux registres paroissiaux. Me blâmera-t-on d'avoir trop questionné les anciens ? Il était grand temps de le faire, car ils sont rares aujourd'hui les témoins des premiers jours de l'établissement des Bois-Francs. Ceux qu'il m'a été donné de consulter jadis sont disparus les uns après les autres. Parmi la génération qui a succédé aux ouvriers de la première heure, ils sont peu nombreux ceux qui peuvent nous renseigner pertinemment. La mémoire, pour un bon

nombre, commence à faire défaut. Les traditions ancestrales menaçaient de disparaître dans le sillon de l'oubli.

Plus j'avancais dans mon travail, plus je constatais l'opportunité de les remémorer ; plus je trouvais judicieux le conseil de M. P. Aubert, de Gaspé, auteur " Des Anciens Canadiens " : " Hâtons-nous de dire ce qu'étaient les mœurs, les coutumes, les travaux, les vertus de nos pères, avant que les innovations du progrès moderne ne les aient fait entièrement disparaître."

Les Bois Francs sont un écrivain tellement surabondant de glorieuses actions accomplies par les valeureux défricheurs à l'aurore de la colonie, de traditions territoriales qu'il importe de conserver aussi intégralement que possible, d'événements palpitants d'intérêt, les uns embaumés de consolations, les autres navrants de tristesses que deux volumes n'ont pu les contenir tous. Un troisième volume, si les circonstances sont favorables, me permettra, non pas d'épuiser le sujet, mais de relater, en plus grand nombre, les faits et gestes qui sont du domaine de l'histoire des Bois-Francs.

Arthabaska, 7 juin 1920.

LES PHOTOGRAPHIES

| | |
|--------------------------------------|-----|
| L'abbé C.-E. Mailhot..... | 1 |
| L'abbé Melchior Bernier..... | 26 |
| L'abbé Lucien Gagné..... | 40 |
| L'abbé Onil Milot..... | 100 |
| Charles Houd-dit-Desrochers..... | 114 |
| M. l'abbé A. Buisson..... | 202 |
| Charles Héon..... | 252 |
| Edouard Leclerc..... | 266 |
| Narcisse Béliveau..... | 270 |
| Charles Beauchesne..... | 276 |
| Pierre Bruneau..... | 289 |
| Hon. F.-T. Savoie..... | 297 |
| Pierre Prince..... | 304 |
| Hon. Ls-Eusèbe Richard..... | 308 |
| Notaire Olivier Cormier..... | 317 |
| Honorable Charles Cormier..... | 318 |
| Pierre Landry-dit-Bercase..... | 324 |
| Les Historiens des Bois-Francis..... | 341 |
| Noël Hébert..... | 349 |
| Joseph Houle..... | 374 |
| Léon Thibeaudeau..... | 379 |
| J.-O. Bourbeau..... | 382 |
| L'Honorable J.-E. Perrault..... | 387 |
| M. l'abbé J.-U. Tessier..... | 399 |
| Demoiselle Emélie Beauchesne..... | 419 |

CORRECTIONS

Entre-autres corrections à faire nous signalons les suivantes :

A page 97, ligne 125, lire *1863* au lieu de 1853.

Pages 222 et 228, lire *La Grand-Prée* au lieu de Grand-Prée.

Page 222, ligne 26, lire *mais* au lieu de mis.

Page 245, ligne 16, lire *marquées* au lieu de marqués.

Page 248, ligne 21, lire *forcé* au lieu de forcés.

Page 302, ligne 1ère, lire *McCrae* au lieu de McCrea.

Page 318, ligne 23, lire *13ème* enfant au lieu de 14ème.

Page 324, ligne 7, vers *1730* au lieu de 1760.

Page 416, ligne 4, lire *Vénééré* au lieu de Vénééné.

Table des Matières contenues dans le tome deuxième des Bois-Francis

| | |
|--|-----|
| PROLOGUE..... | 4 |
| Paroisse de St-Ferdinand..... | 9 |
| Les Premiers Missionnaires..... | 13 |
| Messire L.-A. Dupuis..... | 21 |
| Messire J.-M. Bernier..... | 26 |
| Messire L.-A. Gagné..... | 40 |
| Le Lac St-Ferdinand.--Ode..... | 41 |
| ----- | |
| SAINTE-VICTOIRE-D'ARTHABASKA. Ses Débuts..... | 51 |
| La mère Simon..... | 52 |
| Généalogie de François Marchand..... | 53 |
| M. O. Larue, premier missionnaire des Pointes-de-Bulstrode..... | 57 |
| Recensement des Bois-Francis, en 1839..... | 63 |
| Cimetière des Pointes-de-Bulstrode..... | 75 |
| Premier colon de Victoriaville..... | 77 |
| M. l'abbé Denis Marcoux, deuxième missionnaire des Pointes-de-Bulstrode | 79 |
| M. l'abbé Clovis Gagnon, troisième missionnaire des Pointes-de-Bulstrode..... | 83 |
| La Chapelle des Bras de la rivière-Nicolet..... | 85 |
| Cimetière de la chapelle des Bras..... | 87 |
| Georges Alboeuf-dit-Boutet. Anecdote..... | 89 |
| Erection canonique de Sainte-Victoire..... | 91 |
| M. l'abbé Adolphe Barolet, premier desservant, résidant à Sainte-Victoire..... | 93 |
| Mgr J.-Calixte-Canac Marquis..... | 95 |
| Mission à Blandford..... | 95 |
| Mission à Wotton et au lac Nicolet..... | 96 |
| Bénédiction de cinq cloches..... | 102 |
| Recensements quinquennaux de Ste-Victoire..... | 111 |

| | |
|--|-----|
| ESQUISSE DE ST-PAUL-DE-CHESTER..... | 113 |
| Premiers colons de St-Paul..... | 115 |
| Anecdote Beauchesne-Goodhue..... | 117 |
| Première messe à St-Paul..... | 121 |
| M. l'abbé O. Prince marque la place de la première chapelle..... | 123 |
| Lettre de Mgr Cooke, permettant de bâtir une chapelle..... | 125 |
| Bénédictio de la 1ère chapelle en 1857..... | 127 |
| Premiers Missionnaires de St-Paul..... | 129 |
| Erection canonique de la paroisse..... | 133 |
| Bénédictio de la première cloche, en 1862..... | 134 |
| Première visite pastorale à St-Paul, en 1863..... | 135 |
| M. Agénor Moreau, 2ème curé..... | 137 |
| Deuxième visite épiscopale, en 1868..... | 138 |
| Seconde église de St-Paul..... | 139 |
| Lettre de Mgr Lafèche aux paroissiens de St-Paul, au sujet du changement de site de l'église en 1869..... | 141 |
| Décret permettant de bâtir une nouvelle église, 1871..... | 145 |
| Visite à St-Paul de Mgr Lafèche, en 1871, au sujet de l'église.. | 149 |
| Bénédictio de l'église, en 1873..... | 150 |
| Interdiction de l'ancienne église..... | 152 |
| Monition aux marguilliers, Israël Comtois et Richard Vachon... | 153 |
| Esclandre de 1873..... | 156 |
| Troisième visite pastorale, en 1873..... | 158 |
| Bénédictio de la deuxième cloche, en 1874..... | 160 |
| M. l'abbé E. Lafèche, 3e curé de St-Paul..... | 161 |
| Lettre de Mgr Lafèche aux paroissiens de St-Paul au sujet des écoles et du catéchisme..... | 162 |
| 4e visite de Mgr Lafèche..... | 169 |
| M. l'abbé Chs Trudelle, 4e curé..... | 171 |
| M. l'abbé D. Comeau, desservant..... | 173 |
| M. J.-Bte-H. Bellemare, 5e curé..... | 175 |
| Bénédictio de l'église et de trois cloches..... | 178 |
| M. l'abbé C.-E. Mailhot, 6e curé..... | 179 |
| Inauguration de l'église..... | 181 |
| Statistiques..... | 185 |
| Biographie de M. Laperrière, 7e curé..... | 188 |

| | |
|--|-----|
| Biographie de M. P. Bourassa, 8e curé..... | 188 |
| Biographie de M. O. Melançon, 9e curé..... | 189 |
| Marguilliers de St-Paul, de 1858 à 1901..... | 189 |
| Recensements décennaux, de 1861 à 1901..... | 191 |

| | |
|---|-----|
| NOTES SUR LA PAROISSE DE STE-HELENE-DE-CHESTER..... | 193 |
| Premiers colons de Ste-Hélène..... | 194 |
| Premier missionnaire, M. P. Roy..... | 200 |
| Première église de Ste-Hélène..... | 202 |
| Premier curé, M. L.-A. Buisson..... | 203 |
| M. l'abbé O. Landry, desservant..... | 207 |
| M. l'abbé J.-E. Bellemare, 2e curé..... | 208 |
| Bénédiction du presbytère..... | 209 |
| M. l'abbé M. Laperrière, 3e curé..... | 213 |
| Biographie de M. C. Lafond, 4e curé..... | 215 |
| Biographie de M. P.-T. Pratte, 5e curé..... | 215 |
| Biographie de M. C.-E. Joyal, 6e curé..... | 216 |

| | |
|--|-----|
| LES PIONNIERS DES BOIS-FRANCS ET LA RACE ACADIENNE..... | 217 |
| En Acadie, de 1750 à 1755..... | 219 |
| Voyage de Noël Brassard..... | 222 |
| Année du Grand-Dérangement, 1755..... | 227 |
| Lettre de M. l'abbé Daudin..... | 235 |
| Extrait d'une lettre de Mgr Pontbriand..... | 236 |
| Ode--Le vieillard acadien..... | 238 |
| Établissement des Acadiens à Bécancour..... | 241 |
| Arrivée des Déportés, 1766-67..... | 244 |
| Établissement des Bois-Francis..... | 246 |
| Généalogies des anciennes familles des Bois-Francis..... | 249 |
| Généalogie de Charles Héon..... | 253 |
| Meurtre d'Antoine Dubuc par un sauvage..... | 254 |
| Généalogie d'Edouard Leclerc..... | 266 |
| Généalogie de François Pellerin..... | 268 |
| Généalogie de J.-Bte-Narcisse Béliveau..... | 270 |

| | |
|--|-----|
| Généalogie de Chs Bourbeau-Beauchesne..... | 272 |
| Généalogie de J.-Bte Lafond..... | 278 |
| Généalogie de Pierre-Antoine Richard..... | 280 |
| Un voyage de P. Richard à Québec..... | 282 |
| Colons canadiens expulsés de leurs terres par les anglais..... | 283 |
| François Richard et Armstrong..... | 288 |
| — Généalogie de Pierre Bruneau..... | 289 |
| Généalogie d'Israël Gilbert-dit-Comtois..... | 293 |
| Généalogie de l'Honorable F.-T. Savoie..... | 297 |
| Généalogie de Michel-Uldoric Laurendeau..... | 300 |
| Généalogie de Georges McCrea..... | 302 |
| Généalogie de Pierre Prince..... | 304 |
| Généalogie de l'Honorable Ls-Eusèbe Richard..... | 308 |
| Généalogie d'Olivier Cormier, notaire..... | 317 |
| Généalogie de Charles Cormier, sénateur..... | 318 |
| Généalogie de Pierre-Landry-dit-Bercase..... | 324 |
| Les anciennes chaussures..... | 327 |
| Généalogie de M. l'abbé Clovis Gagnon..... | 335 |
| Généalogie de M. l'abbé Charles Trudelle..... | 341 |
| — Généalogie de M. l'abbé C.-E. Mailhot..... | 345 |
| — Généalogie de Noël Hébert, Jean Rivard-le-défricheur..... | 349 |
| Philippe Hébert, sculpteur..... | 351 |
| Généalogie de Docteur J. Bettez..... | 354 |
| “ de P.-C. Bourque..... | 355 |
| “ de Justin-Louis Héroux..... | 357 |
| “ d'Adolphe Pothier..... | 360 |
| “ de Cina Baril..... | 362 |
| “ de Théophile Girouard..... | 367 |
| “ de F.-X. Beaudet..... | 370 |
| “ de J.-Bte Neuville..... | 372 |
| “ de T.-Ignace Clesse..... | 373 |
| “ de Joseph Houle..... | 374 |
| “ d'Alexis Michel-dit-Bécot..... | 376 |
| “ de Léon Thibeau..... | 379 |
| “ de J.-O. Bourbeau..... | 382 |

| | |
|---|-----|
| Généalogie de Paul Tourigny..... | 385 |
| “ de l'Honorable J.-E. Perrault..... | 387 |
| Noces d'Or sacerdotales de M. J.-U. Tessier, ancien curé de Victoriaville..... | 399 |
| Demoiselle Emélie Beauchesne..... | 419 |
| Ste-Julie-de-Somerset | 425 |
| La croix du Mont-Christo..... | 435 |
| EPILOGUE..... | 437 |
| Index des photographies..... | 439 |
| Corrections à faire..... | 440 |
| Table des matières..... | 441 |